هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 229 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 7 MARS 1981

Une compagnie japonaise veut annuler sa commande de six Airbus européens

LIRE PAGE 14

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,80 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un message du Nicaragua à Washington

Le remaniement, le 4 mars à Managua, de la junte de gouvernement nicaraguayenne comporte un message nuancé à l'intention de Washington. La nomination comme ambassadeur dans la capitale américaine de l'un des deux membres sortants, M. Arturo Cruz, un modéré qui peut compter sur de solides amitiés aux Etats-Unis, y compris dans l'entourage de M. Reagan, constitue un geste de bonne volonté envers la nouvelle administration républicaine.

Celle-ci a, dès son installation, agité le « gros bâton » en direction de l'Amérique centrale, augmentant l'aide militaire au Salvador et suspendant l'aide économique accordée au Nicaragua à l'époque du président Carter. M. Haig vient de lui donner un délai de deux semaines pour mettre fin à une assistance aux révolutionnaires salvadoriens, dont Managua conteste largement la réalité. En choisissant M. Cruz, un économiste libéral, lié aux milieux d'affaires nicaraguayens et qui jouit pourtant de sa totale confiance, la junte nicaraguayenne manifeste sa volonté de maintenir le dialogue à un moment où il est plus que jamais souhaitable, et où il risque d'être délicat. Les sandinistes font, une fois de plus, la démonstration d'une subtilité politique dont ils ont déjà donné maintes preuves.

Mais la nomination comme « coordonnateur » du nouvel exécutif de trois membres de M. Daniel Ortega, une des plus importantes personnalités du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.), démontre, d'autre part, que les révolutionnaires qui ont chassé le dictateur Anastasio Somoza entendent prendre leurs responsabilités dans l'actuelle situation de crise internationale. Malgré la sortie « symétrique » de M. Moises Massan, un sandiniste pur et dur, le remaniement renforce le poids du F.S.L.N. au sein d'une junte nouvellement rendue « plus vigoureuse et efficace ».

Va-t-on vers la personnalisation d'un pouvoir qui, jusqu'alors, était parvenu à faire vivre une réelle collégialité ? M. Daniel Ortega, dont le frère, Humberto, est ministre de la défense de la jeune armée nicaragayenne, renforce incontestablement sa position. Cette évolution n'est, jusqu'à nouvel ordre, pas trop inquiétante : le nouveau coordonnateur de la junte est loin, en effet, d'être tenu pour un des éléments les plus durs de l'équipe révolutionnaire de Managua. Homme mesuré, et de bon sens, il a multiplié, ces dernières semaines, les déclarations conciliantes.

Malgré les accusations récemment portées par le président de la commission des droits de l'homme du Nicaragua, et malgré l'assassinat d'un homme d'affaires, Jorge Salazar Arguello, et de nombreuses fautes politiques, la jeune révolution nicaraguayenne a, jusqu'à nouvel ordre, fait preuve d'une remarquable modération pour avoir pr[illegible] le pouvoir après quarante années d'une dictature sanglante.

La réaction traditionnelle d'un Fidel Castro, par exemple, lorsqu'il a été confronté à un durcissement américain, a été de faire faire un « bond en avant » à la révolution cubaine, jusqu'à se jeter, en 1968, dans les bras de Moscou. Est-ce instruit de cet exemple que l'on explore, à Managua, d'autres chemins ?

Les Européens alliés des Etats-Unis, et particulièrement la France, seraient bien avisés d'essayer de convaincre le président Reagan que le tiers-monde n'est pas le terrain du seul affrontement Est-Ouest. Il ne serait pas plus décent de se scandaliser de la radicalisation d'un régime révolutionnaire qu'on a tout fait pour déstabiliser qu'il n'est convenable de pleurer bruyamment des morts que l'on n'a rien fait pour éviter.

(Lire nos informations page 6.)

La gauche dans la campagne présidentielle

- **M. Mitterrand se présente comme le seul véritable candidat « anti-Giscard »**
- **Le P.C. dénonce les « agressions anticommunistes » du parti socialiste**
- **Les polémiques se poursuivent au sein de la C.G.T.**

Par un curieux parallélisme des situations, le parti communiste reprend son offensive contre le P.S. peu après que *M. Chirac eut forcé le ton contre M. Giscard d'Estaing* : c'est que le président sortant et le leader socialiste ont tendance, en axant leur campagne sur le duel prévisible du second tour, à occulter les *autres candidats, qui ne s'accommodent* pas de ce traitement. Ils réagissent donc et d'autant plus vivement, dans le cas du *P.C.*, que *le P.S.* espère tirer profit des remous perceptibles dans les rangs communistes. Aussi le comité central du P.C. réaffirme-t-il son unanimité derrière M. Marchais et les initiatives — parfois contestées — prises par la direction.

De son côté, la C.G.T. condamne les déclarations de ses cinq responsables d'obédience socialiste — estimant que la C.G.T. était « confisquée » par le P.C.F. — *et elle les rappelle* à la discipline confédérale. Néanmoins, deux autres membres de la commission exécutive, M. René Buhl et Mme Lambert, dans une lettre à la direction cégétiste, s'inquiètent des rivalités politiques qui éclatent au sein de la centrale et des risques de voir s'organiser des tendances (lire page 37).

Maintenant que M. Giscard d'Estaing est entré, en force, dans la campagne électorale, M. Mitterrand peut s'y lancer à son tour. Ce qu'il va faire dès samedi à Beauvais, premier meeting d'une vingtaine de manifestations semblables à travers la France. Une déclaration solennelle, ou une conférence de presse, marquera incessamment l'entrée en lice de celui qui se présente comme le seul véritable candidat « anti-Giscard ».

La publication, samedi 7 mars, par *le Figaro Magazine*, du baromètre mensuel de la Sofres, qui mesure l'évolution de la cote de popularité des leaders politiques, est de nature à apporter à M. Mitterrand quelques motifs de satisfaction.

Le candidat socialiste retrouve, avec un gain de trois points et une *cote à 44 %*, une image politique et personnelle favorable. Il peut se féliciter d'avoir, contre l'avis de beaucoup, retardé son entrée en lice. Le silence qu'il a observé depuis sa désignation officielle comme candidat du P.S., le 24 janvier dernier, l'a servi. D'une part, il ne voulait pas mêler sa voix à celles des « *candidats du premier tour* », d'autre part, il ne voulait pas se mettre en vedette, à la télévision notamment, alors que son image dans l'opinion n'était pas encore assez favorablement reçue.

Aujourd'hui, « *le seuil de la crédibilité* » étant de nouveau atteint et la candidature de M. Giscard d'Estaing étant déclarée, l'offensive devient non seulement possible mais nécessaire. Il s'agit d'abord, pour le candidat socialiste, de tirer profit du fait que le président sortant l'a clairement désigné comme son adversaire du second tour. Le discours qu'il doit prononcer, samedi à Beauvais, devrait permettre à M. Mitterrand de souligner, comme l'a déjà fait M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., dans *Combat socialiste* (daté du 4 mars), que le chef de l'Etat « *a été obligé de précipiter le mouvement* » et qu'il est « *le candidat de la droite la plus réactionnaire* ». Il se référera, en particulier, au contenu de l'interview parue dans *le Figaro Magazine* (*le Monde* du 28 février).

De la sorte, M. Mitterrand espère bénéficier au premier tour du vote utile de nombre d'électeurs communistes. Il est convaincu que, s'il *obtient un score élevé dès le premier tour*, il se mettra à l'abri de toute « mauvaise action » de la *direction du P.C. pour la suite*. D'une façon plus *générale*, toute la *stratégie du P.S. repose sur l'idée que* seul un résultat du P.C. nettement inférieur à celui qu'il réalise habituellement peut entraîner au sein de la direction communiste des remous *tels que celle-ci soit conduite à revenir* à de meilleurs sentiments unitaires. Les socialistes ont constamment misé, et continuent de le faire, sur les difficultés que les *dirigeants communistes éprouvent* pour « faire passer » leur ligne. La déclaration de M. Jospin, dont M. Fiterman a dénoncé le caractère anticommuniste, illustre cette analyse.

Le candidat socialiste a, ensuite, l'intention de s'appuyer sur son parti. M. Paul Quilès, directeur de la campagne, a expliqué aux premiers secrétaires fédéraux, réunis à *Paris récemment, que leur parti avait* l'avantage sur les autres d'avoir mis un terme à son débat interne et de présenter à l'opinion, au moment décisif, l'image d'une organisation *rassemblée. Dans le même temps,* a souligné M. Quilès, le P.C. éprouve de réelles difficultés, le R.P.R. doit *faire face aux problèmes que pose* la présence de deux candidatures *gaullistes, et* l'U.D.F. soutient un homme qui dénonce les partis politiques : le « parti du président » se *trouve donc dans l'obligation de ne* pas trop montrer ses propres leaders (*le Monde* du 4 mars).

A l'inverse, M. Mitterrand peut faire une utilisation maximale du parti et de ses chefs de file. Ne serait-ce que parce que, connaissant ses propres handicaps à la télévision, M. Mitterrand compte sur le relais de ses deux porte-parole privilégiés que sont MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin.

Le candidat socialiste peut d'autant mieux utiliser les capacités du P.S. qu'il ne devrait pas — du moins pas avant le premier tour — « mettre le *drapeau socialiste dans sa poche* ». *Au contraire. Le fait que le « masque libéral du chef de l'Etat soit tombé »,* selon l'expression de M. Jospin, devrait libérer M. Mitterrand de toute tentation centriste.

Le problème principal est de garantir, autant que faire se peut, un *bon report de toutes les voix de* gauche au second tour, mais il est aussi, pour l'emporter, de gagner sur *l'autre camp. Ce gain peut être* recherché par une inflexion ou une modération du discours du candidat Mitterrand entre les deux tours (MM. Jospin et Defferre ont déjà *affirmé qu'il ne s'agit pas pour les* socialistes de bouleverser la société), mais il pourrait être spontanément apporté par des électeurs de la majorité sortante elle-même. M. Mitterrand *considère* que la concurrence entre les deux candidats de cette majorité et le désordre qu'elle installe peuvent suffire pour donner au P.S. le coup de pouce nécessaire à la victoire.

L'axe central de la campagne de M. Mitterrand restera l'« *anti-giscardisme* ». Le candidat socialiste veut convaincre que le véritable « *anti-Giscard* » n'est pas M. Marchais, mais lui-même. Il entend incarner une opposition globale et, pour cela, se refuse à toute campagne « *catégorielle* ». Le leader socialiste évitera de « *découper* » la société en tranches d'âge et en catégories socio-professionnelles et de s'adresser successivement à chacune d'entre elles. Il souhaite, au contraire, faire prévaloir les « *faits contre la magie des mots* », selon l'expression de M. Claude Estier dans *l'Unité* (daté 7 mars), et montrer que ce découpage relève d'une méthode de « *manipulation* » que M. Mitterrand récuse par avance comme méthode de gouvernement. Ainsi, s'il est prévu un rassemblement de jeunes samedi à Beauvais, le candidat socialiste *s'attachera à montrer qu'il ne fait* pas un « *discours à la jeunesse* ». Il préfère proposer partout, et à tous, le même langage, celui de l'« *autre politique* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire nos informations page 8.)

AU JOUR LE JOUR — Drogue

A la télévision, un journaliste a demandé à la femme du président de la République si, à son avis, ses enfants s'étaient déjà drogués :

« Il est probable, a-t-elle répondu, qu'une ou deux fois ils aient fumé du haschich.

— Vous les comprenez ?

— Je les comprends, a-t-elle expliqué. C'est comme pour la première cigarette. Mais ça peut être dangereux. Très dangereux. »

Dialogue impensable ? Oui, chez nous. Mais pas aux Etats-Unis, où cet entretien a bel et bien eu lieu devant les caméras de la télévision entre un journaliste et Mme Nancy Reagan.

MICHEL CASTE.

—POINT—

Mineurs en prison

Ainsi la prison pourrait être « salutaire » pour les adolescents délinquants. Le garde des sceaux le pense. La découverte de l'univers carcéral serait, pour les mineurs, « un choc psychologique » efficace contre la récidive.

Ce sont des propos inédits chez l'auteur de Réponses à la violence, *qui insistait sur la prévention et préconisait la formation d'éducateurs recrutés en plus grand nombre. Propos contradictoires aussi de la part du garde des sceaux qui, en novembre 1978, évoquait les* « inconvénients » *de l'emprisonnement des enfants et des adolescents, qui* « n'apporte qu'une satisfaction passagère au besoin d'ordre », *et demandait aux parquets son* « abandon progressif ».

Si ce langage est nouveau, il ne fait qu'apporter la caution gouvernementale à une politique suivie depuis un an, particulièrement dans la région parisienne. Dès janvier 1980, le procureur de la République de Nanterre avait dénoncé le caractère désuet de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante, critiquant l'action « dite éducative » et les sursis « criminogènes ». A Nanterre, les mandats de dépôt contre les mineurs ont quasiment doublé en un an.

Dans une enquête sur la justice des mineurs, le Syndicat de la magistrature affirme que, pour la France entière, l'incarcération des moins de dix-huit ans a augmenté de 41 % entre 1979 et 1980. Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée constate, lui aussi, que 6 028 mineurs ont été incarcérés en 1980 contre 3 345 en 1977.

Malgré les constants rappels des spécialistes, tel M. Jean-Claude Xuereb, président du tribunal pour enfants de Paris, sur le caractère « inefficace et nuisible » de la détention des jeunes, qui risque en effet de les corrompre, c'est à la construction de prisons, au recrutement de surveillants, et à eux surtout, que le budget de la justice donne la priorité. Restant sourd à ces appels, le garde des sceaux complète par petites touches la loi « sécurité et liberté ».

(Lire page 42.)

LA NOUVELLE AMÉRIQUE

Les deux héritages

par RENÉ DABERNAT

Le débat engagé aux Etats-Unis autour du plan Reagan jette une vive lumière sur la mutation en cours, depuis plusieurs années, outre-Atlantique. La bataille, en effet, est loin de se circonscrire au Congrès. Certes, le choc entre républicains et démocrates s'annonce rude. Majoritaires à la Chambre des représentants, les démocrates, appuyés par le syndicat A.F.L.-C.I.O., dénoncent des mesures qui, selon eux, avantagent les riches au détriment des pauvres. Au Sénat, où la poussée républicaine les a mis en minorité, ils refusent, avec Ted Kennedy, de laisser balayer « *les progrès sociaux de toute une génération en quelques brèves semaines* ». En revanche, l'un des architectes du plan, David Stockman, directeur du budget, affirme que le poids des dépenses publiques — plus du tiers du P.N.B. contre 26 % en 1959 — menaçait la nation. Il compare l'Etat-providence américain à une « *soupe populaire dont la queue s'allonge de l'Atlantique au Pacifique* ».

Mais, au-delà de ces empoignades, on doit se montrer attentif à l'ampleur du changement national — et pas seulement parlementaire — que marque l'arrivée au pouvoir de l'équipe Reagan. D'un seul coup apparaît au grand jour une nouvelle Amérique, dont le centre de gravité, la mentalité, la doctrine, créent une image différente de celle à laquelle nous étions habitués depuis deux décennies. Dès maintenant, elle se dresse face à l'Amérique de l'Etat-providence, héritée de Roosevelt et de ses successeurs démocrates, et qui continue d'exister.

(Lire la suite page 2.)

« PALERMO », UN FILM DE WERNER SCHROETER

La tragédie du déracinement

Fasciné par l'Italie du Sud (*le Règne de Naples*), Werner Schroeter est allé jusqu'à Palma de Montechiario, en Sicile, terre de soleil mais *aussi de misère. Là, on construit des* maisons neuves qui ne sont jamais terminées, faute d'argent.

Paysage impressionnant d'un monde où le progrès n'est qu'un leurre et *qui survit dans ses coutumes folkloriques*. On n'y trouve plus de travail. Il faut émigrer. Nicola Zarbo fuit son père alcoolique, le chômage et la pauvreté. Il prend le train pour monter, loin, vers le nord, l'Allemagne prospère. Il arrive, presque sans argent, à Wolfsbourg, la ville des usines Wolkswagen. Du travail, il arrive à en trouver. Mais il va se perdre.

Werner Schroeter, on l'avait déjà constaté avec *le Règne de Naples*, a changé sa manière, son style, en renonçant à l'esthétique « décadente » de ses premiers films tel *la Mort de Maria Malibran. Certains le regrettent.* Il faut se réjouir, au contraire, de cette progression vers un cinéma de récit. Avec *Palermo*, Schroeter quitte le terrain des fantasmes pour décaper la réalité sociale.

Ce nouveau film, qui dure trois heures, est une tragédie en trois parties d'une heure chacune (la Sicile, Wolfsbourg, un procès pour *meurtre*), *la tragédie du déracinement*. A la misère au soleil, succède le mirage glacé de la société industrielle.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 30.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Les mésaventures des « repreneurs » d'entreprise

Enquête de François Cazenave



Le Monde

idées

LA NOUVELLE AMÉRIQUE

Avec Ronald Reagan, *« image faite homme »* de l'Amérique, comme l'écrit J.-P. Naugrette, c'est une Amérique différente, véritablement *« américaine »*, qui a pris le dessus. René Dabernat, qui fait cette constatation, montre le risque qu'il y aurait pour le nouveau président des Etats-Unis à oublier l'autre partie de l'héritage national. Jeanine Brun conteste cependant l'existence du « fascisme mou » dont avait parlé Jacqueline Grapin et Gabriel Matzneff rappelle que l'Amérique de la violence et du bruit peut être aussi celle de la plus allègre ascèse.

Une image faite homme

par J.-P. NAUGRETTE (*)

LE péché originel de Nixon ayant été lavé par les prêches de Carter, il était temps que l'Amé*rique redécouvre l'image de sa puissance*. Image de la vieille Amérique, vieille image de l'Amérique : après celle du croyant prêchant la bonne parole, celle du pionnier face aux espaces à conquérir, le premier armé d'une Bible, le second d'un fusil. A travers la contradiction apparente, c'est l'ancienne image fondatrice qui *est reconstituée, celle de la religion* qui s'allie à la force pour viser la conquête. *Aujourd'hui séparée en* deux moments distincts, cette dialectique avait pu se réaliser naguère en la personne de John Kennedy, ce catholique qui avait proposé à l'Amérique de nouveaux espaces et de nouvelles conquêtes.

L'espace lunaire ayant été conquis à la fin des années 60, il fallait reve*nir à l'espace proprement américain* au début des années 80 : *retour sur terre, retour en arrière,* la vieille frontière est toujours à reconquérir. C'est d'elle que parlait Kennedy pour lancer son défi, c'est d'elle que se réclame Reagan pour offrir à l'Amérique l'image de sa puissance retrouvée. Si les espaces proposés sont différents, le mythe est le même, *celui du pionnier qui, fort de son bon droit, entend se faire respecter* du monde entier : après tout, John *Kennedy avait inclu dans sa « frontière »* les espaces menacés par l'Union soviétique.

Ronald Reagan ressuscite donc une certaine image de l'Amérique. Mais il est aussi une image faite homme : avec son ranch, son cheval et son chapeau de cow-boy il incarne certes l'Ouest américain et la conquête du territoire, mais avec son passé d'acteur holywoodien il assume, par définition, l'héritage cinématographique de l'Amérique. Il est donc fidèle à une double image, celle que le peuple américain se fait de son histoire, et celle qu'il entretient à travers son cinéma.

Avec Reagan, *réalité et fiction ne* font plus qu'un : il est à la fois cow-boy et symbole du cow-boy. Il vit ce qu'il a déjà joué. Son élection est bien le dernier rôle qu'il vient de décrocher. L'histoire américaine ressemble ainsi à une succession d'images, *tel un film au ralenti* : le cinéma américain, quant à lui, *reflète et déforme l'image que le* peuple américain se fait de lui-*même. John Wayne représente la continuité du mythe fondateur.* De son côté, Marlon Brando pourrait incarner ses vicissitudes depuis les années 50.

La tête de Marlon Brando

Dans *Un tramway nommé Désir* (1951), Marlon Brando joue le rôle de Stanley Kowalski, ce descendant *d'émigrés polonais qui déclare : « Je suis un Américain 100 %, né et élevé dans le plus grand pays du monde. »* Il est la force vive qui vient régénérer une vieille famille déchue, l'apport de sang neuf dont a besoin une Amérique au faîte de sa gloire. L'image de Brando est *alors celle d'un jeune homme en* pleine possession de ses moyens, *les cheveux courts, le torse musclé,* un homme qui s'exprime par sa virilité.

Vingt ans après, l'on retrouve Brando dans *le Dernier tango à Paris (1972)*, où il est cet Américain vieillissant qui a quitté son pays, qui vient de perdre sa femme, et tente de retrouver sa jeunesse par tous *les moyens. La sexualité et la puissance* triomphantes d'*Un tramway* se sont *perverties* : Brando est plus gros, les cheveux ont poussé, la virilité est le masque du désespoir. L'Amérique est alors engluée au Vietnam et se pose des questions. Dans le film, Brando raconte ses souvenirs d'une voix monocorde, le *rêve américain est du passé, l'image* s'est brisée.

Enfin, dans Apocalypse Now (1979), l'évolution est complète, l'Amérique se plonge dans le cœur des ténèbres : la tête de Marlon Brando est une « tabula rasa » où le vide s'inscrit. L'acteur incarne alors la mauvaise conscience de l'Amérique ; il se traîne, obèse, *il n'est plus qu'une* bête à abattre.

Le meurtre de Brando est présenté comme un véritable sacrifice expia*toire : la catharsis finale l'emporte sur* le traumatisme premier. Après la dialectique de la faute et de l'expiation vient donc le moment de l'éternel retour : resurgit alors l'ombre de John Wayne qui, à la fin du film, châtie immanquablement les coupables. Comme John Wayne dans les films, Ronald Reagan a mené sa monture d'un pas tranquille, attendant son heure, attendant que son *image coïncide avec l'image que le* peuple américain se fait de son *destin*.

(*) Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université.

Carême à New-York

par GABRIEL MATZNEFF

LE Français, qui n'a pas voyagé aux Etats-Unis et qui ne connaît New-York que par le cinéma, la littérature et les gazettes, se figure volon*tiers cette ville sous le triple* visage du bruit, du sexe et de la violence. En ces jours où s'ouvrent devant nous les portes du carême, il est important d'observer que c'est précisément de New-York que nous vient une nécessaire et féconde méditation sur ce temps de la quadragésime : *ce n'est pas un moine* retiré dans un paisible monastère, *mais un prêtre de New-*York, vivant au cœur d'une cité dont le nom est comme le symbole du monde moderne, le Père Alexandre Schmemann, un des meilleurs théologiens de l'Eglise d'Amérique, qui, dans un très beau livre, *le Grand Carême* (1), nous rappelle que l'homme a, *aujourd'hui plus encore qu'autrefois*, besoin de cette période *d'effort, de purification* et de renouveau que constitue la sainte quarantaine.

« Commençons joyeusement le temps du jeûne, et livrons-nous au combat spirituel », chante l'Eglise. Pour mener ce combat, les ascètes se retiraient jadis au désert, car c'était au désert qu'erraient les démons. Aujourd'hui, le désert des cœurs, *c'est la ville, et les* démons sont les perpétuelles *sollicitations qui, dans nos* grandes capitales modernes, *nous font vivre* à la surface *de nous-mêmes* en nous distrayant de l'unique nécessaire. *« C'est pour que nous soyons libres que le Christ nous a libérés : tenez donc ferme, et n'allez pas vous remettre sous le joug de l'esclavage »*, enseigne l'apôtre Paul *(Galates*, V : 1). Pour *l'homme d'aujourd'hui*, cet esclavage est d'abord celui *du bruit*, des paroles inutiles, des informations superflues, de l'ahurissement télévisuel, de tout ce qui contribue *au* morcellement et à la décomposition de *la personne. Qu'il habite New-*York *ou* Paris, cet homme est, pendant quarante jours, invité à se détacher du monde factice où il est plongé, à se mettre à l'école de ces maîtres de la conversion et de la maîtrise de soi que sont saint André de Crète, saint Ephrem le Syrien, *saint Jean Climaque et sainte* Marie l'Egyptienne, dont les *exemples vivifiants* sont les colonnes qui soutiennent tout le carême pascal.

Le diable manque d'imagination : depuis qu'il a, en vain, tenté le Christ au désert, ce sont toujours les mêmes pas*sions illusoires* avec lesquelles il s'emploie à nous appâter : *la passion de l'avoir et la passion du pouvoir*. Le carême a *pour* but de nous affranchir de ces chimères de la possession et de la puissance. Pardonner à ceux qui nous ont offensés, jeûner, prier, forment une triple ascèse qui, durant ces quarante jours d'attente de la Résurrection, nous rend *plus légers*, plus libres, et donc plus heureux. Le *carême, contrairement* à ce que nous souffle le diable à l'oreille, *n'a rien de lugubre : c'est* un temps d'allégresse, un printemps spirituel.

Jeûner, c'est désinfecter son corps et son âme ; c'est réapprendre le désir ; c'est retrouver la virginité des sensations ; c'est renouveler en soi l'esprit créateur. A New-York comme à Paris, pour les repus que nous sommes, l'ascèse du carême *pascal demeure le plus efficace* instrument de notre victoire sur la mort.

(1) La traduction française *de ce livre, dont l'original a* paru à New-York, est publiée par l'Abbaye de Bellefontaine, Begrolles-en-Mauges, 49122 Le May-sur-Evre (Maine-et-Loire).

Les deux héritages

(Suite de la première page.)

Que le *centre de gravité* américain ait basculé du nord au sud et de l'est à l'ouest est une donnée connue et démontrée (1). Dès qu'on franchit le Mississippi en direction de la Californie ou du Texas, surgit un monde neuf. Par opposition à New-York et à Washington, ouvertes sur l'Atlantique et l'Europe, c'est l'Amérique américaine, davantage tournée vers elle-même, mais aussi vers le Pacifique, les Caraïbes et *l'Amérique latine. De manière* significative, le président Reagan *vient de* Californie, *dont il fut* gouverneur. Quant au vice-président Bush, il est originaire du Massachusetts, mais s'est installé à Houston en 1951, en a été député pendant quatre ans et a *beaucoup accru sa fortune dans le* pétrole texan.

Cette Amérique américaine englobe les Etats du soleil (Sun Belt States) et quelques autres. Elle s'étend, pour l'essentiel, des côtes du Pacifique à la Floride, et regroupe plus de la moitié de la population des U.S.A. Toutes les catégories professionnelles y sont représentées, du banquier au chauffeur de taxi, de l'industriel à l'artisan. Cependant, les milieux *d'affaires y jouent un rôle-clef* et opposent l'initiative privée aux *contraintes qu'entraînent* des charges fiscales et sociales selon eux excessives. Leurs deux fleurons sont la Californie et le Texas.

La Californie et le Texas

Actuellement, la Californie compte 23 millions d'habitants ; un Américain sur dix y vit. Depuis 1965, elle tient le premier rang des Etats de l'Union ; elle occupait le vingt-quatrième en 1900, le cinquième en 1940, le second en 1950. Son succès est lié *aux facilités que les industries* modernes y trouvent : soleil, sé*cheresse et pureté* de l'air. Or les firmes aérospatiales ont besoin d'un beau temps quasi constant pour les essais d'avions, de fusées, de satellites ; les industries de précision d'un air sec et protégé des poussières industrielles, par l'emploi d'énergies propres que permet l'abondance des ressour*ces hydroélectriques. La télévi*sion, dévoreuse de films, recher*che les climats où l'on peut* utiliser les décors toute l'année.

Mais la Californie se veut, en outre, l'un des hauts lieux de la lutte contre la superfiscalité. Elle en a pris la tête dès la fin des années 60, soutenant que la limitation des impôts libérerait des forces créatrices et favoriserait les *offres d'emplois. Aujourd'hui,* elle abrite une forte proportion de constructions aéronautiques, spatiales et navales, des universités réputées, le Californian Institut of Technology, de grands observatoires, dont celui de Berkeley et toutes *sortes* d'entreprises ; pétrochimie, mécanique, électronique, micro-processeurs, etc.

Au Texas, Houston, cinquième ville des U.S.A., avec 3 millions d'habitants, a doublé en vingt ans et s'accroît de douze cents nouveaux arrivants par semaine. Les raisons ? D'abord le boom pétrolier que *provoque* la crise mondiale de l'énergie. Le Texas, qui produit le tiers de l'or noir américain, ne cesse plus de creuser. Ses dix mille champs pétrolifères comptent deux cent mille puits ; seize mille ont été forés pendant la *seule année 1979. Leurs* propriétaires vont du prospecteur isolé aux firmes géantes, toutes présentes à Houston, qui est, également, la capitale mondiale de l'off-shore (exploration des fonds *sous-marins*). Houston fabrique aussi les deux tiers des équipements pétroliers du globe et représente le quart de la capacité de raffinage et la moitié des usines pétrochimiques du pays.

Certes, ce boom permet, sans *plus*, le *maintien* à un haut niveau d'une production d'or noir qui, autrement, baisserait. *Mais* il s'accompagne d'un vif essor du gaz naturel, dont le Texas est le numéro un américain. De surcroît, son effet d'entraînement s'exerce sur l'immobilier, les investissements industriels, le recyclage des pétrodollars, le commerce. Au Texas, en outre, aucune taxe *locale sur* le revenu des particuliers et les bénéfices des so*ciétés ne s'ajoute aux impôts* fédéraux ; les syndicats, peu puissants, n'ont pas le monopole d'embauche ; la main-d'œuvre est abondante et souvent bon marché (immigrés clandestins du Mexique).

Les partisans de l'Amérique américaine la décrivent comme le *miroir de l'Amérique profonde*, avide de considération au moins autant que de puissance, dure en affaires mais qui, disent-ils, respecte la famille, le patriotisme et la Bible. D'autres y voient une résurgence du capitalisme sauvage, où seuls comptent l'argent et le succès. De fait, l'équipe Reagan *comprend plusieurs* personnalités du *big business*, dont le secrétaire à la défense, M. Weinberger, ancien avocat d'affaires de San-Francisco, et le secrétaire du Trésor, M. Douglas Thomas Regan, qui présidait la *plus* grande banque d'affaires des Etats-Unis.

Cependant, *sur* la *route* de cette Amérique-là, se dressent divers obstacles. On connaît ceux qu'entraînent la concurrence étrangère, spécialement *japonaise*, les difficultés de certains secteurs (automobile, sidérurgie), le *déclin de la façade* atlantique ou bien encore les pesanteurs budgétaires et les fluctuations du dollar. D'autres *sont sociologiques et psychologiques*. Ils dessinent les contours d'une autre *Amérique, tantôt* sous-jacente, tantôt bien visible. Deux d'entre eux méritent une attention particulière.

D'abord le fossé entre riches et pauvres s'élargit. A New-York, Houston, Dallas, Los Angeles, Miami, des milliers de Mexicains, de Portoricains, de Cubains, d'Asiatiques, de Noirs déshérités réclament des emplois, des logements, des écoles, des soins gratuits. En Nouvelle-Angleterre, *Boston, malgré* son passé puritain, laisse les barrières de l'ar*gent s'élever* entre les nantis et les défavorisés. En juillet 1979, les Etats-Unis comptaient 520 000 millionnaires en dollars, soit un Américain sur 400 et 15 % de plus qu'un an avant. Précédemment, deux enquêtes gouvernementales avaient recensé 121 000 millionnaires en 1969 et 180 000 en 1972. En dix ans, le « club » a plus que quadruplé le nombre de ses membres. Il constitue la partie la plus haute de la pyramide des *privilégiés, forte, au total,* de 156 millions de citoyens, d'après un rapport soumis au Congrès, le 12 juin 1979. Or on trouve au bas de la pyramide 37 millions d'Américains qualifiés de pauvres, auxquels s'ajoutent 29 millions de vieux et d'invalides. Le dernier recensement justifie quelques correctifs, mais ne modifie pas l'ampleur des inégalités.

En *second* lieu, un courant social-démocrate, réservé envers le capitalisme traditionnel, se manifeste. Il s'agit d'un état d'esprit, d'un discours qui mettent davantage l'accent sur les droits que sur les devoirs de l'individu envers la société. La religion de *l'effort*, le goût du risque, le dogme de l'initiative privée, la conception volontariste de la vie perdent *ici* la priorité au profit de la sécurité, de l'Etat-providence, de l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie. Ce courant, issu de New Deal, est aux antipodes du *big business*. Il se réclame, parfois, du sénateur Kennedy. Déjà, certains se demandent si le risque reste le bon choix. Le *Washington Post*, relevant *« l'extraordinaire sécurité financière des Européens et des Japonais éduqués »*, a écrit : *« Il se peut que, dans un monde de très grande organisation, la sécurité favorise de meilleurs résultats économiques que la crainte de perdre un emploi. »*

Ainsi, sur des points importants, le consensus traditionnel rencontre des *limites. L'Amérique* de Reagan ne pourra les surmonter que si sa vision de la société prend en compte l'existence d'un autre héritage, c'est-à-dire d'une Amérique différente de celle qu'il incarne.

RENÉ DABERNAT.

(1) *Le Monde* du 21 janvier.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

Réplique à... Jacqueline Grapin

Le fascisme mou

par JEANINE BRUN (*)

L'article de Jacqueline Grapin sur le fascisme mou (le Monde *du 21 janvier) a inspiré à Mme Jeanine Brun une longue réplique dont voici l'essentiel.*

Avec tout le poids que lui confère sa radioscopie récente du déclin américain, Jacqueline Grapin nous a mis récemment en garde contre le fascisme mou qui menacerait les Etats-Unis. (...)

Ce catastrophisme mérite analyse. Le titre de l'article laisserait croire que l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche pourrait coïncider avec une forme nouvelle de fascisme en Amérique. Jac*queline Grapin* est, de prime abord, plus prudente. Ronald Reagan serait seulement le dernier rempart de la démocratie (un rôle héroïque pour un ancien acteur ?). Ce dont il s'agit, et dans tout l'article, c'est d'un autre fascisme, à visage humain celui-ci, qui se développerait plus ou moins insidieusement à l'échelon national. (...)

Jacqueline Grapin s'appuie dans sa description sur le livre de Bertram Gross *Friendly Fascism*, l'un de ces *single issue books* (livres à idée fixe) comme il en paraît beaucoup chaque année aux Etats-Unis. Que dit donc M. Gross, résumé par Jacqueline Grapin ? Le fascisme viendrait en Amérique d'une *« logique diffuse de la société capitaliste transnationale »* réagissant à la situation de crise. *Cette logique*, il conviendrait pourtant d'en démêler les réseaux, *afin qu'elle n'apparaisse plus* à la fois *diffuse* et *confuse*. Rien de tel ici. Jacqueline Grapin *nous* donne une chronique, d'une part, de l'affaiblissement des démocrates, d'autre part, du reflux des années 70. Il ne s'agit pas de nier que, après le grand effort égalitaire des années 60, la guerre *du Vietnam, les « présidences impériales »* et le Watergate, l'Amérique est entrée dans une phase creuse de *digestion*, de récupération et parfois de réaction. Mais cela serait-il fasciste aux Etats-Unis sans l'être dans l'Europe de Mrs. Thatcher ou de Valéry Giscard d'Estaing ? (...)

La fin de l'article est moins subtile et moins prudente que son *commencement : « L'ancien chef de la C.I.A. est maintenant vice-président »* crée l'atmosphère ; le recours fréquent aux thème de l'*establishment* et des réseaux secrets ou circuits noirs fait le reste. C'est finalement la bonne vieille théorie du complot (jadis et tour à tour franc-maçon, *papiste, juif, communiste* et maintenant fasciste) qui forme le *fond du livre de Bertram* Gross et de l'article de Jacqueline Grapin. (...)

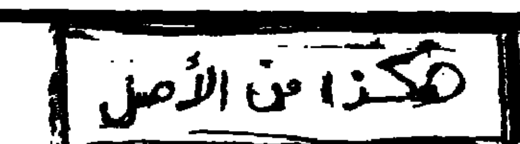
Les Etats-Unis ne sont trop souvent pour nous qu'un modèle ou un repoussoir. Pourtant, l'après-guerre est terminé, le temps des certitudes impériales aux Etats-Unis est passé, ainsi que le gaullisme historique. Il serait possible, en France, de cesser d'envisager l'Amérique comme une entité simple et commode pour qui veut continuer sans fin à ronronner hexagonalement. Ce serait le moment de prendre conscience de la com*plexité de ce pays*, d'analyser ses problèmes, de les comparer aux nôtres. On s'apercevrait alors que la modernité américaine se double *souvent d'un étonnant* archaïsme. Il faudrait arriver à considérer l'Amérique, non par le moyen de la *dénonciation*, actuelle ou préventive, ni par le biais de l'*imitation*, mais comme une aventure historique et intellectuelle où nous avons part, aussi propice à la curiosité historienne qu'aux interrogations de l'anthropologue. (...)

(*) Historienne.

1) Mon livre, « Radioscopie des Etats-Unis », n'était pas, comme Mme Brun veut le faire croire, consacré au « déclin américain ». Je me cite : « Tout incite l'Amérique à faire face, en commençant par l'hostilité (...). « Il n'est pas absurde d'imaginer dans les années 80 un dollar aussi fort que le franc suisse de 1930 et une place de New-York se comportant comme celle de Zurich à la fin des années 70, dissuadant les investissements étrangers de s'y réfugier par souci de lutter contre l'inflation. » Alors que je rédigeais, le dollar était à 4 francs, M. Carter au pouvoir, et la mode, chez les historiens comme chez les économistes et sociologues, de parler de la décadence américaine. Un de mes chapitres s'intitulait encore « l'Europe paiera » : nous y serons bientôt...

2) En ce qui concerne le risque d'un « fascisme à visage humain », l'euphorie règne aujourd'hui, mais le réveil risque d'être douloureux. M. Reagan se battra, et vraisemblablement ne réussira qu'à moitié par rapport aux espérances déraisonnables qu'il soulève. Mon propos était de dire que si par malheur il échoue, la réaction sera terrible, dans ce grand pays violent et très conditionné, que j'aime. C'est la raison pour laquelle, non sans effroi, je souhaitais, et souhaite toujours, bonne chance au nouveau président.

J. G.



Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

M. Jacek Kuron, dirigeant du KOR (Comité d'autodéfense sociale) est placé sous surveillance policière

M. Jacek Kuron, l'un des principaux animateurs du comité d'autodéfense sociale (KOR) et l'un des conseillers du syndicat indépendant Solidarité, a été interpellé par la police jeudi 5 mars dans la matinée, alors qu'il prenait un taxi devant son domicile. Il a été retenu cinq heures au commissariat de son quartier avant d'être déféré devant le procureur, qui lui a notifié une double inculpation aux termes des articles 276, paragraphe premier, du code pénal (*« appartenance à une organisation à buts délictueux »*) et 270, paragraphe premier (pour propos visant à *« outrager, humilier et bafouer le régime et les institutions de la Pologne populaire »*).

C'est la première fois qu'est formulée contre lui cette dernière accusation, qui entraîne une peine de six mois à huit ans de détention. M. Kuron a toutefois été laissé en liberté. Il s'est rendu comme prévu dans l'après-midi à Czestochowa, et devait être ce vendredi à Katowice. Mais il est placé sous la surveillance de la milice et devra se présenter deux fois par semaine au commissariat de son quartier, à Varsovie.

Le 8 février déjà un communiqué du parquet avait révélé que le KOR faisait l'objet d'une enquête pour *activités dirigées « contre le système socio-politique constitutionnel »* de la Pologne et contre ses alliés. Mais la mesure prise contre M. Kuron intervient moins de vingt-quatre heures après la rencontre que MM. Kania et Jaruzelski, chef du parti et du gouvernement polonais, ont eue à Moscou avec la direction soviétique et le communiqué très ferme qui a suivi (*le Monde* du 6 mars). Jeudi, le bureau politique polonais s'est félicité de ce communiqué, attribuant notamment *« une grande valeur à la conviction exprimée par le parti frère soviétique que le parti et le peuple polonais disposent d'assez de moyens et de forces pour venir à bout des dangers pesant sur les acquis de la nation polonaise et pour résoudre les difficiles problèmes »* du pays. On note que la déclaration du bureau politique ne reprend pas l'appel du communiqué de Moscou à *« renverser le cours des événements »*.

M. Lech Walesa devait être reçu ce vendredi à Varsovie par le général Jaruzelski et aborder avec lui le cas de M. Kuron, indiquait-on jeudi dans l'entourage du président de Solidarité. Ce dernier avait attendu en vain à Nowy-Sacz, dans le sud du pays, l'arrivée d'une délégation gouvernementale pour discuter des revendications des ouvriers de la région, mais les pourparlers ont été renvoyés au 12 mars.

La presse a publié jeudi le nouveau projet de code du travail négocié entre le gouvernement et Solidarité. Il prévoit que le Parlement pourra limiter le droit de grève en cas d'*« urgence économique »*, mais qu'il ne pourra le faire que pour une période de deux mois non renouvelable en l'espace d'un an. Il est spécifié que les soldats, les personnels de la police et des prisons n'ont pas le droit de former des syndicats, mais le texte ne prend pas position, ni dans un sens ni dans l'autre, à propos des paysans, que le pouvoir a autorisés seulement à s'organiser en « associations ». Les jours de grève seront payés à 50 % du salaire de base, primes déduites, mais la rémunération pourra être augmentée si les pertes à la production sont rattrapées par la suite.

Enfin, le ministère de l'intérieur vient de publier un décret facilitant les voyages des Polonais à l'étranger : les passeports seront délivrés pour trois ans au lieu d'un et seront valables pour tous pays, alors qu'ils étaient limités auparavant à certaines parties du monde. 49 000 Polonais se sont rendus à l'Ouest en janvier 1981, contre 32 000 en janvier 1980.

A Washington, d'autre part, le département d'État a confirmé jeudi que des manœuvres militaires vont avoir lieu en Europe de l'Est dans le courant de mars, mais qu'il considère toujours qu'une invasion de la Pologne n'est *« ni imminente, ni inévitable, ni justifiable d'aucune façon »*. Selon le porte-parole, les troupes massées à proximité de la Pologne n'ont pas retrouvé l'état de préparation accrue constaté en décembre. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

[Agé de quarante-sept ans, M. Jacek Kuron a passé six ans dans les prisons polonaises, sans *parler de très nombreuses* détentions pour des périodes de « garde à vue » de quarante-huit heures. Sa dernière arrestation remonte au 20 août dernier pendant les grèves de Gdansk. Il avait été relâché le 1er septembre en application des accords du 31 août.

Historien de formation, M. Kuron a été exclu, dans les années 60, du parti communiste pour avoir publié des écrits contestataires. En 1976, il fondait avec Adam Michnik le *Comité de défense des ouvriers* (KOR), devenu l'année suivante Comité d'autodéfense sociale, qui s'est mis depuis 1980 au service du syndicat Solidarité.]

VARSOVIE AURAIT BESOIN D'EMPRUNTER CETTE ANNÉE 10,9 MILLIARDS DE DOLLARS

Une réunion a eu lieu jeudi à Londres entre des représentants du gouvernement de Varsovie et les dirigeants d'une cinquantaine de banques privées au sujet de l'ajournement de la dette polonaise (« le Monde » du 27 février).

Les Polonais ont indiqué qu'ils auraient besoin cette année d'emprunter 10,9 milliards de dollars dont *7,5 milliards* pour faire face aux échéances d'emprunts précédents et 3,4 pour couvrir le déficit de leur balance des paiements courants.

Yougoslavie

Un dirigeant communiste lance une violente attaque contre l'Église catholique de Croatie

De notre correspondant

Belgrade. — Les critiques adressées au cours des derniers mois à l'Eglise catholique de Croatie ont atteint leur point culminant à une réunion de la direction de l'Alliance socialiste de cette république fédérée yougoslave tenue le 5 février à Zagreb. M. Branko Pouharitch, membre de la présidence de la Ligue des communistes, a dressé un véritable réquisitoire contre la hiérarchie catholique pour ses tentatives de s'ériger en *« force politique »* en vue de la création d'un parti opposé à l'ordre social existant en Yougoslavie, ce qui est *« intolérable pour de nombreuses raisons »*.

« Les plus hauts dignitaires de l'Eglise catholique de Croatie, a-t-il dit, *font en sorte que celle-ci devienne un refuge pour les renégats, les opposants et les désespérés politiques. »* Il s'est également élevé contre Radio-Vatican qui, dans ses émissions en croate, prônerait la politisation de l'Eglise afin d'entraîner les fidèles dans le combat contre l'ordre social et politique existant en Yougoslavie. Tout cela en ayant recours à des *« manœuvres rusées pas transparentes »*.

Après avoir rappelé que les rapports entre la Yougoslavie et le Vatican ont été normalisés par un protocole signé en 1966 et que ces rapports, en dépit de certaines oscillations, ont constamment suivi depuis une *« ligne ascendante »*, le dirigeant croate a affirmé que le protocole prévoit la dépolitisation de l'Eglise et du clergé et représente une reconnaissance *de facto* de l'ordre social yougoslave. Or, la hiérarchie catholique, soutenue par des individus et des groupes *« conservateurs et réactionnaires »*, ne respecte pas, selon lui, ces dispositions. Aussi les rapports avec l'Eglise et même le Vatican pourraient-ils en être *« ralentis et ramenés en arrière »*.

M. Pouharitch a révélé que le gouvernement yougoslave a déjà attiré officiellement l'attention du Vatican sur le comportement de certains prélats, mais que les choses se sont *« compliquées »* du fait que ces mêmes prélats sont les fonctionnaires les plus responsables de l'Eglise catholique.

Parlant des tentatives de réhabilitation de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb *condamné après la guerre pour « collaboration avec l'ennemi »*, M. Pouharitch a déclaré que cette question était réglée une fois pour toutes mais que, si nécessaire, la Yougoslavie répétera publiquement *« ce qu'elle pense de Stepinac et de l'attitude observée par l'Eglise catholique sous sa direction pendant les jours les plus difficiles de l'histoire du peuple croate »*.

Le cas de Mgr Stepinac, qui fut à l'origine d'une longue rupture des rapports entre la Yougoslavie et le Vatican, s'est de nouveau trouvé à l'ordre du jour après une homélie prononcée au début de janvier par Mgr Koubaritch, l'actuel archevêque de Zagreb. Le prélat demandait la réhabilitation posthume du condamné et une *« révision internationale »* de son procès.

Mgr Stepinac a été condamné en 1946 à seize ans de détention. Après avoir purgé deux ans, il fut interné dans son village natal où il devait mourir en 1960. Pendant sa détention, Pie XII lui avait conféré la pourpre cardinalice.

PAUL YANKOVITCH.

M. Mitterrand affirme que son pelerinage en R.D.A. est sans rapport avec la campagne électorale en France

Au terme de son « voyage dans le passé » en Allemagne de l'Est, M. Mitterrand a déclaré à Rotenburg devant la presse que ce retour n'avait aucun rapport avec la campagne électorale en France. M. Willy Brandt a indiqué pour sa part : « Nous ne nous immisçons pas dans les événements politiques dans les pays voisins. Mais nous ne mettons pas non plus nos amitiés au repos pendant les campagnes électorales étrangères. »

De notre correspondant

Bonn. — L'élection présidentielle *a-t-elle* lieu en France ou en R.D.A. ? Cette question ironique est posée par la *Frankfurter Rundschau* à propos du voyage qui a mené, jeudi 5 mars, M. Mitterrand et l'ancien chancelier Brandt le long de la route que le candidat du parti socialiste avait suivie en 1941, lorsqu'il tenta de s'échapper d'un camp de prisonniers près de Weimar.

En rentrant, jeudi, en Allemagne fédérale, M. Mitterrand a rappelé que, l'été dernier, à Nuremberg, au cours d'une rencontre, M. Brandt et lui-même avaient décidé de passer deux jours ensemble pour *« retrouver un peu de leur jeunesse »*. Cette explication, toutefois, n'a guère convaincu les commentateurs ouest-allemands. Ceux-ci veulent voir tout d'abord dans cette excursion une démarche électorale. Le dirigeant socialiste français n'a pas voulu, selon eux, manquer l'occasion de rappeler qu'il se trouvait en Allemagne comme prisonnier de guerre, alors que M. Marchais s'y était rendu pour fabriquer des avions à Augsbourg.

Le refus opposé par les autorités de la R.D.A. de permettre aux journalistes d'accompagner les deux voyageurs sur leur territoire n'a causé aucune surprise. Là aussi, les considérations électorales auraient pu jouer un rôle, les dirigeants de Berlin-Est n'ayant aucune raison de garantir la moindre publicité au rival de M. Marchais.

En même temps, on relève ici que M. Brandt a pu décocher une nouvelle flèche contre le chancelier Schmidt, dont tout le monde est convaincu qu'il souhaite la victoire de M. Giscard d'Estaing. Le président du S.P.D. *s'était déjà livré à une* manifestation de ce genre le jour même où le sommet franco-allemand se tenait à Paris. M. Brandt avait adressé à M. Mitterrand les vœux de succès électoral du parti social-démocrate ouest-allemand.

Quanx aux sentiments que M. Mitterrand a pu éprouver, la *Süddeutsche Zeitung* cite, à leur propos, la phrase du poète Heine lorsqu'il revint en Allemagne en 1843 après un long séjour en France : *« J'ai revu les militaires prussiens, et ils n'ont guère changé. »* Le journal de Munich suggère que M. Mitterrand aura sans doute, lui aussi, l'impression de retrouver une Allemagne qu'il avait connue, autrefois, avec ses miradors, ses barbelés et ses militaires omniprésents. Encore serait-il, aujourd'hui, beaucoup plus difficile de s'échapper du territoire est-allemand qu'à l'époque où M. Mitterrand s'y trouvait prisonnier...

JEAN WETZ.

Union soviétique

Les effectifs du comité central du P.C. ont encore augmenté

De notre correspondant

Moscou. — L'examen de la nouvelle liste du comité central du parti communiste de l'Union soviétique élu par le vingt-sixième congrès *confirme une constante* de la vie politique en U.R.S.S. : les places au « Parlement du parti » sont distribuées selon les fonctions et non selon les hommes. Il est possible *cependant que des dignitaires*, vu leurs mérites particuliers ou simplement parce qu'ils ont pris leur retraite sans avoir été limogés, gardent leurs places au comité central tout en ayant quitté la vie active. C'est vrai des militaires et des fonctionnaires du parti, c'est moins vrai des fonctionnaires de l'appareil d'Etat.

Cette pratique explique le gonflement constant des effectifs du comité central depuis quelques congrès. Toutefois, l'augmentation est relativement moins forte cette fois qu'entre les vingt-quatrième et vingt-cinquième congrès. Les organes centraux du parti (comité central et commission de révision) comptent 575 membres, dont 152 élus pour la *première fois*. Les travailleurs sont 32 (en augmentation de 4) — ce qui est très peu pour un parti censé être celui de la classe ouvrière, — il y a 14 travailleurs agricoles et 18 intellectuels. Le nombre de femmes augmente de 8 (au total 35). Le comité central compte quelque 80 nouveaux membres titulaires sur 319 (1) dont 34 anciens suppléants qui deviennent membres à part entière. Parmi ces nouveaux, il y a 27 secrétaires de région, dont celui de Dniepropetrovsk, ancien fief de M. Brejnev ; 24 militaires : plusieurs spécialistes de politique étrangère.

Quatre catégories profitent particulièrement du renouvellement du comité central : les aparatchiks, les militaires, les tchékistes (les trois premiers vice-présidents du K.G.B., *dont deux sont des proches de* M. Brejnev, passent de suppléants à titulaires), et les amis du secrétaire général (*le Monde* du 6 mars). Les secrétaires de région élus suppléants en 1976 bénéficient tous d'une promotion, alors que d'autres deviennent suppléants. Les anciens, quand ils n'ont pas été sanctionnés pour insuffisances, conservent leur place au comité central. Deux caractéristiques de la politique de M. Brejnev vis-à-vis des cadres se trouvent ainsi confirmées : associer les cadres locaux à la direction du parti, garantir la stabilité de leur carrière.

La place des militaires

Dans le collège « suppléants », on constate la confirmation du remaniement ministériel entrepris en plusieurs épisodes après la démission puis la mort d'Alexis Kossyguine. Les nouveaux ministres font leur entrée au comité central, les anciens perdent leur place. On note aussi la présence en force de l'industrie de l'armement, avec le ministre de l'industrie de défense, M. Finogienov, son premier adjoint, M. Voronine, et le premier vice-président du Gosplan chargé de l'armement, M. Ryjkov, qui deviennent tous trois titulaires, *sans avoir été suppléants*.

Du côté des militaires, les changements opérés à la tête des grands commandements régionaux, à la fin de l'année dernière, trouvent leur *expression au niveau du comité central*. Toutes les fonctions qui, au vingt-cinquième congrès, donnaient *droit à une place au comité central* sont reconduites, parfois avec des hommes nouveaux ou des permutations.

Trois nouvelles fonctions donnent *droit à des places au comité central* : commandant de la région de Transbaïkalie (général Solmanov), titulaire ; commandant de l'Asie centrale (général Yazov), et commandant du Turkestan (général Maksimov), tous deux suppléants. Ces trois régions ont en commun d'être proches de la Chine et de l'Afghanistan. Trois militaires de haut rang disparaissent *du comité central* : l'amiral Egorov, ancien commandant de la flotte du Nord, devenu chef d'état-major de la flotte ; l'amiral Maslov, ancien commandant de la flotte du Pacifique, qui a perdu son commandement, et le général Maïorov, ancien commandant de la région baltique, dont on ignore le sort. Son successeur, le général Postnikov, entre à la commission de révision.

Dans le collège des suppléants, les se[illegible] postes attribués à des militaires sont occupés par onze nouveaux, qui constituent le creuset pour *la relève future de la haute hiérarchie*.

Concernant les diplomates, on remarque que plusieurs suppléants, proches conseillers de M. Brejnev, passent titulaires ainsi que MM. Kornienko, *premier vice-ministre des* affaires étrangères, spécialiste des négociations SALT, et Vorontsov, ambassadeur en Inde, alors que l'ambassadeur en R.F.A., M. Semionov, reste suppléant. Un autre vice-ministre des affaires étrangères, M. Ilyitchev, représente un cas particulier : il retrouve un strapontin de suppléant, qu'il occupait déjà en... 1952.

Titulaire de 1961 à 1966, et même secrétaire du comité central chargé de la propagande de 1961 à 1965, ce stalinien repenti passé au service de Khrouchtchev avait été mis en pénitence aux affaires étrangères après la chute de son protecteur. Longtemps chargé des négociations avec la Chine et chef de la délégation soviétique à la conférence de Madrid, il doit sans doute à l'une de ces deux fonctions d'être revenu par la petite porte au comité central.

Parmi ceux qui ne figurent plus dans la liste du comité central, on [illegible] d'anciens dignitaires du régime *déchus : M. Marouzov, ancien membre* du bureau politique et premier vice-président du conseil, exclu en 1978 ; M. Podgorny, ancien membre du bureau politique et chef de l'État avant M. Brejnev ; M. Polianski, ex-membre du bureau politique, ministre de l'agriculture, puis ambassadeur à Tokyo ; M. Tolstikov, ancien premier secrétaire de Leningrad, *envoyé en exil à l'ambassade soviétique* à Pékin, puis à La Haye. Tous perdent leurs dernières fonctions dans l'appareil du parti.

Tels est, brossée à grands traits, la physionomie du nouveau comité central qui pourrait être appelé à *jouer un rôle important en cas de* vacance brusque du pouvoir, hypothèse que l'on ne saurait exclure étant donnés l'âge des dirigeants soviétiques et leur apparente incapacité à aménager une transition en douceur.

DANIEL VERNET.

(1) Le nombre varie selon que l'on prenne pour référence le comité central élu par le XXVe Congrès ou le comité central tel qu'il était à la *veille du XXVIe Congrès*. Entre-temps vingt et un titulaires sont morts et plusieurs suppléants ont *été cooptés membres à part entière*.

Irlande du Nord

« L'ULSTER RESTERA DANS LE ROYAUME-UNI » déclare Mme Thatcher à Belfast

Belfast *(A.F.P.)* — Mme Margaret Thatcher s'est rendue jeudi soir 5 mars à Belfast, pour une visite officielle de vingt-quatre heures en Irlande du Nord. Au cours d'un dîner à Stormont (ancien Parlement de l'Ulster), le premier ministre britannique a réaffirmé, *« avec toute l'énergie dont elle dispose »*, que *« selon la position constante du gouvernement, l'Irlande du Nord fait partie du Royaume-Uni et y restera, à moins que sa population et le Parlement de Westminster n'en décident autrement. Il n'y a,* a ajouté Mme Thatcher, *ni complot ni braderie. Nous avons tous intérêt à la paix et à la réconciliation. Nos entretiens avec le gouvernement de la République d'Irlande répondent à cet objectif, et ne menacent en rien l'Irlande du Nord. »*

[Mme Thatcher a manifestement voulu rassurer la majorité loyaliste (environ les deux tiers de la population totale de l'Ulster) qui redoutait que les pourparlers récemment entamés ouverts entre Londres et Dublin (« le Monde » du 10 décembre) ne visent à préparer le « lâchage » de l'Irlande du Nord par la Grande-Bretagne. Les extrémistes protestants du révérend Paisley mènent actuellement une campagne sur ce thème.]

EUROPE

Espagne

L'assassinat d'un commissaire de police à Bilbao ranime la tension politique

De notre envoyé spécial

Madrid. — L'assassinat d'un commissaire de police, jeudi 5 mars, à Bilbao, ranime dramatiquement la tension dans les milieux politiques espagnols. La victime, José-Maria Moya, en fonctions dans le vieux quartier de Santiago, a été abordée dans une rue du faubourg de Deusto et tuée d'une balle de 9 millimètres dans la nuque. M. Garaicoechea, président du gouvernement basque autonome, qui se trouvait à Madrid, a aussitôt interrompu sa visite pour se rendre à Bilbao. Signe de la gravité de la situation : MM. Calvo Sotelo, président du gouvernement, et Roson, ministre de l'intérieur, ont décidé de l'accompagner. Les trois hommes se sont arrêtés à Vitoria, capitale de la province d'Alava et siège du gouvernement autonome, pour conférer brièvement avec M. Marcelino Orega, gouverneur du Pays basque et homme de confiance du roi.

Tous ont assisté, en fin d'après-midi, à Bilbao, au service funèbre face à la dépouille du commissaire Moya recouverte d'un drapeau espagnol. Les autorités militaires et civiles, les commandants de la garde civile, de la police de Biscaye, étaient également présents. Les membres du gouvernement se sont rendus ensuite à l'hôpital de Basurto pour saluer le policier grièvement blessé lors d'un attentat dans la nuit du 1er au 2 mars, à Portugalete, dans la banlieue de Bilbao (attentat revendiqué par l'ETA militaire). MM. Calvo Sotelo et Roson sont rentrés à Madrid dans la nuit.

M. Garaicoechea est resté au Pays basque, renonçant ainsi à poursuivre son programme de consultations politiques à Madrid, où la réprobation et l'inquiétude sont générales. Tous les dirigeants politiques estiment que la relance du terrorisme crée maintenant une situation de rupture, et que les mesures longtemps différées par le gouvernement Suarez devront être adoptées si l'on veut éviter une nouvelle remise en cause des institutions démocratiques. — M. N.

Portugal

Le président Eanes a nommé ses fidèles à la plupart des postes militaires importants

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Il faut que le régime démocratique né le 25 avril 1974 réussisse à effacer des esprits l'idée même de la dictature* », a déclaré le général Eanes lors de l'investiture du chef d'état-major général des forces armées, le général Melo Egidio, jeudi 5 mars, au palais présidentiel de Belem. S'adressant à une assistance constituée par les officiers du Conseil de la révolution, les chefs d'état-major de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine, ainsi que par plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre de la défense et le ministre d'Etat adjoint au premier ministre, le président de la République portugaise a prononcé un discours fortement influencé par les événements survenus récemment dans l'Espagne voisine.

« *L'expérience nous montre*, a-t-il souligné, *que la démocratie est très vulnérable et que des intentions autoritaires liées à la force des armes peuvent se manifester lorsque le pouvoir politique s'avère incapable de donner des réponses aux conflits réels existant dans la société.* » Le général Eanes a critiqué d'autre part l'attitude de certains dirigeants politiques qui « *font l'éloge de quelques-uns des chefs militaires et s'attaquent à d'autres* ». « *Il s'agit*, a-t-il estimé, *de déviations intentionnelles aux règles démocratiques.* »

Un rôle décisif dans l'éloignement des officiers progressistes

La réorganisation des forces armées avait été un des objectifs prioritaires du chef de l'Etat portugais au moment de sa première élection à la présidence de la République, en juin 1976. Son action s'est pourtant soldée par le retour en force de militaires liés à l'ancien régime, et par la mise à l'écart de beaucoup de jeunes officiers qui avaient participé à la « révolution des œillets ». Une telle complaisance à l'égard des milieux conservateurs devait pourtant se retourner contre le général Eanes lui-même. Celui-ci est en effet devenu, après l'éloignement de la « *menace communiste* », la cible de tous ceux qui estimaient nécessaire d'aller encore plus loin dans la « normalisation » de la vie sociale et politique du pays.

La leçon a été, semble-t-il, bien comprise. Fort des 56 % des voix obtenues à l'élection présidentielle de décembre dernier, le général Eanes a entrepris immédiatement une série de changements dans la hiérarchie de l'armée, *plaçant aux postes-clés* des officiers jouissant de son entière confiance et identifiés aux idéaux démocratiques.

La présidence du Tribunal suprême militaire a été confiée au général Oliveira Rodrigues, partisan inconditionnel de la réélection du général Eanes. Au cours des dernières années, ce tribunal avait joué un rôle décisif dans l'éloignement des officiers progressistes, jugeant inconstitutionnelle la loi d'amnistie qui permettait à ces derniers de reprendre les postes dont ils avaient été exclus. Le nouveau chef d'état-major général, le général Melo Egidio, est, pour sa part, depuis 1975, un des plus proches collaborateurs de l'actuel président de la République. Au moment de la révolution du « groupe des neuf », rassemblement d'officiers modérés adversaires du régime du général Vasco Gonçalves, il avait été chargé du commandement de l'AMI — groupement d'intervention destiné à s'opposer aux forces du Copcon alors dirigées par Otelo de Carvalho. En 1976, le général Melo Egidio avait été nommé adjoint du général Eanes à l'état-major des forces armées.

Toutes ces nominations ont inévitablement provoqué les réactions négatives des partis de l'Alliance démocratique, au pouvoir, ainsi que de la tendance socialiste proche de M. Mario Soares, qui y voient un signe des « *intentions péronistes* » qu'ils attribuent au général Eanes. De même, dans le secteur militaire, plusieurs généraux ont demandé leur passage dans la réserve.

Le poids des officiers dans la société portugaise reste considérable. Pour une armée de terre dont les effectifs dépassent à *peine 30 000 hommes, il existe* environ 3 000 capitaines et commandants, 800 lieutenant-colonels et colonels, et 60 généraux. Si l'on *tient compte de ceux qui se trouvent* en situation de réserve, le total des officiers atteint les 6 000, dont 170 généraux. Lourd *héritage* d'une *guerre* coloniale que le Portugal n'a pas encore pu résorber.

JOSÉ REBELO.

DIPLOMATIE

A LA VEILLE DE LA REPRISE DE LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Washington entend « redéfinir » sa position

De notre correspondante

New-York. — *Un discret paragraphe*, publié le 3 mars par le département d'Etat, dans le compte rendu d'une réunion de *plusieurs agences fédérales*, provoque une vive émotion parmi les délégués de la dixième cession de la troisième conférence des *Nations* unies *sur* le droit de la mer, qui doit commencer ses travaux, lundi prochain 9 mars, à New-York.

Présidé par le secrétaire d'Etat adjoint, M. William Clark, la réunion a conclu qu'il subsistait de « *sérieux problèmes* » dans la rédaction actuelle des trois cent vingt articles de la convention, qui pourrait peut-être être signée, après sept ans de négociations, à l'automne prochain, à Caracas, par quelque cent cinquante nations.

Selon le département d'Etat, les « *sérieux problèmes* » en question concernent surtout l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins. Le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, a donné des instructions aux représentants américains à la conférence du droit de la mer pour qu'aucune nouvelle décision ne soit prise avant que les Etats-Unis n'aient défini leur nouvelle politique en la matière. Il semble que ce pas en arrière soit dû à l'initiative de plusieurs sociétés minières, parmi lesquelles une filiale de Lockheed, United States Steel, et Kennecott Copper.

Le programme électoral du parti républicain soulignait les « dangers » nés de l'adhésion « trop rapide » de Washington à certaines conventions internationales. Parmi celles-ci, le projet (*texte officieux*) de celle sur le droit de la mer était dénoncé *comme trop favorable aux « pays incapables d'exploiter eux-mêmes leurs ressources minérales »*.

L'émotion est vive aux Nations unies, où le consensus obtenu sur de nombreux points et la modification du droit coutumier sont souvent cités comme les rares preuves irréfutables de l'utilité de l'organisation internationale.

Le représentant permanent de Singapour, M. Tommy Koh, qui a joué un rôle important dans les dernières discussions, s'est délacré très inquite des suites poussible nouvelles prises de positions américaines. L'accord auquel les participants sont parvenus constituait un compromis délicat entre les intérêts des grands pays industrialisés, qui ont les moyens financiers et technologiques d'exploiter les grands fonds marins, et ceux des pays du tiers-monde, riches en ressources minérales, mais incapables de les exploiter, et d'autant plus soupçonneux à l'égard des intentions des Etats développés. Les pays modérés du *tiers-monde* ont joué un rôle-clé dans l'établissement du compromis, en garantissant, notamment, les pays pauvres, exportateurs de *matières* premières minérales contre une surexploitation des groupes multinationaux.

Il reste à savoir quand et comment l'administration Reagan entend « redéfinir » sa politique du droit de la mer. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres qui concernent la politique étrangère, ses positions restent floues. Son représentant permanent à la conférence du droit de la mer n'a d'ailleurs pas encore été désigné.

NICOLE BERNHEIM.

Qui sera président ?

Le changement de position des Etats-Unis sur l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins n'est pas le seul *problème auquel vont être* confrontés les participants à la dixième session de la conférence sur *le* droit de la mer : la conférence n'a plus de président. Hamilton Shirley Amerasinghe (Sri-Lanka) est mort subitement *à New-York, le 4 décembre* dernier, et le choix de son remplaçant risque de susciter d'âpres discussions. Le précédent du printemps 1978 est là pour le rappeler.

H. S. Amerasinghe venait alors *d'être rayé de la délégation de* son pays et ne pouvait donc plus continuer à présider la conférence du droit de la mer, comme il le faisait — à la satisfaction générale — depuis le début des travaux. Après neuf jours de tractations, il *fut réélu, à titre personnel*, à la présidence de la conférence...

Cette fois-ci, H.S. Amerasinghe n'est plus là. Et on peut penser que des opinions diverses s'affronteront pour lui trouver un successeur. Certaines *délégations* pourraient proposer le chef de la délégation de Sri-Lanka. D'autres pourraient se contenter *d'un président* asiatique ; *mais* lequel choisir ? D'autres, enfin, pourraient préférer, comme président, un homme compétent et indiscuté, mais originaire d'une autre partie du monde... Ce qui *bouleverserait le très subtil* dosage, géographique et autre, selon lequel sont réparties les présidences des commissions et sous-commissions de conférence.

Il y a aussi à régler quelques *autres problèmes importants* qui ne sont pas liés à l'exploitation des grands fonds marins : des groupes d'Etats, telles les Communautés européennes, souhaitent être parties au traité, mais certaines délégations voudraient que, *du même coup, des mouvements* de libération — l'Organisation de libération de la Palestine notamment — soient, eux aussi, acceptés comme parties au traité. La question du passage « inoffensif » des bateaux *de guerre* dans *les eaux territoriales* (12 milles nautiques) d'Etats côtiers est, elle aussi, toujours pendante : les puissances maritimes ne veulent pas que le passage de leurs navires soit soumis à l'autorisation préalable, *ni même à la simple information* de l'Etat côtier. De nombreux pays en voie de développement et le bloc soviétique *sont*, au contraire, *partisans* de l'autorisation préalable. — Y. R.



AU DÉBUT D'UNE VISITE INOPINÉE A PARIS

Le roi Hassan II du Maroc a été reçu par M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Arrivé jeudi 5 mars dans l'après-midi à Paris, le roi Hassan II du Maroc s'est entretenu avec le président Giscard d'Estaing, jeudi soir, au cours d'un dîner à l'Elysée. Les problèmes bilatéraux, les questions méditerranéennes et la situation en Afrique sont les principaux sujets que le roi Hassan II souhaitait aborder avec le président français.

Rabat. — Le voyage inopiné du roi Hassan II à Paris a créé à Rabat un effet de surprise, ne serait-ce que parce qu'il a lieu juste au lendemain des fêtes du vingtième anniversaire de l'accession au trône du souverain. C'est en début d'après-midi seulement jeudi 5 mars que l'agence officieuse MAP a annoncé que le roi avait quitté vers 13 heures l'aéroport de Rabat à destination de Paris. C'est ensuite par un bref flash de la radio que les Marocains ont appris vers *17 heures que leur souverain* avait déjà atterri à Orly et qu'il allait dîner le soir même chez le président de la République.

Le roi Hassan II avait encore reçu mercredi en fin d'après-midi le serment d'allégeance de la part des fonctionnaires et des représentants des différentes collectivités des trent-neuf provinces du royaume réunis au nombre d'environ deux mille dans l'enceinte du palais royal de Rabat. Au premier rang d'entre *eux* figuraient les représentants des provinces sahariennes reconnaissables à *leur* djellaba bleue qui tranchait sur les djellabas blanches des autres délégués.

Les ministres eux-mêmes qui l'ont accompagné, MM. Boucetta, ministre des affaires étrangères, Belakziz, ministre de l'information, le général Dlimi, commandant de l'armée, et le conseiller royal, M. Guedira, *ont été* prévenus jeudi matin.

Selon l'agence MAP, ce voyage devrait être très bref. Le souverain serait de retour dès lundi prochain dans la capitale. Le roi Hassan II aura sans doute voulu rencontrer une dernière fois le président de la République avant qu'il ne soit absorbé par sa campagne électorale. M. Giscard d'Estaing avait d'ailleurs averti téléphoniquement, lundi, le roi de sa décision de briguer un nouveau mandat.

ROLAND DELCOUR.

A CARACAS

M. François-Poncet discutera de la relance du dialogue Nord-Sud

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, part, ce vendredi 6 mars, pour Caracas, où il s'entretiendra avec son collègue vénézuélien, M. Alberto Zambrano Velasco, et avec le président Herrera Campins, avant de participer, le lundi 9, aux travaux de la commission culturelle, scientifique et technique franco-vénézuélienne.

« *La France et le Venezuela*, rappelle-t-on à Paris à cette occasion, *ont été les premières à chercher les voies d'un dialogue Nord-Sud répondant à des aspirations légitimes en faveur de plus de justice et de bien-être.* » Le Venezuela a en effet joué un rôle important dans l'amorce d'un dialogue Nord-Sud, dont la *France* a pris l'initiative. Le Venezuela fut un des deux co-vice-présidents de la conférence sur la coopération économique internationale, réunie à Paris *en* 1975-1976. La possibilité de relancer les conversations Nord-Sud, et notamment de réunir à cette fin un sommet restreint à Mexico cette année, sera un des principaux sujets des entretiens de M. François-Poncet.

Les échanges franco-vénézuéliens, encore modestes (la France est le huitième partenaire commercial du Venezuela), offrent de grandes possibilités de développement, compte tenu des richesses naturelles du Venezuela et de son essor économique. Bénéficiaires pour la France jusqu'en 1979 ils étaient tout juste équilibrés *en 1980, en raison de* l'accroissement des achats de pétrole après le déclenchement de la guerre du Golfe et de la hausse du brut. La France, qui a acheté 1 million de tonnes de pétrole vénézuélien en 1980, en achètera 2 millions en 1981 et probablement 4 millions en 1985 si un projet en cours aboutit. Parmi les autres grands projets en discussion figure l'installation d'une seconde ligne du métro de Caracas (la France a déjà construit la première).

DEUX CHEFS INDIENS DU CANADA ONT ÉTÉ REÇUS AU QUAI D'ORSAY

M. de la Fournière, directeur des archives du Quai d'Orsay, a reçu jeudi 5 mars deux chefs indiens du Canada, M. Max Gros Louis, de la tribu des Hurons, et M. Andrew Delisle, de la tribu des Iroquois. A leur demande il leur a montré l'original du traité de Paris de 1763 cédant la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne.

Les paragraphes suivants de l'article 4 intéressent les Indiens du Canada :

« *Sa Majesté britannique convient d'accorder aux habitants du Canada la liberté de religion catholique. En conséquence elle donnera les ordres les plus effectifs pour que ses nouveaux sujets catholiques et romains puissent professer le culte de leur religion.* »

« *Sa Majesté britannique convient en outre que les habitants français ou autres qui avaient été sujets du Roi Très Chrétien* (le roi de France) *pourraient se retirer en toute sûreté, en liberté, où bon leur semblerait, et pourraient vendre leurs biens, pourvu que ce soit à des sujets britanniques.* »

A l'occasion des discussions constitutionnelles en cours au Canada, les Indiens voudraient se servir des dispositions du traité de Paris pour faire valoir leurs revendications économiques et demander notamment des indemnités pour des terres dont ils ont été dépouillés.

SOLENNELLE « PROTESTATION » DU GÉNÉRAL EVREN APRÈS L'ASSASSINAT DES DEUX DIPLOMATES A PARIS

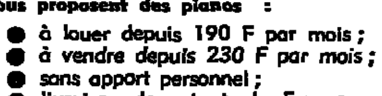
Le général Kenan Evren, chef de l'Etat turc, a élevé une solennelle « protestation » après l'attentat qui a coûté la vie mercredi 4 mars à deux diplomates turcs à Paris. Dans un message adressé à M. Ilhan Evliyaoglu, ministre du tourisme chargé du ministère du travail, le général Kenan Evren déclare que « *la poursuite de ces attaques contre les représentants de notre pays prouve clairement que les criminels sont déterminés à continuer leurs ignobles activités malgré nos avertissements* ».

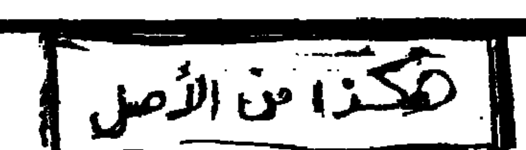
« *C'est une nécessité pour toutes les nations éprises de paix et de sérénité de prendre des mesures plus efficaces face au terrorisme international (...) et de punir les criminels le plus rapidement possible.* »

De son côté, le chef religieux turc, Tayyar Altikulac, a dénoncé dans un message « *ces violentes agressions qui sont autant de manifestations d'un vaste plan pour diviser les Turcs* ».

D'autre part, le département d'Etat américain a « *sévèrement condamné ce sauvage assassinat* ». — *(A.F.P.).*

(Lire page 5 la suite de l'enquête de J.-M. Théolleyre sur les Arméniens en France.)





ENQUÊTE

Être Arménien en France

II.- D'une génération à l'autre

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Les trois cent mille Arméniens qui vivent aujourd'hui en France demeurent, à peu près tous, profondément marqués par le souvenir du massacre de plus d'un million des leurs commis par la Turquie entre 1915 et 1917 (« le Monde » du 6 mars).

Mais, s'ils apparaissent unanimes dans une demande de reconnaissance par l'Etat turc de ce génocide, la plus jeune génération estime que la revendication doit, pour aboutir, s'exprimer avec plus de force, faute de quoi elle pourrait s'éteindre à plus ou moins long terme en raison des dangers d'une assimilation de la communauté à son pays d'accueil. C'est la position du Comité de défense de la cause arménienne, qui, tout en restant dans la légalité, veut ranimer une action politique.

Napoléon Bullukian est à Lyon une figure. A soixante-seize ans, il a pour lui la fortune qui lui permet d'être un mécène. Il pense aussi posséder la sagesse et la raison — ce qui n'exclut pas la passion, quand on aborde avec lui cette question arménienne qui demeure la sienne et réveille aussitôt ses souvenirs.

Arrivé en France à l'âge de seize ans, dans le plus grand dénuement, il a conquis sa place à force de travail, d'initiatives, qui ont aujourd'hui fait de lui un chef d'entreprise considéré et respecté. Mais le passé reste là : « *Je suis parmi les survivants. Là-bas, j'ai marché sur les morts. J'ai été vendu aux Kurdes comme esclave. Je suis resté dans le désert pendant quatre ans avec des nomades, pieds nus, couvert d'une seule chemise. Quand on a mené une vie semblable, quand on a échappé au massacre, c'est quelque chose d'horrible, d'impossible à oublier.* »

Alors, il essaye de se définir et d'expliquer sa position au moment où la cause arménienne semble sortir de l'oubli, où elle découvre ses boutefeux, où la revendication de ceux-là ne se limite plus à une reconnaissance du génocide de 1915 mais va jusqu'à une restitution des terres ancestrales pour l'établissement d'une nation. Il sait que pour les plus jeunes il est une incarnation de cette première génération que l'on respecte mais dont on juge aussi qu'elle est maintenant dépassée. Pourtant, il n'a pas abdiqué. Il va au-devant de la critique ou du reproche : « *On peut très bien devenir citoyen d'un pays qui vous a accueilli, faire son devoir envers lui très honnêtement, cela n'empêche pas de garder la nostalgie de sa race et de sa patrie d'origine. J'ai essayé d'apporter quelque chose à ceux qui venaient après moi comme j'étais venu. J'ai cherché aussi la raison de nos malheurs et j'ai découvert au fond qu'il n'y en avait pas d'autres que la sauvagerie turque, celle d'un peuple qui a toujours vécu par l'assassinat et le viol.* » En dépit de sa réussite, de ce qu'on appelle l'intégration, le voilà donc sur ce chapitre en accord avec les plus ardents, aussi violent qu'eux.

Lever le petit doigt

Pourtant, s'il exprime lui aussi son indignation en constatant « *qu'aucun grand pays n'ose lever le petit doigt pour demander condamnation et réparation de l'hécatombe de 1915* », il ajoute : « *A mon point de vue cela ne justifie pas des actions de terrorisme.* » Affaire de morale, d'éthique : « *Un mal ne peut pas être guéri par un autre.* » Il sait bien que c'est là un discours vieux jeu, qu'aujourd'hui les affaires se règlent davantage par des coups de force que par des conférences. Il conçoit que, pour la jeunesse arménienne, le spectacle des affaires du monde puisse la pousser dans cette voie à son tour. Lui s'en tient à des principes anciens. Dans un petit livre où il a livré ses réflexions sur la tragédie arménienne n'a-t-il pas écrit : « *Que les peuples comprennent que la violence est contagieuse et n'engendre que la destruction* », pour ajouter en conclusion : « *Je souhaite de tout mon cœur aux miraculeux rescapés de cet enfer que fut le génocide arménien, qu'ils vivent heureux dans leur nouvelle patrie d'adoption quelle qu'elle soit.* »

Voilà qui situe bien le conflit de générations et aussi l'embarras d'une communauté. Voilà aussi qui signifie un refus catégorique d'adhérer à l'idée d'une nation arménienne qui supposerait à la fois l'abandon par la Turquie de ses provinces orientales et celui par l'U.R.S.S. de l'actuelle République d'Arménie. Il est de ceux pour qui dans la diaspora cette République suffit, même insatisfaisante. Elle ne recouvre pas toute l'Arménie historique, mais elle est établie sur une partie de son territoire. Et elle vit : « *C'est la première fois dans son histoire que l'Arménie a une existence et une existence de paix. C'est grâce à l'U.R.S.S. qu'elle subsiste. Je me borne à le constater.* »

Ce n'est pas que le régime soviétique en tant que tel lui convienne. « *Mais*, dit-il, *j'ai pu voir là-bas que deux millions trois cent mille Arméniens jouissent de l'autonomie. Ils ont leurs églises, leurs écoles, leurs universités. La ville d'Erevan compte* 1 300 000 habitants est une *capitale digne de toutes les capitales du monde.* »

Où est la patrie ?

Il sait bien ce qu'on peut lui opposer. Entre 1946 et 1950, à l'invitation des Soviétiques, de nombreux Arméniens en exil de France ou d'ailleurs ont rejoint cette « patrie » dont on leur disait qu'elle était désormais la seule. Depuis, bon nombre sont revenus et témoignent de réalités bien peu idylliques. Ils disent même que la spécificité arménienne y est en danger, que le nombre de Russes augmente dans le pays et qu'à plus ou moins long terme l'assimilation à l'U.R.S.S. se fera. Lui, pense pourtant que c'est trop de pessimisme : « *C'est vrai que des gens sont revenus. Ils n'ont pas su s'adapter. Ils croyaient trouver la même liberté, les mêmes possibilités de vie qu'ils avaient trouvées en France. Mais ils ont noirci le tableau. Et puis, vous savez, un régime peut changer...* »

De tels propos n'empêchent pas le mouvement. Et le mouvement c'est aujourd'hui le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.) qui l'incarne et s'emploie partout dans le monde à le diriger.

Le comité est né en 1965, année de la célébration du cinquantième anniversaire du génocide. S'il est vrai que son apparition coïncide avec celle d'une troisième génération arménienne, il n'entend pas jouer seulement avec elle. Son but est d'abord d'informer, de remettre à l'ordre du jour la revendication, de ranimer l'esprit arménien, de tirer du renoncement ceux qui pouvaient avoir à céder à ses tentations.

A Paris, comme à Lyon, à Marseille ou ailleurs, les membres du C.D.C.A. tiennent le même langage : « *Dans l'imbroglio arménien, il y avait nécessité de moderniser l'action, de faire passer le message aussi bien dans la communauté qu'en dehors d'elle. Une affaire de mentalité plus qu'une affaire de génération. Chaque Arménien est un terrain.* »

Un certain paragraphe 30

L'entreprise commence à porter ses fruits. Depuis 1975, les manifestations du 24 avril — date anniversaire — ont, chaque année, réuni des participants de plus en plus nombreux dans les villes phares de la communauté. En 1980, à Lyon, on a compté près de trois mille personnes et l'on a vu sortir les drapeaux arméniens. Un journal est publié, *la Cause arménienne*. C'est le C.D.C.A. qui a fait connaître aussi ce qu'on appelle l' « affaire du paragraphe 30 » à l'ONU. Ce paragraphe est celui qui fut, un moment, inscrit, en 1971, dans un projet de rapport sur la prévention et la répression du génocide que la commission des droits de l'homme avait demandé à l'un de ses experts. Il était rédigé en ces termes : « *Passant à la période contemporaine, on peut signaler l'existence d'une documentation assez abondante ayant trait au massacre des Arméniens, qu'on a considéré comme le premier génocide du vingtième siècle.* »

Présenté en sous-commission, en juin 1973, le rapport est accepté et publié par une sous-commission. Mais, devant la commission elle-même, en mars 1974, le représentant de la Turquie réagit et demande le renvoi en sous-commission, pour suppression du paragraphe 30, bien que le nom de son pays n'y ait pas été mentionné. Il obtient gain de cause. En dépit des observations, en septembre 1978, de plusieurs organisations non gouvernementales, la Turquie obtient satisfaction : le paragraphe 30 passe à la trappe. Pour les Arméniens, c'est bien plus qu'une défaite : « le génocide continue », dit-on dans les communautés où l'affaire est ressentie comme une nouvelle épreuve.

De tels événements sont significatifs pour le C.D.C.A. En les faisant connaître, en multipliant les conférences dans les maisons de la culture arméniennes, devant les associations les plus diverses, en intervenant aussi auprès des élus français, il entend partout forcer l'attention. « *Ceux qui, aujourd'hui, ignorent la cause arménienne*, dit, par exemple, à Lyon, M. Mouradian, *c'est qu'ils refusent de la connaître. Mais nous pensons que le silence sera de plus en plus difficile.* »

Jusqu'où, cependant, peut aller le comité ? Et d'abord, quel est son sentiment à l'endroit des attentats actuels ? Question piège ? Elle n'est pas reçue comme telle. Voilà pourtant un chapitre sur lequel les analyses ne vont pas sans subtilités. Le C.D.C.A. entend, en effet, avoir pignon sur rue et se distinguer de toute clandestinité. Aux manifestations qu'il organise assistent des élus, maires, parlementaires, aussi peu suspects de complaisance pour le terrorisme qu'un Gaston Defferre à Marseille, un Charles Hernu à Villeurbanne, un Pierre Moutin à Décines, un Francisque Collomb à Lyon, un Georges Fillioud à Romans ou un Louis Mermaz à Vienne. Mais il lui faut bien tenir compte des réalités de cette « radicalisation » de quelques-uns.

Un combat douteux mais...

« *Des organisations se sont créées, c'est un fait, qui privilégient l'action militaire comme moteur d'une action politique. Il faut distinguer entre elles. L'une, Les justiciers du génocide, demande ce que nous demandons nous-mêmes, c'est-à-dire la reconnaissance par la Turquie du génocide de 1915 et la restitution par elle, en réparation, des territoires de la nation arménienne, telle qu'elle était envisagée par le traité de Lausanne en 1920. Pour attirer l'attention, ils s'attaquent à la Turquie à travers ses représentations diplomatiques. Ils motivent ce comportement par le fait que les différents mémorandums, motions adressés à l'ONU aux Cinq Grands ou aux Turcs, sont restés lettre morte et qu'il faut donc recourir à d'autres moyens pour se faire entendre. A côté de ceux-là est apparue aussi une Armée secrète arménienne. Ses membres demandent la même chose, mais avec une idéologie différente. Ils considèrent que la question arménienne est un produit des chocs impérialistes mondiaux et, dès lors, estiment que c'est à ces impérialismes qu'il faut s'en prendre où qu'ils soient. En cela ils s'apparentent un peu aux Palestiniens et agissent comme eux dans le cadre d'un terrorisme international.* »

Au C.D.C.A., on ne cache pas que c'est une « *conception de lutte condamnable* », un « *combat douteux* » qui risque d'être préjudiciable aux intérêts arméniens et « *dont on ne sait pas qui il sert* ». On redoute aussi que cette « *logique internationaliste* » fasse de l'Armée secrète un mouvement qui risque de se complaire dans son propre terrorisme et de perdre pied, sans parler des possibilités d'une « récupération » par d'autres. Et déjà on se demande « *qui agit et pour qui ?* ».

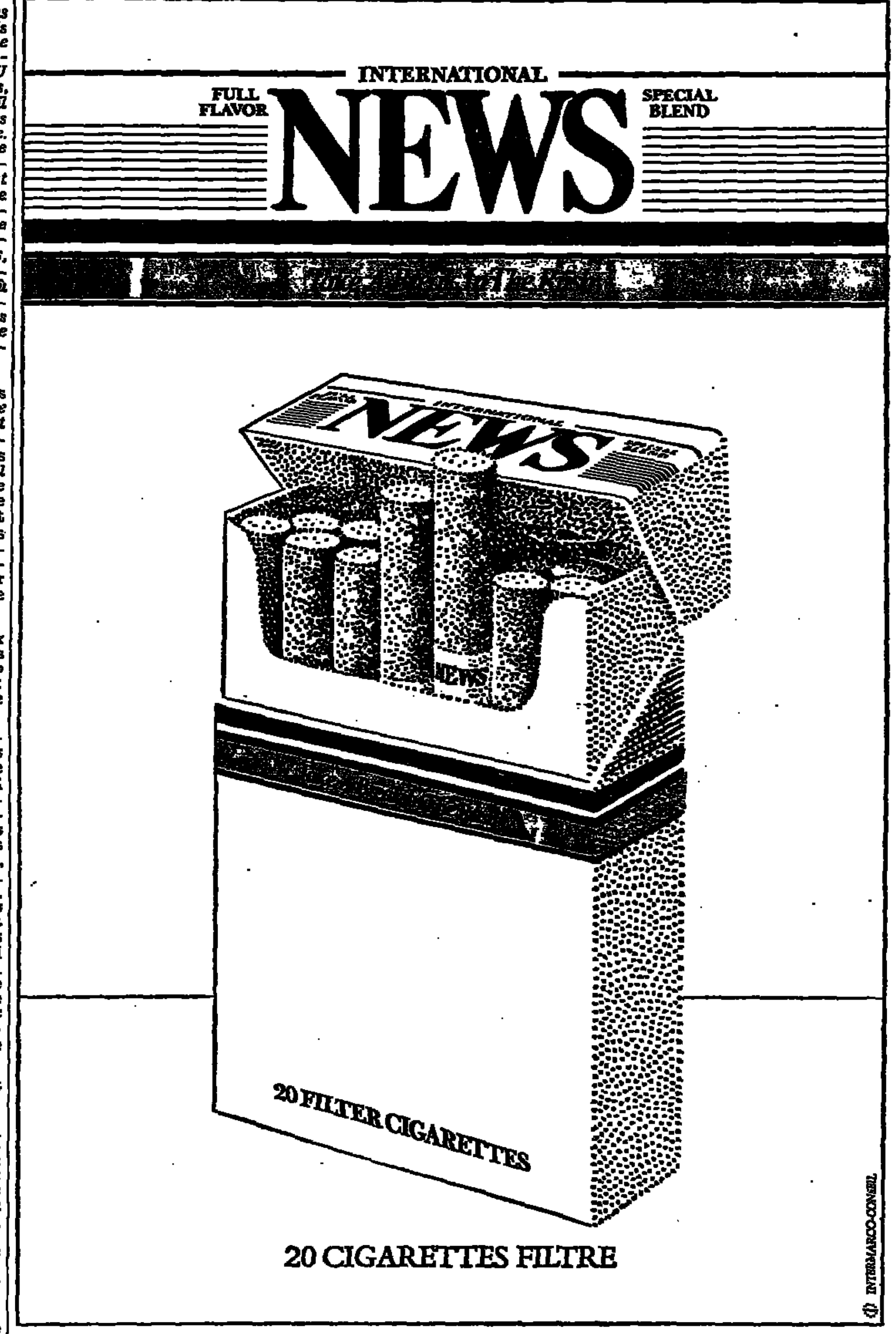
En revanche, on juge que ceux qui s'en prennent aux Turcs mènent une « *action de guerre* » née d'une situation très précise : le refus turc de reconnaître une réalité.

On sait bien aussi que le terrorisme international est de plus en plus rejeté et que, au lieu de faire progresser les choses, il risque de braquer contre les communautés arméniennes les populations des pays dans lesquels elles vivent, de susciter des réactions racistes qui, jusque-là, n'existaient pas. C'est un danger. Au reste, dans la communauté, les attentats ont fait naître des sentiments mêlés d'inquiétude et d'espérance. On se demande après l'explosion d'une bombe ce qui va bien encore pouvoir arriver. En même temps, on se dit que le temps n'est plus de la vieille comptine : « *Arménien, tête de chien, mange ta soupe et tiens-toi bien* », qu'on est capable de relever la tête.

Une sympathie secrète peut aller à ces jeunes qui, sortis d'un peuple à vocation de victime, refusent l'ancestrale condition. Le C.D.C.A. mesure cette température en politique. « *Il est vrai que les attentats ont fait parler des Arméniens, fût-ce de façon incomplète, insuffisante à nos yeux. Cet écho nous renforce, nous permet de parler plus haut et plus fort, de renforcer notre cohésion nationale.* » C'est « *l'aspect positif des choses* ». Reste l'essentiel : se faire comprendre, soutenir par les Arméniens eux-mêmes en leur mettant bien cette idée dans la tête : « *Votre cause est la cause de tous les peuples : s'ils ne luttent pas, ils disparaissent.* »

Prochain article :

LA CULTURE EN SES LIMITES





AMÉRIQUES

LA PRÉFÉRENCE POUR UNE "SOLUTION POLITIQUE" EN AMÉRIQUE CENTRALE GAGNE DU TERRAIN

La détermination manifestée par la nouvelle administration Reagan face à la situation en Amérique centrale, au Salvador notamment, est généralement bien comprise par les alliés de Washington ; mais la crainte semble grandir que les Etats-Unis n'aillent « trop loin ». D'où la préférence exprimée ces derniers jours par plusieurs d'entre eux, tant en Amérique qu'en Europe, pour une « solution politique » au Salvador.

M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre canadien, a critiqué le jeudi 5 mars au Parlement, la livraison par les Etats-Unis d'armes à la junte militaire du Salvador. « *Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur* », a dit M. Trudeau. Le dossier sera probablement abordé lors des entretiens entre MM. Reagan et Trudeau lors du voyage du chef du gouvernement canadien, les 10 et 11 mars, à Washington.

A Caracas, où se rend, ce vendredi 6 mars, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, le président démocrate-chrétien, M. Herrera Campins, s'est déclaré opposé à toute confrontation Est-Ouest en Amérique latine ; il a, en outre, indiqué que l'aide de son pays au Nicaragua serait maintenue.

En visite à Bonn, le ministre des affaires étrangères nicaraguayen, le père Miguel d'Escoto, a déclaré que, malgré les réticences de Washington, son pays voulait de bonnes relations avec les Etats-Unis. Le ministre a souligné la nécessité d'une « *solution politique* » au Salvador, mais estimé que le peuple salvadorien devait trouver lui-même cette solution. Il a ajouté que l'opposition de ce pays était prête à négocier un retour à la paix civile.

Evoquant ses entretiens avec son homologue ouest-allemand, M. Genscher, le ministre nicaraguayen a précisé que le gouvernement de Bonn, malgré les efforts récemment déployés, n'avait pas voulu s'attribuer un rôle de médiateur et ne cherchait, comme d'autres pays démocratiques, qu'à contribuer à l'instauration d'un dialogue entre les camps opposés.

M. François Mitterrand, en visite à Bonn, a eu des entretiens, les 5 et 6 mars, avec M. Willy Brandt. L'ancien chancelier allemand avait été sollicité par plusieurs partis latino-américains et européens de l'Internationale socialiste, dont il est président, de « *prendre contact avec le président des Etats-Unis, en vue de trouver une solution pacifique au dramatique conflit salvadorien* » et d'adresser aux parties qui s'affrontent dans le pays « *un appel à travailler activement à une solution politique* » qui conduise à l'« *établissement d'un régime authentiquement démocratique* ».

Des élections législatives à El Salvador en 1982 ?

La junte militaire et démocrate-chrétienne au pouvoir à San-Salvador a constitué, ce vendredi 6 mars, un conseil électoral chargé de préparer le terrain pour des élections législatives en 1982. Selon M. Duarte, président de la junte, cet organisme est composé de deux juristes indépendants, MM. Jorge Bustamante et Guillermo Guevara, et d'un ingénieur démocrate-chrétien, M. Ernesto Rodriguez. Il aura pour tâche de remettre à jour la liste des électeurs et de veiller à l'inscription des partis. M. Duarte a également annoncé qu'une assemblée constituante se réunira cette année.

Dans une conversation téléphonique avec le représentant démocrate américain du Maryland, M. Michael Barnes, M. Duarte aurait assuré qu'il pouvait désormais se contenter de l'actuelle aide militaire américaine (cinquante-quatre conseillers et environ 25 millions de dollars). Le montant de l'aide économique de Washington au Salvador est, en revanche, l'objet de discussions. M. Duarte estime avoir besoin de 200 à 300 millions de dollars — une somme jugée tout à fait exorbitante par l'administration Reagan. Selon diverses sources américaines, c'est une aide d'environ 100 millions de dollars qui serait à l'étude à Washington.

Toujours selon M. Barnes, M. Duarte a réaffirmé sa disposition à accepter une médiation des partis sociaux-démocrates d'Europe de l'Ouest ou d'organisations non gouvernementales, pour établir des contacts entre son gouvernement et la guérilla.

AFRIQUE

Tunisie

Le gouvernement va engager des négociations avec les agents des sociétés de transports en grève

De notre correspondant

Tunis. — Le gouvernement est disposé à engager des négociations sur la révision des statuts et des conventions collectives que demandent les agents des deux sociétés nationales de transports — autobus et chemins de fer — en grève depuis le début de la semaine (*le Monde* du 5 mars), a annoncé, jeudi 5 mars, le premier ministre, M. Mohammed Mzali, dans une allocution radiotélévisée. Cette décision devrait d'autant plus détendre le climat social actuel que M. Mzali a fait part également de la tenue de réunions « *d'urgence* » à l'échelon ministériel pour étudier les moyens d'endiguer la hausse des prix et d'améliorer le pouvoir d'achat, et qu'il a laissé entendre qu'une augmentation générale des salaires allait intervenir prochainement.

Dans le même temps, la commission syndicale chargée de préparer le prochain congrès de la centrale ouvrière U.G.T.T., a dénoncé la grève des agents des transports publics, qui a profondément perturbé les activités de la capitale, et appelé à une reprise du travail — qui n'était pas encore effective vendredi aux premières heures de la matinée — ainsi qu'à la vigilance « *afin de barrer la route aux apôtres de la discorde et de l'anarchie (...) qui cherchent à compromettre l'orientation démocratique* ».

Ce même thème a également été développé par le premier ministre, qui a précisé que « *les extrémistes, animés de sombres desseins* », se rencontrent aussi bien dans le milieu des syndicats que dans le monde de la politique. C'est là, semble-t-il, une allusion à la tendance la plus rigide de l'U.G.T.T. qui refuse tout dialogue avec le pouvoir tant que l'ancien secrétaire général, M. Habib Achour (dont le fils, M. Thameur Achour, a été prié à son tour, jeudi, par les services de police *de ne pas quitter son domicile*) ne jouira pas de sa pleine liberté de mouvement, mais peut-être aussi aux nostalgiques de la politique de fermeté existant encore dans l'appareil du parti socialiste destourien et qui souhaitent que le processus de démocratisation soit mis en échec.

Dans son allocution, le premier ministre a également évoqué la situation dans les établissements secondaires où des incidents sérieux se sont produits jeudi ainsi qu'à l'université. « *Le gouvernement ne restera pas sans réaction devant l'anarchie et l'agitation* », a-t-il affirmé. M. Mzali a cependant tenté d'apaiser la contestation des lycéens en leur reconnaissant entre autres le droit de désigner des représentants auprès de la direction de leurs établissements et en assurant que certains d'entre eux, arrêtés lors des récentes manifestations, allaient être libérés. Il a aussi annoncé que toute forme d'activité politique, y compris celle de la jeunesse scolaire, organisation dépendant du P.S. destourien, sera désormais interdite dans les écoles.

MICHEL DEURÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● HANS PETER KNOLL, membre présumé d'un groupe terroriste ouest-allemand, a été arrêté en Australie et expulsé, jeudi 5 mars, vers une destination inconnue. — *(A.F.P.)*

Chine

● L'AMBASSADEUR DES PAYS-BAS en Chine a quitté Pékin, jeudi 5 mars, ayant été rappelé par son gouvernement à la demande de Pékin, ainsi que cela avait été annoncé après la décision de La Haye d'autoriser la vente de sous-marins à Taïwan. L'ambassadeur de Chine aux Pays-Bas était déjà en congé, dans son pays, depuis plusieurs mois. Les relations diplomatiques entre les deux pays se poursuivront cependant au niveau des chargés d'affaires. — *(A.F.P.)*

Niger

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la défense et de la coopération, effectuera une visite de travail au Niger, à l'invitation du président Seyni Kountché, du 7 au 11 mars. Les entretiens que M. Galley aura à Niamey, indique-t-on au ministère de la coopération, porteront essentiellement sur les problèmes économiques auxquels fait actuellement face le Niger. Les principaux projets de développement auxquels la France participe seront évoqués, notamment celui du barrage de Kandadji, près de la frontière du Mali. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. JOSEPH MAVI, président du syndicat (noir) des ouvriers de la [illegible] de Johannesburg, a été disculpé, mercredi 5 mars, par un tribunal du Transvaal, d'avoir lancé un *mouvement de grève illégal en* juillet dernier. Deux autres membres de l'exécutif du Black Municipality Workers Union (B.M.W.U.), MM. Philip Dlamini et Gatsby Mazwi, ont également été relaxés. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LE SOMMET DES CHEFS D'ETAT DE SIX PAYS AFRICAINS (Tanzanie, Kenya, Ouganda, Zaïre, Burundi et Rwanda), prévu pour le vendredi 6 mars, à Mwanza, en Tanzanie (*le Monde* du 6 mars) a été reporté à la semaine prochaine. On indique en effet, de source autorisée, que le chef de l'Etat kényan, M. Daniel Arap Moi, n'a pu se libérer pour vendredi, alors que sa présence est considérée comme nécessaire à ce sommet qui se préoccupera surtout de la sécurité en Ouganda, qui possède une frontière commune avec le Kenya, la Tanzanie, le Zaïre et le Rwanda. — *(Reuter.)*

Zaïre

● LES RELATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE ZAÏRE « *prennent un nouveau départ* », a déclaré, jeudi 5 mars, à Kinshasa, M. Wilfried Martens, premier ministre belge. Le communiqué publié à l'issue de sa première visite officielle au Zaïre mentionne le problème des opposants zaïrois dont la présence à Bruxelles a causé une certaine tension entre les deux pays. D'autre part, les deux nations ont signé, jeudi, quatre accords, dont l'un pour un prêt d'Etat à Etat de 400 millions de francs belges, sans intérêt, assorti d'un délai de grâce de dix ans, prêt destiné à l'achat de biens d'équipement d'origine belge. — *(A.F.P.)*

République Centrafricaine

La multiplicité des candidatures à l'élection présidentielle favorise M. Dacko

La multiplicité des candidatures à l'élection présidentielle en Centrafrique, en principe fixée au 15 mars, favorise le président sortant, M. David Dacko. Jouent également dans un sens favorable à l'ancien conseiller privé de l'ex-empereur Bokassa la présence d'éléments militaires français dans la capitale centrafricaine et à Bouar, ainsi que l'absence à peu près totale de moyens matériels dont disposent ses différents concurrents.

Rétabli à la magistrature suprême à la suite de l'« opération Barracuda », le 20 septembre 1979, M. Dacko n'ignore pas que le récent renforcement du dispositif militaire français dans son pays, quelle que soit l'ampleur du mouvement de contestation contre le régime actuel, est de nature à inquiéter les opposants.

Comme M. David Dacko lui-même, mais privés de toutes les facilités de propagande auxquelles lui donne accès sa fonction, la plupart de ses concurrents se sont compromis avec l'ancien régime impérial. A ce propos, on voit mal quelles peuvent être les chances réelles de succès d'hommes comme M. Sylvestre Bangui, actuel leader du Rassemblement du peuple centrafricain (R.P.C.) qui fut promu général sous l'Empire, ou bien celles de M. Ange Patassé, qui, lorsqu'il fut premier ministre, prépara en étroite collaboration avec le gouvernement français la mascarade du couronnement. Aujourd'hui leader du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), l'avant-dernier premier ministre du défunt empire est d'autant plus discrédité qu'il a longtemps donné à ses concitoyens le sentiment d'être étroitement lié au colonel Kadhafi.

C'est également aux dirigeants de Tripoli, très impopulaires à Bangui où l'on est traumatisé par les événements du Tchad, qu'est réputé être inféodé M. Idi Lala. Ancien porte-parole de M. Abel Goumba, leader du Front patriotique oubanguien (F.P.O.), M. Id. Lala qui a fondé son propre parti avant de faire acte de candidature, séjournait il y a moins d'un mois à Tripoli. Plus libres d'attaches extérieures, des candidats comme MM. Adama Tamboux, ancien président de l'Assemblée nationale à l'époque de la proclamation de l'indépendance, ou François Gueret, ancien ministre de la justice, destitué l'an dernier par le président Dacko, n'ont guère plus d'atouts.

M. Henri Maïdou, dernier premier ministre de l'empereur et signataire de la demande d'intervention militaire française contre ce dernier, constitue un cas particulier. Fondateur du Parti républicain du progrès (P.R.P.), c'est un homme particulièrement intelligent et habile. Nommé vice-président de la république après l'« *opération Barracuda* », puis écarté du pouvoir par le président Dacko qui redoutait ses intrigues, il semble aujourd'hui trop impopulaire parmi les couches les plus jeunes de la population pour pouvoir briguer la présidence avec quelque chance de succès.

Restent deux concurrents plus sérieux, MM. François Pehoua et Abel Goumba, bien que M. Pehoua soit de tous les candidats en présence celui qui est le plus proche du président sortant. Rejetant toute étiquette politique, ce banquier qui occupe de hautes responsabilités au siège de la Banque centrale des Etats d'Afrique centrale (B.C.E.A.C. à Yaoundé) jouit d'une réputation d'homme à la fois compétent et intègre. Entretenant d'excellents rapports avec les milieux privés étrangers, il est considéré comme bénéficiant de la bénédiction du gouvernement français. Bref, en cas de défaillance personnelle de M. Dacko, M. Pehoua constituerait, pense-t-on à Paris, une excellente « solution de rechange ».

En dépit de l'aura qui l'environne, M. Abel Goumba, que dix-huit années d'exil ont tenu à l'écart de toute compromission avec l'ancien empereur et ses amis, dispose d'une marge de manœuvre étroite. Sa situation de fonctionnaire international lui donne une aisance relative certes, mais les moyens financiers dont il dispose sont exclusivement personnels. Sa réputation de nationaliste intransigeant, qui constitue l'essentiel de sa force, lui interdit de solliciter des concours étrangers. En faisant acte de candidature l'ancien vice-président du conseil de gouvernement de l'Oubangui-Chari (aujourd'hui devenu Centrafrique) cherche moins à enlever la présidence qu'à prendre date, pour lui-même et pour ses amis politiques, pour les élections législatives d'avril prochain.

PHILIPPE DECRAENE.

BIBLIOGRAPHIE

Autoportrait d'un aventurier

C'est avec prévention qu'on ouvre *l'Empereur*, le « témoignage » — à charge — de Jacques Duchemin, l'ancien ministre de l'information de Bokassa. Il est dans l'ordre des choses qu'après les gangsters et les patronnes de bordel les bouffons européens d'un roi nègre tentent *encore de faire de l'argent en se* recyclant dans la « littérature », avec l'aide intéressée d'un éditeur, mais, se dit-on, même en présentant habilement la marchandise, celui-ci ne *nous fera pas prendre des vessies* pour des lanternes. Et puis, parce que l'auteur a des lettres, de l'esprit, un sens aigu de la dérision et, parfois, du style, on devient indulgent, on s'intéresse à son cas, on s'amuse et on constate qu'après tout cette pochade permet de mieux *comprendre* certains aspects de la tragi-comédie centrafricaine.

« *Présenter l'inévitable — ou l'inexcusable ! — sous les couleurs les moins déplaisantes et tenter, à l'intérieur, de prévenir les coups de folies meurtrières qui secouent, de temps en temps, tous les gouvernements noirs sans exception* », telle est la « spécialité » de Wilfrid Dancourt, *le nom d'emprunt sous lequel* Jacques Duchemin parle de lui-même à la troisième personne. A l'en croire, il n'est resté aux côtés de son employeur après avoir mesuré l'étendue de ses crimes que dans le but de prévenir d'autres « *coups de folie* », mais, aujourd'hui, en fait de « *couleurs les moins déplaisantes* », il en rajoute plutôt dans le rouge sang.

Adroit, ambigu, son « récit » mêle une multitude de petits faits vrais à des *inventions présentées tantôt* sérieusement, tantôt sur le ton de la farce. C'est évidemment de celle-ci que relève la conversation, « *enregistrée clandestinement* », entre M. Giscard d'Estaing et Bokassa, au cours d'une partie de chasse, ou au conseil des ministres au milieu duquel *l'empereur reproche à sa* femme de se laisser faire la cour par le président de la République française « *pour qu'il la mette dans un de ses romans quand il sera battu aux élections* ». De même espère-t-on qu'il plaisante quand il assure que l'article d'Albert de Schonen, ancien ambassadeur de France à Bangui, publié dans *le Monde* (1) quelques heures avant la chute de Bokassa, était « *le feu vert pour l'intervention française* » !

L'intérêt essentiel de ces annales burlesques de l'empire est qu'elles constituent l'autoportrait d'un aventurier plus complexe que la plupart de ses émules en Afrique. Autoportrait parfois involontaire quand *l'auteur* révèle ses propres phantasmes dans des pages à la lecture desquelles on a l'impression qu'un fou parle d'un autre fou.

L'argent n'était sans doute pas le *mobile essentiel de Jacques Duchemin*. Ce qui l'attirait à la « cour », c'était le théâtre permanent où l'on pouvait vivre dans l'intimité d'un homme ayant le pouvoir absolu. Amener un tyran, *qui dispose du* droit de vie et de mort sur chacun, à reconnaître qu'il a commis des « erreurs », voilà un exercice propre à émoustiller l'amateur de sensations fortes, curieux de tout *ce qui est* humain, fût-ce dans l'abominable. Une phrase sur Dancourt — qui « *sent l'absolue sauvagerie se refermer sur lui* » quand il assiste à une scène de magie sanglante — indique peut-être la nature de la fascination que le Centrafrique exerçait sur celui que Bokassa *avait bien imprudemment* choisi pour être « *le Red Adair de son empire* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *L'Empereur*, de Jacques Duchemin. Albin Michel, *364 pages*. Environ 70 F.

(1) Ambassadeur à Bangui, de 1969 à 1971, M. de Schonen écrivait, le 21 septembre 1979, « *Combien ai-je vu de personnalités officielles quitter Bangui avec quelques pépites d'or et quelques diamants offerts par Bokassa !* »

ASIE

● *Le détournement d'un avion pakistanais vers Kaboul.* — Les pirates de l'air ayant détourné un Boeing des lignes intérieures pakistanaises vers Kaboul, le lundi 2 mars, détenaient encore, le vendredi 6 mars, cent seize personnes en otages dans l'appareil immobilisé sur l'aérodrome de la capitale afghane.

Le chef apparent du commando, Mohammed Alamgir, aurait déclaré qu'il était également responsable de l'attentat qui a eu lieu, dans un stade de Karachi, quelques minutes avant la récente visite du pape. Il a menacé de faire sauter l'appareil si quatre-vingt-dix prisonniers politiques arrêtés notamment lors des récentes manifestations antigouvernementales n'étaient pas libérées par *Islamabad*. Vendredi, Radio-Kaboul a déclaré que les pirates avaient blessé à coup de feu un passager, le fils d'un général pakistanais, à l'intérieur de l'avion. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

Koweït

LA FAMILLE RÉGNANTE CONSERVE DES MINISTÈRES-CLÉS DANS LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Koweït *(A.F.P.)*. — Le prince héritier et premier ministre koweïtien a rendu public, mercredi après-midi 4 mars, la formation du nouveau gouvernement Le cabinet comprend quinze ministres dont cinq nouveaux : finances, communications, biens religieux, éducation et travaux publics.

Les ministres du pétrole, des affaires étrangères, de l'intérieur, et de la défense sont reconduits dans leurs fonctions. Enfin, cinq ministres font partie de la famille régnante, ceux de l'information, de l'intérieur, de la défense, du pétrole et de la justice.

Voici la composition du nouveau gouvernement : *premier ministre* : Cheikh Saad Ali Abdallah Al Sabah ; *vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères et de l'information (par intérim)* : Cheikh Sabah Al Ahmad Al Sabah ; *intérieur* : Cheik Nawaf Al Ahmad Al Sabah ; *défense* : Cheikh Salem Al Sabah Al Salem Al Sabah ; *pétrole* : Cheikh Ali Al Khalifa Al Sabah ; *justice* : Cheikh Selimane Al Dehej Al Sabah ; *affaires du conseil des ministres* : Cheikh Abdel Aziz Hussein ; *santé* : M. Abdel Rahmane Al Awadi ; *commerce et industrie* : M. Jassem Al Marzouk ; *affaires sociales et travail* : M. Hamad Al Rajib ; *télécommunications et transports* : M. Issa Al Mazidi ; *finances* : M. Abdel Latif Al Hamad ; *habitat et travaux publics* : M. Abdallal Al Dhakhile ; *biens religieux et affaires islamiques* : M. Hamad Saad Al Jasser ; *électricité et eau* : M. Ahmad Al Khalaf ; *éducation* : M. Yacoub Ghoneim.

Israël

Une ébauche de dialogue avec l'O.L.P. a eu lieu en 1976

De notre correspondant

Jérusalem. — *Israël a déjà fait une « légère » entorse à son principe de refuser toute relation avec l'O.L.P. : c'est ce qu'a révélé, dans la soirée du 5 mars, au cours d'une interview télévisée, le général (de réserve) Mattityahou Peled, un des dirigeants du petit parti de « colombes » Shelli. Il a indiqué qu'en 1976, le gouvernement de M. Itzhak Rabin avait accepté un projet de* « gestes réciproques » *destiné à créer des conditions favorables à d'éventuels pourparlers.*

Selon le général Peled, qui était à l'origine de cette tentative et qui a eu à cette époque des contacts avec des représentants de l'O.L.P., M. Yasser Arafat devait faire une déclaration condamnant les détournements d'avion et certains actes de terrorisme, alors que le gouvernement israélien devait répondre en faisant savoir qu'il jugeait positive cette prise de position. Le premier ministre aurait accepté cette idée uniquement pour prouver que l'O.L.P. était incapable de respecter un tel engagement.

Le projet a échoué car, toujours selon le général Peled, juste avant le moment où le chef de l'O.L.P. devait faire la déclaration attendue, la marine israélienne a arraisonné plusieurs navires affrétés par la gauche libanaise alliée à l'O.L.P. Les membres des équipages auraient alors été livrés aux milices chrétiennes et la plupart d'entre eux auraient été tués. Le général Peled a estimé qu'il s'agissait là d'une opération ayant eu pour effet de « torpiller » une « occasion historique d'entamer un dialogue avec l'O.L.P. ». — *F. C.*

UN HAUT FONCTIONNAIRE ISRAÉLIEN A VISITÉ CINQ ÉTATS D'AFRIQUE NOIRE

Jérusalem. *(A.F.P.)* — M. Rahamin Timor, directeur du département de la coopération internationale au ministère israélien des affaires étrangères, a terminé, jeudi 5 mars, une tournée d'information en Afrique au cours de laquelle il a examiné avec les responsables de plusieurs pays les possibilités de coopération bilatérale.

M. Timor, qui devait quitter jeudi Abidjan pour Israël, s'est successivement rendu au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Nigéria et en Côte-d'Ivoire, pays qui, à l'exception du Malawi, ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël au lendemain de la guerre d'octobre 1973. Malgré cette rupture, Israël a sauvegardé ses liens de coopération technique et ses relations commerciales avec la plupart de ces pays, et les a même parfois développés, note-t-on de source autorisée au ministère des affaires étrangères.

Les entreprises de travaux publics israéliennes notamment sont très actives en Afrique et l'on indique de même source que le développement de leurs activités n'est en fait limité que par la difficulté de recruter des spécialistes israéliens acceptant de travailler dans des pays avec lesquels Israël n'a pas de relations diplomatiques. D'autre part, Israël accueille de nombreux stagiaires originaires de pays africains.

Le conflit irano-irakien

TÉHÉRAN REJETTE LA SUGGESTION « ISLAMIQUE » DE CESSEZ-LE-FEU LE 12 MARS

La mission islamique de médiation qui cherche à mettre un terme au conflit irano-irakien, a proposé le jeudi 5 mars, à Djeddah, l'instauration d'un cessez-le-feu le 12 mars, suivi, à partir du 20 mars, par un « *retrait progressif des troupes irakiennes d'Iran* ».

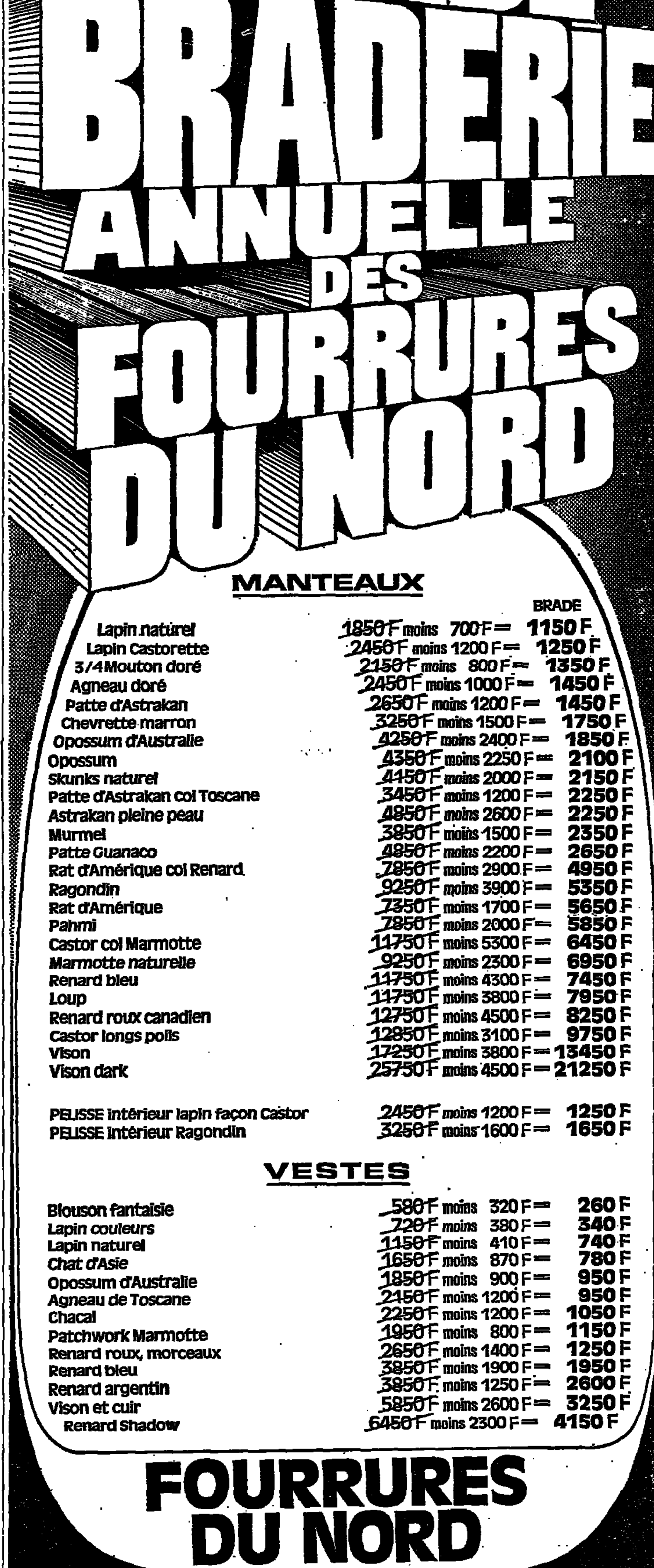
Le conseil suprême de défense iranien a rejeté, vendredi 6 mars, à l'unanimité, ce projet de cessez-le-feu, à l'issue d'une réunion extraordinaire. L'hodjatoleslam Montazeri, représentant du Parlement au conseil suprême de défense, a rappelé que « *l'agresseur devant retirer ses forces sans conditions, nous n'avons besoin d'aucune négociation* ».

Le président Bani Sadr a exposé à Téhéran, jeudi, une position plus nuancée. A ses yeux l'Iran doit poser trois conditions au règlement : que le cessez-le-feu ait lieu en même temps que le retrait des forces irakiennes, que les deux pays reviennent à l'application de l'accord d'Alger de 1975, et qu'une commission internationale islamique étudie l' « agression » dont l'auteur « *doit être en tout cas puni* ». Au cours de la réunion dans laquelle le chef de l'Etat exprimait ses thèses, des groupes d'intégristes religieux ont provoqué de violents incidents, débranchant les haut-parleurs pour empêcher la retransmission du discours. Les incidents ont fait plusieurs dizaines de blessés.

Pour sa part, l'imam Khomeiny a lancé un nouvel appel aux religieux « *que l'on est en train de dépouiller de leurs responsabilités* » et qui « *doivent intervenir dans les questions politiques et sociales* ».

En Irak, le quotidien du parti Bass au pouvoir, *As Saoura*, invite l'Iran à saisir « *la chance en or que lui offre la mission islamique d'instaurer la paix* » et à y « *réfléchir avec réalisme* ». Bagdad dresse, par ailleurs, un tableau de la situation militaire tendant à démontrer que ses forces occupent d'importantes portions de territoire iranien et infligent de très lourdes pertes à l'adversaire — *(A.F.P., Reuter.)*





LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Fiterman accuse le P.S. de se livrer à une « tentative de déstabilisation » contre le P.C.F.

Le comité central du parti communiste et ceux de ses secrétaires fédéraux qui ne sont pas membres de cette instance se sont réunis, le jeudi 5 mars, au siège du parti, pour faire le point de la campagne présidentielle. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central et responsable de la campagne, s'est déclaré satisfait de l'écho rencontré par les positions que défend le candidat du P.C.F. et de l'activité du parti, mesurée par la diffusion de sa presse, le niveau atteint par la souscription destinée à financer la campagne et la remise des cartes d'adhérents pour 1981.

M. Fiterman a consacré une part importante de son rapport à dénoncer le comportement de M. François Mitterrand et du parti socialiste. Répondant à une interview de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., parue le 4 mars dans le quotidien « Combat socialiste », M. Fiterman a accusé les dirigeants socialistes d'« ingérence directe dans les affaires » du P.C.F. Selon M. Fiterman, l'intérêt exprimé par M. Jospin pour la démarche d'une soixantaine de membres ou d'anciens membres du P.C.F. critiquant la direction de ce parti (« le Monde » du 27 février) révèle une tentative d'« ébranlement du parti de l'intérieur ». Au cours d'une conférence de presse, M. Fiterman a indiqué que les dirigeants socialistes « révèlent crûment qu'ils sont en train d'organiser une tentative de déstabilisation du parti communiste en prenant appui sur des communistes dans l'appareil du parti ».

M. Georges Marchais, qui participait, jeudi, à une réception organisée pour le premier anniversaire de l'hebdomadaire « Révolution », a qualifié les propos de M. Jospin de « véritable agression » contre le P.C.F. « Jamais nous ne nous sommes occupés des débats internes du parti socialiste ni de la polémique Mitterrand-Rocard », a ajouté M. Marchais.

Dans le rapport qu'il a présenté au comité central, M. Fiterman a déclaré que l'activité déployée par le parti communiste lui a permis de *« faire éclater la fable de la « bande des quatre », avec ce qu'elle représentait comme tentative de détourner les travailleurs, en particulier les jeunes, de la lutte »*. Il a ajouté : *« Georges Marchais apparaît bien comme le candidat qui mérite le titre d'anti-Giscard, comme le candidat incontestable du changement de société, comme le candidat des travailleurs. »* M. Fiterman a qualifié de *« manœuvres politiciennes sans envergure et sans grandeur »* les démarches d'intellectuels communistes en désaccord avec l'orientation de leur parti.

M. Fiterman s'est demandé, au vu des résultats de l'activité économique, si le pouvoir *« n'a pas tendance à accentuer délibérément les difficultés »*, afin d'accréditer l'idée que la crise serait inéluctable. Bien que le mécontentement soit *« très profond »* et *« la volonté de changement très ample*, a-t-il poursuivi, *d'une part, la profondeur de la crise peut conduire ceux qui la subissent le plus à estimer que ce n'est pas le moment de changer, et, d'autre part, il n'y a pas de voie automatique qui conduise de l'aspiration au changement au vote communiste.*

» Disons même, a ajouté M. Fiterman, *que les chemins de traverse ne manquent pas et que le mécontentement poussé au désespoir, au ras-le-bol, peut conduire à s'accrocher à l'illusion du changement »*. Selon M. Fiterman, *« ce sont justement l'une et l'autre de ces tendances que MM. Giscard d'Estaing et François Mitterrand se sont employés et s'emploient à alimenter »*.

M. Fiterman a déclaré que le comportement de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, *« et celui de Chirac, qui est parallèle »*, est caractérisé en premier lieu par l'anticommunisme, qui s'empare des *« prétextes »* les plus divers pour déclencher *« les attaques les plus violentes et les plus viles »*, afin d'*« entraver l'activité des communistes »*. *« Mais leur tapage*, a-t-il ajouté, *a aussi comme résultat involontaire de faire connaître ce que nous voulons, ce que nous proposons. C'est pourquoi il a surtout pour objectif de ménager le terrain d'un front anticommuniste et de collaboration de classe réunissant la droite et le parti socialiste. »*

Selon M. Fiterman, le chef de l'Etat et le candidat socialiste s'emploient, en second lieu, à *« escamoter le débat politique sur les problèmes de fond »*. Evoquant le voyage de M. Mitterrand en Allemagne de l'Ouest, où il a parcouru le trajet de sa tentative d'évasion en mars 1941 *(voir page 4)*, M. Fiterman a déclaré : *« Il refait les itinéraires de sa jeunesse. Ou tout au moins une partie. Il faut être audacieux, mais pas téméraire. Quoi qu'il en soit, en quoi cela apprendra-t-il aux Français comment il compte résorber le chômage ? En rien, évidemment. »*

Un impératif absolu

M. Fiterman a ajouté : *« C'est de l'addition de toutes ces voix en faveur du candidat qui veut vraiment le changement que celui-ci pourra voir le jour. Plus le vote communiste sera massif, plus la volonté de changement se manifestera avec clarté. Plus elle pèsera dans la balance. Il faut qu'elle pèse suffisamment pour que celle-ci penche du bon côté. C'est un impératif absolu.*

» Toutes les supputations et les conjectures sur le deuxième tour ne changent rien à l'affaire. Elles sont de toute façon sans valeur parce que ce ne sont ni les journalistes, ni les politiciens, ni les sondeurs qui décident du résultat, mais les électeurs. »

Le comité central a adopté une résolution qui déclare notamment, au sujet de M. Mitterrand : *« Il ne propose pas de politique nouvelle, ses positions convergent avec la politique de la droite. Il partage notamment avec le pouvoir giscardien la responsabilité de la néfaste politique du Marché commun, pour l'élargissement duquel il milite. Il récuse obstinément la participation de ministres communistes et s'oriente du même coup vers une coalition entre le parti socialiste et la droite. Il déconseille et décourage les luttes.*

» En même temps, François Mitterrand et les dirigeants socialistes se placent en première ligne des agresseurs anticommunistes. Le premier secrétaire du parti socialiste vient de le révéler : son parti organise actuellement une entreprise pour tenter d'ébranler le parti communiste français à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.

» Ainsi, non seulement François Mitterrand et ses amis repoussent la proposition de gouvernement d'union de la gauche pour lequel Georges Marchais s'est prononcé, mais encore ils dévoilent que leur véritable objectif, leur but numero un, c'est celui-là même que le patronat et le pouvoir du capital poursuivent depuis des dizaines d'années : affaiblir, voire démanteler le parti communiste français.

» En assignant cette priorité à leur parti, comment François Mitterrand et les dirigeants socialistes peuvent-ils prétendre battre Giscard d'Estaing et ouvrir le chemin du changement ? Ils ne font que saper les possibilités de victoire et de transformation. Ils conduisent les travailleurs à l'échec, à l'impasse, à de nouvelles déceptions.

» Le comité central et les secrétaires fédéraux ne doutent pas que la tentative anticommuniste de François Mitterrand se heurtera à la plus ferme riposte de tous les communistes, de tous les sympathisants et amis du parti communiste français, de tous les travailleurs et démocrates partisans de l'union et du changement. »

« LA RÉPUBLIQUE A LA DÉRIVE » A « DROIT ET DÉMOCRATIE »

Droit et Démocratie organise vendredi 6 mars, de 14 h 30 à 18 heures, à l'hôtel Lutétia, et samedi 7, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, à l'amphithéâtre Turgot à la Sorbonne, un colloque sur « La République à la dérive ».

Me Gaston Maurice présentera le rapport introductif. L'analyse de la dérive est présentée par MM. Jean-Pierre Cot, Henri Noguères, André Braunschweig et Jacques Attali ; les causes de la dérive par Mme Reberioux et MM. Claude Leclerc, Daniel Mayer, R.G. Schwartzenberg et Jean-Denis Bredin et la synthèse par Me Jacques Ribs.

● *M. François Mitterrand* s'est adressé aux journalistes, mardi 3 mars, dans le premier numéro de *la Lettre de la presse*, bulletin d'information de la campagne du candidat socialiste.

« Les socialistes défendent le droit à l'information, l'une des libertés les plus précieuses, et aujourd'hui l'une de celles qui sont les plus menacées », écrit le candidat socialiste. Les journalistes, poursuit-il, *« se battent chaque jour dans un milieu souvent hostile où le rapport de force n'est pas en leur faveur, pour la dignité de leur profession et de leur propre conscience. Ce combat est aussi le nôtre. Les prochaines semaines seront à bien des égards décisives et chacun peut, là où il se trouve et avec les moyens dont il dispose, contribuer à permettre aux Français de s'exprimer, le moment venu, en toute liberté »*.

M. MAUROY : les affaires intérieures du P.C. ne nous concernent pas.

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — M. Pierre Mauroy, porte-parole de M. Mitterrand, a déclaré jeudi 5 mars à Marseille : *« Nous sommes habitués à enregistrer des attaques virulentes des communistes contre les socialistes et le parti socialiste. Mais les affaires intérieures du P.C. ne nous concernent pas. Nous n'avons pas à y intervenir. »*

A Arles, M. Mauroy a déclaré que *« le P.S. cherche à déstabiliser la droite »*. Il a ajouté que les propos de M. Fiterman relèvent de l'*« affabulation »* et de la *« science-fiction »*.

Présidente du comité de soutien à M. Mitterrand

Mme Maïté Jourdan : du chômage à la politique

Mme Maïté Jourdan, qui vient d'accepter la présidence du comité national de soutien à M. François Mitterrand, doit être officiellement présentée à la presse mardi 10 mars à Paris, au siège du P.S.

Originaire d'Algérie, âgée de quarante-sept ans, Mme Jourdan vit à Pau avec ses deux fils, âgés de vingt-trois et quinze ans. Successivement retoucheuse en prêt-à-porter, laborantine photo puis vendeuse dans une bijouterie, Mme Jourdan, qui est divorcée, se trouve sans travail à la suite d'un conflit avec son employeur — elle a saisi le conseil des prud'hommes. Son fils aîné est également au chômage, sans indemnités.

Ayant eu « beaucoup de difficultés » *dans la vie, dont la maladie ne fut pas la moindre, Mme Jourdan vit comme une* « récompense » *son accession à la présidence du comité national de soutien au candidat socialiste. Sympathisante du P.S., auquel elle compte adhérer prochainement, elle dit sa fierté d'avoir été choisie par* M. Mitterrand. *C'est un film trouvé par la commission « Luttes des femmes » de la fédération socialiste des Pyrénées-Atlantiques, intitulé* Trois Vies de femmes en Béarn, *qui lui a permis d'être remarquée.* « Non pas pour mon physique photogénique, *affirme-t-elle,* mais parce que j'ai bien exprimé ma condition de femme et mes problèmes de chômeuse. »

Ces difficultés l'ont conduite à rejoindre le comité des chômeuses de Pau, qui fonctionne de façon informelle et qui s'est efforcé, en vain, d'obtenir des emplois pour ses membres, tant auprès de l'administration préfectorale qu'auprès de la municipalité socialiste (que conduit M. André Labarrère).

Ses fonctions — « Je ne suis plus chômeuse », *dit-elle — vont lui permettre de rencontrer à Paris le candidat socialiste et de l'accompagner dans chacun de ses meetings. Ce sera pour elle une* « totale découverte ».

MM. Papon et Plantier (R.P.R.) soutiennent M. Giscard d'Estaing

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., est revenu jeudi 5 mars, au cours d'une interview à Europe 1, sur la mise au point publiée le jour même par le mouvement au sujet de l'engagement des ministres gaullistes dans la campagne présidentielle (nos dernières éditions du 7 mars) *« Ils sont libres de soutenir M. Giscard d'Estaing*, a-t-il déclaré, *mais ils ne peuvent avoir un pied dans chaque camp. »* Le secrétariat général du R.P.R. avait précisé qu'en apportant leur caution à une politique contestée les ministres en cause *« ont rompu tout lien avec le R.P.R. dont ils ne peuvent plus se réclamer »*. Selon M. Pons, *« il n'y a pas de quoi faire un drame de cette affaire. »* La direction du R.P.R. a surtout voulu dissiper toute ambiguïté sur sa position à l'égard des ministres gaullistes qui soutiennent M. Giscard d'Estaing, mais elle n'envisage aucune mesure d'exclusion. M. Pons et *la Lettre de la Nation*, dans son numéro du 7 mars, précisent aussi le sens de la formule de M. Chirac suivant laquelle *« si l'on peut rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du président de la République (...) »* M. Chirac a simplement voulu dire — a indiqué M. Pons — *« qu'il était candidat pour gagner, et que s'il gagne, bien sûr, les autres perdront »*.

M. Maurice Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants, a déclaré, de sa mairie d'Artix (Pyrénées-Atlantiques), en appelant à voter pour M. Giscard d'Estaing : *« En tant que membre du gouvernement, en tant que gaulliste, j'estime que le président de la République a suivi les options essentielles fixées par le général de Gaulle, en ce qui concerne les institutions, la défense, l'indépendance nationale et la paix. »*

M. Maurice Papon, ministre du budget, ancien député R.P.R., a déclaré à TF1 : *« Gaulliste, je demeure fidèle aux grands engagements du gaullisme : institutions, indépendance, défense, société de liberté et de solidarité, grandeur de la France. Je constate que ces engagements sont tenus avec résolution par le président de la République. »*

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a indiqué, jeudi 6 mars à Lille, qu'il attendra l'ouverture officielle de la campagne, le 10 avril, pour s'engager.

● *M. Michel Cointat*, ministre du commerce extérieur, qui s'est prononcé pour M. Giscard d'Estaing, a estimé, vendredi 6 mars, que M. Pons fait preuve d'*« intolérance »*. Il a notamment déclaré : *« Lors du récent congrès du R.P.R., M. Bernard Pons s'est porté garant de la liberté d'opinion vis-à-vis de ceux qui soutiennent les candidatures de MM. Giscard d'Estaing, Michel Debré et Jacques Chirac. Il a suffi de quelques jours pour qu'il devienne amnésique. Cette intolérance et cette versatilité sont bien tristes. »*

● *M. Pierre-André Wiltzer*, conseiller auprès du premier ministre, chargé des affaires parlementaires, ancien chef de cabinet, s'est démis de ses fonctions, jeudi 5 mars, pour se joindre à l'équipe qui anime le quartier général électoral de M. Giscard d'Estaing, rue de Marignan, à Paris. Il est remplacé, au cabinet de M. Raymond Barre, par M. Jacques Coëffé, chargé de mission, qui a été nommé conseiller.

● *L'aide au tiers-monde.* — Le mouvement Frères des hommes, dont nous avons résumé *(le Monde* du 5 mars) un document d'où l'on pouvait conclure que la France apparaît comme la « lanterne rouge » de l'aide désintéressée au tiers-monde, nous signale que, « une fois défalquée l'aide aux DOM-TOM (44 % de l'aide publique), l'aide française au tiers-monde tombe de 0,59 % à 0,33 % du P.N.B. » (et non 0,50 % comme une erreur de transcription nous l'avait fait écrire). « Cette aide, précise ce mouvement, est accordée à condition que le pays bénéficiaire s'approvisionne en matériel ou en personnel auprès du pays donateur. »

● *M. Christian Bonnet* a déclaré, jeudi 5 mars, à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) que *« le gouvernement se refuse à envisager la création d'un département dit basque »*. Répondant à M. Michel Rocard, qui avait récemment proposé, au nom du P.S., la création d'un tel département, le ministre de l'intérieur a ajouté : *« Le gouvernement se refuse à prendre les mesures qui, si alléchantes que soient en apparence les bonnes intentions aveugles de certains, seraient de nature à porter, un jour, atteinte à l'intégrité du territoire de la République et à provoquer le morcellement d'une collectivité qui a su, depuis deux cents ans, manifester sa vitalité et son unité. »*

Visite au Q. G. du « citoyen-candidat »...

Pilotant lui-même sa voiture — une Peugeot 505 vert bouteille, immatriculée dans le Puy-de-Dôme, — le « citoyen-candidat » Valéry Giscard d'Estaing se gare devant le 6, rue de Marignan, jeudi 5 mars, à 11 h. 5. Précédé de MM. Lecat (porte-parole) et Deniau (chargé des « idées »), M. Giscard d'Estaing commence sa première visite officielle du quartier général de sa campagne électorale. A l'intérieur, c'est une cohue monstre : des dizaines de photographes, de cameramen et de journalistes se bousculent, malgré l'autorité musclée de quelques membres du service d'ordre. On présente au président de la République les affiches à son effigie. Le candidat salue quelques jeunes giscardiens, s'enquiert de l'aménagement des locaux, et se dirige, tant bien que mal, vers les étages. Les principaux responsables de l'état-major tentent de se frayer un passage : Mme Pelletier, présidente des comités de soutien, M. Pontet, coordonnateur de la campagne, M. Rideau, conseiller en communication. M. Chinaud est là également. Les journalistes sont bloqués en bas de l'escalier.

Cris, re-bousculades... M. Giscard d'Estaing va visiter, un à un, les six étages de son Q.G., mais dans le calme. M. Lecat tente d'apaiser les esprits : « *Tout le monde pourra voir le bureau, mais par petits groupes.* » L'attente commence. Par vagues successives, les journalistes grimpent les étages. Au sixième, nouvelle halte. Au compte-gouttes, on accède au « saint des saints », le bureau ! M. Giscard d'Estaing est assis sur un canapé et converse, au coude à coude, avec son état-major. On peut regarder, mais défense de toucher... On regarde : ensoleillée, jouxtant une terrasse, la pièce comporte un vaste bureau moderne recouvert de cuir noir sur moquette blanc cassé. Au mur, derrière le fauteuil du candidat, des cartes : la France métropolitaine, les départements d'outre-mer ; des photos : le président et M. Gerald Ford, le président et M. Sadate, le président et le pape, M. Schmidt, la résidence de Chamalières, le président en famille dans la bibliothèque de l'Elysée. Sur le bureau, une seule photo, qui représente un char d'assaut... C'est le tank-destroyer Carrousel-II à bord duquel le brigadier-chef Giscard, du 2e dragon, a servi durant la dernière guerre. On apprend aussi que « *c'est Anne-Aymone* » qui a conçu la décoration de la pièce. Va-t-il parler ? Il parle : « *La règle, c'est la séparation absolue de la fonction présidentielle et de la fonction de citoyen-candidat.* » « *Viendrez-vous souvent dans ce bureau, monsieur le président ?...* » Grand sourire... Allez, allez, d'autres attendent, la visite est finie, circulez, il n'y a plus rien à voir ! Les journalistes plaisantent... Enfin, presque.

La visite n'est pourtant pas finie. Quelques étages plus bas, Mme Pelletier tient une courte conférence de presse : « *Nous avons enregistré, à 12 h. 30, ce jour, trois cent cinquante comités de soutien, émanant de cinquante-sept départements... la situation change d'heure en heure.* » Mme Pelletier ne trouve plus les mots pour caractériser le gigantesque élan d'enthousiasme qui a dû soulever le pays à l'annonce de la candidature du « citoyen-candidat ». « *Tout cela est très spontané* » ; « *pêle-mêle* », quelques noms de ces Français « *qui s'impatientaient* » : Pierre Cochereau, organiste, Yvon Bourges, sénateur R.P.R., Roberto Benzi, chef d'orchestre, Alain Chapel, restaurateur, Brigitte Bardot, Edgar Faure... le comité des Français de Londres *(sic)*. Qui représentent-ils ? Mme Pelletier exulte : « *Ces comités transcendent les découpages politiques traditionnels, les partis, les circonscriptions ; c'est la France, ce sont les Français !* » « *Ils s'engagent, parce que pour eux, Giscard, c'est le meilleur, le seul qui ait la force de caractère, du sang-froid, de la compétence et du cœur...* »

Voilà, c'est fini pour aujourd'hui ; cette fois, il n'y a vraiment plus rien à voir. D'ailleurs, le citoyen-candidat est déjà parti retrouver le président-candidat...

L. Z.

Après les déclarations de M. Chirac

M. Chinaud : plusieurs dizaines de députés R.P.R. ont, eux aussi, mal compris

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui était, vendredi matin 6 mars, l'invité de France-Inter, a déclaré, à propos de la « petite phrase » prononcée par M. Jacques Chirac, mercredi soir sur la même antenne [*« Si l'on veut rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du président de la République... »* (*le Monde* du 6 mars)] : *« Il est évident que cette petite phrase suscite un certain nombre de questions. Est-ce une sorte de retour freudien au style « appel de Cochin » ? Actuellement, je ne le pense pas mais je n'en suis pas sûr. Ou bien, il peut s'agir d'autre chose. Depuis plus d'un an et demi, plusieurs hommes politiques ont lancé des petites phrases dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles n'étaient pas parfaitement maîtrisées. (...) C'est peut-être cela. (...) Je me demande si, finalement, M. Chirac n'a pas pris le risque, en présentant son programme, de présenter aux Français un visage qui laissait supposer qu'il n'avait qu'un seul adversaire. Mais c'est son problème... »*

Le président du groupe U.D.F. a ajouté qu'il avait reçu, jeudi matin, des coups de téléphone de *« plusieurs dizaines de députés R.P.R. qui avaient eux aussi mal compris »* cette déclaration de M. Chirac et qui, dit-il, *« ne l'acceptent pas »*.

M. LALONDE NE DISPOSE QUE DE TROIS CENT HUIT PARRAINAGES D'ÉLUS.

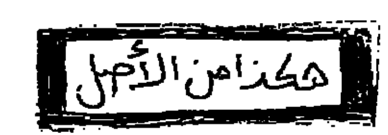
Les écologistes qui soutiennent la candidature de M. Brice Lalonde à la présidence de la République éprouvent les plus grandes difficultés pour réunir les parrainages d'élus nécessaires à la présentation de cette candidature. Ils disposent actuellement de trois cent huit signatures sur les cinq cents que tout candidat doit recueillir.

Pour faire face à cette situation, due en partie à une mobilisation insuffisante des militants écologistes, les amis de M. Lalonde ont lancé un appel aux maires, signé par plusieurs personnalités : René Dumont (agronome, candidat des écologistes à l'élection présidentielle de 1974) ; Mme Annie Girardot (comédienne) ; MM. Emmanuel Leroy-Ladurie (historien), Laurent Schwartz (mathématicien), Michel Bosquet (journaliste, écrivain), Philippe Courrège (directeur de recherches au C.N.R.S.), Alain Touraine (sociologue), Michel Tournier (écrivain), Serge Moscovici (sociologue) ; Mmes Yona Friedman (architecte) et Benoîte Groult (écrivain) ; MM. Jean-Michel Folon (dessinateur), Henri Cartier-Bresson (photographe), Frédéric Leboyer (médecin), Philippe Lebreton (professeur de biologie à la faculté de Lyon, président du Mouvement d'écologie politique), Julos Beaucarne (chanteur), Henri Fabre-Luce (avocat).

« LE FIGARO » : si la critique s'exacerbait...

Commentant, lui aussi, les déclarations du maire de Paris, Charles Rebois écrit notamment, vendredi, dans l'éditorial du *Figaro* : *« Si la critique s'exacerbait au point que le débat dégénère en conflit personnel sur la place publique, on pourrait craindre le pire. En se détruisant mutuellement, les deux candidats de la majorité contribueraient à coup sûr au succès de François Mitterrand. S'ils ont légitimement le droit de faire valoir leurs différences, ils restent l'un et l'autre les défenseurs d'un même type de société libérale, une société dont l'existence serait remise en cause par la victoire socialiste. »*

● MISE AU POINT. — M. Ph. Bourcier de Carbon nous demande de préciser qu'il n'a pas signé le manifeste « Non au racisme anti-droite » publié sous forme de publicité dans *le Monde* du 26 février. Il tient à faire savoir qu'il ne saurait apporter sa caution à aucune activité partisane de quelque nature que ce soit, si ce n'est pour le respect du pluralisme et de la liberté d'expression indispensable à l'exercice des droits de l'homme.



DOSSIER

ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (III)

SOCIÉTÉ ET CULTURE

Conjurer le sort

Conduire le changement... Combien de fois par la plume et par le verbe, M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas répété, comme une antienne, ce qui lui paraissait être son objectif prioritaire. Le président de la République n'a jamais caché que, parmi ses fonctions, lui revenait celle d'essayer de corriger les imperfections que le cours naturel des choses, la malice des hommes, et même la croissance économique, imposaient à la société française.

Canaliser le progrès pour qu'il fasse le moins de dégâts possibles, conjurer le sort parce que l'homme n'est pas un fétu de paille dans la tourmente, ne pas rêver à l'égalité mais donner à chacun la même chance qu'au voisin. Autant d'objectifs vers lesquels des politiques devaient tendre, qu'ils soient sociaux ou qu'ils visent l'éducation ou la culture. Dans quelle mesure les décisions prises par le pouvoir depuis sept ans dans ces domaines ont-elles répondu à cette attente ?

Le bilan social du septennat est contrasté. Il est positif pour ce qui regarde les plus deshérités parmi les personnes âgées, les handicapés, les smicards, les mères de familles et les travailleurs manuels. D'autre part, il laisse apparaître de « nouvelles inégalités », les plus criantes étant le fruit de l'irrésistible montée du chômage et se répercutant d'abord chez les jeunes, les femmes, les immigrés et les travailleurs intérimaires. Les méfaits de la crise économique n'ont pas été compensés par des pouvoirs accrus donnés aux travailleurs dans l'entreprise, comme les projets de réforme préconisés par M. Sudreau le laissaient espérer.

En revanche, la réforme de l'éducation a été menée tambour battant : l'action de M. René Haby a tendu à réaliser l'égalité des chances. Résultats peu convaincants. M. Beullac s'est ingénié plutôt à adapter la formation aux nécessités économiques, et Mme Alice Saunier-Seïté en reprenant en main les universités, n'a guère eu d'autre but.

Quant à la « démocratisation de la culture », chère à André Malraux elle n'apparait qu'à l'état de « traces » sous le septennat de M. Giscard d'Estaing (comme la relance de l'enseignement de la musique). La part du secteur dans le budget de l'Etat diminue, et en souffrent d'abord les établissements d'action culturelle. Souvent, on a laissé se substituer les mécanismes de marché à l'action de l'Etat, si bien que, là aussi, on a favorisé les inégalités au lieu de les réduire.

C'est bien là le drame du « libéralisme avancé » : dans la plupart des domaines de société, malgré une volonté intermittente de ramer dans le bon sens, on a constaté une dérive vers l'élargissement des distances entre les citoyens.

SOCIAL

Anciennes et nouvelles inégalités

LE bilan social du septennat n'est pas aussi négatif que le dit l'opposition, si l'on prend autant d'attention à comparer les chiffres mais aussi les niveaux de vie qu'à relire les promesses électorales de « changement » et de justice.

Les réformes législatives ou contractuelles sur l'amélioration de la préretraite, les nouveaux droits pour les handicapés, les mères de famille et le travail manuel ont bénéficié, en premier lieu, aux plus déshérités. En outre, des mesures bien palpables et monnayables démontrent que, malgré l'inflation non maîtrisée, les plus démunis n'ont pas tous été oubliés.

Les 2 millions de personnes âgées les plus pauvres, les 600 000 smicards et les quelque 400 000 chômeurs de 1974 constatent vite que les promesses financières sont respectées : le minimum vieillesse qui représentait 4/10 du SMIC progresse rapidement et en atteint la moitié dès 1975. Au milieu du septennat, le minimum aura progressé de 13 % par an en pouvoir d'achat. Cet effort sera ensuite poursuivi mais à un rythme plus ralenti puisqu'en fin de course l'amélioration réelle — et non pas nominale — est de 10 % en moyenne depuis 1974 — au lieu de 13 % — le minimum retombant au-dessous des 50 % du SMIC. Mais, bien que freinée, l'avancée — de 1977 à 1980 — demeure relativement importante : + 68 %.

Depuis 1974, le SMIC — autre priorité — s'est amélioré de 28 % alors que le pouvoir d'achat des cadres supérieurs n'a progressé en sept ans que de 7 %. Pour les personnes âgées, la politique du « maintien à domicile » définie déjà sous la présidence de M. Pompidou est développée par M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale.

Un effort aussi net est mené pour les chômeurs indemnisés à qui l'on avait promis un revenu garanti à 90 % du salaire antérieur. Promesse respectée dès la fin de 1974, même si l'application généreuse de cette formule nécessitera par la suite un aménagement afin de rendre ladite garantie dégressive, au fil des mois, pour éviter, comme ce fut parfois le cas, que des chômeurs renoncent à chercher du travail.

Une autre catégorie de Français défavorisés bénéficiera des orientations sociales — mais aussi démographiques — du nouveau président : les familles nombreuses les plus mal loties.

Les coups de pouce donnés aux allocations familiales pour les enfants de troisième rang et plus et, surtout, la création d'un « complément familial » — fusionnant et majorant les anciennes allocations dites de salaire unique, de frais de garde, etc. — permettent d'améliorer la situation de certaines familles. Si le revenu des célibataires continue à s'accroître plus vite que celui des familles de 2 enfants de plus de 3 ans, il évolue désormais un peu moins rapidement que celui des ménages ayant des enfants en bas âge.

D'autres nouveautés ont été introduites : allocation de rentrée scolaire ; extension et revalorisation de l'allocation d'orphelin, de parent isolé ; création d'un revenu minimum familial et d'une assurance veuvage aux principes généreux mais aux effets limités. proches de l'assistance... Une série de mesures qui n'ont pourtant pas convaincu les associations familiales de la réalité d'une politique globale de la famille.

Au total, si l'on compare les revenus des plus défavorisés à ceux des « privilégiés », il est évident que les améliorations successives accordées aux smicards, aux familles nécessiteuses et à certaines personnes âgées ont permis de réduire l'éventail hiérarchique.

Faut-il pour autant parler de lutte victorieuse contre les inégalités ? Sans aucun doute, si l'on s'en tient aux catégories extrêmes dûment recensées par les statistiques officielles.

De un à dix

Mais c'est vite raisonner que de constater qu'un cadre supérieur gagne en moyenne dix fois plus qu'une personne âgée au lieu de quatorze fois en 1974. C'est oublier qu'avec 46 F par jour on peut rarement manger de la viande, on subit de plein fouet la hausse du pain aux prix libérés et aussi la vertigineuse ascension des prix du chauffage, alors qu'avec près de 500 F par jour un cadre peut non seulement garnir agréablement sa table mais se dorer, selon les saisons, sur les plages ou les pistes de ski. C'est sous-estimer l'insuffisance des statistiques qui ignorent les fraudes, les fausses déclarations, comme l'a démontré le CERC, à propos des revenus des commerçants et des indépendants, et, plus encore, les patrimoines dont l'inégalité demeure la plus forte en dépit de la loi novatrice mais limitée sur la taxation des plus-values. Autant d'éclairages donnés par le CERC qui réduisent le sens et la portée des chiffres, des pourcentages et autres écarts hiérarchiques.

Surtout, c'est passer sous silence la montée de nouvelles inégalités. Celles, tout d'abord, qu'ont créées paradoxalement les améliorations sociales. En accélérant la progression des revenus minima, les gouvernements ont négligé la masse énorme des petits retraités qui vivotent avec quelques francs de plus par jour que les bénéficiaires du minimum vieillesse... Voiture balai, le minimum vieillesse a rattrapé le peloton des personnes âgées qui ont moins de 1 500 F par mois. L'Etat a aussi trompé tous les retraités qualifiés de « moyens » à qui, malgré les promesses, on a imposé une cotisation d'assurance-maladie pour sauver une institution, malade de ses chômeurs qui ne cotisent plus. La fameuse déclaration : « Pour solde de tout compte » écartant de nouveaux efforts contributifs n'a pas été respectée.

L'Elysée, en développant les allocations sans conditions d'âge des enfants et de ressources des ménages, a aussi laissé traîner au bord de la route toutes les familles à revenu moyen qui, avec deux enfants et sans complément familial, ont vu leurs allocations s'accroître en pouvoir d'achat quatre à cinq fois moins vite que le SMIC.

Bien pire est la montée d'autres inégalités provoquées par les ravages de la crise économique. En sept ans, malgré les aides aux entreprises, les pactes pour l'emploi, l'irrésistible ascension du chômage — 3,2 fois plus de chômeurs qu'en 1974 — a pénalisé en en priorité les jeunes et les femmes ; elle s'est aussi traduite par une progression des « demandeurs d'emploi » sans aucune indemnisation. Certains, secourus au niveau local, ne doivent-ils pas survivre avec des ressources six fois plus faibles que celles déjà modestes des personnes âgées les moins pourvues ! C'est bien alors de misère qu'il faut parler, celle-là même que le candidat de 1974 voulait éliminer et que l'élu n'a même pas pu freiner.

A tous ces « paumés » d'une économie libérale qui n'a pas pu respecter l'objectif prioritaire du plein emploi s'ajoutent encore les nouveaux marginaux : les immigrés, les travailleurs qui d'intérim en contrats à durée déterminée — l'un des chancres du septennat — vivent dans l'incertitude sinon quotidienne, du moins mensuelle.

Certes, la France giscardienne a mieux résisté aux « chocs » pétroliers et autres que nombre de pays voisins, en préservant et même en améliorant le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens. Mais notre pays demeure toujours parmi les membres de la Communauté, l'un des pays les plus inégalitaires.

La « tâche historique »

Le bilan est-il plus favorable si l'on aborde l'autre volonté de changer la société : celle qui consiste à modifier les pouvoirs, à « transformer les structures et conditions de travail et à démocratiser l'entreprise » ? Selon le candidat de 1974, une plus grande justice devait aussi passer par ces réformes « fondamentales ».

Le début du septennat est rapidement marqué par une série d'initiatives qu'on veut spectaculaires. MM. Sudreau, Stoléru, Giraudet, Wissner, sont désignés pour proposer des réformes sur l'entreprise, les conditions de travail, les bas salaires, les travailleurs postés. Des rapports prometteurs sont publiés, un grand débat est organisé à l'Assemblée nationale quelques mois après la création d'un secrétariat d'Etat aux conditions de travail, qu'occupe M. Stoléru. Le décor est donc planté dans l'enthousiasme sinon l'emphase, et les trois coups sont frappés pour un septennat qui doit se consacrer à la « tâche historique » consistant à « réconcilier l'homme » avec son univers quotidien.

Les décisions concrètes ? 1975, 1976, 1977, les « trains de mesures » et les lois se succèdent mêlant, dans un curieux cocktail, de vraies réformes et des modifications symboliques.

Parmi les mesures les plus consistantes, il faut citer : la retraite à 60 ans pour les manuels, le renforcement de la sécurité dans les entreprises, la création du « bilan social » et du livret d'épargne manuels, l'ouverture des grandes écoles aux cols bleus.

Aux mesures tape-à-l'œil telles que l'installation de cabines téléphoniques relayées par les chaînes télévisées et la floraison d'affiches, de colloques... s'ajoutent des initiatives limitées mais plus concrètes comme les aides financières du Fonds d'amélioration des conditions de travail (FACT) aux entreprises qui transforment leurs ateliers ou encore les conventions majorant les bas salaires dans les branches industrielles les plus défavorisées, ainsi que les rémunérations des ouvriers, bien plus que celles des cadres.

Les résultats ne sont pas négligeables mais les réformes se sont ralenties dans la deuxième phase du septennat et, sur le terrain, l'amélioration des conditions de travail s'est développée bien lentement.

Il vrai que le travail manuel a très modestement retrouvé une valeur et un contenu plus satisfaisant sans que pour autant de grands changements soient accomplis. Il est vrai aussi qu'un nouveau plan à l'horizon 1985 promet de nouvelles modifications.

Plus modestes encore sont les réformes de l'entreprise, préconisées par M. Sudreau. Une fois citées les mesures sur le bilan social, la formation manuelle à l'école et la définition légale des nouveaux types de société — participative ou coopérative — ainsi que la distribution d'actions gratuites, dernière en date des réalisations giscardiennes, la liste des changements sur la participation ou la démocratisation des entreprises paraît bien réduite. Rien ou peu sur l'expression des salariés, sur le renforcement du rôle des comités d'entreprise, la réduction du travail posté, l'entrée des cadres dans les conseils d'administration (projet présenté et reporté) ou la représentation des salariés dans les holdings... autant de projets souhaités par M. Sudreau, qui dorment dans les greniers ministériels.

Quant à la vie contractuelle — inaugurée au début du septennat par un accord-cadre très vague sur les conditions de travail — elle s'est terminée par un grand échec, celui de l'aménagement et de la réduction des horaires.

(Lire la suite du dossier page 10.)

Du côté des « exclus »

● HANDICAPES. — Le vote en 1975 de la loi-cadre, dite « loi d'orientation des personnes handicapées », qui vise à faciliter l'insertion de ces personnes dans la société, peut apparaître comme l'un des éléments les plus positifs de la politique sociale du septennat. Ce n'est pourtant qu'en 1978 — dix ans après le rapport de M. François Bloch-Lainé sur « le problème de l'inadaptation des personnes handicapées physiques » — que furent publiés les premiers décrets : aujourd'hui encore, alors même que l'on célèbre en 1981 l'Année internationale des personnes handicapées, l'application des textes est loin d'être à la mesure de l'ambition du législateur. Les moyens consentis pour la formation professionnelle ou la rééducation demeurent insuffisants, et quelque trois cent mille handicapés parfaitement aptes au travail, ou l'ayant été, ne trouvent pas d'emploi.

● TRAVAILLEURS ETRANGERS. — D'entrée de jeu, le règne de M. Giscard d'Estaing est marqué au printemps 1974 par la création — pour la première fois depuis la libération — d'un secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, poste confié à M. Postel-Vinay. Ce dernier, s'apercevant qu'il ne dispose pas de crédits, démissionnera vingt-trois jours plus tard. Il appartient à son successeur, M. Paul Dijoud, de mettre en place une « nouvelle politique de l'immigration » en trois volets : resserrement des contrôles, suspension des introductions de main-d'œuvre et protection accrue des familles étrangères. La répression des trafics de main-d'œuvre sera le principal élément de cette stratégie de crise, en même temps qu'une plus grande cohérence dans la politique d'accueil grâce à l'instauration d'un dispositif financier nouveau (0,2 % du 1 % patronal consacré au logement social est affecté à l'habitat des immigrés).

Mais le 5 juillet 1974 une simple circulaire ministérielle met fin « temporairement » à l'immigration, qui sera interrompue — définitivement ? — par M. Lionel Stoléru. L'amorce d'une politique d'« aide au retour » (le pécule de 10 000 F) dispensera ce dernier, redevenu en 1977 secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de débloquer des crédits pour une réelle promotion des étrangers. Dès novembre 1978, le Conseil d'Etat annule les principales dispositions restreignant l'immigration. Cela n'empêchera pas le gouvernement de faire voter par le Parlement la loi Bonnet-Barre, qui renforce les moyens policiers à l'encontre des étrangers.

DOSSIER DU SEPTENNAT

SOCIAL

Les acquis des femmes

LA promotion des femmes a été une des grandes ambitions du septennat. Dès juillet 1974, la création d'un secrétariat d'État à la *condition féminine*, le premier du genre en *France*, confié à Mme Françoise Giroud, le prouvait. Mais cette ambition a buté sur la crise économique, dont les femmes sont parmi les premières victimes.

L'emploi féminin est l'aspect négatif du bilan de l'action en ce domaine : *les femmes représentent* 58 % des demandeurs d'emploi, et les inégalités de traitements et de salaires ne diminuent guère. Mais les femmes ont obtenu des droits nouveaux. En 1975, le code civil est modifié *pour que le choix du lieu* de résidence de la famille *ne soit plus réservé au mari*. La même année, la réforme du divorce est lancée. En 1980, le congé de *maternité* sera porté à vingt-six semaines pour le troisième enfant. Une loi réprimant plus sévèrement le viol sera votée tandis qu'une autre — adoptée en première lecture — *prévoit* que 20 % de femmes devront figurer sur les listes de candidats aux élections municipales dans les villes de plus de deux mille cinq cents *habitants* (actuellement mille six maires sur trente-six mille sont des femmes). Des textes importants sur le temps partiel, le congé parental et l'assurance-*veuvage ont été adoptés*.

La promotion de certaines femmes à des postes-clés a été encouragée. Au niveau *gouvernemental, plusieurs femmes* auront marqué le septennat, notamment Mme Simone Veil, qui fera voter une réforme de la loi sur l'avortement, Mme Alice Saunier-Seïté aux universités et, plus *récemment*, Mme Monique Pelletier, *ministre de la condition féminine*.

Ces acquis, les uns spectaculaires et superficiels, les autres *pouvant, à long terme, modifier* les comportements n'ont, semble-t-il, pas convaincu les intéressées. Un sondage d'opinion effectué par l'IFOP en décembre 1980, *pour* le journal *F Magazine*, auprès d'un échantillon de deux mille personnes, a révélé que 55 % des femmes pensent que M. Giscard d'Estaing *« aurait pu faire plus pour améliorer la condition féminine »*. Il reste que ce septennat a été celui de la prise de conscience et de *l'affirmation* que l'État devait avoir, à cet égard, une politique.

ÉDUCATION

Des techniciens aux technocrates

« LA *question de la réforme de l'éducation est pour moi fondamentale* », déclarait le 25 juillet 1974 M. Giscard d'Estaing, *lançant*, pour *la* première fois, la notion de *« savoir minimal »*. Mais il s'agissait surtout, dans les premiers mois du septennat, de moderniser le *système éducatif afin de former* les futurs citoyens de l'an 2000. L'Élysée était encore à la recherche de l'idée-force qu'allait devenir l' *« égalisation des chances »*. C'est elle qui a guidé l'action de M. René Haby, premier ministre de l'éducation — qui n'est plus « nationale » — du septennat. C'est avec cet objectif que très vite — trop vite — M. Haby, l'instituteur qui a franchi un à un les échelons de la hiérarchie, s'est *lancé dans une vaste réforme*, de la maternelle au baccalauréat. Violemment contestée par les syndicats et l'opposition, peu soutenue par la majorité, embarrassant même un moment le gouvernement, la « réforme Haby », après maintes péripéties, a été votée par le Parlement en juillet 1975.

« Je préférerais qu'on l'appelle la réforme du collège unique », rectifiait le président de la République lors d'un entretien télévisé avec des lycéens en juin 1977... à trois mois de son application. *C'est bien en effet* la seule partie de l'édifice qui ait vraiment changé. Désormais, tous les élèves ayant achevé leur scolarité élémentaire entrent au collège pour *y suivre* un enseignement commun : mêmes programmes, *mêmes horaires, mêmes professeurs*, les « filières » étant supprimées. Les élèves en difficulté doivent, en contrepartie, bénéficier d'un enseignement de « soutien » dans les disciplines *fondamentales*, les autres pouvant se consacrer à des activités d' « approfondissement ». *Les effectifs des classes sont* allégés, les manuels scolaires distribués gratuitement et les programmes « modernisés ».

Mais, dès la première année d'application de ces dispositions, la plupart des professeurs ont opposé une résistance passive à la *mise en place de la réforme*.

Bâti à la hâte — avant les élections législatives, — doté d'enseignants non préparés à une mission nouvelle, recevant des *élèves auxquels l'école primaire* n'a pas donné tous les mécanismes de base (lire, écrire, compter), le « collège unique » n'était-il pas voué à l'échec ?

M. Haby avait cru bien faire, appliquant à la lettre ce qu'il pensait être les *volontés du chef* de l'État. C'est à sa grande surprise qu'il a été sèchement remercié après les élections de 1978, bien qu'il ait été élu député de *Meurthe-et-Moselle*.

Changement de cap

Changement de ministre, changement de cap. Issu du même milieu, armé du même type de formation que le président, M. Christian Beullac proclame la fin des réformes, mutilant même — sous prétexte d'aménagements — celle de son prédécesseur. C'est à la gestion et à *la rentabilité* que l'ancien directeur général adjoint de la régie Renault (qui fut aussi ministre du travail) donne la priorité, non sans séduire un temps les syndicats (avec la rénovation de la formation des instituteurs notamment).

Peu à peu, les technocrates ont remplacé les techniciens à l'administration centrale. *Le* redéploiement des moyens, les fermetures de classes, la déconcentration des responsabilités, la volonté d'adapter la formation aux nécessités économiques, de briser aussi les habitudes (vacances échelonnées, stages en entreprises pour les professeurs, remplacement des enseignants absents par des titulaires...) l'emportent sur la *volonté d'égaliser les chances*.

Le collège unique vit sa quatrième année scolaire, mais tous les petits Français n'entrent pas en sixième, beaucoup sont rejetés après la classe de cinquième, tandis qu'à l'issue de la scolarité obligatoire des dizaines de milliers de jeunes découvrent la condition de chômeur.

Il est vrai que, avant de déclarer aux lauréats du concours général : *« Il n'est pas d'inégalité moins supportable que l'inégalité des chances »* (juillet 1977), M. Giscard d'Estaing avait écrit dans *Démocratie française* : *« L'inégalité du talent et du courage est dans la nature humaine »* (automne 1976).

L'heure est à « *l'égalité des différentes formes de savoir* » et à la promotion de la technique, dans laquelle l'informatique devrait trouver une place privilégiée. On en est cependant toujours au stade de la réflexion et de l'expérimentation, pourtant amorcées bien avant le début du septennat. Un rapport sur *« l'éducation et l'informatisation de la société »* a été remis, à sa demande, au président de la République par M. Jean-Claude Simon, professeur à l'université de Paris-VI, en octobre 1980. Pour lui, l'informatique est aussi une forme de *culture* que *tout citoyen* doit pouvoir maîtriser. C'est pourquoi il suggère de l'introduire en tant que discipline d'enseignement général dans les programmes des *lycées et collèges. Mais les* décisions tardent à venir.

La reprise en main des universités

Dès la formation du premier gouvernement de son septennat, M. Giscard d'Estaing *semble* porter une attention particulière aux universités. La création d'un secrétariat d'État aux universités autonome et surtout la nomination à la tête de ce nouveau département ministériel d'un « jeune loup » giscardien, M. Jean-Pierre Soisson, auparavant responsable de la campagne présidentielle, en sont l'illustration. Conférences de presse, déclarations, déplacements « sur le terrain », *M.* Soisson se dépense beaucoup pour définir la philosophie de l'université *dans* la *« société libérale avancée »*. Avec une certaine tendance à présenter *ses projets* comme des décisions gouvernementales, M. Soisson s'est intéressé notamment au problème de la participation des étudiants et des enseignants aux structures universitaires, au *statut* des enseignants et à l'aide aux étudiants. Mais en un peu plus d'un an à ce poste, il n'a pas eu le temps de procéder à de profondes modifications dans l'enseignement supérieur.

La période de charme et de main tendue vers les universitaires et les étudiants du début du septennat s'achève en janvier 1976 avec la nomination de Mme Alice Saunier-Seïté. Pour remettre de l'ordre dans les universités, M. Giscard d'Estaing *fait* appel à une femme, recteur depuis trois ans de l'académie de Reims, après avoir été doyen du collège universitaire de Brest. Confrontée dès son installation rue Dutot à la réforme du second *cycle* des études universitaires, Mme Saunier-Seïté *fait preuve de fermeté* vis-à-vis de la conférence des présidents d'université et des étudiants, dont beaucoup étaient alors en grève.

« Il est normal que les décisions d'un ministre polarisent l'hostilité », déclarait-elle, refusant de céder et imposant une réforme qui vise à ajouter aux disciplines *traditionnelles — surtout* en sciences et en lettres — des formations plus spécialisées. Devenue ministre des universités le 10 janvier 1978 à l'occasion *d'une fournée de promotions* électorales, avant d'être candidate malchanceuse en Moselle, Mme Saunier-Seïté continue de mener une politique visant, selon elle, à mettre de l'ordre dans les universités. En décidant de modifier en septembre 1978 le statut des assistants non titulaires, le ministre a notamment subordonné le renouvellement des contrats de ces derniers au bon vouloir des recteurs.

L'année suivante, et toujours pendant les vacances universitaires, Mme Saunier-Seïté réforme les carrières des enseignants du supérieur (*maîtres* - assistants et professeurs), supprimant les listes d'aptitude et créant un concours de recrutement. *Les* décrets publiés à cette époque accordent un pouvoir décisif, dans la promotion des enseignants titulaires, à un Conseil supérieur des corps universitaires (*C.S.C.U.*), *organisme* nouveau où le ministre s'empresse de nommer ses amis de la majorité présidentielle. Toutes ces mesures, comme celles qui modifient *la composition des conseils d'université*, en accordant plus de pouvoir aux professeurs de rang magistral, redonnent confiance aux enseignants qui n'ont pas accepté la *loi d'orientation* de 1968. Mme Saunier-Seïté, avec l'appui discret mais efficace de l'Union nationale inter-universitaire, se plaît à récompenser des enseignants et à en brimer d'autres, intervenant personnellement dans la répartition des habilitations à délivrer des diplômes de deuxième et de troisième cycle.

Avec l'appui du gouvernement, qui ne lui reproche que très légèrement ses écarts de langage et ses méthodes de travail, Mme Saunier-Seïté a profondément engagé la reprise en main politique des universités. Sans concertation, sans information. Si elle n'a pas réussi à chasser les marxistes de l'université, elle a au moins favorisé le développement des cercles universitaires, organismes qui groupent près de 5 000 enseignants et chercheurs *« proches de la majorité présidentielle »*.

POLITIQUE CULTURELLE

La fin d'une ambition

EN 1974, la politique culturelle est encore dominée par le *souvenir* d'André Malraux. C'est en effet l'auteur de *la Condition humaine* qui, pendant les dix années où il fut auprès du général de Gaulle *ministre d'État* chargé des affaires culturelles, a donné à la Ve République sa doctrine, symbolisée par les maisons de la culture et les théâtres de la « décentralisation ». Cette doctrine (*« rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français »*) est connue sous le nom de « démocratisation culturelle ». Elle se propose de combler peu à *peu le fossé qui sépare les* privilégiés de la culture de ceux qui en sont exclus.

Au lendemain de mai 1968, Jacques Duhamel, le deuxième des grands ministres de la culture de la Ve République, tente d'adapter cette *politique* à *la situation* nouvelle, mais il n'en changera pas l'orientation fondamentale. C'est précisément cette orientation que vont remettre en question, *plus ou moins explicitement*, plus ou moins nettement, les titulaires de la fonction de 1974 à 1981. Il y avait bien eu, sous Georges Pompidou, le bref épisode de M. Maurice Druon qui, à sa manière, en dénonçant ceux qui sollicitent des subventions la sébile dans une main et le cocktail Molotov dans l'autre, avait contesté la direction suivie depuis 1958. Mais l'affaire avait été sans conséquences.

Les conceptions de M. Giscard d'Estaing et de ses ministres, en revanche, quoique d'une autre inspiration, se traduisent dans les faits. Elles laissent apparaître un moindre effort de l'État en faveur du développement culturel. Symbole de ce revirement : la façon dont le Centre Georges-Pompidou, encombrant héritage *de l'ère précédente, issu — quelles* qu'en aient été les causes — d'une conception volontariste de l'action culturelle, est vidé d'une partie de sa substance, après quelques années d'existence, par les responsables giscardiens. On peut se demander s'il n'en ira pas de même de l'Opéra de Paris après la fastueuse ère Libermann (dont le mérite revient à Jacques Duhamel).

Le chef de l'État, en dépit de son goût pour Maupassant (*il* participera à l'émission télévisée « Apostrophes », consacrée à cet auteur, en juillet 1979) et de l'attention qu'il porte aux intellectuels (il invitera certains d'entre eux à déjeuner à l'Élysée en septembre 1978), n'a guère exposé *ses idées sur la culture. Il* a certes été, en 1967 et 1968, rapporteur du budget des affaires culturelles à l'Assemblée nationale, manifestant — déjà — à cette occasion ses réserves à l'égard des maisons de la culture et son intérêt pour les monuments historiques (qu'on n'appelait pas encore le patrimoine). Il a également écrit dans un article *de la revue Preuves, en 1972*, que *« la montée culturelle de notre société prendra le relais de la croissance économique »*.

Cependant, *aucun* chapitre de *Démocratie française* n'est consacré au sujet, et si dans une interview à *Paris-Match* sur « le nouvel état du monde », en septembre *1979*, il estime que *« le thème de la culture (...) peut contribuer à la réapparition de croyances collectives »*, on attend toujours l'analyse qu'il avait promis de faire, ultérieurement, de cette question. L'action menée depuis 1974, si elle rompt avec celle qui l'a précédée, le fait dans l'improvisation, sans réflexion approfondie sur les perspectives d'avenir.

C'est plutôt d'un abandon progressif qu'il convient de parler, malgré quelques velléités contraires. En témoigne l'évolution du budget, dont la part dans celui de l'État a *décru* (plus de 0,60 % en 1974, moins de 0,50 % en 1981). Les établissements d'action culturelle, principal instrument de la démocratisation, ont été les plus touchés, notamment au cours des dernières années. Des quatre ministres ou secrétaires d'État qui se sont succédé rue de Valois — deux choisis dans les rangs de l'intelligentsia, M. Michel Guy et Mme Françoise Giroud, et les deux suivants recrutés dans le personnel politique, M. Michel d'Ornano et M. Jean-Philippe Lecat, — seuls le premier et le le dernier ont disposé d'assez de temps pour exercer une influence durable.

A l'actif de M. Michel Guy qui voulait, disait-il, *« dynamiter la culture pour tous en encourageant la culture de chacun »* (*l'Express* daté 5-11 janvier 1976), ce qui était une autre façon de s'opposer à la politique de ses prédécesseurs, il faut mettre le classement de nombreux édifices du dix-neuvième siècle et surtout la création des chartes culturelles, qui devait organiser une meilleure coopération entre le ministère et les collectivités locales. L'entreprise ne fut pas poursuivie, et les *communes furent* invitées à payer davantage, notamment pour la musique, dont l'essor fut grand au cours de ces années, l'aide de l'État, en dépit *d'une forte* augmentation *ne suffisant* pas à répondre à la demande.

Pour le reste, à l'exception de cette mesure de circonstance que fut le classement X des films pornographiques, M. Michel Guy *fut surtout un partenaire apprécié* des créateurs : s'il eut le tort d'écarter M. Jack Lang de Chaillot, il eut la vertu de nommer quelques jeunes metteurs en scène d'avant-garde à la direction de centres dramatiques importants. Cela ne suffisait pas à définir une politique.

Quant à M. Jean-Philippe Lecat, s'il a relancé l'enseignement de la musique, il restera principalement comme le ministre de l'Année du patrimoine, qui fut plus prodigue de déclarations que de réalisations. Le seul acte concret, ou presque, en ce domaine, fut la loi-programme sur les musées, que *M. d'Ornano fit* adopter par le gouvernement et M. Lecat par le Parlement. Elle permettra de financer en particulier le Musée du dix-neuvième *siècle*, le *« Beaubourg » du régime* giscardien.

Ces dernières années ont vu aussi se développer le recours au financement privé, qu'il s'agisse du mécénat, encore balbutiant, ou des « industries culturelles », *de plus en plus prospères. Mais* en laissant les mécanismes du marché se substituer à l'action de l'État, on favorise les inégalités au lieu de les réduire.

Le livre « libéré »

DANS le domaine du livre, le septennat aura été marqué par une volte-face complète.

M. Giscard d'Estaing écrivait, le 2 août 1976, que *« le livre n'était pas un produit comme les autres »* et qu'il convenait de prendre *« des mesures de nature à mieux assurer l'avenir de la librairie, et par suite de l'édition et de la création littéraire »*. Mais l'arrêté « Monory » (1er juillet 1979), en libérant les prix du livre, a placé toute une *production* culturelle sous l'unique loi du marché.

Selon son auteur, cette mesure devait faire baisser les prix. En 1980, *selon* l'INSEE, le prix des livres non scolaires a augmenté *de 16,5 % et celui des ouvrages* scolaires de 12,9 %, alors que l'indice général a progressé de 13,6 %. A en juger par les derniers résultats de l'INSEE, il semble bien que le prix des livres soit entraîné dans une spirale *inflationniste*.

En ce qui concerne la lecture *publique*, après un effort certain pour rattraper le retard de la France en bibliothèques, l'État a opté pour une politique de désengagement au détriment des collectivités locales.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de Bernard Alliot, Catherine Arditti, Serge Bolloch, Jean Benoit, Jean-Pierre Dumont, Bruno Frappat et Thomas Ferenczi.

Prochain dossier :

SOCIÉTÉ ET CULTURE

Mieux dans sa peau ?



Le Monde

société

TERRORISME A LIVRE OUVERT

Visées internationales

Le général Alexander Haig, nouveau secrétaire d'Etat du président Reagan, a accusé sans litote l'Union soviétique de fournir *« l'entraînement le financement et l'équipements »* à des terroristes pour *« stimuler, aider et étendre »* le terrorisme international. Sans litote non plus, l'agence de presse soviétique Tass a affirmé, en réponse, que la C.I.A. (service secret américain) constitue le *« principal centre d'organisation de la terreur, de la provocation et de la subversion »*... Il arrive ainsi que des Etats se dénoncent réciproquement comme étant les pires acteurs du terrorisme érigé en politique d'Etat. Ce terrorisme là est une chose. Or, voilà plusieurs années que les sociétés occidentales ont dû réapprendre à vivre avec un terrorisme de groupuscules, forme mineure du premier mais *non moins oppressante*, qui en vient à occuper le devant de la scène.

Du *terrorisme* d'Etat à *ce terrorisme*, y-a-t-il si loin ? L'un n'arme-t-il pas l'autre ? Et, de proche en proche, les cellules terroristes à vocation nationale ne forment-elles pas une « *internationale* » ? Telles sont les questions que pose Roland Laurent, journaliste au *Canard enchaîné*, dans son livre-enquête, *l'Internationale terroriste démasquée*. A coup sûr, le titre de l'ouvrage est chargé d'une certitude que vient difficilement étayer le résultat d'investigations pourtant intéressantes et parfois inédites, notamment sur un groupe palestinien et la Libye du colonel Kadhafi.

Observateur, journaliste et non policier, Roland Laurent ne parvient pas, cependant, à cerner son sujet et propose beaucoup plus une série d'enquêtes qu'un livre charpenté. Il doit finalement s'avouer vaincu et admettre qu'il *« est difficile de connaître, avec précision, l'importance des mouvements terroristes et la nature de leurs rapports à l'échelle internationale »*. Le premier élément de réponse sur ce thème sera en définitive fourni par M. Klaus-Herbert Becker, *chef de la division anti-terrorisme du Bundes Kriminal Amt* (R.F.A.), cité en annexe (page 247), *qui indique que les groupes* terroristes s'accordent une *« assistance mutuelle (fournitures d'armes, de pièces d'identité, de matériels explosifs, mise à disposition de cachettes, transferts de know-how, soutien en matière de propagande) »*. Assistance mutuelle, certes, et même au-delà.

Une main sur son revolver

En fait, certains groupes terroristes se prêtent des hommes et *montent des opérations de* concert. Voilà en tout cas ce qu'apprend — ou confirme — le *livre-témoignage d'Hans Joachim* Klein, ancien « héros » et « valeureux combattant » des Cellules révolutionnaires, groupe clandestin ouest-allemand. Dans *la Mort mercenaire*, Hans Joachim Klein, écœuré de ce qu'il a connu et découvert de la guérilla, de 1974 à 1977, dénonce en effet les liens de dépendance matérielle, voire idéologique, qui unissent la Fraction armée rouge, le Mouvement du 2 juin et son groupe au mouvement palestinien F.P.L.P.

En révolte contre la société allemande, Klein s'était retrouvé, arme au poing, co-auteur de l'enlèvement des ministres de l'OPEP réunis à Vienne, au mois de décembre 1975. Réfugié dans un pays arabe (non cité), accueilli en grande pompe par son chef d'Etat (anonymat toujours de rigueur), il avait été chargé de la formation militaire de « camarades ». Il s'était entendu proposer de participer à l'opération d'Entebbe, où l'on découvrira encore de jeunes Allemands et des Palestiniens, aux côtés, cette fois, d'Idi Amin Dadda. L'inévitable Carlos, *citoyen vénézuélien*, formé, semble-t-il, à l'université Patrice-Lumumba de Moscou, passe et repasse de *manière insistante*...

Cette fois, avec la force de conviction propre aux témoignages, une certaine Internationale *terroriste* est donc bien dévoilée. Mais le propos de H.J. Klein — terroriste déserteur qui se garde d'être délateur — n'est pas vraiment là. Cette mise à nu des pratiques de quelques groupuscules terroristes est prioritairement destinée à *mettre en garde des jeunes*, éventuellement tentés par la guérilla, contre le terrorisme. Dans une langue *maladroite*, *mais chaleureuse*, qui s'affirme peu à peu, H. J. Klein raconte son enfance (malheureuse), sa jeunesse d'ouvrier, sa passion pour la politique et sa traversée des groupes militants de l'extrême gauche, à Francfort, jusqu'à son passage de la gauche légale à *« cette folie qui n'a rien de politique »* : le terrorisme.

A trente ans passés, il cherche à faire comprendre l'impasse dans laquelle il s'est jeté. Le témoignage de ce « mercenaire » en rupture de ban vaut encore par ce qu'il est en lui-même la tentative d'échapper à *ses compagnons* d'hier tout en demeurant fidèle à ses idées, et de ne pas être un traître *tout* en *« vidant son sac »*. *La Mort mercenaire*, Klein l'aura en partie écrite une main sur son revolver, guetté tout à la fois par la guérilla et la police.

A ce jour, Hans Joachim Klein est encore libre. Ni la guérilla ni la police ne l'ont retrouvé. Condamné à la clandestinité, il réclame l'amnistie *« pour arrêter cette guerre privée »*. Son aspiration à la paix se double du désir — né de son *« expérience sanglante »* — d'aider *« à faire en sorte que les débats politiques — au moins à l'intérieur de la gauche — se mènent de nouveau avec le stylo et le micro »*.

Liquider l'héritage

Ce retour à la démocratie et la nécessité d'une amnistie, Alain Geismar, ancien secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur en mai 68 puis porte-parole des « maos » de la Gauche prolétarienne, les prône précisément dans *l'Engrenage terroriste*. En bonne logique, l'auteur commence par instruire le procès du terrorisme et de ses serviteurs *(« petits fonctionnaires de la mort »)* ainsi que du *« fantasme guérillero des années 60 »*. Mais pour s'attaquer aux sources mêmes de la terreur terroriste, Alain Geismar propose rapidement de déchirer *« les schémas inaugurés par la Révolution française voici deux siècles et développés par le marxisme et le léninisme »*. Bref, il s'agit de liquider un héritage encombrant et empoisonné.

C'est donc à la redéfinition de notre champ politique qu'invite l'auteur en quête d'une morale et d'une « nouvelle liberté ». Dans l'immédiat toutefois, la démocratie ne fait pas si mauvaise figure. Chez elle, la loi ne permet-elle pas *« aussi aux citoyens d'être protégés »* ? Ce message d'un ancien dirigeant de la Gauche prolétarienne — groupe qui frôla de peu le terrorisme et dont les dirigeants déclaraient en 1970 que *« les seuls bons flics sont ceux qui sont à l'hôpital »* — fait mesurer l'ampleur du débat provoqué par les actions des Brigades rouges et autres « bande à Baader » ces dix dernières années.

Cette mise en question sans concession du terrorisme n'est pas à assimiler pour autant à un refus de la violence. Sans détour, l'auteur de *l'Engrenage terroriste* écrit : *« La concentration entre les mains d'un seul personnage d'un pouvoir criminel peu rendre nécessaire sa liquidation, et le point de vue éthique ne saurait recommander de laisser en paix les tyrans et les bourreaux, à l'abri dans leur bunker et protégés par leurs sbires. »* En résumé, Alain Geismar ne pleure pas la mort brutale de Carrero Blanco dans l'Espagne franquiste finissante. Reste alors à éviter le piège de l'engrenage.

LAURENT GREILSAMER.

★ *L'Internationale terroriste démasquée*, de Roland Laurent. Editions Alain Lefeuvre, collection « Témoignages », environ 58 francs.

★ *La Mort mercenaire, témoignage d'un ancien terroriste ouest-allemand présenté par Daniel Cohn-Bendit*, de Hans Joachim Klein. Editions du Seuil, environ 55 francs.

★ *L'Engrenage terroriste*, d'Alain Geismar. Editions Fayard, environ 39 francs.

Les complots contre de Gaulle

On savait depuis longtemps que l'Organisation armée secrète (O.A.S.), qui, au début des années 60, multiplia les attentats en Algérie et en France, n'avait d'organisation que le nom. Des clans s'y entre-déchiraient, s'excommuniaient mutuellement et poursuivaient des buts politiques différents : rêve de reconstituer l'Algérie française, retour à la IVe République, régime autoritaire, militaire ou non, et même, pour certains, théocratie. Un seul objectif commun : l'assassinat — qu'ils appelaient l'*exécution* — *du général de* Gaulle.

Les Mémoires publiés par les divers chefs de file et certains exécutants sont là-dessus fort explicites. *Le livre de Jacques Delarue*, qui fut l'historien de la Gestapo — historien du dimanche, écrit-il avec une excessive modestie — aide à y voir clair dans ces complots entrecroisés. *C'est un témoignage* : *le* commissaire Delarue fit partie de l'équipe de policiers « sûrs » qui combattirent l'O.A.S. et protégèrent la vie du chef de l'Etat.

Les policiers « sûrs » n'étaient pas alors légion : il fallait avoir la tripe républicaine et loyaliste pour accepter une tâche aussi compromettante : de Gaulle disparu, le choc *en retour eût pu être rude. Jacques* Delarue se garde d'insister sur ce point. Son livre est écrit sans amertume et évite à la fois les règlements de compte « maison » et la *mise en cause de bien des acteurs* de second plan, dont le nom est pratiquement omis. Prudent, le commissaire Delarue ? Indulgent plutôt, dans la mesure où beaucoup de ses « *interlocuteurs* » *lui ont paru les* victimes d'illusions parfois délirantes, ou de manipulations basées sur des analyses totalement fausses de l'état d'esprit en métropole. Indulgent et *ironique : tout au long de l'existence* de l'O.A.S., la police a disposé d'une « taupe » bien placée qui l'a renseignée sur les principaux projets des uns et des autres.

Le livre s'ouvre pourtant sur un drame resté jusqu'à présent inconnu : au début de 1957, un commerçant musulman algérois, soupçonné — à tort — d'être un des chefs du F.L.N., fut enlevé par un groupe de « justiciers » bénévoles. Ils l'entraînèrent dans une ferme proche d'Alger et le soumirent à la torture jusqu'à ce que mort s'ensuive. Pendant l'interminable « interrogatoire » du malheureux, certains venaient d'Alger assister et participer à la « question ». En amenant parfois leur femme. Un enfant aussi. Des gens fort hono*rables dans la vie courante et per*suadés de faire œuvre patriotique. Une équipe de policiers venus de Paris démonta toute l'affaire. Le dossier fut parfaitement « bouclé ». La justice n'en fut jamais saisie : la politique avait ses — mauvaises — raisons. Mais Jacques Delarue et ses collègues retrouvèrent la plupart des protagonistes mêlés aux complots et aux exactions de l'O.A.S.

Le rôle joué par « l'homme aux 50 millions » — baptisé Benoît par l'auteur, — qui renseigna ponctuellement le ministère de l'intérieur *sur les faits et gestes des clandestins* et des exilés donne à bien des affaires une allure vaudevillesque. Ce personnage, aujourd'hui disparu, avec sang-froid, prestance et un *minimum de scrupules qu'il noyait* dans le cognac, jouissait d'un grand prestige au sein des groupes activistes : n'évitait-il pas apparemment avec brio les pièges de la police, *insoupçonné* d'elle, ne franchissait-il pas les frontières sans difficulté ? La mésaventure de Marcel Bouyer, ancien député poujadiste et chef d'un important réseau, est particulièrement rocambolesque. Ce commerçant fourvoyé dans la politique put accomplir un voyage à Madrid, revenir en France, s'y camoufler, sous l'œil bienveillant des policiers renseignés par Benoît, jusqu'au jour où il fut arrêté et ses archives saisies.

Jacques Delarue ne cache pas une sorte d'amitié pour la plupart des hommes qu'il eut à interroger : un enquêteur expert a moins de peine à démontrer les contradictions des honnêtes gens d'un niveau socio-culturel et intellectuel relativement élevé que celles de criminels endurcis. On parlait beaucoup à l'O.A.S., en toute candeur, en face d'un policier sans matraque ni baignoire, compréhensif et subtil...

Mais la chasse à l'homme par des équipes souvent concurrentes contre Zora — le surnom donné par les « pieds-noirs » à de Gaulle — n'avait rien de la conspiration de salon. Les *complots furent innombrables* : bombes, fusils à lunette, avions télécommandés. Et la victime désignée se refusait souverainement à entrer dans ces détails : au ministre de l'intérieur et à ses hommes de « faire leur *métier* ». Jacques Delarue attribue l'échec des attentats au *fait qu'aucun des tireurs désignés ne* fut suffisamment « *motivé* », malgré la haine farouche qui les habitait, pour aller jusqu'à l'opération-suicide.

Les Français contemplent aujourd'hui avec *une sorte d'étonnement* les complots et les révolutions des autres, comme s'ils étaient à l'abri de ce genre d'aventures. Raisonnables ? *Oublieux*.

JEAN PLANCHAIS.

★ Jacques Delarue, *L'O.A.S. contre de Gaulle*, Payard. Environ 65 francs.

FAITS DIVERS

L'AMI DE CAROLE SIMON A NOUVEAU ENTENDU

Les policiers de la brigade criminelle entendent à nouveau, depuis le jeudi 5 mars, M. Xayne Xunebane, vingt-quatre ans, qu'ils considèrent comme le témoin n° 1 dans l'affaire Carole Simon, la jeune fille dont le corps mutilé avait été découvert, le 30 décembre 1980, à la faculté de médecine (*le Monde* du 14 janvier).

M. Xunebane avait quitté la France le 10 février, à destination de Bangkok, avec l'assentiment de la police. A son retour de Thaïlande, le 5 mars au matin, il était attendu, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, par des inspecteurs qui devaient le mener directement au *Quai des Orfèvres, où son audition* commençait immédiatement. Il avait été décidé, ce vendredi, de prolonger de vingt-quatre heures la garde à vue à laquelle il était soumis.

Dernière personne à avoir vu vivante, durant la soirée du 22 décembre, selon ses premières déclarations, la jeune fille, dont il était l'ami, M. Xunebane devait indiquer, dans l'interview qu'il a accordée, en Thaïlande, à un journaliste de *Paris-Match*, que leur dernière entrevue s'était située, en fait, le lendemain 23 décembre. Cette contradiction ne laissait pas d'intriguer les enquêteurs.

Pourtant, ce vendredi, en début d'après-midi, on indiquait que M. Xunebane avait pu prouver qu'il avait rencontré Carole Simon pour la dernière *fois* le 22 décembre. Selon les policiers, il devait pouvoir quitter, libre, *les locaux de la brigade criminelle* dans l'après-midi de ce vendredi.

JUSTICE

La Cour de cassation annule l'arrêt de condamnation à mort de Jean-Luc Rivière et Mohamed Chara

Ils seront rejugés par les assises de la Somme

Condamnés à mort le 18 octobre dernier (« le Monde » du 21 octobre 1980) par la cour d'assises du Pas-de-Calais pour l'assassinat de Mme Irène Sabon, âgée de trente-six ans, et de sa fille Sandrine, cinq ans, la femme et la fille d'un entrepreneur de Méricourt-sous-Lens, commis le 6 février 1978, Jean-Luc Rivière, vingt-quatre ans, et Mohamed Chara, vingt et un ans, devront être jugés par la cour d'assises de la Somme.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin et statuant sur le rapport de M. Henri Angevin, sur les observations de Mes Choucroy et Consolo présentées dans l'intérêt de Rivière, celles de Mes Philippe et Claire Waquet, dans l'intérêt de Chara, et celles de Me Jacoupy pour les parties civiles, et sur les conclusions conformes de M. Georges Dullin, avocat général, a estimé que deux des huit moyens de droit invoqués à l'appui des pourvois devaient être accueillis et qu'en conséquence l'arrêt pénal du 18 octobre et les arrêts civils devaient être cassés.

Pour Mes Philippe Waquet et Choucroy qui, seuls, ont plaidé devant la chambre criminelle, les questions posées aux jurés l'ont été *« dans des conditions aberrantes »*, *« dans une formulation équivoque »*, *« en violation des principes fondamentaux de notre législation criminelle »*.

Ces questions, entachées, selon les avocats, de complexité, interrogeaient en effet la cour et le jury sur le fait principal et sur deux circonstances aggravantes. Il était à la fois demandé, d'une part, si chacun des accusés avait commis un homicide volontaire, d'autre part, premièrement, si cet homicide volontaire avait précédé, accompagné ou suivi un autre homicide volontaire ; deuxièmement, si l'homicide volontaire avait eu pour objet de préparer, faciliter ou exécuter une soustraction frauduleuse.

Les magistrats de la Cour de cassation ont été du même avis puisque, sur ce point, ils déclarent dans leur arrêt : « *Si une circonstance aggravante matérielle* (la concomitance des deux meurtres) *peut légalement n'être l'objet que d'une seule question commune à tous les co-accusés d'un même crime, il en est autrement des circonstances aggravantes purement morales, d'intention, qui, par leur nature même, sont personnelles à chacun d'eux* (la corrélation d'un meurtre avec un délit). *Or, dans le cas de Rivière et de Chara, ce mode de procéder a eu pour résultat d'amener la cour et le jury à se prononcer d'une manière cumulative et abstraite sur la circonstance aggravante de corrélation d'un meurtre avec un délit, qui a été résolue ainsi une seule fois et déclarée applicable aux deux accusés, alors que cette circonstance est morale et personnelle à chacun des accusés et que, par suite, elle devait faire l'objet, à l'égard de chacun d'eux, de questions distinctes.* »

Quant aux réponses négatives données sèchement à chacune des questions relatives aux circonstances atténuantes, elles l'ont été, dit l'arrêt, suivant, là aussi, l'argumentation des avocats, « *sans qu'il soit précisé que cette décision avait été prise à la majorité de huit voix au moins, alors qu'aux termes de l'article 359 du code de procédure pénale toute décision défavorable à l'accusé, y compris celle qui refuse les circonstances atténuantes, se forme à la majorité de huit voix au moins* ».

Pas de cassation systématique

Avant de conclure à cette cassation, M. Dullin, avocat général, avait déclaré : « *Une longue période s'est écoulée depuis que vous avez eu à statuer sur un pourvoi formé contre un arrêt de cour d'assises ayant prononcé la peine de mort. Le hasard a voulu que dans les dernières affaires de cette nature qui vous ont été soumises les moyens produits étaient fondés, et vous avez ainsi dû casser plusieurs arrêts de condamnation.*

» *Des personnes mal éclairées ou malintentionnées ont exploité ces circonstances, et les partisans de l'abolition de la peine de mort en ont profité pour affirmer que la chambre criminelle de la Cour de cassation était hostile à cette peine et qu'elle cassait systématiquement les arrêts de condamnation à la peine de mort. Depuis plusieurs mois, la presse écrite et parlée ne cesse de répandre cette affirmation infondée, qui induit nos concitoyens en erreur et qui calomnie les magistrats de cette cour en affirmant qu'ils statuent sur les pourvois sans tenir compte des lois et en s'inspirant seulement de leurs idées personnelles.*

» *Je voudrais, aujourd'hui, qu'il soit mis fin à cette véritable entreprise d'intoxication, qui tend à convaincre les citoyens appelés à composer un jury d'assises qu'il est inutile de prononcer la peine capitale prévue par la loi. J'affirme ici solennellement que tant que la peine de mort subsistera au sommet de l'échelle des peines prévues par l'article 7 de notre code pénal, les arrêts de condamnation prononçant cette peine ne seront pas cassés si aucune irrégularité n'est relevée et constatée dans la procédure.* »

Le cas de Jean-Jacques Nicolas

Le pourvoi d'un autre condamné à mort, Jean-Jacques Nicolas, vingt-trois ans, contre lequel la peine capitale a été prononcée le 26 novembre 1980 par la cour d'assises des Ardennes pour l'assassinat de M. Jean-Noël Caquot, professeur d'éducation physique (*le Monde* du 28 novembre), devait être examiné à cette même audience de la chambre criminelle. L'affaire a dû être renvoyée car Me Philippe Waquet a déposé entre-temps entre les mains du *premier président de la Cour de* cassation une requête en inscription de faux. L'avocat argue en effet de faux certaines mentions figurant sur la feuille des questions.

A l'appui de sa requête, il aurait produit un rapport établi par un expert en écriture d'où il ressortirait que la mention « *à la majorité de huit voix au moins* » aurait été rajoutée après coup, et plusieurs témoignages de personnes qualifiées ayant assisté au prononcé de l'arrêt selon lesquels le président aurait indiqué qu'il avait été simplement répondu « non » à la question des circonstances atténuantes.

Le premier président doit statuer dans un délai d'un mois sur la requête en inscription de faux.

LE CAS DE PHILIPPE MAURICE POURRAIT ÊTRE EXAMINÉ AVANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Après l'annulation des condamnations à mort de Jean-Luc Rivière et Mohammed Chara et le report de l'examen du pourvoi de Jean-Jacques Nicolas, la chambre criminelle de la Cour de cassation a encore à statuer sur ceux formés par les quatre autres condamnés à mort.

Si les textes n'imposent pas de délai impératif, la pratique veut que la chambre criminelle statue sur les pourvois de condamnés à mort dans les trois ou quatre mois qui suivent l'arrêt de la cour d'assises. Dans ces conditions le pourvoi formé par Philippe Maurice, condamné par la cour d'assises de Paris le 28 octobre 1980, devrait être examiné prochainement. Si la date de l'audience n'est pas encore fixée il semble cependant que l'affaire viendra dans le courant du mois de mars, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle. En cas de rejet du pourvoi, le président de la République aurait donc à exercer son droit de grâce avant la fin du septennat, mais surtout au moment de la campagne électorale dans laquelle le débat sur la peine de mort ne manquerait pas de trouver alors sa place.

Les pourvois formés par Paul Laplace et Bruno Albert, condamnés, eux, le 28 janvier 1981 par la cour d'assises de Saône-et-Loire restent « pendants » et les délais d'usage permettent à volonté un « audiencement » devant la chambre criminelle, dont reste maître le parquet général de la Cour suprême, avant ou après l'élection.

En revanche, le cas de Yves Maupetit, dernier condamné à mort en date — 25 février 1981 par les assises du Val-de-Marne — ne paraît pas devoir être soumis à la chambre criminelle avant l'élection.

● RECTIFICATIF. — Une *erreur de transmission nous a* fait écrire dans l'article sur le jugement de la clinique la Pergola (*le Monde* du 6 mars) que Mme Marie-Odile Wargnier, docteur en médecine, avait été condamnée à quinze ans d'interdiction d'exercer son métier. Nous aurions dû imprimer : cinq ans.

ÉDUCATION

Les instituteurs sont appelés à faire grève le 9 mars

Grèves générales et manifestations : avec la préparation de la rentrée de septembre *prochain, qui se traduit par* des prévisions de fermetures de classes dans les écoles et de suppressions de postes dans les collèges et les lycées, le milieu scolaire entre à nouveau en effervescence. Des grèves d'instituteurs ont eu lieu en février dans plusieurs départements (Allier, Doubs, Gers, Seine-Saint-Denis...) ; des professeurs ont, eux aussi, cessé le travail (lycées Honoré-de-Balzac, Charlemagne, Victor-Hugo à Paris, collège Boileau à Chennevières-sur-Marne en Seine-et-Marne, une quarantaine d'établissements dans le Rhône, d'autres en Moselle). A Quimper (Finistère), plus de *mille enseignants ont manifesté le jeudi* 26 février. Des écoles sont occupées, telle l'école élémentaire Pasteur-II à Sarcelles (Val-d'Oise), depuis le vendredi 27 février.

Aux projets — non définitifs à cette époque de l'année — de fermetures s'ajoutent d'autres causes de mécontentement touchant plus particulièrement telle ou telle catégorie d'enseignants. Les instituteurs n'ont pas obtenu le relèvement général de leurs traitements qu'ils espéraient (« le Monde » du 25 février). Les professeurs d'éducation physique estiment que, sans rallonge budgétaire, « des milliers d'établissements resteront déficitaires en heures d'*éducation* physique à la rentrée prochaine ». Les professeurs d'écoles normales d'instituteurs repoussent un projet de statut qui les placerait en situation d'instabilité (« le Monde » du 27 février) Dans l'enseignement supérieur, les mesures concernant les formations, l'emploi, la composition des conseils d'université, rencontrent depuis plusieurs mois l'hostilité d'une grande partie des universitaires et des étudiants.

Cette première quinzaine du mois de mars est marquée par des protestations qui s'insèrent tout juste entre les vacances de février et celles de printemps qui commencent le 21 mars pour les premiers partants. C'est surtout lundi 9 mars que, dans les écoles principalement, le mouvement prendra une certaine ampleur. Ce jour-là, le Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège (SNI-P.E.G.C.), rejoint par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et aussi par la petite Union syndicale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.), appelle les instituteurs et, pour le SNI, les professeurs d'enseignement général des collèges, à une grève de vingt-quatre heures. Des écoles maternelles ou élémentaires resteront portes closes si tous les maîtres y sont grévistes, et les cantines seront perturbées.

Revalorisation des salaires, fermetures de classes et divisions de la gauche

La grève nationale de lundi prochain sera remarquée dans les écoles. Elle constituera, au sein du monde scolaire, le premier remuement d'importance depuis près d'un an, depuis exactement les 24 et 25 avril du printemps 1980, lorsque, instituteurs et professeurs avaient cessé, deux jours de suite, le travail.

Comme chaque fois en pareille occasion, le SNI-P.E.G.C. a donné ses consignes : il demande aux maîtres et maîtresses des écoles maternelles ou élémentaires de « *ne participer, ni à la classe, ni aux cantines, ni aux garderies* ».

Si tous les enseignants sont grévistes, l'école sera fermée, tandis que, dans les collèges, un comité de grève sera constitué « *pour assurer la sécurité* ». Le syndicat sait que des parents seront gênés par la grève, à l'exemple de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), présidée par M. Jean-Marie Schléret, dont l'association de Paris « *constate une nouvelle fois que l'intérêt de l'enfant est sacrifié dans la partie qui se joue entre l'administration et les appareils syndicaux* ».

Le syndicat n'ignore pas que des textes officiels sont sur le point d'être publiés qui limiteront le droit de grève des directeurs d'école. Il répond : « *C'est parce qu'elle gêne les usagers que nous n'abusons pas de la grève. Mais c'est parce qu'elle gêne qu'elle est utile. Quand les employés de banque cessent le travail, les usagers aussi sont contrariés.* » Dans certaines communes, des agents municipaux seront chargés de l'accueil et de la garde des enfants dont les deux parents travaillent.

La grève du 9 mars a été annoncée par le SNI-P.E.G.C. dès le 19 décembre (*le Monde* du *20 décembre 1980*) Elle prolonge deux mois de « grève administrative » pendant lesquels les instituteurs ont refusé l'inspection et les formalités autres que les demandes de bourse pour les familles en particulière difficulté. Les raisons en sont connues : le « *blocage par le gouvernement* », au dire du syndicat, de trois dossiers (la revalorisation des traitements, la situation dans les collèges et la carte scolaire, c'est-à-dire les opérations aboutissant à des fermetures de classes et à des suppressions de postes).

Pour les instituteurs, la revalorisation est un problème capital. Pendant deux ans, le SNI a négocié un relèvement des salaires de *tout* le corps, maîtres en exercice et retraités. A l'issue du conseil des ministres de Rambouillet du 23 février (*le Monde du 25 février*), M. Christian Beullac a annoncé une amélioration, sous certaines conditions, pour les jeunes maîtres qui prendront leurs fonctions à partir de 1982.

Mais pour les autres, pour les trois cent mille qui exercent actuellement, et les cent vingt mille retraités, rien, sinon l'affirmation que « *le dossier reste ouvert* » et que le principe du corps unique subsiste. Voire, disent les syndicats, puisque, pour les futurs instituteurs, *trois profils de* carrière seront désormais la règle.

Déception

C'est la déception ressentie à cette manne limitée que traduira la grève du 9 mars. Pour espérer quels gains ? Les propos de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, jeudi 5 mars sur Europe 1, affirmant que « *si un instituteur, pour gagner plus, souhaite devenir éboueur, c'est son droit* », ont pu éclairer sur les intentions du gouvernement ceux des maîtres qui n'avaient pas eu connaissance de la circulaire de M. Raymond Barre aux ministres, en date du 21 janvier dernier : « *L'augmentation de la masse salariale (...) du secteur public ne devra pas excéder la hausse moyenne des prix (...), aucune réforme nouvelle de grille ou modification de classification ne devra être examinée ou mise en œuvre en 1981.* »

Le pouvoir a-t-il jamais attendu quelque bénéfice électoral d'un geste en direction de ce corps historiquement *incliné à gauche*, dans l'isoloir du moins ? Ce n'est pas comme les agriculteurs, qu'il a été possible de se concilier ! *M. Guy Georges, secrétaire géné*ral du SNI-P.E.G.C., songe peut-être à ces dures réalités lorsqu'il demande : « *Que peut-on faire ? Une grève illimitée pour décrocher 500 francs de plus par mois, alors que des parents de nos élèves sont au chômage ? Et les centrales ouvrières avec leurs millions d'adhérents, qu'ont-elles obtenu sur les trente-cinq heures par semaine ?* »

Manière de réfuter les critiques de ses adversaires qui lui reprochent, à lui, et à la direction du SNI-P.E.G.C., proche des socialistes, d'avoir beaucoup sacrifié depuis deux ans à cet espoir de revalorisation. Et sans frapper assez fort.

Ces opposants, dont les plus nombreux appartiennent, au sein du syndicat et de la FEN, à la tendance Unité et Action, animée par des militants communistes, préconisent une « *riposte importante* » A leurs yeux, plus qu'un simple blocage, c'est une offensive que le gouvernement a déclenchée en faisant « *voler en éclats* » le corps unique des instituteurs et en procédant à « *un véritable encadrement idéologique et politique* » par la subordination du relèvement des salaires à l'appréciation qui sera portée sur la qualité du travail et de la formation continue.

« *On met en place un système qui garantisse des instituteurs dociles* », assure M. Alfred Sorel, leader de la tendance Unité et Action. Aussi demandait-il une grève dès la fin janvier. Il estime que celle de lundi « *ne devra laisser aucune illusion au gouvernement sur la détermination des instituteurs* » et réclame d'autres journées de grève dans les jours prochains. La direction du *SNI-P.E.G.C. devrait, selon lui,* expliquer aux maîtres que « *la situation est sérieuse* » et se persuader que « *la négociation ne suffira pas si les instituteurs ne bougent pas tous* ».

Evidence de bon sens, justesse de l'analyse ou... tactique chère aux communistes ? Les dirigeants du SNI refusent le harcèlement intensif : ils y voient l'influence du P.C. et ils craignent aussi que la gauche n'en fasse les frais électoraux. Alors, ils tireront la leçon de la grève de lundi au cours d'un conseil national le 19 mars. A deux jours des premiers départs en vacances de printemps. Ils projettent d'autres modalités d'action « *spectaculaires* » pendant la campagne pour l'élection présidentielle.

A défaut de l'amélioration du traitement des instituteurs, les deux autres *objectifs* assignés par le SNI-P.E.G.C. à la grève du 9 mars (les collèges et la carte scolaire) auraient dû intéresser les *syndicats du second degré.* A commencer par le SNES (Syndicat national des enseignants du second degré). Mais, justement, dans les collèges, le SNES fait grief au SNI de dresser les professeurs d'enseignement général des collèges contre les autres enseignants, certifiés et agrégés. Que le SNES soit à majorité Unité et Action n'est pas étranger à cet antagonisme. Estimant que la grève du 9 mars « *est conçue comme une grève de division* », il en sera absent.

Pour sa part, le SGEN-C.F.D.T., convaincu lui aussi que la stratégie de la direction du SNI a échoué dans la négociation sur le relèvement des salaires des instituteurs, s'associera, néanmoins, à la grève de lundi. Sans trop d'enthousiasme. Préoccupé par la mise en place de la carte scolaire de la rentrée prochaine, le syndicat de la C.F.D.T. constate que le nombre de fermetures de classes ou de postes prévus « *risque d'aboutir à un budget réel, inférieur au budget voté* », c'est-à-dire, à une diminution du nombre total d'emplois. Or, l'an dernier, au sein du second degré, secteur le plus menacé dans cette opération de redéploiement, cinq syndicats, dont le SNES, et un syndicat de la C.G.T., agissaient de concert. Ce « *front des cinq* » n'existe plus, victime surtout, selon le SGEN, « *des manœuvres préélectorales du P.C.* ».

Ce qui confirmerait que jamais peut-être, depuis quelques années, les syndicats d'enseignants, qui multiplient à l'envi les déclarations d'indépendance, n'avaient reflété à ce point les divisions de la gauche politique.

CHARLES VIAL.

Une semaine de perturbations

Jeudi 5 mars : grève dans les écoles normales d'instituteurs à l'appel du Syndicat national des professeurs d'écoles normales (S.N.P.E.N.-FEN) et du Syndicat national des professeurs d'éducation physique (SNEP-FEN).

Vendredi 6 mars : grève des professeurs d'éducation physique dans les collèges et les lycées, lancée par le SNEP-FEN.

Samedi 7 mars : rassemblement national à l'Elysée-Montmartre, à Paris, des professeurs adjoints d'éducation physique, organisé par le Syndicat national de l'enseignement d'éducation physique et sportive (S.N.E.E.P.S.-FEN).

Lundi 9 mars : grève nationale des instituteurs et institutrices, et des professeurs d'enseignement général des collèges à l'appel du SNI-P.E.G.C., rejoint en ce qui concerne les écoles par le SGEN-C.F.D.T. et l'USNEF-C.G.C. Manifestations à Paris et dans les chefs-lieux de département. La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E., présidée par M. Jean Andrieu) invite les parents à « *soutenir activement cette grève* ».

Mercredi 11 mars : manifestation devant le Parlement européen de Strasbourg, sur l'initiative du Comité syndical européen des personnels de l'éducation contre la baisse générale des budgets d'éducation en Europe.

Jeudi 12 mars : grève nationale dans les universités organisée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN) et l'UNEF (ex-Renouveau).

Vendredi 13 mars : grèves locales dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP) à l'occasion d'une semaine d'action de la Fédération C.G.T. de l'éducation, de la recherche et de la culture.

La réforme du financement des universités

LE RAPPORT DE LA COMMISSION FRÉVILLE A ÉTÉ REMIS A M. BARRE

Les trois vice-présidents et des membres de la commission permanente de la conférence des présidents d'universités ont déjeuné, jeudi 5 mars, à l'hôtel Matignon avec M. Raymond Barre. Ils ont évoqué avec le premier ministre, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités et *M. Charles Debbasch*, conseiller technique du président de la République, les problèmes financiers des établissements. M. Yves *Fréville, professeur à l'université* de Rennes-I, a présenté les conclusions de la commission chargée, le 10 septembre 1980, par M. Barre d'étudier la réforme du financement des universités. Les conclusions de cette commission ont, selon Mme Saunier-Seïté, « *convenu à tout le monde* ». Le rapport de la commission Fréville sera rendu public par le premier ministre vers le 18 mars.

Pour ce qui concerne les difficultés financières actuelles des universités — les présidents se sont plaints d'une augmentation des dépenses provoquées par le prix du chauffage et de l'éclairage, — le premier ministre a promis « *une rallonge budgétaire de 65 millions de francs pour les frais de fonctionnement* », selon Mme Saunier-Seïté.

« *Une somme qui permettra juste de maintenir les budgets à leur niveau de l'an dernier* », ont déclaré plusieurs présidents. —

S. B.

DÉFENSE

La société Manurhin, du groupe Matra, devrait assurer le quart de la production du nouveau fusil d'assaut

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Les négociations en cours pour confier à la société Manurhin, du groupe privé Matra, la fabrication de 100 000 fusils d'assaut MAS 5,56 — soit le quart de la commande prévue pour les armées françaises — ont provoqué une vive réaction des organisations syndicales de la Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne (MAS), où ce fusil appelé le Clairon a été conçu à l'origine.

Dans un communiqué commun, la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. ont appeler l'ensemble des 2 000 salariés de l'établissement de l'Etat à un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, ce vendredi 6 mars, pour protester contre « *cette attaque directe et délibérée* » du secteur public et « *la perte d'une vocation historique* » de la manufacture de Saint-Etienne

A la délégation générale de l'armement, *dont dépend* la MAS, on rappelle que le président de la République, en septembre 1980, a demandé que soit augmentée la cadence de fabrication du Clairon. Pour monter en puissance industrielle, il a été décidé la création d'une deuxième chaîne de fabrication, dont, *cependant, le marché n'a pas encore* été attribué, cette deuxième chaîne pouvant être installée à la MAS ou à la société Manurhin de Mulhouse.

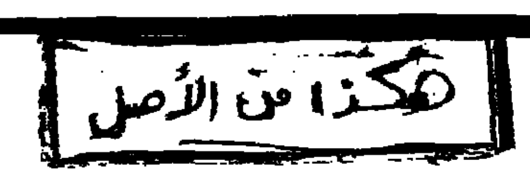
En réalité, il semble bien que les négociations avec Manurhin soient plus avancées que ne veut le reconnaître la délégation générale à l'armement, puisque leurs conclusions sont attendues pour dans quelques semaines. Les études officielles admettent qu'il est possible d'accélérer sensiblement les cadences de production de la manufacture stéphanoise, mais que la capacité industrielle de cet établissement ne permettrait pas, à elle seule, d'atteindre rapidement le rythme souhaité.

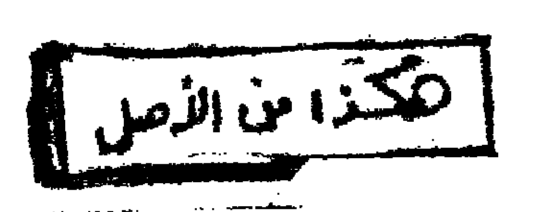
Les syndicats contestent cette analyse. Pour la C.G.T., notamment, Manurhin est appelée « *à réaliser de très confortables bénéfices* » puisque l'Etat a supporté les coûts de recherche, et le syndicat dénonce le fait que, dans le même temps, « *de nouvelles embauches sont refusées à la MAS* ». De son côté, la C.F.D.T. observe que ce transfert de la production du Clairon à une filiale de Matra « *vise à confier une opération financière à un groupe puissant qui a déjà obtenu des faveurs du pouvoir dans d'autres domaines* ».

Tant à la C.G.T. qu'à la C.F.D.T., on s'inquiète, d'autre part, de l'intention prêtée au *gouvernement d'habiliter* la seule société Manurhin à prospecter et à passer des marchés éventuels à l'exportation.

La délégation générale à l'armement déclare qu'il est hors de question de donner l'exclusivité de la commercialisation de cette arme à un autre constructeur que le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), qui dépend de l'Etat.

PAUL CHAPPEL.




هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 MARS

« Le Palais-Bourbon », 14 h., métro Chambre-des-Députés, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« L'Institut de France », 15 h., quai Conti, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Place des Victoires », 15 h., 5, place des Petits-Pères (Mme Barbier).

« Hôtel Crillon », 15 h., 10, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Crypte de Notre-Dame », 11 h., parvis (Arcus).

« Village de Passy », 15 h., métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne (Mme Pleuriot).

« Du bouddhisme lamaïque au bouddhisme tantrique », 15 h., 6, place d'Iéna (Mme Haulier).

« Musée de la police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes (Histoire et Archéologie).

« Pissarro », 10 h. 45, entrée du Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h., façade de l'église Saint-Gervais (M. de La Roche).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro (Résurrection du passé).

« Exposition Gainsborough », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 1, rue Mabillon (le Vieux Paris).

« Pissarro », 11 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

DIMANCHE 8 MARS

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Meyniel.

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Oswald.

« Sur les pas de Toulouse-Lautrec et de la Goulue », 15 h., métro Blanche, Mme Pennec.

« *Autour de Saint-Jacques du* Haut-Pas », 15 h., devant l'église rue Saint-Jacques, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Pissarro », 10 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« L'art roman », 15 h., Musée des monuments français (Arcus).

« *Musée Bourdelle* », *15 h., 16*, rue Antoine-Bourdelle (l'Art pour tous).

« *Institut de France* », *15 h.*, 23, quai Conti (Mme Camus).

« Mouffetard », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel du Châtelet », 15 h., 127, rue de Grenelle (Mme Ferrand).

« Cimetière de Passy », 15 h., place José-Marti (Mme Pleuriot).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Haulier).

« *Le Val-de-Grâce* », *15 h., 277 bis*, rue Saint-Jacques (Histoire et Archéologie).

« L'Opéra », 14 h. 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (M. de La Roche).

« *Les salons de l'O.C.D.E.* », 15 h., 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« *Les synagogues de la rue des* Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Mahler (le Vieux Paris).

« Le Palais-Royal », 10 h. 30, place du Palais-Royal (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 7 MARS

14 h. 30, Palais de Chaillot, M. *Chapu* : « *L'esprit du système* appliqué à l'art de construire ».

15 h., 8, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Le cycle du roi Arthur et *la* symbolique de *la Table ronde* » (Nouvelle Acropole).

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme V. Volmane : « Pierre Fresnay, gentilhomme du cinéma » ; Mᵉ C. Ammar ; « *Voyage aux Etats-Unis* » ; M. J.-L. Gonneau : « La gauche avant l'élection présidentielle » (Club du Faubourg).

20 h. 30, 189, rue Saint-Martin, M. Grossein : « Le diagnostic médical de l'an 2000 » (Ordre Rosicrucien).

20 h. 30, 28, rue Bergère, M. Jodorovski : « L'art du tarot et l'apprentissage de la mort » (l'Homme et la Connaissance).

15 h., 2, rue Cambronne : « *Le* maître de Nostradamus : Ulrich de Mayence » (*A la recherche de...*).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, docteur M. Valentin : « Le bicentenaire de Laennec » (les Artisans de l'esprit).

DIMANCHE 8 MARS

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Mayas et Guatemala » ; 17 h. : « Mexique » (projections).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 mars 1981 :

DES LISTES

● D'admission au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole des hautes *études commerciales* (*promotion* 1980).

DES DECRETS

● Portant nomination de conseillers du commerce extérieur de la France ;

Modifiant le décret du 1ᵉʳ *septembre* 1972 portant application de la loi du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire ;

● Soumettant le groupement interinstitutions des distributeurs automatiques de billets au contrôle économique et financier de l'Etat ;

● Portant création de la réserve naturelle des îles Cerbicale (Corse-du-Sud) ;

● *Modifiant le décret du* 31 décembre 1969 portant statut du personnel scientifique des bibliothèques.

UN ARRETE

● Portant création d'une prime aux entreprises ou groupements chargés de travaux tendant à économiser l'énergie.

Les mots croisés se trouvent en page 26 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

LOTO

TIRAGE Nº 9

DU 4 MARS 1981

6 — 10 — 19 — 26 — 34 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 3

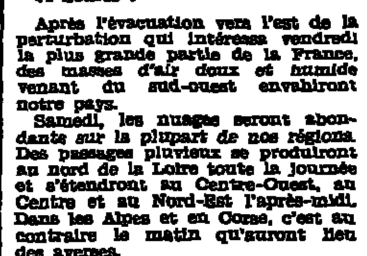
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	22	551 516,30 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	121	50 137,80 F
5 BONS NUMEROS	3 988	4 563,70 F
4 BONS NUMEROS	174 474	104,30 F
3 BONS NUMEROS	2 897 742	9,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 11 MARS 1981

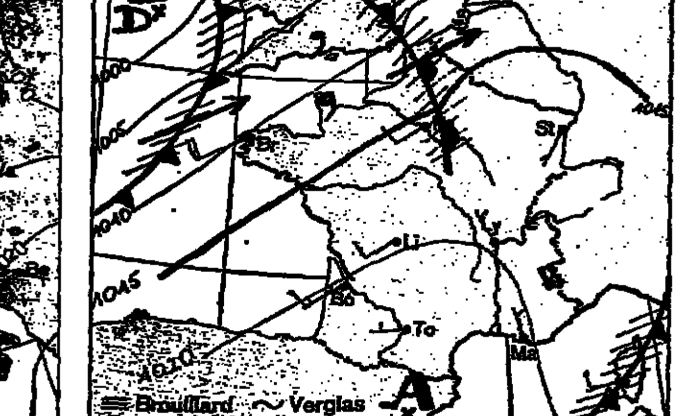
VALIDATION JUSQU'AU 10 MARS 1981 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

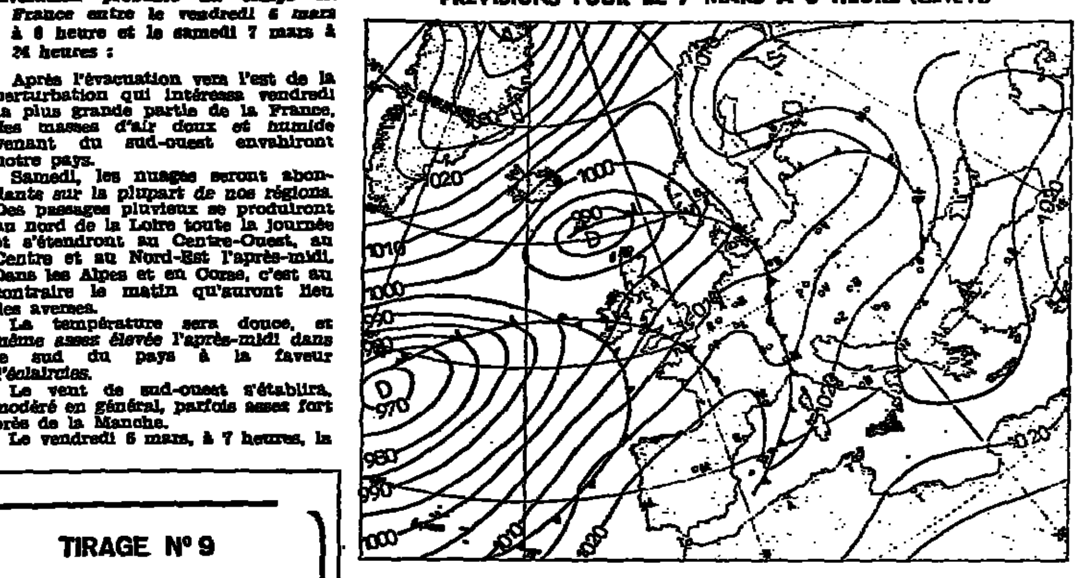
SITUATION LE 6.3.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7-3-81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en *France entre le vendredi 6 mars* à 6 heure et le samedi 7 mars à 24 heures :

Après l'évacuation vers l'est de la perturbation qui intéresse vendredi la plus grande partie de la France, des masses *d'air doux et humide* venant du sud-ouest envahiront notre pays.

Samedi, les nuages seront abon*dants sur* la plupart *de nos régions*. Des passages pluvieux se produiront au nord de la Loire toute la journée et s'étendront au Centre-Ouest, au Centre et au Nord-Est l'après-midi. Dans les Alpes et en Corse, c'est au contraire le matin qu'auront lieu des averses.

La température sera douce, et *même assez élevée* l'après-midi dans le sud du pays à la faveur *d'éclaircies*.

Le vent de sud-ouest s'établira, *modéré* en général, parfois assez fort près de la Manche.

Le vendredi 6 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 008,3 millibars, soit 756,3 millimètres* de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mars ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Bourges, 10 et 3 ; Brest, 7 et 7 ; Caen, 8 et 5 ; Cherbourg, 7 et 4 ; *Clermont-Ferrand, 14 et 2 ; Dijon*, 8 et 0 ; Grenoble, 14 et 3 ; Lille, 7 et 3 ; *Lyon, 12 et 6* ; *Marseille, 15 et* 10 ; Nancy, 5 et −1 ; Nantes, 12 et 8 ; Nice, 15 et 5 ; *Paris-Le Bourget*, 9 et 4 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 9 et 7 ; Strasbourg, 5 et 0 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 5 et 2 ; Athènes, 19 et 8 ; Berlin, 2 et −*1* ; *Bonn, 5 et* −*1* ; *Bruxelles*, 7 et 3 ; Le Caire, 22 et 9 ; îles Canaries, 22 et 15 ; *Copenhague, 4 et* −*2* ; Genève, 10 et −1 ; Jérusalem, 19 et 10 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 17 et 9 ; Moscou, −2 et −7 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, −3 et −6 ; Palma-de-Majorque, 16 et 9 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, −6 et −8.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 8 MARS

Une zone de nuages accompagnée de *pluies intermittentes traversera* le pays du nord au sud : elle cou*vrira, en début de matinée la moitié* Nord du pays. Elle s'avancera peu à peu au cours de la journée, ne couvrant plus le soir que les Pyrénées, le sud du Massif Central, les Alpes et les régions méditerranéennes. A l'avant, les éclaircies seront assez belles le matin, mais surtout limitées à l'extrême sud-est et à la Corse dans l'après-midi. A l'arrière, le ciel restera assez nuageux, mais les pluies seront *beaucoup plus rares. Les* vents de sud-ouest resteront assez forts et les *températures changeront* peu, malgré une légère baisse dans l'après-midi au nord de la Loire.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 5 mars, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires *des stations* françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, *75008 Paris*), *qui met à la* disposition des usagers un bulletin d'information *enregistré sur répondeur* automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 180-500 ; Autrans, 120-220 ; Arêches-Beaufort, 160-340 ; Bellecombe-Crest-Voland, 170-260 ; Bonneval-sur-Arc, 155-270 ; Bourg-Saint-Maurice-*les* Arcs, *125-305* ; les Carroz-d'Arâches, 180-400 ; Chamonix, 110-700 ; Chamrousse, *170-320* ; la Chapelle-d'Abondance, 120-185 ; Châtel, 170-*240* ; le Collet-d'Allevard, 140-250 ; Combloux, 100-280 ; les *Contamines-Montjoie*, 90-390 ; le Corbier, 150-280 ; Cordon, 100-280 ; Flaine, 185-535 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 130-170 ; les Gets, 140-230 ; les Houches, 55-160 ; Megève, 100-220 ; les Menuires, 150-290 ; Méribel, 120-290 ; Morzine-Avoriaz, 80-250 ; la Plagne, 190-310 ; Pralognan-la-Vanoise, 135-160 ; Saint-François-Longchamp, *110-230* ; *Saint-Gervais*-le-Bettex, 40-235 ; Saint-Pierre-de-*Chartreuse, 120-300* ; *Samoëns, 170*-390 ; les Sept-Laux, 150-200 ; Tignes, 185-260 ; Val-Cenis, 60-*105*, Val-d'Isère, 160-240 ; Valloire, 100-170 ; Villard-de-Lans, 150-280 ; Valmorel, 200-310.

ALPES DU SUD

Auron, 30-50 ; la Colmiane-Valdeblore, 15-20 ; la Foux-d'Allos, 20-130 ; Isola 2000, 50-75 ; Montgenèvre, 60-80 ; *Orcières-Merlette*, 50-100 ; les Orres, 50-120 ; Pra-Loup, 20-50 ; Risoul *1850, 90-150 ; le* Sauze-Super-Sauze, 30-60 ; Serre-Chevalier, 30-90 ; Superdévoluy, *120-130* ; Vars, 45-90.

PYRENEES

Les Agudes, 135-220 ; les Angles, 80-140 ; Ax-les-Thermes, 120-310 ; Cauterets-Lys 290-440 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 150-400 ; la Mongie, 150-400.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 160-220 ; Super-Besse, 160-200 ; Super-Lioran, 150-180.

JURA

Métabief-Mont-d'Or, 130-250 ; les Rousses, 170-320.

VOSGES

La Bresse, 130-180 ; Gérardmer, 90-150 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 110-170.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002-Paris, tél. 742-04-48 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à *l'Office* national autrichien du tourisme, 47, avenue *l'Opéra, 75002-Paris*, tél. 742-04-38 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

BREF

ARMES

TOUT SUR LA RÉGLEMENTATION. — Aux Editions du Portail, Jean-Jacques Buigné signe un livre qui analyse la réglementation *sur* les armes actuellement en vigueur en *France* et en Europe occidentale. L'ouvrage très complet sera fort utile à qui veut, sans s'égarer, suivre les méandres d'une législation qui, pour l'essentiel, date de 1939, mais qui évolue dans les détails au fil des ans et *des* circonstances (70 F environ).

MAISON

VIVE 1930. — Les principaux créateurs de mobilier de cette époque sont réunis dans l'exposition présentée au « Louvre des antiquaires » sous le titre : « 1930 : *quand le meuble devient sculpture.* » De l'élégance raffinée des grands *décorateurs à l'audace des* architectes utilisant le métal et le verre, toutes les *recherches* de ce temps sont représentées par quelque cent *cinquante pièces*, parmi lesquelles des bureaux de Ruhlmann et de *Chareau*, une coiffeuse de René Herbst, la chaise longue de Le Corbusier, les laques de Dunand.

★ Du 6 mars au 5 juin, « *Le* Louvre des antiquaires », 2, place *du Palais-Royal*, PARIS. Du mardi au dimanche, de 11 h. à 19 h.

L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES. — Le fonctionnement des ascenseurs, du chauffage, des *vide-ordures*, etc., d'un immeuble, exige un entretien régulier. La *revue mensuelle* « Intérêts privés » consacre une partie de *son numéro de* février à ce problème qui intéresse les copropriétaires, et *particulièrement* ceux qui font partie des conseils syndicaux. Ce guide pratique passe en revue l'entretien et la *maintenance des installations* communes et apporte des renseignements *utiles pour conserver* ces équipements en bon état.

★ « Intérêts privés », nº 358, février 1981 (14 F.), à se procurer au siège de la revue, 54, rue de Chabrol, 75480 PARIS - Cedex 10. TÉL. : 292-93-00.

AÉRONAUTIQUE

Une compagnie japonaise menace d'annuler son achat de six avions européens Airbus

De notre correspondant

Tokyo. — Les relations commerciales entre l'Europe et le Japon paraissent sur le point de subir un nouveau revers avec l'annonce par la compagnie *aérienne nippone* T.D.A. (Toa Domestic-Airlines) de son inten*tion d'annuler un contrat d'achat* de trois Airbus-300 B 2 et d'aban*donner son option sur trois autres* appareils du même type. La compagnie, qui avait en commande ferme et en option douze Airbus, en a déjà reçu trois et elle est sur le point d'en recevoir trois autres. L'affaire portait sur un total approximatif de 400 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs, soit l'équivalent d'environ 2 % du déficit commercial de la France avec Tokyo, si *l'on s'en* tient à la part revenant aux Français *dans* les ventes de l'appareil européen).

Cette nouvelle difficulté fait actuellement l'objet d'une négociation à *Tokyo entre les repré*sentants d'Airbus-Industrie et ceux de T.D.A. Elle a déjà suscité, mercredi 4 mars, les démarches des ambassadeurs de France, de République fédérale d'Allemagne et d'un haut *fonctionnaire* britannique auprès des autorités japonaises, en vue, semble-t-il, d'obtenir un arbitrage. Les raisons officiellement invoquées par T.D.A. pour cette rupture de contrat portent sur des difficultés financières, une diminution de la clientèle et le retard dans l'ouverture de nouvelles routes intérieures. Une autre difficulté tient à la concurrence impitoyable que rencontre T.D.A. de la part de l'autre compagnie japonaise ANA (All Nippon Airways).

Discrimination

Du côté européen, on fait valoir certains arguments qui pourraient également expliquer, au-delà de la rivalité commerciale opposant T.D.A. à ANA, les difficultés soudaines que rencontre l'Airbus dans la pénétration d'un marché resté, jusqu'à une époque récente, une véritable chasse gardée des constructeurs américains.

On parle, dans le camp européen, d'une véritable « discrimination » qui serait fondée non *pas sur les qualités* ou *la* rentabilité de l'Airbus, mais bel et bien sur des considérations politico-financières locales et internationales. On en veut pour preuve : 1) Que la qualification du bureau japonais de l'aviation civile pour l'atterrissage de l'appareil européen porte sur des pistes de 2 500 mètres, alors que partout ailleurs, elles de 2 000 *mètres* sont admises. Cette « rallonge », jugée arbitraire, a *pour effet* de réduire le nombre d'aéroports japonais susceptibles de recevoir l'Airbus. En revanche, son concurrent direct, le Douglas McDonnell DC-9-80, est certifié pour des pistes de 2 kilomètres ; 2) T.D.A. a également en commande huit DC-9-80. Or, malgré les difficultés financières et de clientèle, ce contrat ne semble pas dans l'immédiat être remis en cause.

Entre Airbus-Industrie et les *Japonais*, les négociations continuent, et il convient d'attendre quelques semaines pour y voir plus clair. Il n'en reste pas moins que cette affaire s'ajoute au contentieux commercial déjà fort lourd entre le Japon et l'Europe, plus particulièrement entre Paris et Tokyo. Elle fait également planer une grave *menace sur* la pénétration (chèrement acquise) des industries aéronautiques européennes sur le marché japonais, alors que le Japon *se prépare à* développer dans les années 80 (avec *l'apport de technologies* étrangères) une véritable industrie aéronau*tique nationale. Tou*tefois, le gouvernement japonais a fait *savoir, jeudi 5 mars*, son espoir de voir T.D.A. revenir sur *sa décision*, car sa décision d'annulation est jugée « grave » par le ministère *japonais des affaires* étrangères dans les circonstances *actuelles*.

R.-P. PARINGAUX.

هكذا من الأصل

CARNET

Mariages

— Jean-Luc SCHILLING
et
Antigone ZENS
ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré à Tokyo, le 18 février 1981, *et qu'ils fêteront en France, au printemps, avec leurs parents et amis.*

Décès

— *Le docteur et Mme Paul Beau,*
M. et Mme André Caumont,
Et toute leur famille,
ont l'immense douleur de faire part de la mort accidentelle, à l'âge de vingt-huit ans, de *leur fille et petite-fille,*

Marie-Christine BEAU.

L'office religieux a eu lieu le 27 février 1981, et l'inhumation dans le caveau de famille, à *Saint-Maur-des-Fossés.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Jules-Barut,
74000 Annecy.
16, boulevard Eugène-Spuller,
21000 Dijon.

— *M. et Mme Jean-Claude Noblet* et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles BENOIT,
née Madeleine Armand,

survenu le 28 février 1981, en son domicile, 34, rue du Docteur-Blanche, Paris-16e, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
L'incinération a eu lieu le jeudi 5 mars 1981, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Théodore DEKERPEL,
ancien entrepreneur de bâtiment,
survenu le 4 mars 1981, dans sa *quatre-vingt-quatorzième année.*
Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Géry à Valenciennes, le samedi 7 mars, à 15 heures.
De la part de :
Mme Théodore Dekerpel,
Et de sa famille.
12, rue Tholozé,
59300 Valenciennes.

— Nous apprenons le décès de
M. Georges LACAZE,
ancien membre
du Conseil de la République.

[Né le 22 novembre 1910 à Martres-Tolosang (Haute-Garonne), contrôleur des postes, secrétaire départemental du syndicat C.G.T. des P.T.T. de la Meurthe-et-Moselle, Georges Lacaze avait appartenu au secrétariat fédéral du P.C.F. de ce département et il avait siégé au Conseil de la République de 1946 à 1948.]

— Cholet, Le Mans, Tours, Angers, Laval, Nantes, Paris.

Mme Henry Lemaire.
Les docteurs Jean-Pierre et Madeleine Lemaire - Cosnard.
M. et Mme Philippe Lemaire - Serpette.
Elisabeth, Bernard, Denys et Brigitte *Lemaire, ses enfants,*
Jean-Marc, Olivier, Guillaume et Jean-Luc, ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Formon,
M. et Mme Gérard Lemaire,
Mme Robert Javillier,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Henry LEMAIRE,

ancien cadet de Saumur,
brancardier de Lourdes,
survenu à l'âge de soixante et onze ans.
Ils prient de bien vouloir assister aux obsèques, ou de s'unir par la prière, à la cérémonie religieuse, qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Cholet, le samedi 7 mars, à 14 heures.

« Je me réjouis quand on me dit : allons à la maison du Seigneur. »
(Psaume 121.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Résidence Anjou »,
La Dive,
49300 Cholet.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alexandre POZNIAK,

survenu le 5 mars 1981, à Bourg-la-Reine, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
L'inhumation aura lieu le lundi *9 mars 1981, à 10 h. 15, au cimetière* parisien de Bagneux.
On se réunira au cimetière.
De la part de :
M. Sabas - Quivel.

5-7, rue Leredde,
75013 Paris.

— Le collège médical du Centre hospitalier spécialisé de Vaucluse.
Le docteur Barte, médecin-chef.
Ses collègues médecins,
Le personnel soignant et médico-administratif du service de santé mentale du dix-septième arrondissement de Paris (29e secteur).
ont la douleur de faire part de la disparition du

docteur Monique SUBIRANA,

décédée le 20 février 1981, à l'âge de trente-six ans.
Psychiatre adjoint des hôpitaux, le docteur Subirana a su imposer son enthousiasme et son dynamisme à tous ses collaborateurs, qui tiennent à rendre hommage à ses qualités humaines et professionnelles.
Les obsèques ont eu lieu à Perpignan dans la plus stricte intimité.



— *Les nombreux amis du*
docteur Monique SUBIRANA,
ancienne interne
des hôpitaux psychiatriques,
médecin-chef adjoint du 29e secteur
à Paris (17e arrondissement),
s'associent à la douleur de sa famille à l'occasion de son décès survenu le 26 février 1981.
Ils témoignent de la profonde estime et de l'affection qu'ils lui portaient.

— M. et Mme Pierre - Ladislas Varga, *Isabelle et Caroline,*
M. et Mme Jean Varga et Laurence,
ses enfants et petits-enfants,
M. Alexandre Varga,
Mme Irène Varga,
ses frère et sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Ladislas VARGA,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
survenu le 4 mars 1981, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, à Nernier (Haute-Savoie), le 7 mars 1981.
9, rue Gounod,
75017 Paris.
14, rue Daru,
75008 Paris.

— Mme Léonce Venton, née Odette Georges,
Le lieutenant - colonel et Mme J.-F. des Prez de la Morlais et leurs enfants,
M. et Mme Edwin Keller-Venton,
M. Louis Venton,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léonce VENTON,
survenu le 1er mars 1981.
Selon son désir la cérémonie et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7 bis, rue Paul-Valéry,
30100 Alès.

Remerciements

— M. Adolphe Quadrat,
M. et Mme Pierre-Louis Marignac,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, lors du décès de

Mme Adolphe QUADRAT,
née Selma, Suzanne Unger,

et, dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui se sont associés à leur douleur, prient de trouver ici *l'expression de leurs sincères remerciements.*

Anniversaires

— Il y a vingt ans, nous quittait
Michèle BRISSOT
(à la scène Marion Beline).
Tous ceux qui l'ont connue, applaudie et aimée seront de cœur, en cet anniversaire, avec ses proches, fidèles pour toujours à son souvenir.

— Le 7 mars 1961, il y a vingt ans, disparaissait
Max HYMANS,
qui fut député *S.F.I.O.*, sous-secrétaire d'État à la fin de la IIIe République, animateur d'un réseau de Résistance sous l'occupation, directeur des transports aériens en 1943 à Alger, dans le gouvernement provisoire, et de 1946 à 1961 président d'Air France. C'est sous son impulsion que s'est développé le réseau de la compagnie nationale sur les cinq continents.
Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé Max Hymans.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Jean LAMBERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
médaille de la France libre,
une messe sera célébrée le jeudi 12 mars 1981, à 18 h. 30, en l'église Saint - François - de - Sales, 6, rue Brémontier.

Communications diverses

— Conférence de M. J.T. Decaris, sur le thème : « Le travail, le salaire, le prolétariat, dans l'enseignement du Christ », dimanche 8 mars, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis (métro Porte-de-Clignancourt, salle à 40 mètres).

PRESSE

L'affaire « Minute » - Livre C.G.T.

UNE MISE AU POINT DE M. JEAN MONTALDO

La non-distribution de quarante mille numéros de *Minute* abusivement décidée par les membres du syndicat C.G.T. des Messageries, à cause d'un article publié par cet hebdomadaire (*le Monde* du 6 mars), nous vaut une mise au point de M. Jean Montaldo, dont l'ouvrage *la Mafia des syndicats*, constitue le prétexte de l'article incriminé.

« Je n'écris pas dans mon livre, précise-t-il *que les insurgés C.G.T. du* Parisien libéré *ont assassiné l'homonyme d'un des rédacteurs en chef de leur quotidien. Conformément aux droits du journaliste et de l'écrivain, qui comporte aussi des devoirs, je relate dans* la Mafia des syndicats *des faits prouvés, connus ou inconnus (...) »*

C'est ainsi que, en ce qui concerne l'assassinat de B. Cabanes, *« je dis, dans mon livre, que les enquêteurs n'ont pas montré beaucoup de zèle dans la recherche des coupables : « les a-t-on vraiment recherchés ? (...) »*

» Voilà en résumé ce que j'écris : rien de plus et rien de moins. Comment pourrait-on supposer que des travailleurs en lutte puissent assassiner d'autres travailleurs ? La C.G.T. a toujours proclamé son innocence. Comment pourrait-il en être autrement ? »

● *Grève des employés et journalistes des publications de la Vie* : Les quelque cent employés des publications de *la Vie catholique* ont déclenché mercredi 4 mars une grève pour obtenir des augmentations de salaires.
Les soixante journalistes ont décidé, pour leur part, d'arrêter dès vendredi le travail en signe de solidarité.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Les nouveaux « 5 à 7 »

L'Association pour le développement de l'animation culturelle (ADAC) est née en juin 1978 sur l'initiative de la Mairie de Paris. *Elle a été mise sur pied par son* directeur, M. Francis Balagna, venant de Tours où, parallèlement à une carrière de chef d'orchestre, il a dirigé le théâtre lyrique de la ville. Il y a expérimenté une *idée intéressante : celle d'offrir aux habitants* de Tours une approche sérieuse et complète d'une œuvre figurant au programme en développant autour de son thème différentes disciplines artistiques. Selon M. Balagna, *ces disciplines doivent* être confiées à des spécialistes, et des spécialistes « ayant la foi » !

Actuellement, explique-t-il, les loisirs sont organisés, consommés et... mal digérés. Il faut casser ces habitudes en créant un climat propre à la participation. Les disciplines artistiques doivent *favoriser les passions, dit M. Balagna,* et les êtres passionnés ont toujours mieux travaillé, à n'importe quel âge.

Pour tenter de créer ce nouveau climat, la Mairie de Paris a voulu offrir *aux habitants de la ville des* ateliers d'expression culturelle où de nombreuses disciplines artistiques sont pratiquées par des maîtres capables de transmettre leur technique et de faire aimer leur art. *L'ADAC a ainsi cherché à attirer dans* chaque domaine les meilleurs artistes. Ces derniers ont accepté les conditions financières minimes imposées par le budget de l'ADAC. L'enseignement qu'ils donnent (dix heures par semaine) leur permet, il est vrai, de mener de front d'autres activités. (Lire « le Monde *Dimanche* » *du 15 février*.)

La responsabilité technique des ateliers *leur est donc confiée. Un directeur ou* une directrice, assisté d'une secrétaire, se charge de l'administration d'un ou de plusieurs ateliers.

Aujourd'hui, 210 ateliers sont ouverts à Paris, offrant 70 disciplines artistiques différentes. 6 000 Parisiens s'y sont ins*crits pour* la saison en cours. On en trouvera la liste page 18. Mais l'ADAC n'a pas à elle seule le privilège de ce genre de loisirs de fins de journée ; de ces « 5 à 7 » nouvelle formule.

STAGE D'ART DRAMATIQUE

Je voulais jouer à l'actrice

« *ON va tous se mettre en rond et puis, on va parler de la présentation qu'Alain a faite la dernière fois sur le thème de la publicité. Vous allez me dire les uns après les autres ce que vous en avez tiré...* » Ma première impression face à ces quinze personnes, toutes vêtues de collants et de chaussettes, a été l'étonnement suivi d'un sentiment de déception. Il me semblait arriver au milieu d'un jeu de boy-scouts et non dans un cours d'art dramatique.

J'avais envie de me rendre compte par moi-même de ce que pouvait être la *réalisation* de cet idéal professé par le directeur de l'ADAC, Francis Balagna. Parmi les soixante-dix disciplines proposées, mon choix s'est porté sur *l'art dramatique :* j'aime le théâtre et j'étais séduite par les plaisirs et les difficultés de comprendre un texte et de le dire.

Informée des horaires par téléphone, je me suis rendue *dans le* dix-neuvième arrondissement au Théâtre Présent, pour participer au prochain cours. Je n'ai trouvé ni salle ni responsable. *La semaine suivante,* me *revoici le même jour*, à la même heure, au Théâtre Présent. Au secrétariat, la même personne me dit, un peu gênée : « *Désolée, vous êtes déjà venue, mais M. Rousselet, le professeur, a changé son horaire pour un mois ; le cours a lieu maintenant les mercredis et les samedis...* » Je n'avais pas de chance.

Lorsque, enfin, à la troisième tentative, je pénètre dans la salle où *d'autres élèves* attendent le début du cours, je m'aperçois avec gêne que les habitués ont enfilé des vêtements pratiques pour se mouvoir aisément et s'allonger sur le sol. La secrétaire n'avait pas eu l'idée de me prévenir qu'il fallait apporter une tenue adéquate. Spectatrice passive mais attentive, je regarde le groupe composé d'autant d'hommes que de femmes, dont l'âge moyen se situe entre vingt et trente ans. Bernard Rousselet, lui, est plus âgé, il a l'air ouvert, disponible.

Des exercices de relaxation se succèdent : debout, il faut détendre le visage, le cou, les épaules, les bras, les jambes, le corps, marcher, sautiller, se laisser aller, prendre conscience de son corps et de celui des autres. Un exercice plus intéressant est celui appelé « des marionnettes » : un couple se forme ; l'un est la marionnette, l'autre le marionnettiste. Par gestes, avec une ficelle imaginaire qui le lie *à son partenaire,* le manipulateur va imaginer des mouvements. Autre façon d'apprendre à communiquer sans la parole.

La dernière demi-heure, enfin, est consacrée à une jeune fille qui a préparé un poème d'amour *de Prévert*. Elle choisit son décor, la place des auditeurs, mais elle *s'arrête*, paralysée par le trac. Elle fait de fausses entrées, dit deux mots et s'arrête *encore. Finalement, elle dira* son texte d'une traite. Sans aucune émotion. C'est Bernard qui *arrivera* à le lui faire redire, d'une manière plus personnelle, au milieu du groupe, puis d'une manière intime et sensible, pour lui seul.

Le samedi suivant, je traverse *à nouveau la grande cour du* Théâtre Présent. Aujourd'hui s'y tient la Foire à la ferraille. J'arrive en retard dans l'amphithéâtre, où les membres du groupe sont *déjà* en train de travailler deux par deux : l'un est allongé, tandis que l'autre, debout ou agenouillé, doit l'aider à se décontracter. La difficulté réside dans le fait qu'il faut trouver les différents points *de crispation* du partenaire. La séance dure vingt minutes ; elle est un peu longue pour certains, juste suffisante pour d'autres. Bernard donne la parole à cha*cun pour qu'il exprime ce* qu'il a ressenti pendant cette expérience.

Sur scène, les yeux fermés

Je prends place dans le cercle *qui se forme pour* travailler la respiration en utilisant les muscles du ventre. Peu à peu, une sensation de détente, de souplesse m'envahit. A la demande de Bernard, d'expirer *sans* retenue, ce sont des bruits de râles qui s'amplifient. Un souvenir s'impose à moi : il y a quinze ou vingt ans, le Living Theater américain fit *sensation* en mêlant au spectacle tous ces exercices de préparation qui ne sont que l'expression d'une libération de soi-même. Maintenant, des sons doivent être *volontairement* émis, s'adressant à une personne en particulier. L'interlocuteur choisi doit, se reconnaître, bien sûr, et répondre.

Après l'oreille, le toucher. Tous sur scène, les yeux fermés, il faut se déplacer en *évitant* les obstacles. Les bras deviennent antennes, l'ouïe s'affine. L'ordre habituel est modifié, faisant place à une certaine angoisse.

En dernière partie, c'est Françoise qui propose de jouer une petite scène. Elle a choisi un texte qui lui plaît sur le thème de l'être et du paraître et qu'elle a *mis en scène elle-même. Nous* la regardons et l'écoutons. On sent son désir de dire quelque chose d'elle-même et l'on voit ses *maladresses*. Bernard va décortiquer avec elle les rouages de sa démarche pour lui faire prendre conscience de ses faiblesses. Ce texte d'introspection, *elle a choisi de le dire en se* regardant dans un petit miroir et en se maquillant, comme dans sa chambre. Mais elle ne s'est pas approprié l'espace disponible *pour se sentir elle-même* à l'aise et nous faire comprendre qu'il s'agissait d'un lieu familier où elle pouvait se laisser aller.

Ces deux cours m'ont-ils plu ? *Et en quoi ? Je n'y ai pas trouvé* ce que je cherchais, puisque je désirais pouvoir utiliser le langage pour exprimer quelque chose de moi-même. Dans ces cours, très peu de temps seulement est consacré à la scène, rien à la diction, et la majeure partie à la préparation corporelle, mettant en évidence les difficultés de la maîtrise du corps et ses rapports avec l'espace. *C'est un parti pris.* Le programme du cours précise : sensibilisation à l'expression théâtrale : mise en scène, technique, jeu de l'acteur, voix, art de la *respiration*. Cette orientation est voulue par Bernard Rousselet, et il se montre complètement disponible dans ce sens pour les participants, qui sont nombreux et pour la plupart fidèles. Une phrase de sa part, cependant, a retenu mon attention et m'a laissé un malaise persistant. Discutant avec une élève désireuse d'apprendre à parler, il a dit : « *De toute façon, vous ne voulez pas devenir acteur, n'est-ce pas ?* »

Eh bien ! oui, justement, je venais à ces cours pour être une actrice deux ou quatre heures par semaine. Je n'accepte pas cette mise à l'écart d'un responsable *qui se présente acteur, lui,* et qui me donne aussitôt l'impression d'être rejetée d'une caste. Alors, à quoi bon travailler, venir avec un immense désir, sentir ses appétits s'éveiller — peut-être une vocation naître — si l'initiateur vous limite et s'occupe de vous seulement dans le but de vous faire comprendre combien elle est difficile, cette voie pour devenir acteur.

Je *me rappelle le grand* violoniste Ivry Gitlis disant à ses élèves : nous sommes tous dans la même galère avec le même but ; faire de la musique, jouer le mieux possible, exprimer sa propre joie et l'offrir aux autres. Ivry Gitlis, grand soliste international, s'adressait à des élèves violonistes, pour lesquels la musique n'était pas obligatoirement le gagne-pain, aux degrés de perfection techniques variables, à la musicalité plus ou moins fine, mais tous animés d'un profond désir de jouer. Ce désir était fortement encouragé par le *maître. Au demeurant, qu'est-ce* qu'un professionnel et un amateur ?

Dans sa présentation, l'ADAC met le doigt sur ce point : elle *précise qu'* « *il ne s'agit en aucun cas de vulgariser des techniques qui sont et doivent être perçues comme de véritables métiers, mais de préparer à mieux percevoir l'artiste à travers la création* ». Doit-on alors rester spectateur et passif ? Et si un talent évident sort de vous, et persuade le responsable que vous pourriez devenir un membre de sa famille, vous orientera-t-il vers un « vrai » cours de « vrais » professionnels ?

LAURENCE BERTRAND

CLUBS CULTURELS

Les dames visiteuses

RIEN que des femmes. Pardon, il y a aussi M. Gourarier, le conférencier qui ne dira rien aujourd'hui parce que la parole et le geste appartiennent, dans la manufacture de céramique de Sèvres, au guide patenté.

Rien que des visiteuses pour apprendre les techniques du tournage, du coulage et du moulage. « Mesdames, il ne faut pas moins de deux cent cinquante moules au mouleur-répareur pour réaliser chaque morceau de cette chasse au cerf en biscuit. Savez-vous l'origine de ce terme ? Parce qu'il s'agissait d'œuvres bis-cuites, c'est-à-dire cuites deux fois. Si vous voulez bien me suivre... »

Voilà les vieux fours qu'on lance à 300 degrés, comme jadis, avec du bois de bouleau qui ne noircit pas. Vient ensuite le mazout, qui porte la température à 1 410 degrés, conservée pendant vingt-quatre heures.

La petite troupe entendra aussi parler de la commission de la casse qui, deux fois par an, vient fracasser les 5 % de pièces imparfaites. Elle suivra les quelque dix-sept manipulations subies par une assiette du service Duplessis, dit des « oiseaux » (« Il faut quarante-sept heures, mesdames, pour décorer une assiette de l'Elysée »). *La taille-douce sur plaque de cuivre, les brunisseuses qui caressent l'or des heures durant avec des pierres d'agathe pour en aviver l'éclat, l'odeur de colorants, les bleus et les ors destinés aux ambassades de France dans les vitrines.* « Le service que vous voyez en cours de finition, mesdames, a été commandé par un client égyptien. La somme de travail dont vous avez pu mesurer l'importance explique son prix élevé : 2 millions de francs. Si vous voulez bien me suivre... »

Elles sont une vingtaine à cheminer d'ateliers en couloirs dans le temple de la céramique et de la porcelaine. Il y a une personne qui prend des notes. Doit penser à l'école du Louvre. Les autres, en fourrures sobres ou laines bon genre, marquent plus de distance, mais pas moins d'intérêt, à l'égard de ces chefs-d'œuvre qui ont inspiré, il n'y a pas si longtemps, à certaines d'entre elles des rêves de listes de mariage.

Visiteuses désireuses de tromper la monotonie du foyer grâce à l'histoire ? Fanatiques de la beauté estampillée parce que ça fait chic ? Non, il s'agit d'un mini-club constitué par l'association Paris et son histoire sur la base d'affinités. Les vingt-cinq ou trente membres de chacun de ces clubs possèdent, en effet, des points communs : l'âge des enfants, des goûts identiques en matière d'art, la profession du mari ou le lieu de résidence.

Dans le cas présent, ce sont des mères de famille habitant Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) *et ses environs. Leurs enfants fréquentent l'école maternelle, ce qui ne leur laisse guère de liberté. Tout juste le créneau 14 heures-15 h. 45.*

« Nous recrutons par relations, grâce à nos enfants ou par le bouche à oreille, *explique Mme Hedwige de Limé, l'une des chevilles ouvrières de ces clubs.* Notre but est de nous distraire en nous cultivant en dépit de nos contraintes de femmes au foyer. »

L'inscription est précédée d'une réunion préparatoire avec le conférencier. Au cours de celle-ci, le groupe fixe les heures, les jours et les rythmes de visites et des conférences. En général, deux par mois. Au mois de juin le programme est arrêté. « Ce sont le plus souvent des visites que nous ne pourrions pas effectuer seules. Nous réservons aussi deux soirées par trimestre pour des grandes expositions auxquelles nous nous rendons avec les maris. Cette année, Pissarro et Gainsborough. »

Feuilletons le programme 1980-1981 de ce mini-club : 9 octobre, la maison des « *Empestez* » *dans un décor de béguinage ; 28 octobre, après-midi à Versailles dans les appartements du roi ; 13 novembre, exposition* « *La science au service de l'art* » *; 27 novembre, la civilisation égyptienne au musée du Louvre ; 11 décembre, les appartements royaux au Louvre ; 8 janvier, la Manufacture de céramique de Sèvres ; 22 janvier, le Palais-Bourbon ; 19 février, la cathédrale russe de Paris ; 5 mars, le palais de Tokyo ; 19 mars, le mystère des Templiers ; 23 avril, l'univers de Rodin dans une demeure du dix-huitième siècle ; 7 mai, les artistes de Montparnasse ; 21 mai, Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre ; 11 juin, le Père-Lachaise ; 18 juin, l'hôtel de Soubise.*

Voilà qui est classique. « Nous programmons aussi des promenades dans les rues de Paris, mais certaines d'entre nous restent très tournées vers la culture. Nous avons essayé de proposer des découvertes plus actuelles, par exemple, celles d'une clinique de chirurgie esthétique, les coulisses d'un hôtel réputé ou d'un grand magasin. Ça n'a rien donné : elles préfèrent l'histoire. »

ALAIN FAUJAS.

★ 320 francs pour quinze visites, 190 francs pour dix visites. Inscriptions à l'année. Paris et son histoire, 83, rue Taitbout, 75009 Paris. Pour tout renseignement sur les mini-clubs : Mme de Limé, tél. 602-23-40.

LES NOUVEAUX 5 A 7

Yoga, mime et modern jazz

Nous donnons ci-dessous une liste complète, par arrondissement, des ateliers parisiens de l'ADAC.

1er arrondissement

Arts graphiques : lithographie, gravure sur bois, linogravure, typogravure, sérigraphie, offset, fabrication de papier.
★ 22, rue Molière Tél. : 261-00-91.

2e arrondissement

Corps et expression, atelier d'encadrement, expression graphique.
★ Ecole primaire publique, 3, rue de la Jussienne. Tél. : 326-13-54.

3e arrondissement

Modélisme, architecture intérieure, pédagogie musicale active.
★ Carreau du Temple, rue de Picardie. Tél. : 372-05-06.

4e arrondissement

Poterie, céramique.
★ Atelier Mire, 12, rue des Jardins-Saint-Paul. Tél. : 271-10-29.

5e arrondissement

Dentelle au fuseau, filage, tissage, reliure, haute lice, réfection des sièges.
★ Les Métiers d'autrefois, 45, rue Lhomond. Tél. : 707-01-22.

Sculpture (plâtre, terre), céramique, grès, poterie, cinéma par le super 8 mm, danse classique, modern jazz, gymnastique harmonique, marionnettes (fabrication, manipulation, spectacles).

Atelier de l'image : reportage photographique, tirage, montage audio-visuel.

Atelier de recherche et de pratique autour du théâtre : scénographie, décoration théâtrale.
★ Lycée Henri-IV, 23, rue Clovis. Tél. : 354-58-70.

6e arrondissement

Architecture vidéo, montage audio-visuel, art du conte, art culinaire, yoga.

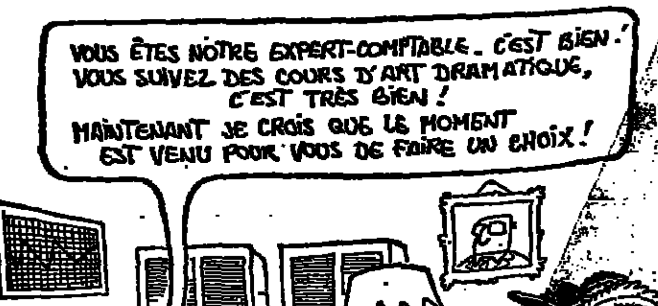
Arts du livre : typographie, lithographie, taille-douce, gravure sur bois, reliure.
★ 5, rue des Beaux-Arts (en relation avec le club « Age d'or de France »). Tél. : 325-83-70.

7e arrondissement

Atelier autour du théâtre : écriture dramatique et personnelle.
★ « Le Bon Conseil », 4, rue Albert-de-Lapparent. Tél. : 326-13-54.

8e arrondissement

Marionnettes, initiation au dire poétique, expression dramatique, musique et son, magie.
★ Eglise de la Madeleine. Tél. : 742-13-09.





10e arrondissement

Atelier pour enfants : peinture, dessin, gravure, découpage, collage.
★ Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis. Tél. : 824-50-04.

Atelier autour des arts du verre : verre soufflé, verre taillé, verre gravé, verre filé (travail au chalumeau), verre décoré.
★ 1, rue Marie-et-Louise. Tél. : 326-13-54.

11e arrondissement

Laque orientale, lavis, pyrogravure, icônes, mosaïque, dessin, peinture, modelage, poterie, tissage.

INSCRIPTIONS

L'ADAC précise que les ateliers sont ouverts en dehors des heures de cours aux [illegible] qui désirent venir y travailler librement.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

— 30 francs [illegible] par an;
— 50 francs [illegible] mensuelle donnant droit à une séance [illegible] (tarif adulte);
— 25 francs (tarif enfant);
— des [illegible] peuvent être accordées à des cas particuliers : s'adresser au directeur des ateliers.
— pas de limite d'âge.

★ Adresse de l'ADAC : 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél. : 326-13-54.

Arts du livre : typographie, lithographie, taille douce, gravure sur bois.
★ 3-5, rue de la Vacquerie. Tél. : 372-05-06.

Peinture, dessin.
★ 141, rue de la Roquette. Tél. : 372-05-06.

Création de jouets, coupe, couture, figurines historiques.
★ 53, rue Saint-Maur. Tél. : 372-05-06.

12e arrondissement

Peinture sur porcelaine, émaux sur cuivre, dessin de fleurs, dessin d'animaux, art floral japonais (ikebana), art floral occidental, fleurs artificielles, décoration sur ivoire, peinture sur émail, peinture sur soie.
★ 67, rue de Reuilly. Tél. : 628-67-16.

13e arrondissement

Gravure sur bois, dorure sur bois, icônes, restauration d'icônes, dessin d'animation, bandes dessinées, patchwork.
★ 3, place Souham. Tél. : 585-88-59.

Reliure, dorure sur cuir, dessin, peinture, techniques de la peinture, dinanderie (travail du métal en feuilles), sculpture (plâtre, terre, bois).
★ Les Olympiades, 44, avenue d'Ivry. Tél. : 585-88-59 ou 586-26-47.

14e arrondissement

Marionnettes, film d'animation, masques, peinture sur soie, peinture, dessin, émaux sur cuivre, poterie, céramique, vitrail, art culinaire, broderie, tapisserie, bandes dessinées dessin, peinture.
★ 4-12, rue Didot. Tél. : 543-46-84.

15e arrondissement

Dessin, écriture, calligraphie chinoise, calligraphie arabe.
★ Atelier-exposition Annick Le Moine, 21, avenue du Maine. Tél. : 222-47-01.

Tissage, ludothèque, bricolage, création, créativité musicale, verbale, picturale et gestuelle.
★ C 3 B, 11, rue Linois - 30, rue Robert-de-Flers. Tél. : 579-94-57.

Travail du cuir, bricolage, menuiserie, expression dramatique et corporelle, création et illustration : animaux et nature, ludothèque.
★ Rond-point XV, 127, rue Falguière. Tél. : 306-10-43.

16e arrondissement

Film d'animation, atelier en liaison avec les expositions du Musée en herbe.
★ Musée en herbe, Jardin d'acclimatation

18e arrondissement

Dessin, modelage, sculpture (terre, plâtre), sculpture (taille de pierre).
★ 79, rue des Poissonniers Tél. : 259-73-12.

19e arrondissement

Art dramatique, danse, claquettes, initiation à la restauration, mime, photographie, expression corporelle, relaxation, musique électro-acoustique.
★ Théâtre Présent, 211, avenue Jean-Jaurès. Tél. : 203-02-55.

Sculpture métal, sculpture bois, ébénisterie, tapisserie, peinture sur tissus, pédagogie musicale et active, danse classique, gymnastique harmonique, modern-jazz.
★ 35-45, rue de Flandre. Tél. : 201-68-16.

Rotin, menuiserie, cannage, rempaillage.
★ 80-82, rue d'Aubervilliers. Tél. : 201-68-16.

Dessin, peinture, approche de l'art contemporain (découpage, collage).
★ 4, allée des Orgues-de-Flandre. Tél. : 201-68-16.

20e arrondissement

Travail du cuir, bricolage, création de bijoux.
★ 66, rue des Couronnes. Tél. : 585-88-59.

Il existe aussi une péniche itinérante « ADAC I », tél. 628-67-16, qui propose des activités relatives à l'artisanat et aux arts plastiques : tissage, sculpture, dessin, peinture, architecture-vidéo (en relation avec la Caisse nationale des monuments historiques), ainsi qu'aux arts du spectacle : marionnettes, expression théâtrale, audio-visuel, magie.

Golf en plein ciel

LE golf se joue à la campagne, c'est une *affaire entendue*, mais rien ne vous empêche de le pratiquer en chambre — disons en salle. Sport de savoir mais aussi de haute imagination, ses techniques se laisseront contraindre sur des surfaces inversement proportionnelles à celles reconnues par la juridiction suprême du Royal and ancient Golf Club *de St. Andrews*.

Ainsi, les 40 hectares d'un dix-huit trous peuvent-ils aussi bien être ramenés à quelques mètres de moquette et l'horizon aux mailles d'un filet. Il vous suffira de penser un peu fort à ce que vous faites pour sentir le gazon pousser sous vos godasses. Simple. Simple, mais encore faut-il que les patrons de *ces écoles* d'entraînement y mettent un peu du leur et sachent entretenir ce sentiment *d'illusion sans* lequel *l'affaire* tourne court.

L'un d'eux, Hubert Courtessi, qui avait aménagé un petit bunker feutré dans le seizième arrondissement, où l'on pouvait s'en aller taper des balles dans de discrets 5 à 7, vient de changer de plate-forme — radicalement — en installant ses pas de tir dans un très étonnant *endroit du quartier de l'Etoile*. Au-dessus de la place de l'Etoile.

Ce club avait été ouvert vers les années 50 par un gentleman que *cette terrasse* d'immeuble de l'avenue de la Grande-Armée avait séduit et qui invitait là, *dans une ambiance chic et bon enfant*, le meilleur de ses amis golfeurs à venir effacer les défauts de *leur swing*. Jusqu'au jour où des sergents de ville étaient montés jusqu'au terrain d'exercice avec des balles dans les poches, des balles ramassées sur la chaussée, au milieu des voitures. On ferma un temps l'endroit pour entrave à la circulation...

Aujourd'hui, les installations ont été retapées à neuf et la police n'entreprend plus les ascensions. C'est dommage, parce qu'elle pourrait y découvrir un lieu tout à fait unique et des quidams très sages appliqués à lancer vers le ciel des gestes qui sont tout ce qu'on veut, sauf dangereux.

Balcon *sur Paris*, ce *golf club* de l'Etoile, avec son corps de très bons professeurs, et surtout avec l'ambiance que sait faire naître Hubert Courtessi (ses *origines anglaises* y sont pour beaucoup), nous a semblé l'une des écoles à fréquenter si l'on a *une heure* ou deux à perdre dans la journée, pour ne pas perdre, *justement*, ce qu'on a mis tant de temps à acquérir. On devrait même pouvoir — elle a été aussi conçue pour ça — venir s'initier, dans d'excellentes conditions, aux rudiments de ce noble et insupportable sport.

J.-P. Q.

★ *Golf Club de* l'Etoile, 10, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. Tél. : 380-30-79.

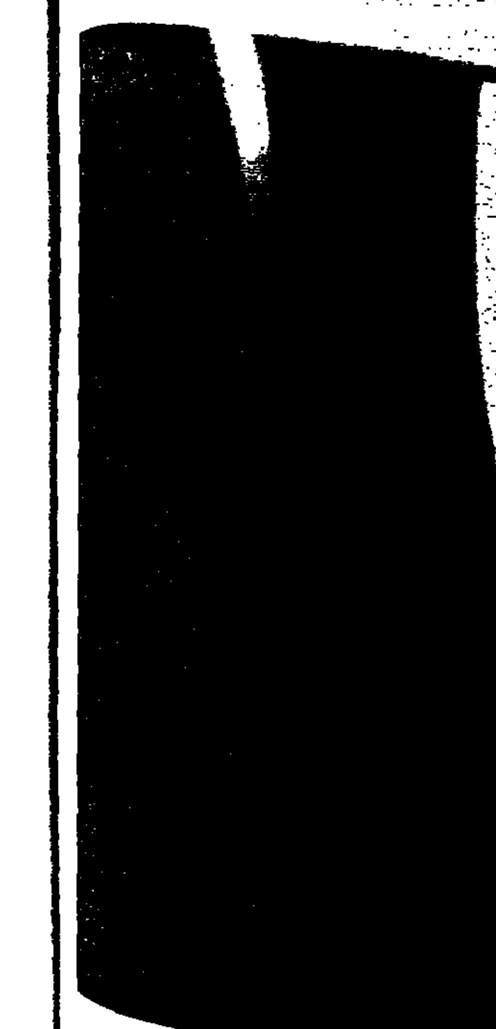
VIDÉO-GREENS

Joli travail que cette première vidéo-cassette « d'expression française » sur le golf. Car ce n'était pas évident de rendre clair — de traduire — l'abstrait de toute une série de gestes, qu'on a le plus grand mal quelquefois à comprendre *sur le* terrain.

Un professeur et son élève (tout deux sont de haut niveau) entreprennent une marche ensoleillée sur trois trous du parcours de Mougins. Au programme : « La visée, le slice, l'approche, la punition de la trappe de sable et le putting. » Comme si vous y étiez.

Cette vidéo-cassette existe en V.H.S. ou Betamax Secam. Elle est en vente au prix de 500 F dans les magasins spécialisés ou directement auprès de la société de production Sustrac-Expression, 11, rue Jean-Ferrandi, 75006 Paris. Tél. 222-46-46.





هكذا من الأصل

UN PAYS SOUS DEUX PLUMES

Pagnol et ses gros mensonges

« NOUS franchîmes les hautes grilles déjà ouvertes à deux battants. Au fond d'une allée de platanes centenaires, le cortège s'arrêta devant un château. Ce n'était pas un monument historique, mais l'immense demeure d'un grand bourgeois du Second Empire : il avait dû être assez fier des quatre tours octogonales et des trente balcons de pierre sculptés qui ornaient chaque façade. (...) Oui, c'était là. C'est bien le canal de mon enfance avec ses aubépines, ses clématites, ses églantiers chargés de fleurs blanches, ses ronciers qui cachaient leurs griffes sous les grosses mûres greneuses. (...) Je refis lentement le chemin des vacances et de chères ombres marchaient près de moi... » (Marcel Pagnol, *le Château de ma mère*.)

Sacré Pagnol ! Il n'avait pas son pareil pour vous fabriquer ce qu'Yvan Audouard appelle une « *vérité du dimanche* ». Ce n'est pas à proprement parler un mensonge. C'est plutôt, comment dire, une réalité embellie. Embellie par le talent incomparable du conteur. D'une anecdote — le passage de la tribu Pagnol chargée de bouquets au travers d'une propriété elle-même traversée par un canal d'arrosage, qui lui faisait économiser deux heures de marche à pied sur le chemin des vacances — l'écrivain a fait une saga provençale universellement connue. Il a élevé au rang d'un mythe ce qu'il a appelé « le château de ma mère », une bâtisse prétentieuse et inopportune sous le ciel du Midi, mélange sans grâce du style néo-Louis XIII avec le romano-byzantin revu par un disciple provincial de Viollet-le-Duc. Le château en question fut bâti par un entrepreneur marseillais du Second Empire — Hilaire Curtil, — qui avait fait fortune en construisant le quartier nouveau de la Joliette. Et puis ce monument littéraire bâti, Pagnol a laissé la postérité se débrouiller avec lui.

On aurait pu penser, en effet, que, devenu propriétaire du domaine où le cœur de sa mère connut l'une de ses plus grosses émotions, Pagnol employa le reste de sa vie à le conserver en bon état. La vérité de cette histoire est plus prosaïque. Les 36 hectares de la propriété de la Buzine à Saint-Menet, à l'est de Marseille, entre la Valentine et ses chères collines de la Treille, furent acquis par Pagnol en 1941. Il le dit très clairement dans ses souvenirs : pour y construire des studios de cinéma. Dans le parc au milieu des prairies et des arbres — ou à leur place. Le projet ne vit pas le jour. Pagnol conserva la Buzine, mais n'y habita jamais et ne s'en préoccupa guère (1). Rien n'arrêta le processus de délabrement du château occupé par de nombreuses familles de squatters. Mais quand, en 1957, il entreprend de conter ses souvenirs d'enfance remontant au début du siècle, Pagnol fait de la Buzine, qu'il a achetée sans jamais l'avoir vue, par l'intermédiaire d'un marchand de biens, le décor de la mésaventure familiale (2).

En 1972, Pagnol décida de se séparer de la propriété et la vendit lui-même à la société Kaufman & Broad France, spécialisée dans la construction industrielle de maisons individuelles ou groupées en « villages ». Pagnol savait parfaitement quel usage il allait être fait du parc qui avait enchanté sa mémoire. La Buzine fut vendue. Bien vendue : 5 203 590 F à en croire M. Guy Nafilyan, vice-président de la société acheteuse. L'année suivante, Kaufman & Broad déposaient un dossier de création d'une ZAC qui prévoyait la construction de quelque cinq cents maisons. Le projet fut considéré comme disproportionné et préjudiciable au site par la ville de Marseille. L'arrêté de réalisation ne fut jamais publié. Alors commença une longue période de négociations et de transactions entre la mairie et le promoteur.

Quel château de ma mère ?

« *M. Gaston Defferre nous a mené la vie dure*, reconnaît le vice-président de Kaufman & Broad. *Il a suspendu son acceptation et celle du conseil municipal à un certain nombre de concessions importantes, parmi lesquelles la réduction du projet à deux cent quarante-neuf logements sur un espace de 20 hectares, soit treize logements à l'hectare, regroupés en hameaux, afi d'atténuer le phénomène de lotissement. Il a également exigé que nous introduisions une diversité dans la bâtisse en retenant huit modèles différents de maison et, enfin, il nous a demandé de céder à la ville 18 hectares du parc, dont 14 seront destinés à la création d'un espace vert public aménagé par nos soins.* »

« *On nous a reproché*, confie M. Defferre, *de ne pas avoir acheté la propriété en faisant jouer notre droit de préemption. L'acquisition de la Buzine par la collectivité, qui était en train d'acquérir les 100 hectares de la campagne Pastré et lançait les grands travaux de la place du Prado, aurait représenté une charge budgétaire incompatible avec l'équilibre des finances communales, à moins d'une augmentation des impôts locaux. La ville a donc négocié l'urbanisation de la Buzine dans le souci de la concilier avec les objectifs d'intérêt public.* »

C'est ainsi que la société Kaufman & Broad s'est encore engagée à contribuer à améliorer l'équipement général du quartier de Saint-Menet en ouvrant un groupe scolaire, un plateau sportif d'évolution, une salle polyvalente et un certain nombre de travaux d'assainissement et de voirie.

Cependant toutes ces assurances n'ont pas calmé l'inquiétude des amis de la Buzine. Une association populaire et culturelle La Valentinoise, présidée par Mme Denise Ollivier (3), est partie en croisade, profitant de l'enquête publique de création de ZAC ouverte jusqu'au 22 février 1981, après l'acceptation du projet par le conseil municipal en *sa séance du 18 septembre 1980*. L'association multiplie pétitions, démarches auprès des autorités municipales, préfectorales, ministérielles sur le thème : « *S.O.S. Buzine : non à la ZAC. Oui à la protection intégrale de cette zone verte* » Les élus communistes, MM. Edmond Garcin, député et maire d'Aubagne, et Vincent Porelli, conseiller régional, ont écrit à M. d'Ornano pour demander que l'Etat rachète le domaine.

« *Nous situons le problème à un niveau fondamental*, commente Mlle Odette Brazzarola, responsable de la commission environnement de l'association de défense, *celui du maintien pour les générations futures de l'équilibre vital nécessaire à son développement. Dans cette banlieue dépourvue de parcs publics et où l'industrialisation est intense, ce domaine constitue « un poumon vert » de qualité dont la valeur est triple : géographique avec une unité de site intact et une orientation à l'abri des nuisances ; biologiques avec le résumé qu'il représente de la flore méditerranéenne et le lieu privilégié de nidification qu'il constitue et, enfin, culturelle puisque liée à une œuvre de rayonnement international.* »

Et « le château de ma mère », que deviendra-t-il ? Pour lui, il semble que, quelle que soit l'issue, il n'y ait plus rien à faire. Il faudrait quelque chose comme 100 millions de francs pour le restaurer. En vaut-il la peine ? Sûrement pas. Le promoteur se propose de « fixer » les murs en l'état de façon à ce que sa silhouette évoque symboliquement l'œuvre dans la partie publique du parc. Le monument littéraire bâti par Pagnol a certainement *plus de chance de survivre* que le monument de pierre qui l'a inspiré.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Seule Mme Germaine Gombert, la « petite sœur » des souvenirs d'enfance, logea jusqu'à la vente de la propriété dans le pavillon d'entrée.

(2) Joseph, le père modèle de vertu laïque est humilié par le garde de la propriété alors que clé en main il s'apprête à y entrer clandestinement.

(3) La Valentinoise, 31, rue de l'Audience, 13011 Marseille. Téléphone : (91) 43-17-41.

La Provence à Giono

A l'effarante liste des ouvrages consacrés à la Provence viennent de s'ajouter deux titres, tous deux signés par des universitaires d'Aix (1). Vrai, il faut une fameuse santé au grand mythe Provence pour si bien résister au double assaut des clichés folkloriques et de la ruée touristique !

Mythe précisément, cette *Provence de Giono* montrée par Jacques Chabot (dont on nous assure pourtant qu'« *il ne survivrait pas au nord de Valence* »). On serait même tenté d'écrire « *la Provence à Giono* », tant Jacques Chabot nous démontre que, de Toulon aux montagnes du Diois, le chantre de ce pays l'a en fait recréé de A à Z. Il faut entendre à double sens que son œuvre est « *un voyage au sein d'une Provence intérieure* » Paradoxes ? Ils étonneront seulement ceux qui prennent encore Giono pour un écrivain régionaliste. Cette étude — illustrée par des cartes postales anciennes, désormais merveilleusement irréelles — met un point final à la querelle vaine qui veut opposer les « trahisons » de Pagnol à la « Provence vraie » de Giono. Il s'agit simplement de vraie littérature. Reste cette « moralité » complexe donnée par Giono lui-même : « *Il n'y a pas de Provence. Qui l'aime aime le monde ou n'aime rien.* »

L'historien Michel Vovelle veut, lui, redécouvrir sous les épaisseurs des légendes et des idées reçues l'histoire vraie de la Provence du treizième siècle. Véritable archéologue, il exhume documents et textes, puis dresse tableaux et graphiques sur les infrastructures économique et sociale Un travail énorme, de près de cinq cents pages. On se trouve là aux antipodes des paysans de pastorale, des dates historiques et des personnages célèbres — sinon pour remettre sur pied des portraits d'images d'Epinal, tel celui de Mirabeau. Le marquis de Sade lui-même n'apparaît ici que comme seigneur de village. On connaît certes cette démarche scientifique — qui lance jusqu'à l'extrême détail la recherche des maîtrises d'étudiants, — mais se dessine bientôt un autre itinéraire : celui de l'auteur. Partant de l'étude rigoureuse de l'histoire sociale, le voilà abordant, toujours selon les mêmes méthodes, l'histoire des mentalités De la cave, il monte au grenier. Que de légendes s'écroulent sous ce microscope ! Et quel roman que la réalité ! De cet ouvrage, la « moralité », différente, promet un feuilleton sans fin. « *La découverte de la Provence, que nous voyons aujourd'hui avec des yeux si différents de ceux de nos devanciers, est bien loin d'être achevée* », conclut Michel Vovelle.

Contradictoires ou complémentaires, l'aventure de l'historien et celle du romancier-poète assurent à tout le moins que la Provence demeure un « prétexte » inépuisable.

JEAN RAMBAUD.

(1) *La Provence de Giono*, par Jacques Chabot. Album illustré, 125 pages. Edisud, Aix-en-Provence.

De la cave au grenier - Un itinéraire en Provence au dix-huitième siècle, par Michel Vovelle, 485 p. Ed. Serge Fleury (Québec). Diffusion en France : Edisud.

LA SANTÉ

Plus de trois cents millions de touristes européens auront franchi leurs frontières en 1980, et la vitalité extrême de l'essor du tourisme incite les spécialistes de l'Organisation mondiale de la santé à prévoir qu'il constituera « le secteur le plus actif de l'économie en 1990 ».

Les vacanciers ainsi pris en charge sont particulièrement vulnérables, et particulièrement peu au fait des conditions radicalement nouvelles de climat et de vie qu'ils vont découvrir dans un pays d'accueil dont, la plupart du temps, ils ignorent tout. Une telle situation implique, pour ceux qui les prennent en charge, de l'agence à la compagnie de transport, du village, du club ou du groupe hôtelier au pays d'accueil, des responsabilités nouvelles et particulières sur le plan de la protection sanitaire et de l'information.

Or, ces responsabilités ne sont, dans la plupart des cas, nullement assumées. Les mesures ou les efforts d'information les plus élémentaires, concernant les vaccins, les précautions diverses ou les médicaments préventifs ne sont pas mis en œuvre au moment de l'achat des vacances, sous prétexte que cette démarche serait anticommerciale.

Le vacancier ignore tout des moyens sanitaires disponibles sur place et ne sait même pas si le groupe touristique auquel il fait confiance a prévu, en cas d'urgence, un quelconque dispositif de soins, voire d'évacuation.

Les groupes en question n'ont, à vrai dire, rien prévu du tout... et les problèmes financiers soulevés par d'éventuels accords de sécurité sociale ne sont jamais indiqués au voyageur trop confiant.

Plus de peur que de mal

Angoisse dans l'avion...

QU'UN homme puisse faire le tour de la Terre en cent minutes, à plus de 300 kilomètres d'altitude et à une vitesse de 28 000 kilomètres à l'heure, paraît aujourd'hui presque banal... et l'humanité célébrera, le 12 avril prochain, le vingtième anniversaire de la conquête de l'espace par Youri Gagarine. Tout un chacun, ou presque, peut aujourd'hui connaître, dans les cabines fuselées de Concorde, l'ivresse aseptisée du vol supersonique, à plus de 17 kilomètres d'altitude, et le franchissement audacieux de fuseaux horaires si multiples qu'ils lui permettent d'atteindre sa destination... avant d'être parti.

Les malaises ressentis par ceux qui gravissaient de hautes montagnes et la conviction que les cieux constituaient l'univers hostile des morts avaient pourtant, et durant des siècles et des siècles, précédé la conquête actuelle.

C'est à la France qu'il revint, le 19 septembre 1783, de montrer que la vie était compatible avec l'altitude...

Un coq, un mouton et un canard furent ce jour-là expédiés à Versailles dans la nacelle d'un ballon à air chaud, en présence de Louis XVI. Un mois plus tard, le marquis d'Arlandes et M. Pilâtre de Rozier, confortés par cette démonstration, entreprenaient au bois de Boulogne la première ascension humaine en ballon libre, ouvrant la voie à la conquête du ciel, comme l'ont rappelé, à Lomé, le médecin général R. Grandpierre et le docteur R. Auffret, médecin-chef du centre d'essais en vol de Brétigny.

L'histoire de l'aviation touristique et commerciale a connu, pour sa part, son prodigieux essor en moins de soixante ans, et beaucoup de ceux qui empruntent l'avion aujourd'hui ont vu, en 1919, les Goliath militaires, équipés de sièges de rotin, accueillir après l'armistice leurs premiers passagers...

Des audacieux, à vrai dire, et qui n'eurent certes pas imaginé que des centaines de millions de passagers, de femmes, de nourrissons ou de vieillards (pour certains centenaires) emprunteraient, trente ans plus tard, les routes d'un ciel qui mettait New-York à deux cent dix minutes de Paris et les glaces du Grand Nord à moins d'une nuit des vents brûlants du Sahara ou des marigots torrides de la Casamance.

Le syndrome du hublot

Symbole de l'évasion, de l'aventure, du rêve, des horizons lointains, l'avion, le vol, suscitent aussi et pour beaucoup la peur, l'angoisse, la claustrophobie et le refus inconscient d'une « *expectation passive et désarmée* » qui rend le passager plus vulnérable encore que les navigants.

Parce qu'il a supplanté les autres moyens de transport et, notamment, les lignes maritimes, l'avion est, dans bien des cas, un choix forcé. Le voyageur ne peut que s'adapter ou renoncer, quelles que soient ses motivations profondes, et cette adaptation est parfois si difficile qu'un institut de sociologie canadien organise avec succès, pour les plus anxieux, une session de préparation avec visite des aéroports, de l'avion, explications sur son fonctionnement et entraînement psychologique à la relaxation.

Le système actuel de couloirs télescopiques d'accès projetant le passager directement de l'aéroport à la cabine conduit, a souligné le docteur Digo (Paris), sur-expert du personnel navigant en neuropsychiatrie, à « *une négation de l'avion retiré du champ visuel et mental du passager, d'un investissement affectif familier, alors que jadis l'approche, lors de la marche vers l'appareil, était progressive et stratégique* ». Cette perte d'identification à l'avion, hier encore « *ressenti comme un objet noble, peut-être redouté, mais toujours respecté* », peut entraîner tout un ensemble des conduites psychologiques, qui varient selon le tempérament et l'expérience des uns ou des autres.

Le docteur Digo distingue essentiellement deux comportements, réactions de défense du passager, lequel se manifeste, soit en pratiquant un isolement sensoriel et psychique complet, soit en s'extériorisant. Le premier « *s'enkyste dans une bulle* », met ses boules Quiès, son masque et n'adresse la parole à personne.

Le second s'illustre par le « *syndrome du hublot* ». Il participe à tout, est expansif, veut communiquer, exploite au maximum les prestations offertes, harcèle souvent le personnel navigant et, parfois, boit beaucoup.

Le hublot correspond à un tropisme vers le monde extérieur « *besoin profond et très anxiogène, comme l'a montré le transport des passagers sur certains avions militaires aux cabines aveugles* ».

Ce sont d'ailleurs des psychologues qui ont fait rétablir ces hublots symboliques sur les Concorde, alors que la grande capacité des appareils modernes rend inaccessibles, pour la plupart des touristes, « *ce seul espace transparent ouvert sur le vol, l'espace et la lumière* ».

Le « divorce » entre le concept de l'avion et le passager est de plus en plus net, et « *toutes sortes de plaisirs terrestres et de satisfactions lui sont offertes à bord, dans une ambiance chaleureuse mais artificielle, entretenue par le charmant ballet des hôtesses, pour le lui faire oublier...* ».

Hôtesses qui font l'objet d'un « *intense investissement affectif* » dominé, chez les passagers interrogés, par la composante maternelle, dans la mesure où elles apportent apaisement, réassurance et sentiment de sécurité(1). Le steward, en un équilibre subtil, complète ce nécessaire réconfort par sa présence physique, sa force et sa stabilité. Quant au chef « *de cette grande famille patriarcale* », le commandant de bord, qui détient tous les pouvoirs et duquel tout dépend... il a disparu.

Les passagers ne le voient jamais, l'entendent parfois, et les psychiatres regrettent que la relation humaine de jadis, si bénéfique pour le confort psychologique et moral de la cabine, ait disparu au profit d'un « *anonymat robotisé* ».

Le passager connaît en somme une « *situation de vol infantilisée en milieu carcéral et dans des conditions d'existence inhabituelles* », ce qui peut entraîner des attitudes de régression et la disparition des censures morales traditionnelles, lesquelles se traduisent par un laisser-aller, un mépris d'autrui, que concrétisent bien la tenue des toilettes, les querelles autour des places occupées ou le tabagisme, ou les excès d'alcool.

Le mal de l'air, fruit d'une inquiétude non maîtrisée, est plus fréquent chez l'homme, tandis que les malaises de toutes sortes, allant jusqu'à l'évanouissement, sont, dans les trois quarts des cas, observés chez les femmes, qui manifestent ainsi leur anxiété.

Sécurité pour les cardiaques

Il suffit, remarque le docteur Digo, de les transférer en première classe pour que disparaissent ces troubles... qui traduisent, « *à travers une symptomatologie de conversion, la protestation et l'angoisse de l'organisme contre une situation de vol qui n'est pas tolérée* ». *Une* « blessure narcissique » en somme. Ces situations sont, dans l'ensemble, assez rares et elles montrent à quel point le voyage aérien est « *un véritable test projectif démasquant les personnalités et certaines structures psycho-pathologiques* », en somme une certaine « *épreuve de vérité* ». « *Dis-moi comment tu voles et je te dirai qui tu es* », conclut le psychiatre, après avoir fait remarquer au passage que les grands malades mentaux effectuant librement un voyage en avion créent très rarement des troubles à bord, mais décompensent fréquemment dans l'aérogare. En un an, les services d'urgence de l'Aéroport de Paris ont eu à diriger vers un hôpital psychiatrique soixante-quatre voyageurs « hautement pathologiques ».

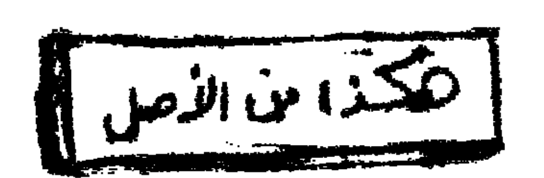
L'effet pathogène et stressant des aérogares ne concerne pas que la pathologie mentale : curieusement, et comme l'ont démontré tant le professeur Maurice Cara (directeur du SAMU de Paris) que le professeur Grosgogeat (cardiologue, Paris), les accidents cardiaques surviennent, chez les sujets fragilisés, non dans l'avion mais neuf fois sur dix dans l'aéroport.

Ces constats — unanimes — appellent certes des conseils de bon sens : faire effectuer plusieurs semaines avant le départ les vaccinations requises pour éviter une réaction fébrile intempestive. Arriver très à l'avance, afin de réduire l'anxiété et la hâte, enregistrer tous les bagages pour ne pas avoir à porter de lourds colis dans des couloirs interminables.

Mais ils appellent aussi, semble-t-il, des suggestions concernant, cette fois, les dirigeants des aéroports eux-mêmes et des compagnies aériennes.

Il importe de tout faire pour que soit atténué « *le caractère hautement anxiogène de l'aéroport* », et des dispositifs améliorés pourraient être mis au point

(1) C'est en 1930, aux Etats-Unis, que furent mises en place les premières hôtesses, puis, en 1934, en Europe, par la Swissair.



EN VOYAGE

Les réglementations et l'organisation sanitaire des pays d'accueil comportant des zones à fréquentation touristique intense sont totalement inadaptés à cette fréquentation, et il est permis de déplorer qu'une aide obligatoire à l'équipement sanitaire local ne soit pas imposée, par les pays sous-développés, aux investisseurs étrangers qui installent chez eux *des complexes touristiques luxueux et lucratifs.* Une telle aide aurait, pour toutes les populations, un intérêt humanitaire évident.

Le nombre d'accidents graves, voire mortels, survenus en raison d'une absence proprement scandaleuse d'informations devrait à tout le moins faire réfléchir ceux qui s'en désintéressent très manifestement, et ne souhaitent qu'une discrétion feutrée, alors que leur responsabilité est si lourdement engagée. C'est pour mettre l'accent sur ces devoirs nouveaux, et sur les divers aspects sanitaires des transports aériens, des vacances lointaines et de la vie des tropiques, qu'ont été réunis à Lomé (Togo), du 23 février au 1er mars, et à l'initiative du docteur Paul Fourn, médecin des compagnies UTA et Air Afrique, quelque quatre cents spécialistes, médecins, chirurgiens, responsables sanitaires, directeurs de compa*gnies ou navigants.*

Une somme de 20 000 francs a été remise à cette occasion par UTA-Air Afrique, ainsi que des billets gratuits Lomé-Paris, aux responsables d'un projet d'étude et d'éradication de la bilharziose, qui constitue l'un des fléaux les plus *graves et les plus répandus du Togo.*

Un premier geste de solidarité et de responsabilité dont il est permis de souhaiter qu'il *aura valeur d'exemple... — Dr E.-L.*

avec l'accord des autorités douanières et policières pour qu'il soit remédié aux bousculades, aux *attentes debout interminables et* pénibles pour les sujets fragiles, à l'insuffisance des indications fournies aux voyageurs, à leur inquiétude de ne pouvoir occuper leur place, qu'ils devraient pouvoir réserver, comme dans les trains, en *prenant leur* billet. Il paraît inconcevable que l'installation d'un service médical d'urgence ne soit pas obligatoire dans tous les aéroports mondiaux et notamment dans les plus importants d'entre eux, comme Los Angeles, qui en est dépourvu.

Quant aux « horaires démen*tiels » des agences de voyage,* ils devraient être résolument bannis, car les risques qu'ils présentent pour les sujets fragilisés sont bien supérieurs à ceux de l'avion, *« lequel est le moyen de transport le mieux adapté aux vieillards ». Tout au plus ces* derniers peuvent-ils être gênés par une stase veineuse (gonflement des chevilles et des pieds), qu'ils éviteront en marchant toutes les heures dans la cabine.

La pressurisation des avions fait que l'altitude fictive atteinte ne dépasse 1 800 à 2 000 mètres (pour *les Boeing ou les DC-10)* et le professeur Grosgogeat n'a pu relever, sur onze millions de passagers transportés, que quatre cas de crises d'angine de poitrine à l'atterrissage. D'où le conseil donné aux angineux de *prendre leur vasodilatateur* habituel avec eux... L'expérience montre d'ailleurs que, sauf les cas d'infarctus du myocarde aigu et récent, tous les cardiaques peuvent voler sans risque, munis, en cas de besoin, de leur carnet de santé, des médicaments qu'ils prennent habituellement et d'un *électrocardiogramme récent.*

Les nourrissons, les enfants, les grands handicapés, supportent aussi bien les vols que les vieillards, mais ils posent aux personnels de bord des problèmes autrement complexes. Mme Coulibaly, chef hôtesse d'Air Afrique, a demandé à ce propos, et dans le cadre de l'Année internationale des handicapés, que les directions des lignes aériennes prévoient à leur intention un personnel supplémentaire, car leur présence implique la mobilisation, pendant tout le vol, d'une hôtesse qui s'occupe d'eux constamment.

La mobilisation du personnel navigant devient générale lorsque survient... un accouchement à bord, événement rare mais non exceptionnel. L'excellente préparation des navigants, décrite par M. Y. Harlet, commandant de bord U.T.A., explique qu'ils se soient révélés, dans tous les cas décrits, « de remarquables sages-femmes ».

Le degré de perfectionnement de la technologie aéronautique est tel que les accidents d'ordre physique sont fort heureusement exceptionnels, quelle que soit la *fragilité du passager et de son* âge. Il ne paraît pas douteux, en revanche, que des efforts sérieux doivent être accomplis pour réduire la révolte et l'anxiété que suscitent les stress psychologiques engendrés tant par la mauvaise organisation des aéroports que par l'infantilisation des passagers à bord.

Ces pages ont été rédigées par le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte.

Plateau-repas sous surveillance

EN 1976, sept cents passagers chargés sur six vols différents à Las Palmas furent gravement intoxiqués après l'ingestion de plateaux-repas identiques qui comportaient des œufs-mayonnaise remplis de... salmonelles. Bilan : quatre cents voyageurs hospitalisés. Trois morts...

L'importance que revêt aujourd'hui la restauration de masse à bord des avions et la gravité des conséquences sanitaires que peut avoir toute erreur commise dans la chaîne des aliments, des cuisines d'origine au plateau du voyageur, justifient qu'un exposé particulier ait été consacré à ce problème par M. Lamy, directeur des approvisionnements et de la restauration pour UTA-Air Afrique et le groupe Sofitel-U.T.H.

Des précautions exceptionnelles sont prises par ses équipes, et certains mets, milieux privilégiés de la multiplication microbienne (laquelle est exponentielle à 35°) sont interdits à bord des avions. Il en est ainsi, a-t-il précisé, des crevettes, du crabe, du chou-blanc, de la mousse au chocolat, de la crème au beurre, ou chantilly, et de tous les fruits mous dénoyautés.

Il semble que, de la préparation à la surgélation puis au réchauffement à bord en four à micro-ondes, la chaîne alimentaire présente à présent, et grâce aux progrès techniques, un haut niveau de sécurité, tout au moins pour les lignes qui disposent des installations exceptionnelles décrites par M. Lamy.

Tout paraît simple à ses équipes après le véritable exploit accompli lors de la visite du président Giscard d'Estaing, en Côte d'Ivoire en 1978. A cette occasion, treize mille couverts ont été servis en trois jours, dont un banquet de cinq mille personnes dans une plantation de cacao située à plusieurs kilomètres de Yamoussoukro.

Aucune intoxication

Sept cents tables, cinq mille chaises, 10 kilomètres de nappes, 40 tonnes de glace en barre, 300 litres d'alcool à brûler, toute la vaisselle, verrerie et argenterie furent transportés d'Abidjan.

Cinq camions frigorifiques de 30 tonnes accompagnés d'un véhicule radio transportèrent les plats sur 400 kilomètres. D'autres camions frigorifiques servirent sur place de chambres froides. 700 mètres de tranchées furent creusées au bulldozer, remplies de 6 000 kilos de charbon de bois, équipées de mille pieds de broches, pour rôtir sept cents moutons... Un arrosage général des lieux avait permis d'éviter la poussière et toutes les tables étaient recouvertes, jusqu'au dernier moment, de filtres de plastique.

Un tour de force... grâce auquel aucune intoxication alimentaire n'a été signalée parmi les invités présidentiels ; un exploit à côté duquel le plateau avion paraît un jeu d'enfant...

Dangereux tropiques

EN octobre 1979, deux Français qui avaient passé leurs vacances au Sénégal, et avaient visité le village de Toubakouta, à 50 kilomètres au nord de la Gambie, meurent à leur retour en France dans un tableau d'hépatonéphrite suraiguë et en dépit de tous les efforts thérapeutiques.

● Morts de la *fièvre jaune,* maladie redoutable, qui règne au Sénégal comme dans toute l'Afrique et a pris des proportions épidémiques au Ghana. Aucun n'était vacciné, car selon le règlement — inacceptable — d'un certain nombre de ces pays de haut tourisme, cette vaccination n'est obligatoire que si le voyageur *séjourne* plus de quinze jours dans le pays infesté. Le temps d'incubation de la maladie dépasse en effet quinze jours, *ce qui permet au* malheureux voyageur de mourir dans son pays... et de ne pas faire courir de risques de contamination au pays où il croyait passer des vacances insouciantes...

● Le groupe touristique, l'agence, le club hôtelier avec lesquels étaient partis ces Français ne leur avaient donné aucune indication, pas plus d'ailleurs que sur le *paludisme, maladie qui* peut être, elle aussi, mortelle, et qui est omniprésente en Afrique comme en Amérique du Sud, en Inde, comme aux Philippines ou en Malaisie.

Or, de 1970 à 1979, quatre cent quarante-trois cas de paludisme (ou malaria) ont été observés dans le seul service du professeur Gentilini (hôpital de la Pitié), tous survenus chez des vacanciers qui n'avaient pas pris de quinine, personne ne les ayant renseignés à ce sujet. Trois cent huit de ces cas étaient dus au plasmodium falciparum, le plus dangereux, le plus susceptible d'entraîner la mort... Celui qu'apportent avec eux, de temps à autres, des moustiques introduits dans les cabines d'avion et qui provoquent en métropole des accidents inattendus. *C'est ainsi qu'ont été* atteints, sur l'aéroport d'Orly ou de *Roissy,* un douanier, un bagagiste, un gendarme et... un saxophoniste de la garde républicaine (professeur Gentilini).

● Tous les *poliomyélitiques,* pour nombre d'entre eux paralysés à vie, qui occupent la clinique de réanimation médicale de l'hôpital Claude-Bernard, à Paris, sont des adultes de plus de quarante-cinq ans, qui *n'étaient* pas vaccinés et ont contracté la maladie en Afrique du Nord ou en Afrique noire (professeur Vachon). Un seul bain en piscine, lors d'un séjour de vingt-quatre heures au Maroc, a suffi pour briser la vie de l'un d'eux, et la médecine reste, on le sait, totalement désarmée devant cette maladie que le vaccin prévient si parfaitement et si facilement.

Les jeunes générations étant à présent toutes ou presque tou*tes vaccinées,* le *virus ne circule* plus en Europe, et les plus âgés ne sont plus immunisés par les micro-infections latentes de jadis. Leur vulnérabilité est donc totale et les formes cliniques ainsi rencontrées gravissimes.

L'innocuité du vaccin, la commodité de sa prise, devraient, ici aussi, inciter tous les trans*porteurs, toutes les compagnies* ou les organisations de voyages à prévenir leurs clients des risques dramatiques qu'ils encourent et qu'un geste aussi simple permet de prévenir.

● La *bilharziose* règne dans *toute* l'Asie, en *Egypte, en* Afrique et des vacanciers avertis pourraient éviter le risque de cette maladie si grave en s'abstenant simplement de marcher pieds nus ou de se baigner dans l'eau douce des lacs ou marigots, qui abrite les escargots vecteurs. Mais personne ne leur dit rien... et des centres touris*tiques s'installent,* les uns après les autres, dans ces sites contaminés sans que leurs dirigeants fassent le moindre effort d'information ou de prévention.

Après tout, qu'importe si le touriste crève à son retour, *l'essentiel, n'est-il pas vrai,* est qu'il soit alléché par les cocotiers ou les fleurs tropicales, et qu'il vienne en masse, quitte à boire de l'eau non potable, à contracter une hépatite virale, une infection à salmonella, ou des amibes... *« Nous avons préparé,* dit le docteur Ferrand, (O.M.S.) *un petit dépliant informatif qui a exactement la taille d'un billet d'avion, toutes les compagnies nous l'ont refusé. »*

Néanmoins, U.T.A. et Air Afrique, sous l'impulsion de leur médecin-chef, particulièrement courageux et dynamique, distribuent à la *fois des informations* sanitaires sur l'une des chaînes de musique du bord et un petit livret que leurs clients peuvent acquérir. Mais les résistances sont très fortes, sous des prétextes commerciaux et les transporteurs, *clubs, hôtels ou agences,* préfèrent, pour ne pas effrayer (?) leur client, que celui-ci risque sa santé... ou la mort.

Qui prévient les adeptes de la pêche sous-marine qu'ils doivent laisser s'écouler au moins vingt-*quatre heures avant de monter* en avion, ou même de faire l'ascension, en car ou en voiture, d'un col montagneux situé à 2 000 mètres ?

Présentant plus de mille cas d'observations d'embolies gazeuses graves survenues en vol chez des touristes, des militaires, ou même des navigants qui avaient plongé trois à douze heures avant leur départ, le professeur Vieillefond (Centre d'essais en vol de Bretigny) a insisté sur l'urgence d'une information systématique des plongeurs à ce sujet.

L'altitude s'accompagne d'une diminution de la pression barométrique qui freine la dissolution de l'azote accumulé durant la plongée, lequel diffuse des tissus vers les poumons et les vaisseaux sanguins. *De tels* accidents, outre qu'ils menacent la vie de leurs victimes, impliquent un détournement et un atterrissage urgent de l'avion où ils se produisent... Alors qu'il serait si simple d'en informer les plongeurs et les personnels de bord...

La même remarque vaut pour l'extraordinaire toxicité que pré*sentent* les poissons vénéneux tropicaux (docteur Zumbiehl, Colmar), les récifs coraliens (docteur Klein, Tahiti) et leurs hôtes : méduses, oursins ou astérides.

On a découvert, il y a peu, *(1977),* que les poisons (ciguatera), mortels dans la plupart des cas, que recèle la chair de très nombreux poissons de la ceinture intertropicale proviennent d'une algue unicellulaire qui prolifère de façon explosive sur le corail mort et que broutent ces poissons. Elle s'accumule dans leurs viscères, ce qui *fait que, plus ils sont vieux (en* gros), plus ils sont dangereux.

Le médecin est désarmé devant une atteinte qui peut conduire le touriste à la mort en... deux heures et qui laisse, s'il survit, des séquelles.

L'empirisme *local* permet d'éviter ces accidents, à condition d'être informé. Mais il n'a pas empêché sept cents Japonais de mourir, l'an passé encore, à la suite de tels accidents, dont furent déjà victimes Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, Cook, Bougainville, leurs équipages, et tant d'autres au cours de l'histoire.

Quant aux coraux et ou aux méduses, ils provoquent, par les toxines qu'ils recèlent, des lésions cutanées massives, de très profondes brûlures, qu'il faut traiter sans délai, mais qui laissent des *cicatrices considérables et définitives.*

Le charme incomparable des récifs coraliens et des îles mérite, certes, que l'on prenne certains risques, a conclu le docteur Zumbiehl. Il paraît néanmoins légi*time de souhaiter à la fois que* les touristes soient mieux informés sur ces thèmes et que des recherches soient entreprises pour mieux comprendre les mécanismes d'action de ces toxines redoutables.

CONSEILS

Les voyageurs français peuvent s'informer sur la situation sanitaire des pays où ils se rendent et les précautions (vaccinations, quinine, etc.) qu'ils doivent prendre en appelant :

● Le Centre de renseignements du service des maladies tropicales de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris (585-90-21), 83, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

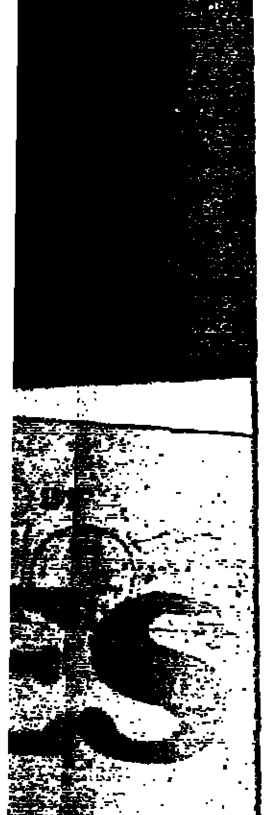
● Le Centre de renseignements du service des maladies tropicales de l'hôpital Claude-Bernard (205-11-33), 10, avenue de la Porte-d'Aubervilliers, 75019 Paris.

● Le Service médical d'Air France (273-41-41), 1, square Max-Hymans, 75015 Paris.

● Le Service médical U.T.A.-Air Afrique (775-77-59), 10, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux.

Ce dernier vend (10 francs) des brochures de « Conseils à ceux qui partent pour les pays tropicaux » et « Conseils de santé - Hygiène tropicale ».









INCURSION EN

Le pays aux treize mois

QUAND Dieu décida de créer l'homme, il prit une boule d'argile, la pétrit et la mit à cuire. La légende est connue. La version éthiopienne l'est moins. Dans ce pays, vaste plateau dominant l'Afrique à la base de sa corne, l'histoire veut que Dieu, quand il retira l'argile du four, trouva sa créature pâle, terne. Il la rejeta au loin, dans les brouillards et les profondeurs du Nord, et recommença. Estimant alors que le temps de cuisson était suffisant, il regarda son œuvre. Trop tard, l'argile était brûlée, noire, et il repoussa cette deuxième créature au Sud, vers le désert, sous le soleil. La troisième tentative fut la bonne. Le produit était à point, juste doré ce qu'il fallait, bien constitué : un bel homme. Il décida de le garder auprès de lui : c'était l'Ethiopien, ou plus précisément l'Amhara. Un peuple élu de Dieu, sûr de sa supériorité et de ses valeurs, qui a longtemps dominé toutes les autres ethnies de la mosaïque composant ce qui fut l'empire du « roi des rois », le négus Hailé Selassié, devenu aujourd'hui, après la révolution de 1974, l'Ethiopie socialiste, sous la direction du lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam.

Aujourd'hui, après les troubles et la terreur, le calme est revenu. L'Ethiopie est en convalescence, comme après un grand choc. Le parti communiste, après six ans de révolution n'existe pas encore. Les autres ont disparu. Le pays se repose de ses luttes révolutionnaires et de ses guerres contre les provinces sécessionnistes. Le socialisme est installé mais n'a pas pénétré en profondeur dans cette nation qui revendique le privilège, rare en Afrique, de n'avoir jamais été colonisée : il a glissé sur la vieille croûte religieuse et aristocratique. Le peuple, lui, composé à 90 % de paysans, y a trouvé son compte. La terre leur a été distribuée. Les prélèvements sont moins lourds. La scolarisation a fait d'énormes progrès, dans cet Etat analphabète à près de 90 % en milieu rural. Mais les prix ont fait un bond prodigieux. Tout le monde ne mange pas encore à sa faim.

Aujourd'hui, l'Ethiopie, qui vivait refermée sur elle-même, s'ouvre aux touristes et se demande s'il ne serait pas profitable de faire quelques affaires avec les Occidentaux. La situation est stable. Addis-Abeba offre le spectacle d'une ville tranquille, mais le couvre-feu tombe encore tous les soirs à minuit. Etalée au fond d'une dépression, à 2 500 mètres d'altitude, la cité créée par l'empereur Ménélik II à la fin du siècle dernier est la troisième capitale de cet Etat. Addis-Abeba, qui signifie « nouvelle fleur », centre de gravité de la nation, succède ainsi à Gondar (1632-1855) et à la première capitale de l'empire chrétien d'Axoum (320-1270) — qui devrait prochainement s'ouvrir au tourisme, — illustrant ainsi le déplacement vers le Sud des centres du pouvoir. Siège de l'O.U.A. et de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, Addis-Abeba, la capitale aux toits de tôles ondulée, apparaît comme une ville récente noyée dans la verdure des eucalyptus, sans charme ni cachet, où, à deux pas du luxueux Hilton avec sa piscine alimentée par des sources sulfureuses, s'entassent les bidonvilles. Il faut quitter les larges avenues propices aux défilés militaires et les grands immeubles du centre pour découvrir le Mercato, immense marché — le plus grand d'Afrique, dit-on — haut en couleur et en odeurs fortes, divisé selon les différents corps de métiers.

Les fêtes de l'Epiphanie à Lalibela

Si quelques signes extérieurs du nouveau régime sont visibles dans la ville moderne, banderoles, slogans, portraits de Marx, de Lénine et d'Engels, le Mercato perpétue l'image de l'Afrique traditionnelle et chaleureuse, sans matières plastiques ni gadgets occidentaux. D'une manière générale, d'ailleurs, peu nombreux sont les symboles du régime socialiste et rares ceux qui l'évoquent. L'ancienne Abyssinie, malgré le vernis marxiste, demeure une terre vierge, un pays à l'état brut, dans lequel on plonge comme dans un univers mystérieux, contradictoire et inviolé.

Etrange paradoxe tout de même que cette nation progressiste qui vit en parfaite harmonie avec ses structures religieuses et puise ses racines dans l'ancien royaume du roi Salomon et de la reine de Saba. L'Ethiopie est en effet une terre où le christianisme est solidement implanté (environ 40 % de la population, à côté de 40 % de musulmans et de 20 % d'animistes). Une église orthodoxe, totalement indépendante des autres, et dont le chef, l'abouna, vit à Addis-Abeba. La liberté de culte est assurée, et les autorités politiques participent même aux fêtes religieuses.

Ainsi, à Lalibela, pour Timkat (l'Epiphanie), le gouverneur s'est joint à la procession. Quelle fête splendide dans ce petit village du centre, perdu sur les plateaux arides du Wollo, où au douzième siècle furent creusées dans le roc onze églises d'une beauté saisissante dont la plupart communiquent entre elles par un étonnant réseau de tunnels et de couloirs. On prétend qu'il a fallu extraire l'équivalent en matériaux des trois Pyramides d'Egypte pour les réaliser. L'une de ces églises, Saint-Georges, la seule qui soit en forme de croix, sobre, impressionnante de pureté, s'enfonce à une vingtaine de mètres dans la roche, comme si on avait voulu inscrire au plus profond du sol éthiopien la marque du christianisme.

Pendant trois jours, à Lalibela, ce sera la fête, une fête religieuse au cours de laquelle on sort des églises le Tabot (les tables sacrées que seuls les prêtres ont le droit de voir) et qu'on emmène à l'extérieur de la ville sous une tente avant de les ramener le lendemain. Un long aller et retour ponctué de nombreuses haltes aux sons des sistres, des tambours et des *massenko* (violon monocorde) aux rythmes des chants et des danses. Une procession interrompue par une nuit de veille bercée par des mélopées incantatoires en *guèze* (langue de l'empire d'Axoum, utilisée seulement par le clergé, équivalent liturgique de notre latin). Etrange fête tout de même, mystérieux endroit tout chargé du poids d'un passé omniprésent. Lalibela, du nom du roi qui, au douzième siècle, créa cette Jérusalem que traverse une rivière, le plus souvent à sec, appelée le Jourdain.

Quel contraste avec Gondar, au bord du lac Tana sur lequel filent, silencieuses, des barques construites en papyrus et qui donne naissance au Nil bleu ! Gondar, avec ses châteaux au style portugais et ses bâtiments aux influences italiennes. Région riche dans un pays aux énormes possibilités mais qui demeure l'un des plus pauvres d'Afrique, bien qu'il soit le deuxième d'Afrique noire par sa population (trente millions d'habitants).

Tout reste à faire en Ethiopie. La médecine n'a pas encore pénétré dans les campagnes. Quatre-vingts pour cent de la population a recours à la médecine traditionnelle. Les voies de communications, peu nombreuses pour 1 122 000 kilomètres carrés, sont, pour la plupart, impraticables pendant la saison des pluies (juin, juillet, août). La flotte des lignes aériennes intérieures d'Ethiopian Airlines est équipée de DC 3. L'unique voie ferrée qui va d'Addis-Abeba à Djibouti (800 kilomètres) a été construite par les Français au début du siècle, et s'appelle d'ailleurs le franco-éthiopien. A 50 kilomètres à l'heure, il faut presque douze heures à cet héroïque diesel pour se rendre à Dire-Dawa, après de nombreuses haltes et la pause d'une heure à Aouache, pour que chacun puisse déjeuner tranquillement. A chaque arrêt, le train bondé est littéralement pris d'assaut par des vendeurs ambulants proposant les produits des villages. Un marché s'instaure l'espace de quelques minutes.

Véritable cordon ombilical à travers les montagnes du Choa et les plaines désertiques du nord du Harrar, cette voie ferrée permet de pénétrer au cœur de l'Ethiopie. Le voyage peut s'effectuer assis sur le marchepied en compagnie de vieux soldats préposés à la sécurité, car l'Ogaden n'est pas loin. (Si l'on craint les raids des rebelles, on redoute aussi les *shiftas*, bandits de grand chemin). Quelle merveilleuse façon de découvrir ! La vie défile devant vous tandis que ceux qui n'ont pu trouver place à l'intérieur des wagons de troisième et deuxième classes restent accrochés aux portières pendant des dizaines de kilomètres. Le mécanicien actionne sans cesse son sifflet pour chasser les chameaux, les moutons et les chèvres traversant la voie. Un trajet inoubliable qui nous conduit jusqu'à Dire-Dawa, gros bourg commerçant enrichi par le trafic avec Djibouti et par les profits provenant du *kat* (prononcer *tschat*), plante aux vertus euphorisantes et excitantes que les autochtones machouillent à longueur de journée. Il est exporté vers Aden et Djibouti par avion ou au moyen de circuits parallèles. La région d'Harrar en produit d'importantes quantités.

Harrar, la ville sainte, cité fortifiée, capitale du Sud, musulmane et somalie. On y compte, paraît-il, quatre-vingt-dix mosquées et quatre-vingt-cinq marabouts. Des rues tortueuses rappelant un peu celles de Ghardaïa, une école militaire, une mission catholique et un merveilleux marché, certainement le plus beau et le plus riche en couleurs de tout ceux que nous avons vus. Les paysans des collines alentour descendent vendre leurs maigres produits, à même le sol, dans des récipients écaillés. Une débauche d'épices, de fruits, de poivres, de tissus bariolés, d'animaux, de fagots de bois au milieu d'une vie tranquille, nonchalante. Harrar baignant dans une lumière déchirante, où Rimbaud passa dix ans de sa vie à la fin du siècle dernier (1881 à 1891). Il y vivait de commerces divers, notamment celui des armes. Ce qu'on croit être l'une de ses demeures domine les pre-

MENGISTU LE MYSTÉRIEUX

Longtemps officier anonyme qui s'ennuyait dans une garnison de Harrar, le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, dont on ne sait presque rien, qui se montre peu en public, s'est imposé avec une étonnante rapidité et est devenu président du Conseil militaire administratif provisoire, le DERG, organe dirigeant le pays. Sorti des profondeurs de l'Ethiopie, originaire du Sud, le lieutenant-colonel Mengistu, descendant d'esclave noir, est un sidamo. Il incarne la revanche des humbles et des pauvres face aux ras (les seigneurs) amharas ou autres, qui ont dirigé ce pays aux structures quasi féodales. Mais il n'a pu asseoir définitivement son autorité qu'avec l'aide des Soviétiques (deux mille à trois mille) et des Cubains (douze mille), venus prêter main forte à l'armée pour vaincre les rébellions de l'Ogaden et de l'Erythrée. Ce qui fait dire à certains qu'il n'est qu'un « fantoche » manipulé par les pays socialistes.

Mais comment savoir, alors que l'on ne connaît même pas la composition exacte du DERG, que tout ce qui se passe dans les sphères du pouvoir est entouré du plus profond secret, que l'Ethiopien lui-même est par nature mystérieux, réservé, avare de confidences ? Une chose est sûre, cependant : l'arrivée au pouvoir de ce militaire, qui, dit-on, n'a pas hésité à tuer de sa main, à cinq reprises, paraît-il, des officiers qui n'avaient pas fait leur devoir, a provoqué un véritable maelström dans ce pays figé par une oligarchie qui prélevait jusqu'aux deux tiers des récoltes paysannes, et dont l'histoire est ponctuée de famines meurtrières. Nombreux sont ceux qui rappellent cette phrase, extraite du livre des Proverbes : « Lorsque l'esclave deviendra roi, la terre tremblera ».

C'est vrai, l'Ethiopie a tremblé. Après la terrible famine de la province du Wollo qui, en 1973, fit près de cent mille morts et accrut la décomposition du régime du Négus dont le pouvoir était à ce point affaibli que les militaires n'ont eu qu'à le ramasser, ce fut le début d'une période troublée qui aboutit à la terreur blanche puis rouge, entre novembre 1976 et le printemps 1978. Une vague de terreur au cours de laquelle la plus grande partie de l'intelligentsia d'Addis-Abeba fut tuée. Aucun chiffre n'a pu être avancé sérieusement, mais l'on parle de près de dix mille victimes. L'opposition fut totalement décapitée.

M. B. R.

A LIRE

« Histoire de l'Ethiopie », par Jean Doresse. Que sais-je ?, PUF, n° 1 393, 1970.

« L'Ethiopie et ses populations », par J. Vanderlinden. Editions Complexe, distribution PUF, 1977.

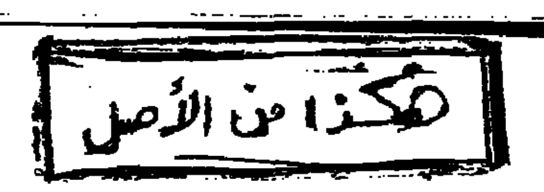
« L'Ethiopie dialogue », par Marc Baroll. Editions du dialogue, 1969.

« Ethiopie, la révolution hérétique », par René Lefort. François Maspero, 1981.

« Le Lion découronné », par Huguette Pérol, roman historique. Flammarion, 1981.



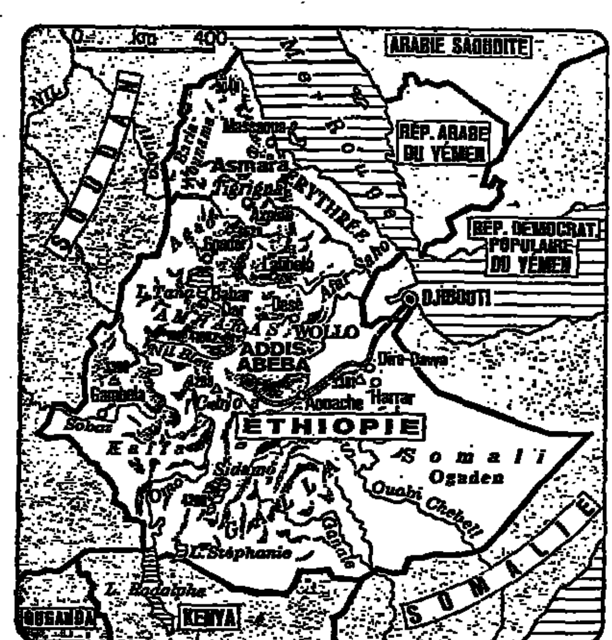




هكذا من الأصل

ÉTHIOPIE

de soleil



mières collines de l'Ogaden où furent stoppées les troupes somaliennes en 1978.

Harrar, dernière étape d'un voyage où chaque heure donne l'impression de découvrir quelque chose de nouveau, de jamais vu. Il faut rentrer le soir dans les bars où l'on sert, dans des litres, la boisson nationale, le Tedj (sorte d'hydromel), que l'on transvase ensuite dans de petits carafons où l'on boit à même le goulot. Au fil des heures, les conversations se nouent, alors que le Tedj produit ses effets de bienheureuse béatitude. Pour les dissiper, rien de tel que le plat national composé de grandes crêpes (injera) — fabriquées à base de tef (céréales) — et de wott, un mélange de viande et d'épices que l'on place au milieu.

L'Ethiopie, c'est tout cela et beaucoup plus. Une claque pour les yeux et un choc pour les sens. Un potentiel touristique d'une richesse inouïe. Mais cette industrie, pourvoyeuse de devises, y est encore balbutiante. Une infrastructure se met lentement en place après les dernières directives données par le DERG. Le pari touristique de l'Ethiopie sera-t-il gagné ? Il est trop tôt pour le dire. Mais cette industrie produit déjà ses effets pernicieux et corrupteurs comme dans le village Falacha (juif) près de Gondar, où les habitants attendent « le client » avec leurs statuettes ou bien miment les gestes de la vie courante devant les objectifs moyennant finance.

Qu'importe ! Le slogan est depuis longtemps trouvé : « *Treize mois de soleil* », cela en raison du calendrier Julien (douze mois de trente jours et un mois de cinq jours). Et l'on a malgré tout envie, pour les voyageurs en mal de dépaysement, de reprendre le mot d'ordre lancé par le DERG le 8 juillet 1974 : « Ethiopia Tikdem », Ethiopie d'abord...

MICHEL BOLE-RICHARD.

(*) Delta Voyages propose pour la somme de 8 700 francs un voyage de 15 jours en Ethiopie avec comme principales étapes Dire-Dawa, Harrar, Axoum, Gondar Bahar-Dar Lalibela. Ce tour opérateur offre également la possibilité de faire du trekking dans les environs de Lalibela pendant 15 jours pour 6 280 F (6 730 F à compter du 1er avril), ou de fêter Timkat dans cette ville (9 200 F, 15 jours, départ 9 janvier 1982). Delta Voyages, 11, rue Edouard-Jacques, 75014 PARIS. Tél. : 320-15-22 et 54, rue des Ecoles, 75005 PARIS, tél. : 329-21-17.

La nouvelle Irlande

SANS conteste, l'Irlande a conquis les Français. Ils étaient dix-huit mille à gagner les comtés de Galway, de Cork ou de Waterford, en 1967, année d'ouverture à Paris d'un office de tourisme irlandais. On y a comptabilisé, en 1979, quatre-vingt-dix mille Français, nombre dont, par modestie, les statisticiens ont préféré exclure les rugbymaniaques de France-Irlande.

Il faut dire que le général de Gaulle en se retirant, en Irlande, « dans son chagrin », après le référendum de 1969, n'avait pas peu contribué à faire connaître le vert et le calme d'Erin. L'Office de tourisme transforma cet essai par une campagne de promotion astucieuse. Les affiches et les prospectus montrèrent un cycliste sur une route perdue au milieu des célèbres murs de pierre avec cette légende : « *Dans deux heures, la route sera à nouveau libre.* » Ou encore une voie zigzagant entre fermes et champs avec ce commentaire : « *Ça ne sort pas de Polytechnique, une route d'Irlande !* »

Dans le mille ! La fringale de nature, de saveur et de racines des Français fit qu'ils tombèrent amoureux des moutons, des falaises, des « gueules » et de la Guinness. A un point tel qu'on peut classer l'Irlande parmi les rares exceptions à la règle d'or du tropisme solaire : quand un étranger se rend dans ce pays, ce n'est pas pour bronzer, ou alors il a été mal informé.

Arrive en 1980 le énième choc pétrolier. Pour le tourisme irlandais, ce devrait être une année de croissance tout à fait zéro. « *Les temps sont durs,* explique M. Barry Maybury, directeur pour la France de l'Office national du tourisme irlandais. *Le rapport qualité-prix devient déterminant et nos clients décortiquent les forfaits pour voir à quoi correspondent les postes « transports, «, « hébergement » et « voiture ». En outre, ils désirent un maximum de liberté et un minimum de contraintes. A partir de ces données, nous avons décidé en 1981 d'être très clairs en ce qui concerne les prix et d'offrir une plus grande flexibilité dans les formules touristiques.* »

Cette réorientation se traduit par la publication de quatre brochures destinées à donner envie aux Français de s'embarquer sur le *ferry* à destination de Rosslare :

— *L'Irlande en kit*, qui regroupe tous les modes de transports et leurs prix, les formules à la carte permettant de fabriquer soi-même son séjour (hôtel + ferme + roulotte), quelques exemples de voyages à forfait, des fourchettes de prix moyens pour la location d'un bateau, d'une bicyclette ou d'un cheval et les possibilités de voyages hors saison.

— La brochure *Voyages individuels à forfait*, elle, rassemble quelques-uns des meilleurs circuits ou séjours offerts par les agents de voyages.

— *Apprendre et faire* servira à tous ceux qui veulent apprendre l'anglais en ne se contentant pas de feuilleter un dictionnaire. Surtout pour les jeunes.

— La brochure *Irlande*, traditionnelle, essentiellement apéritive puisque dépourvue de prix, mais remplie de renseignements sur les heures d'ouverture des magasins, la harpe celtique, les livres à lire et la vitesse maximum permise lorsque les moutons n'encombrent pas la route.

AL. F.

★ Office du tourisme irlandais, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 261-84-26.

Handicapés

VACANCES AVEC LES AUTRES

Parce que 1981 a été décrétée « Année des handicapés », le Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs (CECOREL) vient de publier un « Annuaire des centres de vacances accueillant des personnes handicapées ».

En collaboration avec les ministères de la jeunesse, des sports et des loisirs et de la santé, des caisses d'allocations familiales, des associations des handicapés et des associations de tourisme social, le CECOREL a réalisé un ouvrage vraiment original. Pour la première fois, il s'agit d'un répertoire collationnant les centres de vacances ouverts à la fois aux personnes valides et aux handicapés. Comme l'écrit dans la préface M. Jean-Louis Langlois, directeur de la jeunesse, « l'ouverture du tourisme social aux personnes handicapées constitue pour elles une occasion supplémentaire de rompre leur isolement en leur offrant la possibilité de rencontres et d'échanges avec des personnes valides ».

Pour trouver un centre accessible aux personnes physiquement ou mentalement handicapées, un index alphabétique par ville et un autre par genre renvoient à un classement par région. Chaque établissement y fait l'objet d'une fiche technique mentionnant les moyens d'accès, les équipements, les activités et l'animation proposés.

(*) Annuaire des centres de vacances accueillant des personnes handicapées, 35 francs, CECOREL, 38, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. 561-99-66.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Campagne

19320 (Corrèze) ST-PARDOUX-LA CROISILLE

HOTEL BEAUSITE** Piscine chauffée. Etang - Tennis privés.

Côte d'Azur

06500 MENTON

HOTEL MODERNE ** N.N. Près mer. Ss pension. T. (93) 35-71-87
HOTEL DU PARC *** N.N. Près mer et casino, plein centre. Park. Grand parc.

NICE

HOTEL VICTORIA *** N.N 33, bd V.-Hugo, Nice. Tél. 88-39-60 et HOTEL LA MALMAISON *** N N 48, bd V.-Hugo, Nice Tél 87-62-56, vous invitent cordialement.

Mer

ILES ANGLO-NORMANDES

ILE DE JERSEY

Le printemps est la période idéale pour profiter pleinement de cette petite île, véritable parterre flottant (20 km sur 10 km, 75.000 habitants). Situé à 20 km seulement des côtes de Normandie, ce petit État indépendant, rattaché à la Couronne d'Angleterre, a son gouvernement, ses lois propres, sa monnaie, ses émissions de timbres... et ses traditions toujours en vigueur.

Les adorables petits ports de pêche succèdent aux immenses plages de sable fin. La campagne est ravissante et fleurie. Et dans la capitale, Saint-Hélier, un Londres en miniature, le shopping est roi.

Les distractions sont innombrables. les auberges, les pubs sont pittoresques et les petites pensions sympathiques voisinent avec les palaces de très grande classe.

Par avion : Paris Orly-Sud, Roissy, Deauville, Cherbourg, Granville, Dinard, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Brest, Lille... Par mer : Saint-Malo, Granville, Portbail, Carteret. Un week-end, une semaine à Jersey, oasis de paix et de beauté, c'est le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulière.

Pour documentation en couleurs, écrivez à : Maison de l'Ile de Jersey, Département F 16, 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD, Tél (92) 45-82-08. Ski fond, piste Chbres avec cuisinette. Px spéciaux en mars.

Montagne

VERS-EN-MONTAGNE,

39300 CHAMPAGNOLE

Hôtel - Rest. LE CLAVELIN ** NN Tél. (84) 51-43-33 - Cuisine soignée. Pension 100 F - Forêts, lacs, ski fond à proximité.

Paris

GAMBETTA

Hôtel PYRENEES-GAMBETTA ** NN, 12, av du Père-Lachaise (20e) 368-32-47 et 797-76-37, entièrement rénové, calme et confortable, situé dans un quartier aéré. RARE à PARIS Accès direct Mº Gambetta. Proxim. 1' périph Autor A 3 (Pte-de-Bagnolet, direct. place Gambetta)

Provence

ROUSSILLON 84220 GORDES

LE MAS DE GARRIGON***
Tél. : (90) 75-63-22
Demeure de caractère, face au Lubéron Week - ends, séjours de repos idéals Confort, charme intimité Cuisine de femme Conditions pour demi-pension Accueil Christiane Druart, membre des châteaux et demeures de tradition.

Autriche

TYROL

VOS VACANCES D'HIVER VALENT LA PEINE D'ETRE PRISES près de 20 km de pistes, 10 km de parcours pour ski de fond, grandes excursions, courses en traîneau et en luge dans un paysage hivernal romantique. Et dans l'atmosphère plaisante de la pension

Jagdingerhof

avec piscine couverte solarium sauna et massage.Forfait favorable à la semaine à partir du 21 mars. Chambre avec bains et w.-c. ou douche et w.-c. à partir de 310 DM en demi-pension

Nous nous ferons un plaisir de vous adresser notre prospectus. Famille Hörl, A 6281, Gerlos 4/Zillertal
Tél. (43) 5284/216 ou 335.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE et des ARTISTES (près du théâtre la Fenice) 5 mn à pied de la place Saint-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés
Réservation 41 32 333 Venise
Télex 411150 FENICE 1
Directeur : Dante Apollonio

Suisse

CH 3963 CRANS/SIERRE (Valais)

Hôtel ELITE *** Chambres plein sud, tout confort, très calme. Belle situation Ski de fond Prix mars et avril 1/2 pension : 150 F, pension compl., 180 F. Cuisine soignée.
Tél 1941-27 414301

Hippisme

LES TROIS COUPS

COCKTAIL de Maisons-Laffitte, Saint-Cloud et Auteuil, pour les derniers frimas.

La reprise des courses de galop revêt toujours un air de fête. Le pesage est un grand village. Il n'est pas exempt de querelles de clocher, mais, après trois mois de pérégrinations trotteuses, on est heureux de s'y retrouver, comme les écoliers pour qui le jour de la rentrée est celui des réconciliations.

La mine des jockeys, bronzés à souhait, est aussi celle des retours de vacances. Plusieurs, pour ne pas perdre la main et garder le poids, sont allés monter, cet hiver, à Hongkong, à Sydney, à Durban ou à Miami. D'autres rentrent des sports d'hiver.

Il ne manque guère, parmi les vedettes internationales de la cravache, que le « vieux » Piggott. Lui a prolongé son séjour au soleil (relatif) : il monte, actuellement, à Cagnes. On dit que c'est sa dernière année de jockey. Il pourrait, ensuite, entraîner, à Newmarket, les chevaux d'une grande écurie arabe en cours de constitution et à laquelle il aurait donné une option sur l'établissement qu'il possède là.

A Maisons-Laffitte, les trois coups de la saison sont, eux aussi, arabes. L'entraîneur, de nationalité libanaise, Mitri Saliba gagne les deux principales courses de la réunion avec deux représentants de l'écurie Moubarak, filiale de celle de Mohamed Fustok.

Saliba, qui rentre de Floride, y aurait-il trouvé un talisman infaillible ? Car l'homme est superstitieux. Aucun de ses pensionnaires n'entre en piste sans qu'il l'ait muni d'une amulette, propre à détourner de lui les mauvais esprits. Il s'agit généralement d'un petit fil de plastique, tressé à la façon des « scoubidous » des années 60. Mais élégant, s'il vous plaît : aux couleurs de l'écurie... L'amulette est fixée, discrètement, à un poil de la queue ou de la crinière.

Le lendemain, à Saint-Cloud, le grigri est en défaut d'une longueur et demie. C'est la distance qui, à l'arrivée du prix Balto, sépare *Samer*, à M. Fustok (cette fois, on a fait donner la maison mère), du vainqueur : *Valgo*. Ce dernier est un pensionnaire de Pierre Biancone, autre entraîneur en forme de ces premières journées (lui et son fils gagnent quatre courses avec leurs huit premiers partants).

Auteuil. Le pôle d'intérêt de la réunion de dimanche passé y était, nous semble-t-il, le prix Rohan. Cette épreuve, ouverte aux chevaux de quatre ans et au-dessus n'ayant jamais couru en haies, sert toujours de banc d'essai à des sujets qui n'ont pas tout à fait atteint, l'année précédente, en plat, à trois ans, un niveau leur ouvrant la porte des haras, mais qui, cependant, ont nettement émergé de la moyenne. Signe des temps et d'une nouvelle baisse des effectifs en plat ? Cette catégorie de compétiteurs était, cette année, pratiquement absente : tout ce qui a montré quelque qualité et n'a encore que quatre ans se réserve, semble-t-il, pour le plat où, dans des lots le plus souvent clairsemés, il ne devrait pas être trop difficile de gagner l'avoine.

Par contre, la liste des partants comportait deux vieux bons chevaux, dont l'âge a rétréci l'horizon et dont les jambes, après tant de kilomètres parcourus, sont devenues un peu lourdes pour les joutes de Longchamp : *Velino*, huit ans, second du Greffulhe dans ses tendres années, et *Perceran*, six ans, naguère vainqueur, sauf erreur, d'un prix La Force, qui avait, l'automne passé, sans véritable succès (mais sans, non plus, être surclassé), tenté une carrière américaine.

Des recrues pour Auteuil

La course s'est jouée entre eux. Perceran a longtemps paru dominer. Entre les deux dernières haies, on lui donnait course gagnée. Mais Velino, alors, venait à ses côtés. Le jockey de *Perceran*, cherchant le salut sur un terrain moins « fouillant », faisait obliquer son cheval vers le milieu de la piste, indemne du passage des pelotons précédents. Il perdait ainsi deux ou trois longueurs. Ce n'aurait rien été si, sa foulée étant alors mieux assurée, *Perceran* avait trouvé là le ressort d'un nouvel élan. La tactique, d'ailleurs, avait réussi, dans les arrivées précédentes, à *Ithortz*, à *Bruges* et à *Kashnil*. Mais *Perceran* n'alla pas plus vite là où les pieds s'enfonçaient jusqu'à la couronne que là où ils s'empêtraient jusqu'au boulet. Comme, dans le même temps, ceux de *Velino* ne paraissaient pas souffrir de cet empêtrement-là, l'ordre des choses était inversé, c'est-à-dire que *Velino* prenait la tête, puis creusait l'écart. Au passage du poteau, il avait une longueur et demie d'avance sur son adversaire.

Voilà probablement deux très bonnes recrues pour Auteuil. Dans un premier temps, c'est déjà, deux très beaux succès pour les jeunes entraîneurs Delloye (*Velino*) et Gallorini (*Perceran*). Car ils n'ont eu, l'un et l'autre, compte tenu des périodes où les pistes d'entraînement ont été rendues impraticables par le gel, que quelques semaines pour préparer leurs pensionnaires à l'obstacle. Hisser en ce laps de temps des chevaux de huit et six ans au niveau d'une victoire importante à Auteuil relève de l'exploit.

Gilles Delloye, pourtant, croyait en cette victoire :

« *Croyez-moi*, Velino *est un tout bon cheval. Il a eu la malchance d'avoir trois ans en 1976, l'année de la sécheresse. Il a souffert d'un pied sur les pistes trop arides et il s'en est ressenti tout au long de sa carrière. Mais il avait la « pointure » classique.* »

Les prochains duels *Velino* - *Perceran* - *Kashnil* constitueront une belle affiche. Car, dans le même temps où les deux premiers nommés se révélaient, le troisième asseyait son actuelle supériorité.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un de Pézenas

LE decret d'octobre 1977 créant l'appellation « Vin de pays » fut-il un coup bas aux vins de terroir ? L'INAO n'en était pas à ça près, qui permettait ainsi des assemblages de vins d'un même département. Ainsi, sous l'étiquette « Vin de pays de l'Hérault », vous pouvez trouver des vins d'un peu partout dans le département, mêlés par un quelconque négociant. Un désastre !

Ce n'est pas le cas de ce « Domaine de Saint-Jean de Bébian », à Pézenas, la vieille cité des Etats du Languedoc, du barbier Gély, ami de Molière, et des petits pâtés de lord Clive.

On y fait certes aussi des vins courants, mais M. Alain Roux, ayant repris de son grand-père un domaine déjà vinicole au douzième siècle, s'est efforcé de définir une doctrine d'encépagement tenant compte des constantes climatiques, des sols et de leur exposition. Des cépages, il n'en compte pas moins de treize ! Ce « blended », joint à une culture sage (la culture intensive des sols, visant au rendement, a sacrifié la qualité ici plus qu'ailleurs !) et à une taille « raisonnée », comme à une vinification laissant au vin son caractère de « boisson agréable et hygiénique », fait un vin très supérieur à ce qu'indique l'étiquette généralement. Un vin de garde même.

Seulement, les problèmes économiques obligent Alain Roux à vendre déjà son millésime 1980.

Il est, je le répète, un mélange de treize cépages. On distingue parfaitement la syrah, peut-être un soupçon trop le carignan (ce qui lui donne une légère dureté qui devrait disparaître au vieillissement sans doute). Il est tannique beaucoup plus que les vins de l'ordinaire de cette région, de belle couleur cerise, bien équilibré. Enfin, je le trouve convaincant tel que je l'ai bu, avec Guy Nouyrigat (« Pierre - Traiteur »), sur une savoureuse aiguillette de bœuf. Guy, pour son compte, l'a déclaré fruité et rond. Mais la vérité m'oblige à dire que nous ne le buvions pas à 18° comme le conseille M. Roux, mais à 14° !

L. R.

A 12 F départ T.T.C., c'est là une bouteille à « encaver ».

★ ALAIN ROUX, « Domaine de Saint-Jean de Bébian », 34120 Pézenas.

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant. 539-74-91 Spécialités poissons
LE ZEYER, carref Alésia, 540-43-85 T.l.j. jusqu'à 2 h. mat Choucroute.

AUTEUIL

AUBERGE MOUTON BLANC, 40, r d'Auteuil, 288-02-21 Cuis qualité Spéc. poiss. Huîtres Coquillages Fermé mardi soir et mercredi

BAC

LES MINISTERES, 30, rue du Bac. Ouv. le dim. Plateau de coquillages à 47,50 F s.n.c., plats du chef Park

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. F/lundi, mardi. Jusqu'à 100 couverts. Paëlla, zarzuela.

BOURSE

LA GENTILHOMMIERE, sq. Louvois 10, rue Chabanais, 296-54-69. F/D.

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r Franç-1er. 723-54-42 Jusq 22 h Cadre élég
INDRA, 10, r Cdt-Rivière F/dim 359-46-40 - Spécialités indiennes.

Avenue des Champs-Elysées
No 142, COPENHAGUE, 1er étage FLORA DANICA sur son agréable jardin ELY 20-41

Rue du Colisée
No 5, ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount, 1er étage, tous les jours.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av Gde-Armée, 500-13-21 F/dim soir Menu 48 F T C.

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre
No 4, LA CHOPE D'ALSACE, 824-89-16 Banc d'huîtres Choucroutes.
No 12, AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-62-39 Déjeuners Dîners. Soup.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière 343-14-96 Spéc. F/dim.

GRANDS BOULEVARDS

LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis. 208-56-56 - 200-19-80. F/lundi-mardi. Déj., dîn., soup. Fr. de mer Rôtiss.

ITALIE TOLBIAC

BISTROT SAVOYARD, 580-64-84, 23, rue Vergniaud Fondue Magret. Fermé le dimanche

INVALIDES

NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf. 551-61-49 Cassoulet Steak Roquef

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r Arbre-Sec. 236-10-92 Ses caves du XVe

Rue Étienne-Marcel
No 18, CHEZ PIERROT. Cuisine bourgeoise. 508-05-48 - 508-17-64.

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F/dim., 325-77-66. Alex aux fourneaux

MARAIS

GABRIELLE D'ESTREES, 274-57-31, 69, r Gravilliers Spéc. gasconnes

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain. F/lundi 354-26-07 Indo - Pakist

MONTPARNASSE

LE MODULE, 106, bd Montparnasse Dim et t.l.j. de 12 h. à 3 h. serv. cont Fruits mer et grill. 354-98-64

MONTSOURIS

Restaurant du Parc Montsouris
LE JARDIN DE LA PARESSE 20, rue Gazan (14e), 588-38-52. Bar-Brasserie Fermé dim soir et lun

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon, 265-87-04 Cuis grande trad Salon 4-45 pers Menu 90 F Parking Fermé dim
VISHNOU, 21, r Daunou. 297-56-54 F/Dim Spécialités indiennes

OPÉRA - PALAIS-ROYAL

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL. F/dim. 18, rue Thérèse. 296-04-29 Jusqu'à 23 h. Sa magnifique formule de filet de bœuf à 35 F

PANTHÉON

CAPOULADE. Self-Grill, 1er étage. T.l.j., 63, bd St-Michel-5e, 200 pl. Rés. gr 354-15-20 Mo Luxembourg

PASTEUR

LE COPREAU, 15, rue Copreau, 15e Tél 306-83-35 F/dim Serv. 22 h. 30.

PICPUS

LA PALETTE, 307-46-27, 86, boul. de Picpus - Spécialités poissons

PLACE CLICHY

WEPLER, 14, pl. Clichy 522-53-29 Son banc d'huîtres, ses poissons
LES BALCONS, 45, rue Léningrad (8e) 387-57-41. T.l.j. Ouv. le dim.

PLACE PEREIRE

No 9, DESSIRIER Maître écailler Jusqu'à 1 h du matin 754-74-14 T.l.jrs Poissons grillades, ses spéc

PORTE MAILLOT

LE CONGRES 80, av Gde-Armée. Viandes Poissons. Huîtr 574-17-34
AUBERGE DAB, 161, av Malakoff 500-32-22 Choucr. Huîtres Rôtiss

PORTE D'ORLÉANS

LE FRIANT, 40, r Friant 539-59-98 F/d Spéc Périgourd et poissons

PORTE DE PANTIN

AUX 2 TAUREAUX, 607-39-31, 206, av. J.-Jaurès Spéc. abats, viandes.

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 700-25-86, 8, bd Filles-du-Calvaire, 11e Fermé le dimanche.

GRILLADŒUF Spécialiste Grillades. 95 bis, r. de la Roquette (11e) Métro Voltaire Réserv 379-91-01.

RICHELIEU-DROUOT

AU GOURMET D'ALSACE, 16, rue Favart - 742-71-37 et 296-69-86 Spécialités alsaciennes F./diman.

LE GOLF, 20, bd Montmartre (9e). 770-91-35 T.l.j., jusqu'à 2 h. mat.

AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier. 770-86-50 Jusq 1 h. mat. Décor authentique 1880

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-23-62 Cassoul., 60 F Conf 60 F

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, 354-87-61 Brésilien de 20 h à 2 h du matin

LE PETIT ZINC, 25, r. de Buci, 6e 354-79-34. Huîtres. Poiss. Vin pays.

AU CHARBON DE BOIS, 16, rue Dragon. 548-57-04 Fermé dimanche

ECHAUDE, 21, rue de l'Echaudé. 354-79-02, 19 h. à 2 h., ouvert t.l.j. Déj. dîner même le dim Foie gras

PETITE CHAISE, 36, rue Grenelle. 222-13-35. Menu 46 F. Ouvert t.l.j.

SAINT-MICHEL

LAPEROUSE, 51 q. Gds-Augustins, 326-68-04 - 90-14 Menu dégust. 190 F Aff 100 F S.C Gde carte.

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges
No 35, TY COZ, 878-42-95 Tous les poissons Fermé le dimanche.

VAUGIRARD

LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, rue de Vaugirard. 828-80-60 TEMPLE DE LA CHOUCROUTE. 8 variétés de 25 à 44 F Banc d'huîtres 300 places.

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE

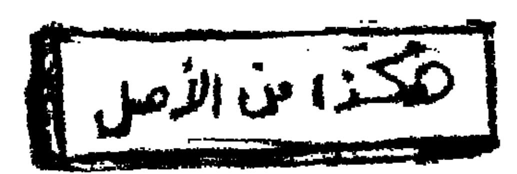
VIEUX GALION, 4 ét. LON 28-10. ● Une table raffinée à bord d'un navire du XIXe siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentations Parking

NEUILLY (métro Sablons)

MOMMATON J STORNE, 79, av C.-de-Gaulle. 747-43-64 Poiss Crust.

HALLES DE RUNGIS

GRAND PAVILLON, 686-98-84. Pois. Crust. Fruits mer. F/dim. et lundi.





de la table

Un chef à l'Opéra

ON fête les cent vingt ans du *Café de la Paix* (un ouvrage bellement illustré mais littérairement indigent en témoigne). *Jean Doreau, le barman* du Grand Hôtel, serait digne de régner sur un nouveau « *bain de cuir* » (ainsi P.-J. Toulet avait baptisé le bar à la Belle Epoque). Le restaurant Opéra (en place de ce Pam-Pam d'avant-guerre qui fut lui aussi un « moment » de la vie parisienne) a pour cuisinier l'excellent Gilbert Jouanin (ancien sous-chef de cuisine chez Bocuse, entre autres). Il n'en fallait pas plus pour donner, à la carte, belle allure.

Tout est bon des mets proposés, d'un classicisme original et servi en portions véritables : on se contenterait de la sole aux cèpes, du filet de veau en bigarade, du foie de veau à l'ail doux. Beaux desserts. Plateau de fromages honorable, sans plus. Et parce que c'est ici une maison internationale (et coûteuse, aussi, hélas !), il me plaît d'y trouver le chateaubriand pommes soufflées qui fait ricaner nos petits maîtres et qui a, lorsqu'il est de bonne viande et bien préparé, grand mérite. Pierre Laroche, excellent sommelier, vous proposera sa « bouteille du mois ».

★ OPÉRA (Café de la Paix), place de l'Opéra (9e). Tél. : 742-97-02.

∴

Il a fallu du temps à Claude Verger pour faire de sa *Barrière de Neuilly* autre chose qu'un méchant reflet de la *Barrière de Clichy*. L'y voici arrivé. Grâce à une équipe animée par Danielle. Ce prénom cache une hôtesse née dans le sérail puisque fille du célèbre Albert dont le Bistroquet (sur les quais rive droite) fut, des lustres, tout-parisien.

Ici donc, dans une petite maison sans visées farfelues du point de vue décor (Comus soit loué !) et ouverte tous les jours (on sert le soir dès 19 heures), vous trouverez une carte simple *mais souple*, un très excellent foie gras frais, quelques poissons selon le marché, quelques viandes (*dont* un remarquable poulet fermier de Loué rôti au four et un lapereau du Gâtinais dans son *jus qui m'ont régalé*). Un seul fromage mais qui ferait honneur aux grandes maisons : un brie de Meaux fermier. Quelques desserts enfin, dont le feuilleté léger aux pommes, tarte à commander en début de repas et dont on rêve tout au long. Des vins corrects (le châteausoutard, 72 à 85 francs, doit faire l'affaire).

★ LA BARRIERE DE NEUILLY, 275, boulevard Pereire (17e). Tél. : 574-33-32.

∴

Dans un décor Louis XVI (enseigne oblige) adouci plus encore par un exotisme invisible et sensible, celui que fait naître la plus soyeuse des hôtesses, Kéré, d'origine tahitienne, ce petit boudoir vient de perdre son créateur.

La vie continue et sa compagne est la vie. Et l'on vient ici moins en client qu'en ami, pour une cuisine parfaitement inclassable (magret d'oie fumé ou poisson mariné, ratatouille de saumon ou filet poêlé au vieux rhum). Il n'est pas jusqu'au fromage « *que nous aimons, préparé à notre façon* » qui ne vous laisse pas le choix : *assiette* composée de purée de roquefort, chèvre mariné et hollande en une rosace aussi bariolée qu'un paréo. On imagine que les sorbets dominent les desserts et qu'avec les thés (fumé, à la mûre sauvage) et les infusions (citronnelle, verveine, fleurs d'oranges, menthe, etc.) on termine un repas « *pas comme les autres* ». Ainsi la jolie Kéré n'a-t-elle ici d'autre but, désormais, m'a-t-il semblé, que d'être. N'est-ce pas beaucoup que de l'y aider en se régalant « *pas comme ailleurs* » ?

★ LE LOUIS XVI, 27, rue Pasquier (8e). Tél. : 265-53-90.

LA REYNIÈRE.

Reporter gourmand

Parce que son métier de journaliste et d'écrivain l'a mené aux quatre coins du monde, parce qu'il sait — à juste titre — combien la cuisine d'un peuple peut révéler de sa manière d'être et de sa culture, et, enfin, parce qu'il aime bien les mets goûteux, colorés et inattendus, Gérard Chaliand a eu l'heureuse idée de rassembler, sous le titre *Cuisines d'ailleurs*, une bonne centaine de recettes rares et, à compter du moment où l'on dispose des ingrédients indispensables, toutes très simples à réaliser.

L'Asie du Centre et du Sud-Est, les Caraïbes, le Japon, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Europe centrale nous livrent ainsi, par sa plume, quelques-uns de leurs secrets et, à travers eux, un petit peu de leur âme. — J.-M. D.-S.

★ *Cuisines d'ailleurs*, par Gérard Chaliand. Editions du Seuil, un volume. Environ 49 F.

MIETTES

● *Il n'y a pas de carte des vins à la Ciboulette* mais un « livre des vins ». Il débute par une remarquable définition liminaire de Jean-Pierre Coffe qui, aimant tous les vins pourvu qu'ils soient bons, les a classés sous quatre rubriques : les vins modestes ; les vins de pays que j'aime ; les vins de bonne famille et les petites folies abordables.

● *Le maître fromager Henry Voy (la Ferme Saint-Hubert*, 21, rue Vignon) a fait éditer et vend une très bonne « carte des fromages de France » (en français et anglais) avec de belles illustrations et un tableau des appellations, origine, nature des fromages.

● *Michael Raffael, un confrère* anglais bien spirituel a trouvé dans un ouvrage de 1897, *Cakes and Ale*, par *Edward Spencer, une* recette de grouse froid servi avec une salade de fruits. La voilà bien, *conclut-il*, la *nouvelle cuisine !*

Philatélie

N° 1680

FRANCE : « L'eau potable ».

Le sujet du timbre soulignant la « Décennie internationale de l'eau potable » a été choisi par un jury national parmi les dessins d'enfants réalisés par concours. Vente générale le 16 mars (10e/81). Retrait prévu pour le 6 novembre 1981.



1,40 F, bleu azur, rouge vif et noir.

Format 22 × 36 mm. Dessin de Virginie Saura, gravé par Claude Jumelet. Tirage : huit millions d'exemplaires. Impression taille-douce. Atelier du timbre, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

A PARIS

— Les 14 et 15 mars, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e. Oblitération « P. J. ».

— Le 14 mars, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

A CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

— Les 14 et 15 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Collège des Amandeirets, route de Laure, à Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône). Oblitération « P. J. ».

— Le 14 mars, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Châteauneuf-les-Martigues. Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

● L'oblitération « P. J. » sera identique pour les deux lieux de vente anticipée.

● Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une enveloppe affranchie.

MONACO : Timbres émis.

Voir *le Monde* des 21 et 28 février. *Les treize timbres d'usage courant* émis :

— à l'effigie du prince, 1,20 F, vert et 1,40 F, rouge ; émis respectivement les 15 et 11 août 1980 à la suite des nouveaux tarifs du 1er août. Imprimés en taille-douce (3,60 F.)

— Une série de onze valeurs d'appoint, émises le 6 novembre 1980, « la faune de la Méditerranée » (6,09 F) :

0,05 F, le spirographe ;
0,10 F, l'anémone de mer ;
0,15 F, le corail jaune ;
0,20 F, la plume de mer ;
0,30 F, la gorgone ;
0,40 F, l'alcyon ;
0,50 F, le corail rouge ;
0,60 F, l'anémone solitaire ;
0,70 F, le cérianthe ;
1,00 F, l'actine rouge ;
2,00 F, la protule.

Formats 26×36 mm ou 36×26 mm. Impression hélio, d'après photos de Guiseppe Mazza.

Rappelons que les timbres d'usage courant sont en vente aux guichets philatéliques de : Paris R.-P., Paris 41, Paris 102, Bordeaux R.-P., Clermont-Ferrand R.-P., Dijon R.-P., Lille « Agerip », Lyon R.-P., Marseille R.-P., Montpellier « Agerip », Riquewihr, Strasbourg R.-P. et « Agerip », et probablement au guichet philatélique de Nice R.-P. ouvert depuis le 19 janvier dernier.

● La nouvelle série de quatre timbres « préoblitérés », du type « Marronnier », dont les valeurs sont de 0,88, 1,14, *1,84* et 3,05 F, a été émise le 4 mars. En vente aux guichets philatéliques ci-dessus.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75003 Paris (Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple), les 9, 10 11 et 12 avril. — Exposition « Artisans d'hier des communications d'aujourd'hui ».

⊙ 25400 Audincourt (foyer municipal), les 11 et 12 avril. — 20e Anniversaire de la Maison des jeunes et de la culture.

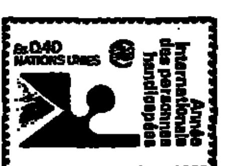
NATIONS UNIES : Des personnes handicapées.

L'année internationale des personnes handicapées, comme nous l'avons déjà annoncé, aura pour thème « Pleine participation et égalité » de l'émission de six timbres (deux par siège) prévue pour le 6 mars.

Genève 0,40 et 1,50 FS



New-York 0,20 et 0,30 D.



Vienne : 4 et 6 S.A.

Impression en héliogravure Toppan (nouveau procédé) par Heraclio Fournier S.A. (Espagne).

DJIBOUTI : Programme 1981.

● L'Office des postes a établi un programme, pour cette année, avec vingt-six timbres et un bloc-feuillet, pour un total de 3 390 F.D., soit 77,25 F pour les timbres et 7,50 F pour le bloc.

● Les six timbres du premier trimestre : Prélude à la Coupe du monde de football, 80 et 200 F.D. (14-1-81) ; Convention économique Europe-Afrique, 100 F.D. (10-2-81) ; 12-4-81 : 20e anniversaire du vol spatial « Vostok - I », avec Youri Gagarine, 75 F.D. ; 5-5-81 : 20e anniversaire du vol spatial « Freedom-7 » avec A.B. Shepard, 150 F.D. et 20-7-76 : 5e anniversaire du débarquement de Vicking - I sur Mars, 120 F.D. (9-3-81)

● Pour le second trimestre, huit figurines sont prévues : « Poissons », 25, 55 et 70 F.D. (13-4-81) ; 13e Journée mondiale des télécommunications, 140 F.D. (15-5-81) ; série chemins de fer liée avec le deuxième centenaire de la naissance de l'ingénieur britannique Georg Stephenson (1781-1848), 40, 55 et 65 F.D. (9-6-81) ; Radio - amateurs de Djibouti « J. 28 », 250 F.D. (25-6-81).

● Les émissions réparties dans le second semestre : bateaux (Nelson), 100 et 175 F.D. (6-7-81) ; tableaux, Picasso, 300 F.D. et Rembrandt, 400 F.D. (3-8-81) ; Navettes spatiales, 90 et 120 F.D. (24-9-81) ; Jeux d'échecs, 50 et 130 F.D. (15-10-81) ; Une série « ONU-UNICEF », les quatre timbres 380 F.D. ainsi qu'un bloc « La Mère et l'Enfant », 300 F.D. (9-11-81).

● Toutes modifications intervenant seront annoncées par l'Office des postes.

EN BREF...

● FINLANDE. — Suite aux nouveaux tarifs, une carte postale « *entier* », *1,00 Fmk et un aérogramme* « entier », 1,50 Fmk (vendu 1,60) avec une barre phosphorescente en haut à droite.

● *JERSEY. — Carnet avec quatre* des valeurs de la série d'usage courant « Armoiries », 6 × 7 p., 6 × 10 p., 6 × 3 p. et 12 × 1 p. ; au prix de 1 livre 32 *pence (24-2-81)*.

● NOUVELLE-ZELANDE. — Les deux timbres commémoratifs de 1981 seront : 20 c., centenaire de la Constitution de Feilding, et 25 c., l'année internationale des handicapés physiques (4-2-81).

● PAYS-BAS. — En raison de nouveaux tarifs en vigueur, depuis le 7 janvier, une nouvelle valeur de 65 cents (contre 60 cents), en médaillon l'effigie de la reine Beatrix, a été émise le 6 du mois. Impression hélio sur papier phosphorescent.

● POLYNESIE — Série poste aérienne intitulée « Les avions en Polynésie française », 15 F, « Catalina » ; 26 F, « Twin Otter » ; 30 F, « C.A.M.S. 55 » ; 50 F, « D.C. 6 ». Maquettes de Veret Lemarinier, le 26 février, d'après photo de A. Crosnier. Offset, Edila.

● SENEGAL. — Première traversée aérospatiale de l'Atlantique sud, 300 F, P.A. Hélio, Périgueux, d'après maquette de Veret Lemarinier.

● TUNISIE. — 150e anniversaire de la naissance de Heinrich von Stephan (1831-1981), fondateur de l'Union générale des postes (9 octobre 1874), l'actuel UPU, 150 M. Hélio, Courvoisier (Suisse), d'après Hatim El Mekki.

● TURQUIE. — Pour l'exposition philatélique « Balkanfila VIII », il a été émis un timbre de propagande, le premier jour de l'an nouveau, à 10 lira, avec l'inscription « Atatürk (1881-1981) ».

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 907

L'OASIS

(Tournoi international de Vrbas, en Yougoslavie, 1980)

Blancs : S. GLIGORIC
Noirs : A. YOUSSOUPOV

Défense slave

1. d4	d5	22. Cé1	Td4
2. ç4	ç6	23. C×ç5	D×ç5
3. Cf3	Cf6	24. Dg4	Dé7
4. Cç3	é6	25. Cf3	Td-×f4!! (o)
5. é3	Cb-d7	26. F×f4	T×f4
6. Fd3	d×ç4	27. Dg3	g5
7. F×ç4	b5	28. Ta-é1	Db4!
8. Fd3	a6	29. Tf2	Cé7!
9. é4	ç5	30. a3	Dç5
10. d5 (a)	ç4 (b)	31. Td2	Cf5
11. d×é6 (ç)	f×é6 (d)	32. Dh3 (p)	g4
12. Fç2	Fb7 (é)	33. Dh5	Rb8 (q)
13. 0-0 (f)	Dç7 (g)	34. Ch4	D×é5!
14. Cg5 (h)	Cç5	35. Dé8+	Ra7
15. f4	h6	36. Td-d1	Té4
16. é5 (i)	Cd3! (j)	37. T×é4	D×é4
17. F×d3 (k)	0-0-0!	38. Df8	Dç6
18. Cf3 (l)	T×d3 (m)	39. Td2 (r)	ç3! (s)
19. Dé2	Fç5+	40. b×ç3	D×ç3
20. Rh1	Cd5	41. Td1	Dç2
21. Cé4	Tf8! (n)	42. Dd3	Df2!
		43 abandon.	

NOTES

a) L'« attaque Reynold » est souvent préférée, de nos jours, à la suite classique de la « variante de Méran » 10. é5.

b) Bloquer le centre par 10..., é5 ne donne pas, en général, un jeu facile aux Noirs ; par exemple, 11. b3, Fd6 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. a4, ç4 ; 14. b×ç4, b4 ; 15. Cé2, Cç5 ; 16. Cg3, Dç7 ; 17. Fé3, a5 ; 18. F×ç5, F×ç5 ; 19. Cd2, g6 ; 20. Cb3, Cd6 ; 21. Rh1, Fd6 ; 22. Cé2, Cç8 ; 23. C×ç5, F×ç5 ; 24. Cç1, f5 ; 25. é×f5, g×f5 ; 26. f4 ! La réponse 10..., ç4 est considérée comme supérieure à 10..., é×d5 et à 10..., Cb6.

c) Sur 11. Fç2 les Noirs doivent se décider entre 11... é5 ; 11..., Cç5 et 11..., Fb7.

d) Karpov a montré récemment contre Thal (cf. n° 874) l'insuffisance de la suite 11..., ç×d3 ; 12. é×d7+, D×d7 ; 13. 0-0 ou 13. Cé5.

e) 12.... Cç5 est faible, la finale étant favorable aux Blancs après 13. D×d8+, R×d8 ; 14. Fé3. De même, si 12..., Fç5 ; 13. 0-0, Db6 ; 14. Dé2, Fb7 ; 15. é5, Cg4 ; 16. Cé4.

f) A considérer sont 13. é5 et 13. Dé2.

g) Si 13..., Db6 ; 14. Dé2, Fç5 ; 15. é5, Cg4 ; 16. Cé4 !.

h) 14. Dé2 est peut-être meilleur : 14..., Fd6 ; 15. Cg5, Cç5 ; 16. f4, é5 ; 17. a4, h6 ; 18. Cf3, Cd3 ; 19. F×d3, ç+d3 ; 20. D×d3, Td8 ; 21. Dé2, Dç4 ; 22. D×ç4, b×ç4 ; 23. Cé5, F×é5 ; 24. f×é5. Ou 14... Fç5 ; 15. é5, Cg4 ; 16. Cg5 ! ou 14..., 0-0-0 ; 15. é5 !.

i) Si 16. Ch3, Cç×é4.

j) Les Blancs ont pratiqué un jeu agressif (14. Cg5 ; 15. f4 ; 16. é5) et prévoyaient sur 16... h×g5 ; 17. Fg6+, Ré7 ; 18 f×g5 ! mais cette jolie réplique élimine l'échec sur g6 ; en même temps les Noirs, avec sang-froid, démontrent en quelques coups qu'ils n'ont rien à craindre des entreprises impulsives du grand maître yougoslave.

k) Si 17 C×é6, Db6+ ; 18. Rh1, D×é6 ; 19. é×f6, 0-0-0.

l) Ou 18. é×f6, h×g5 ; 19. Dg4, Fç5+ ; 20. ç×d3 ou 18. C×é6, Db6+ ; 19. Rh1, D×é6 ; 20. é×f6, T×d3.

m) Dommage. 18..., Cg4 ! était encore plus fort.

n) Résultat à l'issue de l'ouverture : les Noirs ont un net avantage de position : le pion f4 ne peut être défendu par g3 sans ouvrir dangereusement la diagonale a8-h1.

o) Un sacrifice de qualité logique et clair. Le style du jeune Soviétique est aussi rafraîchissant qu'une oasis.

p) Si 32. Df2, D×f2 ; 33. T×f2, g4.

q) 33..., g×f3 ! était jouable : si 34. Dé8+, Rç7 ; 35. Dd8+, Rç6.

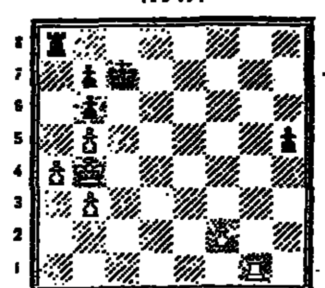
r) Si 39. Tg1, Db6 !! ; 40. C×f5, Df2 ; 41. D×h6, é×f5 ; 42. Dç1, f4 ; 43. Df1, Dd2 (analyse de Petrossian).

s) La case critique.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 906
L.I. KATZNELSON
« Chakmaty v S.S.S.R. », 1968
1er prix

(Blancs : Rb5, Té1, Pb4, ç4, f6, h5, Fh2.
Noirs : Ra8, Th8, Cb7, Fa2, Pa7, b6, h7, h6.)
1. f7, Cd8 ; 2. Té8, Rb7 (menace mat) ; 3. Té7+!, Ra6 ; 4. Ra6 (menace mat), F×ç4+ ; 5. b5, Cç6 (menace mat) ; 6. Té8+, Cb8+ ; 7. F×b8, F×f7 ! ; 8. Té7!! (si 8. T×h8, Fg8!! nulle), Fé6! (menace mat) ; 9. T×é6, Té8! ; 10. T×h6, Té1 (menace mat) ; 11. F×a7, Ta1+ ; 12. R×b6, Ta6+! ; 13. Rç7!, T×h6 ; 14. b6, T×b6 ; 15. F×b6, h6 ; 16. Fa5 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
M. LIBURKIN
(1947)



BLANCS (6) : Rb4, Tg1, Pa4, b5, b3, f2.
NOIRS (5) : Rç7, Ta8, Pb7, b6, h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 904

LA DÉFAUSSE INTROUVABLE

Dès le deuxième coup d'atout une défausse, qui semblait normale, s'avéra mortelle au cours d'un match entre la France et l'Italie.

♠ 3
♥ A D 9 7 3
♦ 8 4 2
♣ 9 8 6 3

♠ D 9 7 5 4
♥ 4
♦ A D 9
♣ A R D V

N / O E / S

♠ R V 10
♥ 10 2
♦ V 10 6 3
♣ 10 5 4 2

♠ A 8 6 2
♥ R V 8 6 5
♦ R 7 5
♣ 7

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Roudi.	Rosati	Stoppa	Sbarigia
1 ♥	contre	4 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le roi de trèfle et rejoué la dame de trèfle. Roudinesco, en Sud, a coupé, puis il a joué le roi de cœur et le 5 de cœur. *Quelle défausse Ouest doit-il choisir* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse :

Sur le 5 de cœur, Ouest crut bon de *jeter son cinquième pique* qui semblait inutile. Mais le déclarant français en profita pour réussir son contrat. *Comment a-t-il alors gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Le déclarant a pris le 5 de cœur avec la dame, et il a tiré l'as de pique, puis il a coupé un pique. Ensuite, il a coupé le troisième trèfle et il a coupé une deuxième fois pique. Enfin *il a coupé le quatrième et dernier trèfle* du mort et, ayant ainsi achevé le jeu d'élimination, il a rejoué son quatrième pique :

♥ A ♦ 8 4 2
♠ D ♦ A D 9
♠ 8 ♦ R 7 5

Obligé de prendre avec la dame de pique (sur laquelle le mort a jeté un carreau), Ouest a dû tirer l'as de carreau, et Sud a pu faire le roi de carreau, la levée qui manquait.

En fait, il fallait *conserver le cinquième pique* pour battre le contrat.

A l'autre table, Avarelli en Sud avait chuté la même manche.

UN DROIT DE PRIORITÉ

Les contrats à Sans Atout ont un droit de priorité en tournoi par paires où il suffit de faire dix points de plus qu'aux autres tables pour réussir le top. La conséquence est souvent de jouer un contrat qui a moins de chances de réussir. L'exemple suivant est typique.

Nord donneur et vulnérable avait ouvert de 1 trèfle sur lequel Est était intervenu à 1 carreau, et Sud était arrivé à 6 SA.

Ouest ayant entamé le 10 de carreau, le déclarant a pris avec l'as, puis il a tiré as et dame de trèfle ; mais Ouest, après avoir fourni le valet de trèfle, a jeté un pique. *Comment Manhardt, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

♠ A R V 9
♥ 6
♦ A 9
♣ R 9 8 7 5 2

♠ 5
♥ 10 7
♦ R D V 7 5 2
♣ 10 6 4 3

N / O E / S

♠ D 8 6 4 2
♥ V 9 4 3 2
♦ 10 3
♣ V

♠ 10 7 3
♥ A R D 8 5
♦ 8 6 4
♣ A D

Note sur les enchères :

Quand il vit Ouest ne pas fournir au second tour à trèfle, le déclarant regretta de ne pas avoir choisi le chelem à *trèfle*, mais, en tournoi par paires, il y a rarement intérêt à jouer le contrat dans une mineure. Du reste, si les trèfles avaient été normalement répartis, le chelem à trèfle aurait rapporté un moins bon score que 6 SA (1 370 au lieu de 1 440).

COURRIER DES LECTEURS

La reprise de Djerba (899).

Quelques lecteurs (Baroche, Montias...) ont signalé que Pilon aurait pu gagner son contrat si, à la quatrième levée, il avait joué... *quatre fois pique* (pour surcouper Est s'il coupe). C'eût été possible si Pilon s'était transformé... en voyant extra-lucide afin de deviner que les piques étaient bien partagés, que les atouts ne l'étaient pas, que Tintner avait un singleton à carreau (ce qui n'était même pas évident) et qu'ils trouverait forcément le retour à cœur et non pas à pique !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 106

LES WUS TELS QU'ON LES PARLE

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Ref.	Points
1	A E E E O P R			
2	A + A D K M O Y	OPEREE	H 3	22
3	A A M O + I N T	DYKE (a)	5 E	46
4	E E F G I L R	ANATOMIE (b)	8 A	80
5	E E I I J S X	LEGIFERA	A 1	89
6	I J + A C I O U	MIXEES	F 8	36
7	I I + D E N T F	ACAJOU (c)	C 8	36
8	B E E I S T ?	DEIFIENT (d)	11 E	98
9	A E I N S T U	LIBE(R)TES (e)	1 A	80
10	A B N S U V ?	PETUNIAS (f)	4 H	72
11	B N ? + A E E L	FAVUS (g)	H 11	36
12	A E L M O R U	(P)ENSABLE (h)	O 1	131
13	E G H E O V Z	MOULERAS	15 A	80
14	— A I L L M T W	VOTEZ	J 2	45
15	I L L M + O P U	WATT	L 9	26
16	I L M O + H N S	PLU	M 7	21
17	H L N + A G E T	VOMIS	13 H	24
18	G L N R T + S U	AH	B 5	31
19		UNS	I 6	29
20			TOTAL	982

Ve Festival de Djerba, Club-Méditerranée, 6 février 1981. Paires première manche.

Un de nos lecteurs, M. Balandraud, de Lyon, s'étonne que dans la partie n° 104, au quatrième tirage, « on ait gratifié d'un S le dialecte chinois WU ». *Sur le fond, notre correspondant a indiscutablement raison. Dans* le Bon Usage, *Grevisse donne une liste de noms qualifiés de* « sans pluriel » *parce qu'ils expriment une idée générale ou abstraite (sciences ou arts, matières, vices et vertus, états d'âme, et, cela va sans dire, langues).*

Malheureusement, l'application d'une telle règle conduirait à d'incessants litiges (1) Il faudrait refuser HAINES malgré Molière (« Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses ») ; *récuser TITANES mais accepter ORS (les ors d'une miniature) et peut-être ARGENTS* (« une éraillure sur les argents et les cuivres » — *Mirbeau*) ; *ergoter sur ZINCS, naguère synonyme familier d'avion. Il est sans doute beaucoup moins justifiable de mettre une langue ou un dialecte au pluriel ; mais, à la limite, ne pourrait-on dire que le WU de Ranj-Shou et celui de Chio-Si sont deux WUS différents ? Sans prétendre qu'* « Ces deux dialectes joints font admirablement », *concluons que, au scrabble est autorisé tout ce qui n'est pas explicitement interdit, par le PLI... ou le règlement.*

(1) C'est le cas en Angleterre, où la règle est appliquée.

NOTES

a) Filon de roche éruptive.
b) RAMONAIT, 6 H, 65.
c) CAJOU est invariable.
d) L'anagramme EDIFIENT perd 24 points.
e) OBESITE(S), 3 H, 74.
f) Meilleur que SUAIENT, 9 H, AOUTIENS, G 3, et OUATINES, H 3.
g) Dermatose.
h) PLI 1981.

RESULTATS :

1. Duguet - Hannuna, 980 ; 2. Colonna - Charlemagne, 970 ; 3. Pialat - Viseux, 967.

RESULTATS FINALS (ou finaux) : Individuel : 1. Duguet ; 2. Hannuna ; 3. Deliac ; 4. Mollard ; 5. Françoise Taltavull ; 6. Sélis (Belgique) ; 7. Viseux ; 8. Colonna ; 9. Pialat ; 10. Jeanne-Marie Robinet.

PENTASCRABBLE N° 106

de Mlle Aimelet (Joué-les-Tours).

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.
A D E L P U X - A E E H S S U - A B E E L R V - A E O R S T U - C E I O R T Z.
Solution proposée : 694 points.

Solution du problème n° 104 : STAFFEE, H8, 84 - INOCULEE, 14 A, 74 - NODOSITE, 13 A, 91 - INSINUONS, B 7, 61 - PAULOWNIA (arbre ornemental d'Extrême-Orient), A 7, 363. TOTAL : 673

● Partie n° 104. Le cinquième coup est améliorable : RICAIN, 8 A, 27 (Mme Aimelet, Joué-les-Tours).

● Le tournoi de Colmar (tél. (89) 23-36-47) du 15 mars n'est pas homologable.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique, à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 135

Horizontalement

I. Vous ou moi. — II. Une telle faute est réduite à sa moitié ; Auront quelques difficultés à jouer les Ponce Pilate. — III. Toujours le second, même si c'est le trois ou le quatre ; Font de la provocation. — IV Roi ; Fréquentes dans les moissons. — V. Opéra sous le Second Empire ; Préposition ; Bonne pour la musique. — VI. Sont à l'origine du camembert ; Distingué. — VII. Ordonnent. — VIII. Evite la répétition ; Appel ; Firent l'homme. — IX. Le combe de la convention ; Fait deux heureux ; Touche le fond. — X. De telles observations portent loin.

Verticalement

1. Son cas n'est pas tout à fait désespéré. — 2. Travail féminin ; Il s'appelle John, outre-Manche. — 3. Recherchent l'harmonie ; En règle. — 4. Généralement recherché, en un sens, et réclamés de l'autre ; C'est à vous couper le souffle. — 5. Elles sont embrassées par quelqu'un qui ne leur veut pas forcément du bien. — 6 Note ; Quand l'alpiniste la monte. — 7. Ce n'est pas malin ; Note. — 8. Un gril déboîté ; Tout sucre, tout miel. — 9. Passe à Iéna ; Célèbre les chats et célèbre par les chats. — 10. On y songe quand le siège est sur le point d'être fait. — 11. Ne figurent pas toutes sur l'almanach ; Reconduit. — 12. Propre de bas en haut ; Une drôle de souris ! — 13. Partent avec le courrier.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
I II III IV V VI VII VIII IX X

Solution du n° 134

Horizontalement

I. Hydrocarbures. — II. Avril ; Sauvage. — III. Urates ; Flétan. — IV Tepe ; Tilleuls. — V Espérée ; Riu. — VI. Ame ; Pris ; Bête. — VII. Massais ; Sisal. — VIII. An ; Célèbes ; R. — IX. Indo ; Enamouré. — X. Neurasthénies.

Verticalement

1. Haut la main. — 2. Yvre ; Manne. — 3. Drapées ; Dû. — 4. Rites ; Scor. — 5. Olé ; Ppae. — 6. Stériles. — 7. As ; Irisent. — 8. Rafles ; Bah. — 9. Bulle ; Sème. — 10. Uvée ; Bison — 11. Ratures ; Ui. — 12. Egalitaire. — 13. Sensuelles.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 135

Horizontalement

1. AEEFGILR. — 2. EEIOPS. — 3. ABEHINR. — 4 ACNOORST (+ 1). — 5. ADEGMMO (+ 1). — 6. IIMNOSSU. — 7. AELOSS (+1). — 8. AEINPSS (+ 3). — 9. CEIINNOT. — 10. AACLNTT. — 11. AIKOSST. — 12. AEEQRSTUU (+ 1). — 13. AEILMSS (+ 3). — 14. CELRSSY. — 15. ADEELRZ.

Verticalement

16. GILNOOP. — 17. CEEGNOR (+ 2). — 18. INOORST (+ 2). — 19. AEGIMST (+ 1). — 20. ACEELLT. — 21. BEIIOQSTU. — 22. AEFLLNTTU. — 23. DHIOMRU. — 24. AEINSST (+ 5). — 25. AEEINSS (+ 1). — 26. AEILOPRT (+ 2) — 27. AEEPRT (+ 7). — 28. EMORSU (+ 4). — 29. EIILNOSZ (+ 1). — 30. AEPRST (+ 4). — AAJOPSSU. — 32. EEGINO. — 33. EEEILNOT.

Solution du n° 134

Horizontalement

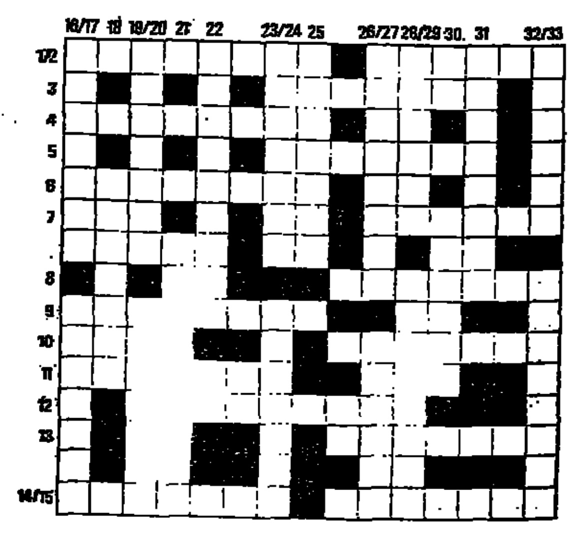
1. GINSENG, racine d'une plante aux qualités toniques. — 2. SEMINAL (LAMINES, MALIENS). — 3. ALIENER (LANIERE). — 4. UPERISE (EPIEURS, EPUISER). — 5. LETTREE. — 6. RARETES (ARRETES, ARTERES, ERRATES, RESTERA, STERERA, TERSERA). — 7. ASEPSIE (EPAISSE EPIASSE). — 8. OCREUSE (ECROUES, RECOUSE, SECOUER, SECOURE). — 9. ANEMIES (AMINEES, AMNESIE ANIMEES, MANIEES, SEMAINE). — 10. TENDRES (REDENTS, RETENDS, TENDERS) — 11. BOURBON. — 12. ORDINAND. — 13. GERFAUT. — 14 TOUCHEUR. — 15. ASSUMER (MASSEUR, MASURES, MAUSERS, MESURAS, MURASSE, MUSERAS, RESUMAS, RUSAMES, SURSEMA). — 16. CIERGES (GRECISE). — 17. APEUREE. — 18. URGENCE.

Verticalement

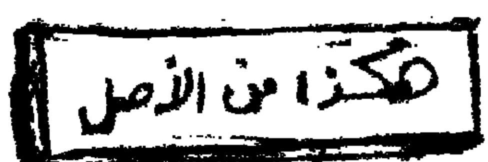
19. GALIDIA, mammifère. — 20. FOGGARA. — 21. ULNAIRE (LAINEUR, LUNAIRE). — 22. NITROSE (ETIRONS, ORIENTS, SIERONT). — 23. ADRESSE (DERASES, RESEDAS). — 24. ENRAYOIR. — 25. CAUTELE. — 26. GREEURS (GUERRES). — 27. ENTORSE (OSERENT, TROENES). — 28. SURSAUT (SUTURAS). — 29. EPAISSE (ASEPSIE, EPIASSE). — 30. ENJUGUEE. — 31. FRIBOURG. — 32. ASEXUEE. — 33. LESINES (ENLISES, ENSILES, SENILES SILENES). — 34. NEFASTE.

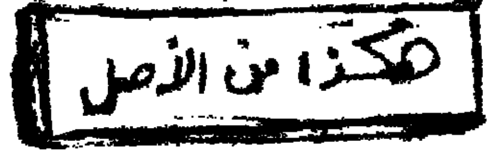
MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé









RADIO-TÉLÉVISION

SANS AUTORISATION

Trois radios privées vont émettre dont deux sur Paris

Tandis que les radios libres continuent de mener une existence difficile (procès et saisies se poursuivent : mercredi encore, le matériel de Radio-Lille 80 a été confisqué ; quatre dirigeants de l'union départementale C.G.T. du Nord viennent de se présenter au juge d'instruction d'Amiens pour avoir participé à des émissions de Radio-Quinquin), une nouvelle génération de radios fait surface. Non plus « libres », mais privées (fonctionnant avec de la publicité et des journalistes professionnels) et qui se veulent indépendantes politiquement. Hasard, à l'approche de l'élection présidentielle ? Trois de ces radios vont apparaître dans les jours qui viennent. Les deux premières, en infraction avec le monopole puisqu'elles émettent à partir du territoire français. Radio-Gilda, le samedi 7 mars (en MF, sur 91 MHz), à partir de 7 heures ; Canal 75, le lundi 9 mars (en MF, sur 88,8 MHz), à partir de 7 heures.

Radio-K, dont la situation juridique est entièrement différente puisqu'elle émet à partir du territoire italien (« le Monde » des 20, 21 et 24 janvier et du 28 février), devait commencer également ses émissions le 9 mars. Elle repousse de quelques jours son ouverture pour des raisons techniques, son émetteur, enfoui sous la neige, étant inaccessible.

Cela fait un moment que l'on parle de « Gilda la radiopolitaine ». L'idée d'une radio privée, indépendante, qui émettrait vingt-quatre heures sur vingt-quatre, remonte à environ un an. Après l'avoir différé plusieurs fois, faute du capital nécessaire (estimé à 1 000 000 F), les animateurs de Radio-Gilda ont décidé de surseoir au projet initial et de tenter une première expérience quatre week-ends de suite : « *Une opération ponctuelle*, explique Patrick Fillioud, *une sorte de coup d'envoi et un test pour relancer une démarche d'argent et démarrer très prochainement en quotidien.* »

Constituée pour l'instant en simple association avant de devenir une S.A.R.L., Radio-Gilda regroupe une trentaine de personnes bénévoles (mais qui devraient être salariées prochainement), dont la moitié de journalistes. En dehors de Patrick Fillioud et de Jean-Pierre Farkas la plupart tiennent à rester anonymes pour des raisons de sécurité et parce qu'un certain nombre d'entre eux travaillent parallèlement dans différents organismes de presse. Silence aussi sur les actionnaires. « *On préfère ne pas les nommer tant que la structure n'est pas entièrement montée*, dit Patrick Fillioud, *cela dépend aussi de l'issue de l'élection présidentielle. Disons pour l'instant qu'il y a des gens de la publicité, de la presse et des commerçants.*

» *On est volontairement une radio indépendante politiquement, même si on est plutôt à gauche, mais on ne soutiendra aucun candidat. On ne prendra position ni pour Mitterrand ni pour personne. C'est une radio à part entière, avec de l'information, des reportages, de la musique : on cherche à trouver une nouvelle tonalité d'ensemble, on traitera l'information de manière différente. En musique, on n'a pas de style déterminé, on trouvera tous les genres...* »

La page de publicité — appel à une souscription, — parue dans *le Monde* du 3 mars, pour Canal 75, la radio de Maurice Seveno et Thierry Mendès France, a provoqué beaucoup de remous. Une enquête a été ouverte *par le parquet pour connaître les* conditions de création et d'organisation de cette station. Jeudi 5 mars, au 65 de la rue de Villiers-de-L'Isle-Adam, à Paris dans le vingtième, ça sentait encore la peinture, les tapis venaient d'être déroulés, *on collait des affiches*, on installait des fils, c'était un peu l'affolement pour la conférence de presse donnée cet après-midi-là.

Canal 75 est né de la rencontre il y a quatre mois de Maurice Seveno, *ancien journaliste de* l'O.R.T.F., auteur d'un projet de radio pour le parti socialiste, de Patrick Farbiaz, un vieux routier des radios libres (ex-animateur de Radio 93, inculpé dans l'affaire de Radio-Riposte, et fondateur de Radio-Paris 80), de Thierry Mendès France, directeur d'une agence de publicité. Canal 75, qui se constituera en une S.A.R.L. de presse, « *avec une structure proche de celle du* Monde », fonctionnera avec une vingtaine de journalistes, pour l'instant à la « pige ». Son budget prévisionnel de fonctionnement est d'environ 150 000 F par mois. Il sera financé par des souscripteurs et par la publicité, « *limitée à cinq minutes par heure et contrôlée* » (« *cette publicité sera d'un type nouveau*, a dit Thierry Mendes France, *elle sera, par exemple, éducative ou contradictoire, elle concernera au premier chef tous les petits annonceurs qui n'ont accès ni à la télévision ni aux radios périphériques* »).

» *Ce n'est pas une radio pirate, mais une radio de professionnels, une radio locale, qui veut coller à la vie des quartiers, elle sera populaire le matin, culturelle l'après-midi et musicale le soir. Une large place sera faite aux immigrés, aux minorités, il y aura des émissions en breton, en yiddish, l'information sera non confomiste, on ne veut pas faire une radio verticale, on ne veut pas imiter les grands.* »

Si Canal 75 se situe nettement à gauche, il n'a aucun lien direct avec le P.S., *a affirmé* Maurice Seveno, « *on peut parler simplement de sympathie réciproque* ».

« *C'est aussi un pari lancé contre le monopole*, a ajouté Maurice Seveno. *Le monopole, c'est un peu comme si les Français ne pouvaient lire que le* Joournal officiel. *Nous pensons qu'il devrait y avoir comme aux Etats-Unis, en Angleterre, en Italie, des stations indépendantes et libres.* » Canal 75 a aussi un émetteur puissant qui permettra, comme Radio-Gilda, de couvrir Paris et sa banlieue. En cas de brouillage, au moins Paris.

CATHERINE HUMBLOT.

RELIGION

Mgr LUSTIGER S'ADRESSE AUX PARISIENS

En quittant l'Elysée, où il venait d'être reçu pendant quarante minutes par le président de la République, Mgr Jean-Marie Lustiger a prononcé quelques mots à l'intention des Parisiens :

« *Que les chrétiens aient l'amour de la vie*, a-t-il dit, *et qu'ils aient beaucoup de force, parce que l'on vit une période difficile où les gens sont parfois tristes et accablés. J'espère qu'ils auront cette espèce de force de vivre dont nous avons tous besoin. Quant aux autres, je voudrais qu'ils sachent que les chrétiens devraient être des frères pour eux. S'ils ne le sont pas, c'est qu'ils ne sont pas vraiment chrétiens.* »

● *Walter Cronkite*, le présentateur vedette de la chaîne de télévision américaine C.B.S., quitte ses fonctions ce vendredi 6 mars, comme prévu (*le Monde* daté 15-16 février). C'est au cours du journal de 18 h 30 que le journaliste — qui prend sa retraite — fera ses adieux à son public de téléspectateurs. Le président Reagan, lui-même, a rendu hommage au « professionnalisme » de Walter Croakite, cela au cours d'une interview accordée le mardi 3 mars à l'intéressé en personne.



MÉDECINE

L'aide sanitaire à l'Afrique

● *La France entend amplifier son action*, déclare M. Cointat

● *Les responsables de l'institut Mérieux se montrent inquiets*

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Michel Cointat, ministre du commerce extérieur, a inauguré, jeudi 5 mars, l'usine de « fractionnement placentaire » de l'Institut Mérieux, à Marcy-l'Etoile (Rhône). A cette occasion, il a commenté les informations publiées dans *le Monde* du 3 mars concernant la sélection par l'A.C.D.A. (Action concertée pour le développement de l'Afrique) de sept programmes d'aide, avec pour chacun d'entre eux un « chef de file ». Son intervention publique n'a pas *semblé* très convaincante à MM. Charles et Alain Mérieux, inquiets des « *risques de dépassement* » de la médecine française en Afrique.

« *Dans une nouvelle tout n'est pas vrai, tout n'est pas faux* », a indiqué le ministre au cours d'une très rapide conférence de presse. Ce qui est faux relève, selon M. Cointat, de la présentation d'un « *avant-projet* » ou « *d'études* » comme une « *décision* ». Le ministre du commerce extérieur a ajouté à propos de ce « *projet* » que « *le rôle de chef de file n'implique pas la disparition des partenaires étrangers : ce n'est pas parce qu'on devient chef d'orchestre que l'on détient le monopole de la musique* ».

M. Cointat a ajouté : « *La France entend bien amplifier, développer et poursuivre son aide sanitaire à l'Afrique (...). Il n'est pas question de revenir sur le programme d'aide conçu en Afrique francophone où nous sommes leader.* »

M. Alain Mérieux, président-directeur général de l'Institut, a souligné les risques à long terme d'une implantation américaine dans le domaine de la santé sur le continent africain. Le déséquilibre des moyens engagés risque, selon lui, d'exclure *ipso facto* les exportateurs français de ce marché pharmaceutique. *L'U.S.-AID* (Agence for International Development) est un organisme paraétatique qui s'approvisionne sur le marché américain et qui redistribue les médicaments gratuitement sous forme d'aide directe. « *Comment pourrons-nous lutter sans les mêmes armes ?* », s'est interrogé M. Mérieux. « *C'est noté* », a répondu M. Cointat... Le ministre n'a pas relevé un autre argument de M. Alain Mérieux, relatif au rôle économique mais aussi « *éminemment politique* » de l'aide médicale. Entre le ministre « R.P.R.-giscardien » et le clan Mérieux — M. Charles Mérieux *préside* le *comité lyonnais* de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac, — il y a décidément bien des nuances.

CLAUDE REGENT.

Vendredi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Opéra : « Jenufa ».**
De L. Janacek ; d'après G. Preissova. Enregistré au Théâtre national de Paris, avec l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dirigé par Sir Ch. Mackerras. Avec J. Berbié, N. Denize, R. Yakar, G. Chauvet, J. Dupouy.
Transmis en simultané et en stéréophonie sur France-Musique.

22 h 25 **Pleins feux.**
Magazine culturel de J. Artur.

23 h 25 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Feuilleton : Molière ou la vie d'un honnête homme.**
D'A. Mnouchkine (Premier épisode).
Dans le style épique du Théâtre du Soleil, voici « la vie d'un honnête homme » au cœur du siècle de Louis XIV, dont Ariane Mnouchkine démythifie les fastes, montrant l'envers du décor : une capitale encombrée de mendiants, une province à la dérive, des paysans affamés et les combats quotidiens d'un bouffon légendaire.

21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot. De l'O.A.S. aux Brigades rouges : la stratégie de la terreur.
Avec MM. J. Delarue (l'O.A.S. contre de Gaulle), *A. Geismar* (l'Engrenage terroriste), *B. Laurent* (l'Internationale terroriste démasquée), *et madame C. Sterling* (le Réseau de la terreur).

22 h 55 **Journal.**

23 h 5 **Sports : Patinage artistique.**
Championnat du monde : figures libres messieurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 **V 3-Le nouveau vendredi : La guerre des cassettes.**
Une émission d'A. Sabas. Enquête : C. Druhot.
Le « milieu » du show business s'alarme et commence à organiser sa défense, afin d'enrayer le trafic des cassettes, permettant ainsi de se passer du disque.

21 h 30 **Variétés : Sébastien et consorts.**
Les imitations de Patrick Sébastien, filmées dans son village natal de Juillac, en Corrèze.

22 h 25 **Journal.**

22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les mémoires à bulles.
20 h, Savoir pour prévoir : La drogue et les jeunes en 1981.
21 h 30, Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Opéra (en liaison avec TF 1) : « Jenufa », opéra de *Janacek*, d'après *Preissova*, version française de G.-A. Block, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Sir Charles Mackerras, mise en scène G. Friedrich, avec J. Berbié, N. Denize, R. Yakar, *G. Chauvet*, *J. Dupouy*, A. Ringart, R. Lublin, F. Dumont, M.-C. Porta, P. Rouillon, Y. Bernard.
22 h 25, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : *cycle Chopin*, avec *Bruno Rigutto* au piano (les Polonaises et « Fantaisie en fa mineur ») ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Carl Schuricht (Schumann, Mendelssohn) ; 0 h 5, Jazz forum.

Samedi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**

13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Téléfilm : *Mon Fils.*

14 h 55 **Sports : Rugby, Tournoi des cinq nations.**
France-Galles.

16 h 35 ***Magazine de l'aventure.***

17 h 5 **Maya l'abeille.**

18 h 10 **Trente millions d'amis.**

18 h 40 **Avis de recherche.**

19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
Les plantes ; Un purificateur d'eau.

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les paris de TF 1.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Variétés : Escale à Perpignan.**
Charles Trenet, Yves *Duteil*, *Charlotte Julian*...
Une erreur de jeunesse.

21 h 35 **Série : Dallas.**
Pamela est obligée d'avouer à son mari qu'elle a été déjà mariée une première fois.

22 h 30 **Télé-foot 1.**

23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 35 **Des animaux et des hommes.**
Les phoques.

14 h 25 **Les jeux du stade.**
Gymnastique ; Rugby : France-Galles ; Irlande-Angleterre ; Tennis : coupe Davis.

18 h 50 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.***

19 h 10 **D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
Les fours à micro-ondes.

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Top club.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Feuilleton : Molière ou la vie d'un honnête homme.**
D'A. Mnouchkine (deuxième épisode).

21 h 35 **Jeux : Interneige.**

22 h 30 ***Sport : Patinage artistique.***
Championnat du monde.

23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h **Téléfilm : « les Menteurs ».**
Scénario *M. Thévenin* ; réal. *M. Delbez* ; avec S. Valère et J.-M. Thibault. (Rediffusion.)

18 h 30 **Pour les jeunes.**
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : Norge.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **Les histoires extraordinaires : Ligeia.**
D'après Edgar Poe ; réal. M. Ronet ; avec J. Chaplin, C. Claisse, A. Dombasle, A. Balki, A. Michel, H. Le Boterf.
Le fantastique, la parapsychologie appliqués à une histoire d'amour.

21 h 25 **Documentaire : Ribennes.**
Une émission de P. Dumayet, P. Lamaison et R. Claverie ; réal. H. Basle.
Troisième volet de l'histoire d'un village du Gévaudan. Après les spécialistes, les habitants parlent.

22 h 20 ***Journal.***

22 h 40 **Ciné-regard.**
Pour ou contre le court métrage.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Démarches avec... A. Coulanges : « Contre toute attente ».
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy.
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, La faim dans le monde. En coproduction avec A 2.
16 h 20, Livre d'or : Le Yuval Trio interprète : « Trio ré majeur », de Beethoven, et « Trio en ut majeur », de Brahms.
17 h 30, Pour mémoire : Espaces de l'imaginaire. Norge.
18 h 30, Entretiens de carême : Audace de la prière, par le pasteur Chevallier.
20 h, Le pédagogue et Ramages, de J. Saunders.
21 h 36, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian ; « Les traductions » (Janacek) ; 10 h 30, Enregistrements *historiques et rééditions* (Wagner, Mozart, Rossini) ; 11 h 45, Musique ancienne (Lully, Campra) ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Schönberg, Mache) ; 13 h 45, Débat avec l'invité du jour ; 14 h 30, Acoustique musicale (Bizet).
16 h 30, Concert (Festival de Lille 1980 - hospice Comtesse, 14-11) : « Quatrième Suite en sol mineur », de Forqueray ; « Cinquième Suite en ut mineur », de Dornel ; « Quatre Pièces pour clavecin », de Du Phly ; « Concert calotin », de Dornel ; « Menuet de la Suite en si mineur », de J.-S. Bach, et « les Tricoteuses », de Couperin, avec Catherine Caumont au clavecin.
18 h, Comment l'entendez-vous ?
20 h 5, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 9 en ut majeur D 944 », de Schubert ; « Une vie de héros », poème symphonique de R. Strauss, par *l'Orchestre symphonique de Chicago*, dir. Sir Georg Solti (Chicago, 30-9-1976).
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Bartok, Barbaud, Brown, J. Lennon, Chandy) ; 0 h 5, Le dernier concert : *Œuvres de Coquin, Bancquart, Cehra et Stuppner*, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. J. Mercier, avec P.-Y. Artaud, flûte, et A. Meunier, violoncelle (Centre Pompidou, 1-12-80).

Dimanche 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Cinéma : « le Gendarme en balade ».**
Film français de J. Girault (1970), avec L. de Funès, M. Galabru, J. Lefebvre, C. Gensac, C. Martin. (Rediffusion.)
Mis à la retraite pour faire place à de jeunes gendarmes, Cruchot et les membres de la brigade de Saint-Tropez reprennent l'uniforme, de leur propre initiative, et se livrent à de nouveaux exploits.
Une suite de sketches rappelant les films précédents et des pitreries mollassonnes.

22 h 10 **Musique : Serge Garant.**
Une aventure prométhéenne.
Un reportage de Radio-Canada, réalisé par J.-Y. Lanry sur cet homme qui est à la fois compositeur, arrangeur, professeur, chef d'orchestre et directeur de société musicale.

23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 ***Variétés : C'est du spectacle.***
Thierry Le Luron et ses invités.

22 h 10 **Série : Inuit.**
De la Sibérie au Groënland, de J. Malaurie.
1. Le cri universel du peuple esquimau.
Premier épisode d'une belle série documentaire. Travail de sociologues un peu entomologistes.

23 h 45 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h **Série : Benny Hill.**

20 h 30 **Documentaire : Histoire de la médecine.**
N° 7. La médecine, conquérante ou conquise ?
Avant-dernier volet de l'émission de J.-P. Aron et M. Ferro, réalisée par C. de Givray : si personne n'échappe à la médecine, le médecin est à son tour prisonnier des maux de la société, tout en combattant pour sa libération.

21 h 25 **Journal.**

21 h 40 **L'invité de FR 3 : Raymond Devos.**

22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier) : « les Cinq Gentlemen maudits ».**
Film français de J. Duvivier (1931), avec Harry Baur, R. Lefebvre, R. Le Vigan, M. Daniser, G. Peclet, J. Erwin, R. Derean.
Une Breton et quatre Anglais faisant du tourisme du Maroc sont, à la suite d'une rixe, maudits par un mendiant sorcier. Trois d'entre eux meurent successivement.
Intrigue policière sans grand intérêt, mais Duvivier a filmé, jusqu'à leur donner un certain mystère, des paysages marocains et des indigènes pittoresques.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert d'instruments de musique populaire.
14 h, Sons.
14 h 5, Hommage à F. *Crommelynck.*
15 h 35, Musique enregistrée.
16 h 5, Le lyriscope : La folie dans l'Opéra italien.
16 h 45, Conférences de Carême : Parce qu'il nous a aimés le premier, par le R.P. Sintas (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 35, Rencontre avec...
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : La poésie brésilienne.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert (en direct du grand auditorium) : « Quintette à cordes K 614 » de W.-A. Mozart ; « *Sextuor à cordes opus 18* » *de J. Brahms*, par A. Moglia et Y. Boico, violons, J. Dupouy et A.-B. Abreu-Chaves, altos, E. Péclard et G. Besnard, violoncelles, solistes à l'Orchestre de Paris.
12 h 5, *Le jeu des penchants.*
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin).
13 h 30, Jeunes solistes : Pascal Moraguès, clarinette, et Laurent Choron, piano, interprètent Brahms et Poulenc.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Variations sur un thème de Paganini (Brahms), avec la participation *de C. Pascal.*
19 h, Concert de jazz.
20 h 5, Les grands concerts d'archives (cycle Pierre Monteux) : « La Sultane », prélude et allegro, de F. Couperin, transcription *pour orchestre de Darius* Milhaud ; « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur » de Beethoven ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. P. Monteux, avec R. Serkin, piano (Carnegie-Hall de New-York, 28-2-1959).
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, *Saturnales* (Sibélius, R. Strauss, Franck, Grieg).

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 7 MARS

— *M. Bernard-Henri Lévy*, philosophe écrivain, est l'invité du « Journal inattendu », sur R.T.L., à 13 heures.

— *MM. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., et *Maurice Druon*, écrivain, de l'Académie française, sont les invités de l'émission « Actualité magazine », de 13 heures à 14 heures.

Des matériels meilleurs sensiblement moins chers mais de plus en plus japonais

COMME chaque année, le retour du Festival international du son et de la haute fidélité précède de peu celui du printemps. Le Festival s'ouvre donc ce week-end au Palais des Congrès. Ce va être de nouveau l'occasion pour les professionnels de l'enregistrement et de la diffusion acoustique de comparer leurs nouveaux modèles, de juger comment chacun se place en regard de ses concurrents, ou même simplement de se retrouver pour échanger leurs impressions sur l'évolution d'un marché qui paraît peu sensible à la crise et toujours aussi loin de la saturation. Ce sera pour les amateurs la possibilité, à partir du mercredi 11 mars, date à laquelle le festival leur sera ouvert, d'aller admirer des batteries d'amplificateurs, tuners, magnétophones... tous plus miroitants les uns que les autres, d'aller se faire assourdir dans une cacophonie de décibels, d'aller fouiner à la recherche des vraies nouveautés, présentes mais bien moins nombreuses que ce qu'annoncent les exposants. Le Festival du son est revenu.

On y vient d'abord pour traiter des affaires. Comment se présentent celles-ci ? Les chiffres publiés par le Syndicat des industries électroniques de reproduction et d'enregistrement (SIERE) indiquent que un million soixante mille chaînes électro-acoustiques ont été vendues en 1980, contre neuf cent mille en 1979, soit une progression de 18 %. Ce n'est plus les taux qu'on a connus dans le passé, mais c'est encore très honorable, surtout en comparaison avec les autres matériels électroniques grand public. En regardant plus en détail les chiffres, on constate que ce sont les tuners qui, avec un taux de progression de 80 %, ont eu en 1980 le ruban bleu des ventes. Les tables de lecture progressent de 16 %, les magnétophones de 7 %. Comme l'an passé se poursuit la régression des matériels de bas de gamme (électrophones, tourne-disques...). Corrélativement une proportion toujours croissante des produits offerts à la vente satisfont aux normes officielles de haute fidélité. Les améliorations techniques apportées dans tous les domaines, même si elles n'ont pas le caractère de nouveauté révolutionnaire que clament leurs promoteurs, expliquent cette progression vers la haute-fidélité. Elle expliquent aussi que les prix de gros aient nettement diminué en francs constants : plus de 18 % d'après le SIERE.

Nouvelles tendances et nouveaux principes

On vient aussi au Festival pour juger des nouveautés. Il est difficile de déterminer la valeur de celles-ci. Faut-il considérer comme une nouveauté importante le fait que Philips présente au Festival le disque numérique (compact disc) qu'on pouvait voir il y a deux ans à Eindhoven ? D'autant que Sony avait montré l'an dernier — mais à 200 mètres du Palais des Congrès — un système presque identique. La nouveauté est plutôt que ces deux firmes, avec le renfort de Matsushita, se sont mises d'accord pour définir un standard commun, et que leur système de lecture par laser a de bonnes chances de s'imposer parce qu'il est techniquement meilleur que les systèmes à lecture capacitive de Japan Victor Company (J.V.C.) ou de Radio Corporation of America (R.C.A.). Le cas de l'audiodisque numérique est différent de celui du vidéodisque. Pour ce dernier, qui vient en terrain vierge, un système plus fruste, mais moins cher, peut gagner la compétition. L'audiodisque numérique est par contre inutile s'il n'est pas nettement meilleur que les microsillons analogiques usuels — lesquels ne sont finalement pas si mauvais. On ne peut guère progresser qu'en supprimant le bruit de surface, et il faut pour cela éviter tout contact entre la tête de lecture et le disque ; c'est ce que permet la lecture par laser.

Pour le reste, que ressort-il des annonces des constructeurs ? Une tendance à la miniaturisation, les mini-chaînes ayant de l'attrait pour tous ceux à qui l'exiguïté de leur logement interdit les majestueuses enceintes, excellentes mais encombrantes ! Le recours de plus en plus fréquent au microprocesseur — mais cette « puce » envahit tout, de l'automobile aux ascenseurs en passant par les machines à laver. Il n'est pas sûr qu'elle soit toujours utilisée à bon escient. Plus importante pour les amplificateurs est la généralisation d'une construction modulaire, qui facilite la maintenance. Côté mécanique, on régule par quartz la vitesse de rotation des platines, on allège les têtes de lecture de disques, on améliore l'enregistrement et la lecture des cassettes. Côté « magnétisme », les cassettes progressent, en particulier par l'emploi de métal pur. Côté acoustique enfin, haut-parleurs et enceintes continuent à être un champ d'expérience. Les techniques classiques se perfectionnent par le recours à des matériaux nouveaux, matières plastiques, fibres de verre ou de carbone. On essaie de nouveaux principes, comme le haut-parleur à plasma. Les enceintes restent le domaine qui se « rationalise » le moins, celui où fait le moins merveille la prodigieuse versatilité de l'électronique. Sans doute est-ce pour cela que les constructeurs français font encore bonne figure et ne sont pas submergés — pour combien d'années ? — par le déferlement japonais.

Car si le marché progresse, si la qualité s'améliore, le point noir reste que les matériels de haute fidélité sont de plus en plus importés. Les livraisons d'appareils — sauf magnétophones — par les constructeurs français ont totalisé 260 millions de francs en 1980. Les exportations représentent 65 millions de francs. En face, on recense 1 455 millions de francs d'importations — et leur taux de progression est plus rapide. Va-t-on vers le jour où il sera plus simple de transférer le Festival à Tokyo ?

MAURICE ARVONNY.

Les mini-chaînes ont la taille fine mais luttent contre l'excès de calories

LA hi-fi, c'est un peu comme la mode, une affaire de contenu, certes, mais aussi une affaire de formes. Que choisir ? Le style un peu enveloppé, mais rassurant, des chaînes haute fidélité conventionnelles, le style dépouillé et tout à la fois chargé des chaînes en « racks », avec leur côté sévère de matériels de laboratoire, ou le style taille basse des chaînes « slim line ». Le choix n'était guère facile jusqu'à ces derniers mois, et voilà qu'il se complique singulièrement avec l'apparition sur le marché de chaînes à faible encombrement : les mini et les micro-chaînes.

Les premiers modèles de ces matériels, dont la taille et le volume réduits sont souvent vantés dans les dépliants publicitaires — ne sont-ils pas hauts comme trois pommes ? — ont fait leur apparition voici deux ans environ. Cette initiative, heureuse semble-t-il, a depuis été largement suivie, et rares aujourd'hui sont les constructeurs qui ne présentent pas dans leurs catalogues une ou plusieurs mini-chaînes. Quant à ceux qui sont encore absents de ce marché, ils ne tarderont pas à rejoindre les rangs du plus grand nombre si, comme le prétendent certains spécialistes, les ventes de ces matériels explosent au point d'occuper dans quelques années la moitié du marché des chaînes de haute fidélité.

Présentées voici peu encore comme des secondes chaînes ou des chaînes transportables en week-end ou en vacances, les « minis » sont en train de devenir des chaînes haute fidélité à part entière. Certes, elles n'ont pas encore bouleversé le marché de la hi-fi comme en témoignent leurs résultats : le parc français compterait actuellement soixante mille exemplaires de mini-chaînes ; mais, en 1981, les constructeurs espèrent en vendre cent cinquante mille, soit quinze pour cent du marché des chaînes. Mais leur relative percée augure bien, semble-t-il, de l'avenir, même si les constructeurs ne témoignent pas toujours avec le même bonheur de leur savoir-faire dans le domaine de la miniaturisation.

Une question personnelle

Seules l'utilisation généralisée des circuits intégrés et des micro-composants, l'existence de nouveaux types de transformateurs (toroïdaux, par exemple) et surtout la mise au point de l'alimentation à découpage ont permis la naissance des mini-chaînes. Avec le temps, leurs performances, modestes au début, ont augmenté au point d'offrir couramment maintenant des puissances maximales de deux fois 40 watts ou de deux fois 50 watts, voire même 60 pour les matériels de haut de gamme.

Si, à de tels niveaux, certains des maillons de la chaîne — turner, magnéto-cassette et préamplificateur — ne posent pas trop de problèmes de contraintes thermiques, le confinement et la forte densité des composants (circuits et transformateur) dans l'amplificateur peuvent être une gêne par manque d'évacuation convenable des calories en excès. C'est la raison pour laquelle les constructeurs recommandent de disposer les appareils d'une certaine manière pour éviter la « chauffe ». Certains d'entre eux envisagent d'ailleurs, pour certaines gammes de puissance, d'adjoindre ou de remplacer les traditionnelles ailettes de radiateurs, visibles sur la face arrière des amplificateurs, par un système de refroidissement par gaz inerte.

Cette compacité, si séduisante à bien des points de vue, n'est pas sans poser de problèmes aux techniciens chargés de concevoir les magnéto-cassettes. Comment, en effet, placer les commandes et les renvois de commandes, les moteurs d'entraînement et l'électronique dans un espace aussi réduit ? Les prouesses techniques accomplies dans ce domaine ne se paieront-elles pas d'une fiabilité diminuée par rapport aux matériels équivalents des chaînes conventionnelles ? Les magnéto-cassettes qui leur sont associés sont, en général, légèrement plus performants que ceux des mini-chaînes. Sans doute un problème de jeunesse qui ne manquera pas d'être résolu, tant il est vrai qu'en dépit de cette note correctrice les mini-chaînes semblent présenter, selon les spécialistes, « *des performances voisines de celles des chaînes de milieu de gamme* ». Rien ne leur manque, pas même les systèmes de contrôle à distance par infrarouge ou les timers qui permettent la programmation automatique d'enregistrements ou la mise en marche d'un système de minuterie de réveil.

Il n'en reste pas moins que si les progrès techniques ont permis une réduction sensible de l'encombrement des principaux maillons de la chaîne, ils n'ont en rien contribué à diminuer la taille des enceintes acoustiques et des platines. Pour des questions de bon rendement, le recours à des enceintes de taille normale est préférable. Quant aux platines, le diamètre des 33 tours risque, pour de longues années encore, de les cantonner dans une esthétique traditionnelle, que l'apparition de l'audio disque bouleversera peut-être à terme. En attendant, mini ou maxi-chaîne, mini ou maxi-prix, enceintes réduites ou normales, la réponse appartiendra toujours à l'auditeur et, plus prosaïquement, à son portefeuille.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Informatique et composition musicale : quelles relations ?

L'INFORMATIQUE envahissant peu ou prou toutes les activités humaines, il n'est pas étonnant qu'elle intervienne même dans la création artistique et d'abord dans la *composition musicale*. Ce n'est pas vraiment nouveau puisque, en 1955, le musicien américain Lejaren Hiller faisait déjà appel à l'ordinateur. Pierre Barbaud, en France, écrivait des programmes de composition au début des années 60. Puis des compositeurs de plus en plus nombreux ont voulu utiliser les possibilités *multiples qu'apporte* l'ordinateur pour créer et organiser des sons. Une journée d'études du Festival du son porte sur ce *thème*. Voilà peu s'est tenu, à l'Institut de recherches et de coordination *acoustique - musique* (IRCAM), un séminaire d'une semaine *consacré* aux divers aspects de *la relation, encore bien peu* naturelle, entre musiciens et informaticiens. Que peuvent demander les premiers aux seconds? Comment doivent-ils intégrer l'ordinateur et ses ressources dans leur problématique personnelle ? Ces problèmes furent abordés au cours des diverses séances. Il y eut aussi des écoutes d'œuvres ou de fragments d'œuvre dont la genèse a utilisé l'informatique. La Semaine fut close le samedi 22 février par un concert et un débat public, qui ont plus que rempli la grande salle du Centre Georges-Pompidou. Plusieurs compositeurs, aux démarches par ailleurs souvent divergentes, ont répondu à la question « Pourquoi l'ordinateur ? » que leur posait Tod Machover, un compositeur américain qui travaille actuellement à l'IRCAM et qui avait organisé le séminaire; il a montré qu'on pouvait être informaticien et compositeur, et même traducteur et bon animateur.

Présenté avec humour comme un « *jeune compositeur récemment venu à l'informatique* », le directeur de l'IRCAM, Pierre Boulez, avait été le premier intervenant de la Semaine. Il s'était interrogé sur la relation du matériau, le son artificiel, et de l'invention musicale. Pour Boulez, le monde instrumental n'a pas atteint ses limites, mais il impose une certaine grammaire, en pratique celle de la gamme chromatique pour laquelle les instruments ont été conçus. Ainsi en est-il du violon : bien que cet instrument permette en principe *des intervalles de* hauteur aussi petits que l'on veut, la taille des doigts de l'interprète impose une intervalle *minimum*, compatible avec la gamme chromatique mais très supérieur à *ce que l'oreille peut percevoir*. Il est possible de détourner les instruments de leur usage normal, voire de concevoir des instruments nouveaux. Des compositeurs l'ont fait, mais faute d'un *corpus* d'instrumentistes maîtrisant leur technique, la musique qu'ils composent est généralement vouée à disparaître avec eux ou avec leur disciples immédiats.

Le son « artificiel » de l'électronique

On peut rester à l'intérieur du monde instrumental et chercher un langage nouveau en imposant des interdits : refus de l'octave, de l'accord parfait. C'est ce qui a été fait au début du siècle. Mais *on* ne fonde pas une grammaire sur des refus ; elle doit impliquer des relations. On a tenté d'intégrer dans le *nouveau langage les relations du* langage ancien par le recours à la citation. Mais le moyen reste limité.

Il paraît donc indispensable de changer le matériau et d'utiliser le son « artificiel » de l'électronique. Mais il y a des difficultés. En particulier, il est difficile de faire des sons électroniques qui soient des objets musicaux intéressants. Il y a des relations à *appréhender : relations entre* hauteurs et timbres, rôle de la pulsation, que l'ordinateur permet d'étudier. C'est *finalement* son intérêt majeur que de proposer différentes solutions et d'éviter au compositeur de choisir prématurément. En composition manuelle, il faut à chaque instant faire des choix, plus ou moins conscients ; l'art est d'obtenir à partir de cette succession d'instantanés un ensemble cohérent et continu. Avec l'ordinateur, on peut laisser le programme dérouler les diverses solutions, les comparer, et « *piquer la discontinuité* ». Boulez compare cette démarche à celle d'un individu qui observe des nuages et voit comment de nouvelles formes s'engendrent à partir des anciennes. *De même le compositeur* peut suivre l'évolution programmée d'une structure et n'en garder qu'un certain nombre d' « instantanés ». Les choix peuvent être faits au moment de l'exécution : Boulez prépare actuellement une œuvre où six instrumentistes dialogueront entre eux par l'intermédiaire de l'ordinateur ; leur jeu influera sur la musique créée par l'ordinateur, et cette musique comportera des signaux qui appelleront tel ou tel instrument.

Pédagogie

Une autre intervention intéressante fut celle de John Chowning : il a abordé plusieurs sujets, et en particulier la pédagogie de l'informatique. Il n'est évidemment pas nécessaire que le compositeur devienne un informaticien qualifié, il est même peut-être nuisible qu'il se plonge, comme c'est souvent sa tendance *quand il aborde la composition* par ordinateur, dans le détail des programmes qu'il utilisera. En même temps, il ne peut être l'utilisateur passif de programmes écrits par d'autres, il lui faut une certaine capacité de programmer. Programmer la synthèse de sons, ce qui est somme toute le pendant de l'orchestration, mais aussi programmer des structures musicales, ce qui l'oblige à expliciter ses méthodes de composition. La programmation devient, ainsi, non un simple moyen de création, mais un outil de maîtrise et d'extension de l'imagination musicale.

Un pionnier

Marvin Minsky tranchait sur les autres intervenants : il n'est pas compositeur, sauf en amateur. Il est, en revanche, un des pionniers de l'intelligence artificielle. C'est donc de l'extérieur qu'il abordait le thème du séminaire, plus du côté de l'auditeur que de celui du compositeur. Posant la question de savoir pourquoi nous aimons la musique, il a apporté des « *réponses hypothétiques destinées à montrer de quelles théories nous avons besoin* ». Plusieurs réponses sont elles-mêmes des questions. Comment l'écoute musicale engage-t-elle *les connaissances ?* Que reste-t-il après l'écoute d'une œuvre, et comment se fait-il qu'on oublie les thèmes qu'on vient d'entendre et qu'on les reconnaisse pourtant à une seconde audition ? D'autres sont plus assurées, quand il affirme que la « bonne » musique est *celle qui déclenche une activité* mentale analogue à la vue. La vue crée une représentation stable, *de ce qui est vu, bien que* les images rétiniennes changent à chaque mouvement de l'œil. De même, il faut stabiliser quelque chose derrière la succession des sons. Finalement, dire qu'on aime la musique, c'est peut-être notre manière de nommer cet ensemble de processus d'analyse et de construction de structures que notre cerveau met en œuvre.

Les manifestations

Le vingt-troisième Festival international du son et de la haute fidélité s'ouvre, dimanche 8 mars, au Palais des congrès, à la porte Maillot. *Mais les* trois premières journées sont strictement réservées aux professionnels. Pour le public, l'ouverture réelle est donc le mercredi 11 mars. Le Festival prend fin dans la soirée du dimanche 15 mars.

Comme les années précédentes, le Festival combine trois *activités différentes :*

● UNE EXPOSITION DE MATÉRIELS HAUTE FIDÉLITÉ. Près de trois cents constructeurs de vingt-trois pays présentent leurs produits. Ils doivent être conformes aux normes françaises et internationales de la haute fidélité.

● DES JOURNÉES D'ÉTUDES. Onze conférences-débats traiteront des sujets suivants : Sémiotique de la musique, de l'acoustique et de la haute fidélité ; *Fréquence et perception de la* musique ; Simulation par ordinateur du studio électro-acoustique et applications à la composition musicale ; Étude d'une enceinte acoustique circulaire en forme de nid d'abeilles ; Cantilation et chants bouddhiques au Vietnam ; Imaginaire, mythe et inconscient chez Wagner ; Enregistrement numérique en *radiodiffusion* ; Machines commandées par la parole ; Peut-on mesurer ce que l'on *entend ?* ; L'autoroute comme paysage sonore ; Stéréophonie et prise de son musicale à la télévision. Les conférences ont lieu, dans l'ordre ci-dessus, du lundi 9 au vendredi 13 mars, à 10 h. 15 et 11 h. 30, et le samedi 14 mars, à 10 h. 15. L'entrée est libre pour les visiteurs de l'exposition.

● UN PROGRAMME ARTISTIQUE, *sous l'égide de Radio-France*. L'accent est mis cette année sur les nouvelles radios locales (Fréquence-Nord, Radio-*Mayenne*, Melun-F.M.) ou thématiques (Radio-Bleue, Radio-7), dont plusieurs émissions seront *faites* depuis le Palais des congrès. La proclamation du palmarès de l'académie Charles-Cros, qui se fait traditionnellement pendant le Festival, aura lieu le jeudi 12 mars à midi. Samedi 14 et dimanche 15 mars, à 10 h. 30, sont organisées des promenades-concerts en bateau-mouche, mais, contrairement aux années précédentes, il n'y a pas *de nuit du Festival*.

● INFORMATIONS PRATIQUES. L'exposition est ouverte chaque jour, de 10 heures à 20 heures, jusqu'à 22 heures le samedi 14 mars. Le prix d'entrée est de 20 francs (12 francs pour les étudiants). L'accès au Palais des congrès peut se faire par le métro (ligne n° 1, station Porte-*Maillot*), *par les autobus* 73, 82, P.C., par les cars Air France, ou en voiture : parking de mille cinq cents places.

La haute fidélité selon Cabasse

« *IL cherchait des fous pour s'installer à Brest.* »

Assise devant un feu de bois, dans une vieille maison entourée d'une végétation luxuriante, Mme Elisabeth Cabasse explique comment le maire de Brest, en *1959, les a « kidnappés », elle et* son mari, pour en faire les premiers occupants d'une zone industrielle *alors désertique. Ils fabriquaient* alors des haut-parleurs dans un garage de Neuilly-sur-Marne. Toute extension sur place étant impossible, Georges Cabasse, qui aime la mer plus que le soleil, écrivit à tous les maires « *de Dunkerque à La Rochelle* ». Stupéfait qu'une entreprise puisse envisager même de s'installer à Brest, le maire se précipita, et, avant d'avoir compris ce qui leur arrivait, les Cabasse étaient à Brest. Ils y sont toujours, et ne s'en *plaignent apparemment* pas.

Cabasse, Léon, Charlin... Ces noms et quelques autres sont chers aux vieux amateurs. Ce sont des noms de pionniers, de ceux qui estimaient, comme le rappelle Georges Cabasse, que « *la haute fidélité, c'est quand on ne sait plus distinguer le son reproduit du son original* ». Bien peu des « *hi-fistes* » du début ont résisté à l'invasion scintillante des chromes japonais. *Les époux Cabasse ont su le faire.* Avec 23 millions de francs de chiffre d'affaires, dont un quart à l'exportation, avec vingt mille enceintes fabriquées l'an dernier, avec une usine de montage à Jeumont en plus de leur installation brestoise, avec surtout une image de marque que leur envient bien des concurrents, ils ont créé une entreprise solide et qui l'a prouvé en 1974. Cette année-là, un incendie détruisait complètement l'usine de Brest, épargnant cependant le bâtiment des études et recherche. Le dépôt de bilan semblait inévitable. Mais l'en*treprise survécut ; elle a maintenant retrouvé* une santé suffisante pour adjoindre à l'usine reconstruite un *blockhaus souterrain destiné aux* essais de longue durée des haut-parleurs. Ce blockhaus complétera la grande chambre sourde « *la plus grande au monde pour la hi-fi* », annonce-t-on avec *satisfaction*. Celle-ci pourra être réservée aux études de nouvelles enceintes et à l'enregistrement de *leurs courbes* de réponse.

La chambre a ainsi permis la conception et la mise au point de la nouvelle enceinte présentée au Festival du son : quatre haut-parleurs dans un bâti aux formes extérieurement simples, mais plus complexes quand on regarde l'intérieur. *L'un des haut-parleurs, celui* des bas médiums, est un double dôme inversé, d'une conception originale. *Son créateur explique que* le remplacement de la membrane en papier par une feuille de plastique — sur la nature duquel il est peu loquace — a permis de doubler le rendement acoustique. Du coup il a été possible d'augmenter le diamètre des dômes et d'utiliser cette forme de haut-parleurs — moins directifs que les haut-parleurs coniques, mais d'un rendement plus faible — aussi bien pour les médiums que pour les aigus.

Qualités incompatibles

Ce plastique rigide facilite aussi l'asservissement des haut-parleurs. L'asservissement est une correction électronique qui compense en temps réel les variations du rendement de l'enceinte. *L'idéal serait de placer* un micro au point d'écoute... mais il faudrait remonter le temps qu'a *mis le son pour y parvenir ! En pra*tique on place un capteur de pression sur la membrane du haut-parleur, ce qui exige qu'elle soit très rigide. Le haut-parleur idéal est d'ailleurs celui dont la membrane est extrêmement rigide et extrêmement légère. Deux qualités parfaitement incompatibles.

Pour serrer de plus près cet optimum, on a choisi chez Cabasse de réaliser tous les éléments de l'enceinte acoustique — à la différence d'une entreprise comme *Elipson, qui construit des enceintes,* en particulier de fameuse boules de stuc, mais fait fabriquer à l'exté*rieur les haut-parleurs. L'usine* Cabasse de Brest comporte ainsi un atelier d'usinage et une ébénisterie ; *on y moule les membranes ; on y* fait des traitements chimiques anti-corrosion — et cette compétence *a valu à l'entreprise de fabriquer* des brides pour le pompage du fuel du *Tanio*. Où mène la haute fidélité...

Mais, en fin de compte, quelles que soient la taille de la chambre *sourde*, la *rigidité des membranes*, la linéarité des courbes de réponse, c'est l'oreille qui est le dernier juge. Il faut écouter et comparer. Comparer à quoi ? A la musique instrumentale qu'on veut reproduire, et comparer en direct, car l'oreille n'a aucune mémoire.

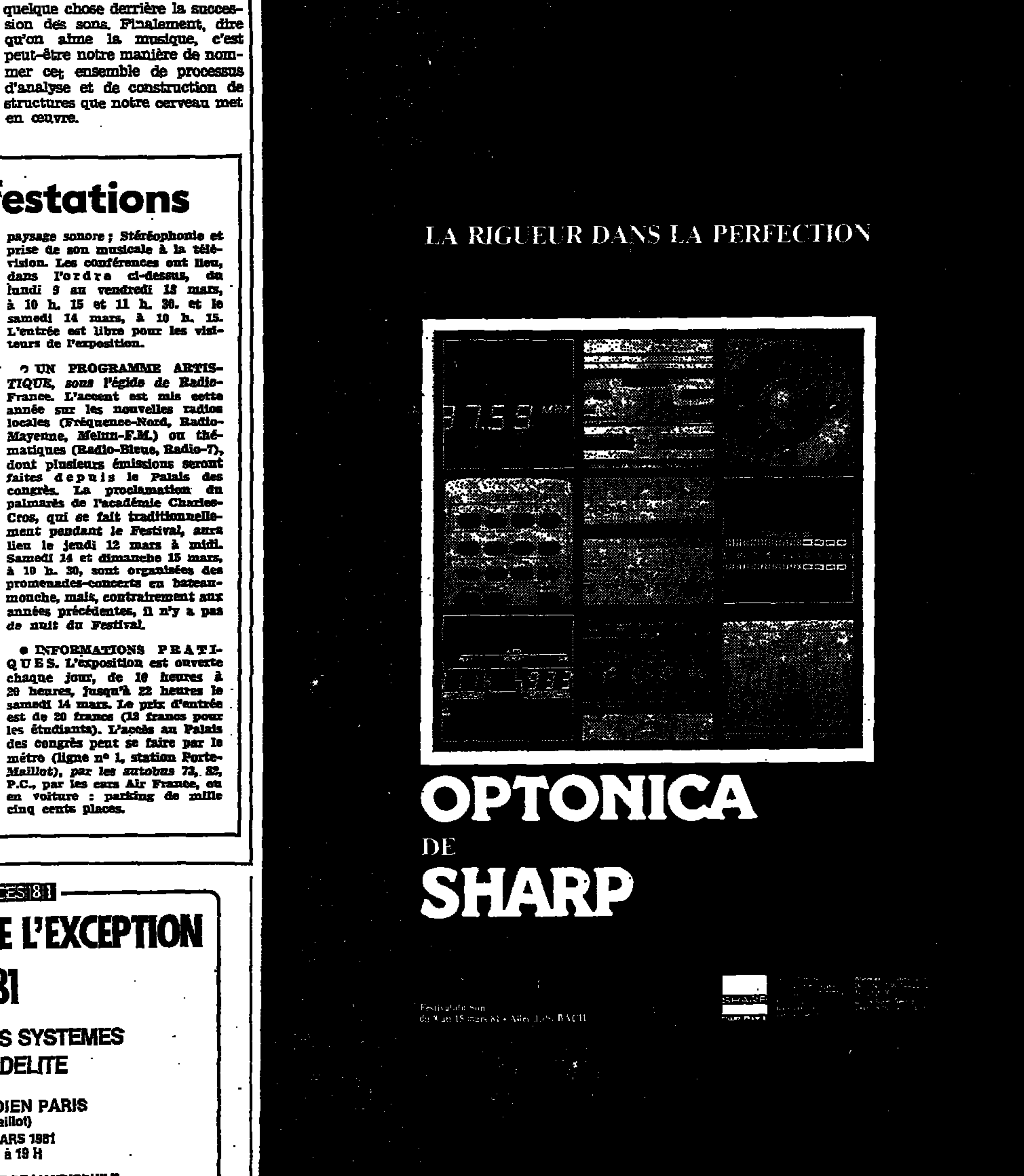
Premier temps. Au conservatoire de Brest, sous la direction de Paul Kuentz, l'orchestre des jeunes élèves joue avec chaleur un *Concerto pour la nuit de Noël*, de Corelli. Georges Cabasse enregistre.

Deuxième temps. Deux enceintes placées au milieu de l'orchestre restituent la musique qui vient d'être enregistrée. Pas de différence notable, à part certains roulements dans les basses, pour l'auditeur non spécialiste.

Epreuve finale. L'orchestre et les haut-parleurs en alternance rapide. Tantôt on entend les haut-parleurs, tantôt Paul Kuentz fait signe à ses élèves pour qu'ils enchaînent sur ce qu'ils viennent d'écouter. Cette fois les différences se précisent. De longs et patients réglages permettraient de les atténuer. L'épreuve a été faite avec un instrument en *solo*. A *la fin, des auditeurs qui ne* voyaient pas l'instrumentiste se trompaient sur la source du son.

C'est la haute fidélité selon Cabasse. Elle n'est pas à la portée de toutes les bourses ni d'ailleurs de toutes les oreilles. On peut même la juger parfaitement inutile — comme toutes les passions humaines. — M. A.





Le Monde

culture

MUSIQUE

«LES PÊCHEURS DE PERLES» au Châtelet

Séduisant, moderne et raffiné

Quitte à emprunter des productions pour sa première saison, s'est dit Jean-Albert Cartier, directeur du Théâtre musical de Paris, autant en choisir de très belles : après Louise, *le « nouveau Châtelet » présente ainsi une autre œuvre classique du répertoire français,* les Pêcheurs de perles *de Bizet, sous une forme séduisante, moderne et raffinée, grâce à la mise en scène et aux décors bolognais (Teatro Communale) de Pier-Luigi Pizzi.*

Lors de la création en 1863, le critique du Figaro *ne trouvait* « ni pêcheurs dans le livret ni perles dans la musique », *mais Berlioz, écrivant son dernier feuilleton du* Journal des débats *(1), y relevait au contraire* « un nombre considérable de beaux morceaux expressifs pleins de feu et d'un riche coloris ». *Appréciation quelque peu indulgente pour un jeune confrère ; la popularité durable de cette œuvre tient sans doute à la fraîcheur et à la tendresse de cette musique naïve d'un compositeur de vingt-quatre ans, respectueux des formes, peu regardant sur l'originalité des moyens, mais fort adroit et doué pour exprimer les passions de son âge, fût-ce celles, un peu hollywoodiennes, d'une prêtresse de Brahma et d'un pêcheur de Ceylan.*

Pier-Luigi Pizzi a eu le mérite de prendre cette œuvre au sérieux, de l'exprimer avec une pureté, une poésie et une délicatesse qui l'ennoblissent dans de superbes décors : deux temples orientaux et un éléphant de bronze, dominés par des arbres stylisés, au-dessus d'une magnifique surface de jeu largement incurvée, rouge — un paysage composé comme une laque chinoise, — avec de belles lumières (ainsi l'admirable incendie du dernier tableau) ; et au deuxième acte, l'intérieur d'un temple, noir, dépouillé, où s'ouvre une porte gardée par deux gigantesques statues dorées de dieux hindous.

Les mouvements des chœurs sont (à la manière de Wieland Wagner) justes, d'une harmonie rare, et contrastent avec les évolutions des danseurs (réglées par Vittorio Biagi), silhouettes brunes, sèches, aux gestes curieusement primitifs, extatiques, mains largement ouvertes, qui font songer à des griffonnages d'enfants ou aux fresques du Tassili, et donnent une sorte d'arrière-plan mythique plutôt qu'exotique à l'action. Mais on est ému surtout par la grâce des personnages principaux chantant airs et ensembles avec des gestes dont le naturel et la simplicité rejaillissent sur la qualité même du lyrisme vocal.

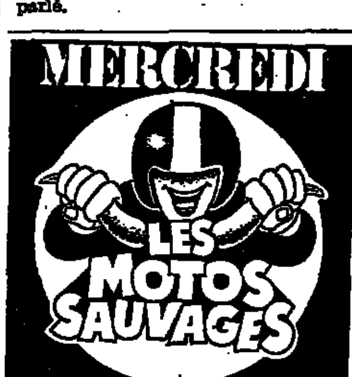
Interprétation fort satisfaisante d'ailleurs : John Brecknock, sans avoir une très grande voix, est un Nadir fin, intelligent, au timbre charmant montant en un ravissant falsetto : *Yvonne Kenny, malgré quelques incertitudes dans certaines coloratures, déploie une étoffe riche et un lyrisme d'une grande noblesse, qui s'accorde avec son interprétation sobre de la prêtresse Leïla; Jean-Philippe Lafont, plus à l'aise dans les personnages comiques, chante avec flamme et sincérité le rôle de Zurga, l'ami jaloux et magnanime, sans avoir tout à fait l'ampleur musicale nécessaire; et Stanislas Staskiewicz, en dépit d'une voix un peu faible, est un imposant brahmane.*

L'excellente présence scénique des chœurs leur rend sans doute difficile de suivre constamment la baguette du chef, d'où de très nombreux décalages qu'on ne saurait, semble-t-il, imputer à Jérôme Kaltenbach dont la direction chaleureuse donne spontanéité et vigueur au spectacle, à la tête de l'orchestre Colonne, parfois excellent, mais qui manque encore de mise au point. On se réjouit en tout cas de voir une œuvre de l'ancien répertoire montée avec tant de goût qu'elle pourrait bien mettre d'accord tous les publics.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. le très récent *Hector Berlioz, Cauchemars et Passions,* textes réunis et présentés par G. Condé, Ed. J.-C. Lattès, 274 p.

★ Prochaines représentations chaque jour jusqu'au 13 mars (sauf le lundi 9). Une seconde distribution alterne avec celle dont nous avons parlé.







THÉATRE

LA COMÉDIE-FRANÇAISE EN ÉGYPTE

Billets au marché noir

En cette fin d'hiver, l'Egypte — et pas seulement l'élite francophone — vit sous le signe de la Comédie-Française. Une exposition sur le tricentenaire de la fondation de la troupe, des films sous-titrés en arabe à la télévision nationale ou dans les centres culturels français, des articles enthousiastes dans les journaux cairotes ont précédé la venue au Caire et à Alexandrie, du 27 février au 3 mars, des comédiens-français.

Leur dernière tournée dans la capitale égyptienne remonte à 1969, lors des festivités marquant la fondation du Caire moderne par la dynastie des Fatimides, il y a mille ans. Depuis lors, c'était une demande constante du ministère égyptien de la culture, et surtout du public cultivé, de revoir la plus ancienne formation théâtrale française sur les bords du Nil.

En 1969, elle avait présenté *Britannicus,* de Racine. Cette fois-ci, les Cairotes et les Alexandrins ont pu voir *les Fausses Confidences,* de Marivaux (cet auteur avait déjà été joué en Egypte par le Français, en 1965), avec notamment Denise Gence et Claude Winter, dans les décors et les costumes de la dernière mise en scène parisienne de ce spectacle. Mais moins de trois mille cinq cents personnes auront pu assister à cette pièce, cinq représentations ayant été uniquement prévues, dont une seule à Alexandrie, où se trouvent pourtant près des deux tiers des cent cinquante mille Egyptiens parlant français. L'engouement fut tel que dix jours avant le début des représentations, et après quarante-huit heures de location, toutes les places avaient été retenues, certaines étant ensuite revendues au marché noir, le double ou le triple de leur prix.

Les amateurs égyptiens de théâtre français ont émis le vœu que la prochaine fois les responsables culturels parisiens soient moins « malthusiens » et prévoient un plus grand nombre de soirées, surtout lorsqu'il s'agit, comme cette fois, d'une tournée dont l'Egypte est l'unique étape.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

« TUEUR SANS GAGES » AU TEP

Dans la Cité lumineuse, quartier artificiel et luxueux, rôde un assassin. Seul Bérenger ignore son existence. Quand la jeune fille qui lui est apparue, éblouissante, disparaît, seul il se préoccupe de savoir qui tue et pourquoi. « Pièce policière », dit Ionesco, pince-sans-rire. Bien entendu, son héros préféré, « modeste citoyen, homme naïf et sensible », n'a rien d'Hercule Poirot, il est le porte-parole de sa philosophie anarcho-amère.

La pièce, qui a été créée en 1959 au Récamier, et reprise plusieurs fois, a vieilli dans la mesure où la logique clownesque de Ionesco ne surprend plus vraiment. Mais les ruptures de rythme et de langage, les enchaînements cocasses de clichés demeurent efficaces, révélateurs des malaises d'adaptation à un réel qui fuit et se déguise. N. parlons pas d'incommunicabilité, le malaise est moins cérébral, plus enraciné dans le concret grâce à la mise en scène de Guy Rétoré, qui organise tout un remue-ménage. On n'arrête pas de brailler des discours démagogiques à la Coluche, de s'énerver pour rien, de parler pour s'oublier, de bâtir, de démolir. C'est juste l'étouffante agitation gratuite de la grand-ville. Décor de ruines nocturnes dans lequel Bérenger, prisonnier de sa solitude, soliloque sa question angoissée, cherche un sens au monde qui l'entoure et ne reçoit en réponse que le ricanement énigmatique du tueur.

L'idée de confier Bérenger à François Lalande est épatante parce qu'il est le brave type tout simple avec les pieds sur terre, vibrant de bonne volonté, de générosité maladroite. Alors son désarroi, ses vertiges existentiels nous touchent au cœur.

COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h. 30.

CINÉMA

« PALERMO », de Werner Schroeter

(Suite de la première page.)

Arrivant de nuit à Wolfsbourg, Nicola commence son itinéraire de malheur. Il ne parle pas allemand, le compatriote chez lequel il comptait loger en attendant de trouver du travail, l'éconduit, gêné, sur l'ordre de son épouse allemande. Il devient ouvrier chez Wolkswagen mais il ne comprend pas toujours le dialecte des autres immigrés italiens dont il partage la chambre.

Seule oasis de bonheur : le restaurant tenu par une Napolitaine qui est *arrivée, elle,* à se défendre. Nicola, errant dans une ville où il reste un étranger, croit rencontrer l'amour avec Brigitte, une blonde *fille* de Wolfsbourg. Cette *illusion* le conduit à un double meurtre au cours d'une rixe nocturne qui ressemble à un sacrifice pour exorciser la souffrance et la solitude. Nicola est traduit en justice : le procès n'éclaircit rien sinon le désespoir d'un être trahi par une Allemagne déshumanisée avec laquelle Werner Schroeter, dirait-on, a des comptes à régler. Le voyage à Wolfsbourg est un voyage sans retour.

Etrange film, ouvert peut-être à une *interprétation* mystique, mais où, surtout, le *choc* de *deux mondes,* de deux civilisations également bloquées se traduit *par* l'opposition lumière et ombre ou tout au moins pénombre. En Allemagne, le jeune Sicilien perd ses racines culturelles, sa langue, sa parole, *son* identité en somme *mais il* ne peut pas faire autrement. Du « paradis » sicilien, il ne gardera que cette boîte rouge *en forme de cœur* — une boîte vide — que lui a donnée son frère au moment du départ.

En observant son personnage de l'extérieur, selon ses comportements, Schroeter *lui* garde *un* mystère qui est sa seule liberté dans *l'« enfer »* allemand. Le cinéaste abandonne ses délires baroques pour un constat d'échec et *de* désespoir. Au procès — où l'on retrouve Magdalena Montezuma, l'actrice travestie des premières œuvres, en avocate défendant avec *fougue* la cause de Nicola, — il revient pourtant aux caricatures allégoriques. Les langages, allemand, italien, se *mêlent* dans des cris, des hurlements comme à *la* tour de Babel. L'imaginaire s'introduit dans un décor réaliste. C'est un peu déconcertant après les deux premières parties *mais* cela se justifie par le courant souterrain de cette œuvre où l'on voit un être humain beau, farouche, humilié, découvrir qu'il n'y a *plus, nulle* part, d'innocence originelle. *Palermo* a reçu l'*Ours* d'or au Festival de Berlin 1980. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

■ Une exposition d'art décoratif dans les pays d'Europe occidentale venant du Louvre et du musée de Cluny a été inaugurée récemment au musée Pouchkine, à Moscou. Cette exposition propose un choix d'ivoires, d'émaux, de tapisseries, de bijoux, du Moyen Age et de la Renaissance et présente les fragments de sculptures de Notre-Dame découverts en 1977. En avril prochain, ce sera l'exposition Paris-Moscou que les Soviétiques pourront visiter.

■ Le Centre culturel d'Epinay-sur-Seine organise une semaine argentine du 7 au 15 mars sur le thème : « Le tango, voix de l'Argentine ». Participeront notamment à cette semaine Blas Matamoro et Valeria Munarriz. Des peintres et sculpteurs argentins et uruguayens témoigneront de la richesse de la création artistique des peuples latino-américains.

■ La première Biennale du film sur l'environnement, qui aura pour thème « Habitat et paysage », aura lieu à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (Gard) à partir du 23 mars.

■ Une lettre écrite par Mozart à sa sœur en 1770 alors que, âgé de dix-sept ans, il effectuait son premier voyage en Italie, a été vendue 100 000 marks (environ 230 000 francs), le 25 février à Marburg (R.F.A.).

■ L'auteur de chansons américain « Yip » Harburg, est mort le jeudi 5 mars à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Après s'être fait connaître à la fin des années 30 avec « *Over the Rainbow* », il avait notamment écrit la partition de la comédie musicale *le Magicien d'Oz,* qui lui valut un oscar et contribua à établir le succès de Judy Garland.]

OPÉRETTE

« Rose-Marie »

Depuis sa création dans les années 20, l'opérette américaine de Otto Harbach et Oscar Hammerstein II, mise en musique par Rudolph Friml et Herbert Stothart, a fait le tour du monde, traversé toutes les modes et toutes les époques sans rien perdre de sa popularité. La reprise qu'en donne la compagnie Nick Varlan au Théâtre de la Porte-Saint-Martin attire déjà les foules. La location promet un succès.

A quoi tient ce phénomène ? L'intrigue, plutôt mince, n'est que prétexte à des changements de décors et de lieux, l'introduction de ballets et de numéros fantaisistes. Canada de la police montée en uniforme rouges, des chercheurs d'or, des aventuriers et des méchants Indiens, maison de couture et fête « Petite France » Louis XV à Québec, cette mythologie désuète (qui fut relayée par le cinéma) reprend tout de suite vie sous les éclairages de la scène par son pittoresque très concerté.

C'est fait pour les toiles peintes, l'artifice baroque, le folklore imaginaire. Découpé en douze tableaux, avec décors bariolés ou pastellisés qui jouent à fond sur l'illusion théâtrale, le nouveau spectacle de la Porte-Saint-Martin est mis en scène par Georges Chevallied comme un album d'images où danseurs et danseuses, figurants et figurantes tourbillonnent et défilent dans des costumes somptueux. C'est le luxe du temps de crise. Les chanteurs aussi changent de vêtements à chaque scène. Le plateau est bien garni. L'orchestre dirigé par Paul Bonneau, suffisamment important.

Blonde, mince, jolie, pétillante et sentimentale à souhait, Rondha Backmann, jeune chanteuse d'origine américaine, renvoie le célèbre « chant indien » à tous les échos de la salle, perd et retrouve son amoureux Jim Kenyon, auquel Jean-Paul Caffi prête une stature virile d'homme du « Grand Nord » et une voix mâle et chaude. Philippe Andrey, Christian Bihel, Enrique Fort, Pierre Allarty, Josette Drouet et Brigitte Dunski forment autour d'eux une troupe homogène.

Mais la révélation de cette *Rose-Marie* est Nicole Mour dans le rôle ingrat, difficile, de l'Indienne Wanda. Elle n'a pas un seul air à chanter. Elle apparaît, hiératique, les joues creuses, ravagée de passion comme une femme fatale hollywoodienne, elle exécute, d'une manière étonnante, la danse sauvage du « *Totem pole* » et, demi-nue, moulée de paillettes, un ballet érotique avec un immense éventail de plumes roses sous lequel elle disparaît comme un étrange oiseau venu des neiges venu s'abattre, par défi, dans un salon doré.

JACQUES SICLIER.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

VARIÉTÉS

LE NOUVEAU SPECTACLE D'HOLIDAY ON ICE

Comme chaque année à la même époque, Holiday on ice s'installe pour plus de deux mois au Palais des sports et affiche sa nouvelle super-production élaborée par Ted Shuffle, l'ancien partenaire de Sonja Henie et le maître d'œuvre depuis 1960 du spectacle familial produit par Madison Square Garden International Brookings et présenté régulièrement avec cinq troupes différentes en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Chaque édition de ce spectacle coûte 1 million de dollars, dépensé dans les décors, les paillettes et les plumes, les lumières et la musique. Traditionnellement, Holiday on ice offre son lot d'imageries pour enfants — aujourd'hui, un tableau sur les « Jouets enchantés » et un autre consacré au conte de Cendrillon, — de souvenirs nostalgiques de l'âge d'or d'Hollywood — l'évocation cette année de Judy Garland, — d'histoire d'amour et de rires — avec deux bons acteurs de comédie : Zim Murphy et Dom Gugliemetti, — de danses folkloriques et de fresques soutenues par des effets spéciaux : cette fois-ci, la reconstitution du tremblement de terre de San Francisco, en 1906.

Enfin, le spectacle ne serait pas complet sans la présence du corps de ballet de patineurs et du dernier champion olympique (Robin Cousins) intégré à ce kaléidoscope coloré pour les besoins du prestige.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports.





EXPOSITION

Cobra dans le texte

« Cobra, qu'est-ce que c'est ? », demandait Christian Dotremont, trente ans après la fondation de ce mouvement artistique, créé le 8 novembre 1948 à Paris, Hôtel Notre-Dame, où s'étaient réunis quelques amis, et dissous à sa deuxième manifestation, en 1951, au Palais des beaux-arts de Bruxelles. L'auteur, qui fit partie du groupe, ne répond pas clairement, mais on comprend qu'il s'agissait d'un éclat de rire teinté d'angoisse, d'un psychodrame de spontanéité rageuse et rieuse.

Cobra ? Des artistes de pays du Nord voulaient s'affirmer au moment de la remise en question esthétique des années 50. Agitées, déplacées par la guerre, les sensibilités cherchaient leurs places. Avant-gardes et arrière-gardes marquaient leurs territoires : d'un côté le formalisme de l'abstraction mécanicienne, de l'autre le dogmatisme du réalisme socialiste. Il y avait aussi l'abstraction lyrique et le surréalisme. Dans chaque cas, un substrat idéologique, intellectuel ou poétique : c'était la guerre froide, il fallait se situer — à gauche ou à droite.

Aucun des premiers numéros de la revue Cobra, publiés en fac-similé par Jean-Michel Place, ne nous apprend comment le mot fut inventé ni par qui, à partir des premières lettres des trois capitales du Nord : Copenhague, Bruxelles, Amsterdam. On trouve, en revanche, dans le numéro un, la reproduction des « guldgubber », monnaies scandinaves des quatrième et sixième siècles, sur lesquelles les anciens Vikings ont dessiné d'une main gauche des personnages qui ont inspiré ces artistes du Nord, et qui sont très proches des chimères décorant les anciennes petites chapelles danoises. On aperçoit de fugaces allusions à ces figures dans la peinture d'Asger Jorn, de Pedersen, d'Egill Jacobsen. Et, à certains moments, chez les Hollandais Appel et Corneille. Mais les images des Belges, comme Alechinsky, Dotremont, Pol Bury, sont différentes.

L'hétérogénéité du groupe apparaît clairement quand on parcourt ces dix derniers numéros. A travers ces importants documents d'histoire de l'art contemporain, on découvre, comme dans un site archéologique, ce que fut à l'époque l'espace de Cobra. Que, chez les Belges, il était épris d'écriture, de liberté d'écriture, de mots en couleurs, illisibles, offerts à des spectateurs-voyants. Qu'en général il est fait de geste d'artistes pour lesquels toute peinture est poésie et toute poésie peut devenir peinture, c'est-à-dire écriture-image. Que leur style est celui du grimoire, du « scribouillage » d'adultes qui savent se mettre en accord avec l'enfance de l'art à sa plus frémissante expression. La poétique de la gaucherie est leur promesse. Car « la perfection c'est la mort », disait Jorn.

L'art Cobra voulait se démarquer du surréalisme, mais le rejoignait toujours. Il fut une région du même univers. Sauf à prendre le surréalisme à la lettre de l'automatisme, comme l'expression d'une pensée en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique et morale. Dans sa harangue aux surréalistes et aux « manchots », Jorn soulignait la contradiction : l'expression du peintre passe par la main qui matérialise la pensée et lui donne une forme. Cette forme que les surréalistes prétendaient renouveler par la création onirique, c'est toute la question.

On tentait alors de revigorer les modèles esthétiques du monde occidental en s'inspirant des arts primitifs, comme le firent les cubistes, ou de l'art des enfants et des simples qui intéressait Dubuffet et les surréalistes. Il s'agissait de se débarrasser du poids de la culture savante et de reprendre le chemin de la création à partir d'un état sauvage, porteur de l'espoir de tous les commencements.

Ces publications qui montrent Cobra à fleur de surréalisme, d'expressionnisme et de poétique scripturale, la galerie-librairie d'Artcurial les accompagne de documents d'époque en une exposition qui accroche, en quelque sorte, les feuillets de l'ouvrage aux cimaises. Le mouvement s'est défait très tôt, ses membres ont quitté leur petite rivière particulière pour rejoindre le grand courant moderne, mais sont néanmoins toujours restés attachés au « lien souple » et sinueux de Cobra, qui doit beaucoup à Christian Dotremont, animateur de la revue et de sa troupe.

JACQUES MICHEL.

★ « Cobra », documents d'époque exposés chez Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 14 mars.

★ *Cobra, 1948-1951*, réimpression en fac-similé de la collection des dix numéros de la revue *Cobra*, dont certains inédits. Avec reproduction lithographique en couleurs. 300 F environ.

LETTRES

« A-YA » ET L'ART RUSSE CONTEMPORAIN

Parmi les revues des exilés soviétiques, *A-Ya*, qui est consacré à l'art russe contemporain non officiel, commence à se faire une place non négligeable dans un domaine où l'information est presque inexistante.

Le n° 2, qui vient de paraître, confirme les directions du premier avec, en soixante pages sur papier glacé bien pleines et bien illustrées, une masse de renseignements sur les artistes plastiques d'aujourd'hui, qu'ils vivent en Union soviétique ou qu'ils soient émigrés.

A-Ya, en effet, n'exclut aucune tendance et est ouvert à toutes les expressions, comme en témoigne cette livraison qui s'ouvre par une étude sur les conceptualistes et consacre notamment d'importants articles à Vagrich Bakhchanyan (né à Kharkov en 1938, vit à New-York), à Ilya Kabakov (né en 1933 à Dniepopétrovsk, vit à Moscou), à Edouard Gorokhovski (né en 1929 à Vinnitsa, vit à Moscou), à Oleg Vassiliev (né en 1931 à Moscou, vit à Moscou), à Alexandre Kossolapov (né en 1943 à Moscou, vit à New-York).

Signalons aussi des reproductions des abstractions noires et blanches de Lidia Masterkova — qui vit à Paris depuis 1975, et qui a exposé chez Dina Vierny. On trouvera également une étude biographique sur un des phares de l'avant-garde, Pavel Filonov (1833-1941) et un article, à la fois mordant et bien documenté, sur *le rôle du ministère de la guerre dans l'art soviétique*, par Vitali Komar et Alexandre Melamid (les inventeurs du « Sotsart » — l'art socialiste — en réponse au « pop'art »), installés depuis peu aux Etats-Unis.

N. Z.

★ Pour s'abonner à *A-Ya*, revue bi-annuelle trilingue (en français, en anglais et en russe), écrire à I. Chelgovski au Centre culturel de Villedieu. 40 F le numéro ; 70 F pour l'année.

A Aix-en-Provence

UN CONFLIT OPPOSE LE MAIRE AU CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES

Une querelle s'est ouverte à l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence entre le maire, Mᵉ Alain Joissains (U.D.F.), et Mme Suzanne Estève, conservateur en chef de la bibliothèque Méjanes, l'une des plus riches de France (deux mille manuscrits, plus de trois cent mille imprimés). Le maire vient de faire savoir à Mme Estève que la municipalité avait décidé de la remettre à la disposition de son administration, à dater du 1ᵉʳ mars.

C'est l'aboutissement d'un long conflit. Mme Estève, qui n'était pourtant nullement liée à la municipalité précédente, est entrée en conflit avec la nouvelle équipe, peu après son élection. Le maire reproche au conservateur en chef de s'occuper plus de gestion que de recherche, et d'assumer, en un mot, des responsabilités plus administratives que scientifiques.

Un inspecteur a été envoyé par l'administration centrale et n'a, apparemment, rien trouvé de répréhensible. Mme Estève a saisi ses supérieurs hiérarchiques, notamment la Direction du livre, et a *déposé* un recours auprès du tribunal administratif de Marseille. Les personnels des bibliothèques publiques, de la région sud-est, membres de l'Association des *bibliothécaires* français (Mme Estève était présidente du groupe Rhônes - Alpes - Côte d'Azur), ont élevé « *les plus vives protestations à l'égard du procédé tout à fait arbitraire qui a pour effet de mettre en cause le statut même de la fonction publique* ». — P.C.

SPECTACLES

NOUVEAUX SPECTACLES

LES PIEDS DANS LE PLAT : Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h. 30.
REQUIEM POUR UNE NONNE : Studio 55 (326-63-51), 20 h. 30.
COLONEL CODY : Le Perreux, Centre culturel (385-09-11), 20 h. 30.
LES VAUTOURS : Sélénite (354-35-14), 20 h. 15.
PREVERT-BRETON : Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30.
LES AVIATEURS : Fontaine (874-74-40), 22 h.
LE PRESIDENT : Michodière (742-95-23), 20 h. 30.
DOMINO : Marigny (225-70-74), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Don Quichotte.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Figuren Theater Triangle.
Centre Pompidou (277-12-33), danse, 18 h. 30 : Viola Faber Dance Company. — Cinéma, 18 h. : la Psychologie de l'enfant ; débat, 20 h. : Racisme, mythes et sciences ; 23 h. : Revue parlée (M. Deguy, J. Dupin, J. Roubaud).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit déjeuner chez Desdemone.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Jean-Paul Farré ; 20 h. 30 le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : la Légende de Kristof.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Parcours. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. la Voiture.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'éternel masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321 22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaion (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

« Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 6 mars

théâtres

Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 22 h. 15 : Leçon de schizophrénie. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (225-20-74), salle Gabriel, 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 22 h. 15 : l'Aube lunaire.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322 11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Liesl et Karl ; 20 h. 30 : Sous le dernier pin.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Ode maritime.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233 09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 23 h. 15 : Camisole Blues.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Fanon.
Coupe-Chou (272-01 73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : F. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : A propos... et popof ? 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Operanight (296 62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Soupap (278-27-54), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Amoures noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Bon jour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye, bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Angel Core.
Palais des glaces (607-49-93), 21 h. : Grands ballets d'Afrique noire.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Undici Onde.

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : la Route fleurie.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Ly Country Blues ; 22 h. : A. Deifille.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume la traverse.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Chantal Sauvolle.
Olympia (742-25-49), 21 h. : François Béranger.
Palais des Congrès (758-27-78), 21h. : Serge Lama.
Palais des Sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on ice.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : J.-E. Deschamps et J.-F. Dutertre.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : D. Mac Avoy ; 22 h. 30 : C. Astier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Boulanger (Beethoven, Debussy) ; 21 h. : (Tchaikovsky, Liszt, Baudet-Geny).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. et sol. : P. Zukerman (Haydn).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h. 30 : Ensemble vocal et orchestre de la chapelle royale, dir. : P. Herreweghe (Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de Norddeutscher Rundfunk, dir. : K. Tennstedt, sol. : M. Argerich (Mozart, Beethoven, Mahler).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G.-L. Gelmetti, Chœurs de Radio-France, dir. : A. Boulfroy, A. Cupido, ténor, M. Rudenz (Donizetti).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Academy of Saint-Martin in the Fields, dir. : I. Brown (Haendel, Bach, Tippet, Mozart).
F.I.A.P., 20 h. 30 : M.-P. Soma (Beethoven).
Sorbonne, Amphi Richelieu, 20 h. : S. Smith, R.-M. Cabestany, L. Claret (Brahms, Kodaly).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre B. Thomas, Maîtrise de la Sainte Chapelle, Maîtrise de la Cathédrale de Chartres (Duruflé).

Jazz, pop, rock, folk

Brasserie Bofinger (272-87-82), 21 h. 30 : Urtreger, Fuentes, Cullaz.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : J.-L. Longnon.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury.
Centre culturel Censier, 21 h. : M. Ducret, M. Vallois.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J. Blood Ulmer ; 23 h. : Azuquita.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : Fanfare O. Callot.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Jimmy Raney.
Dunois (584-72-00), 21 h. : J. Madola.
Eglise américaine, 20 h. 30 : Paul Cooper Blues Band.
Espace Marais (271-10-19), 22 h. : Boulou et Elios Ferre.
Foyer Montorgueil (233-80-78), 21 h. 30 : Deka.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : 12 degrés 5 (rock).
Gibus (700-78-88), 22 h. : Rush R'n'r.
Palais des Arts (272-62-98), 20 h. 30 : H. Mundell et le groupe Brimstone (reggae).
Patio (758-12-30), 22 h. : les Petits Français.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Watergate Seven + One.
Petit Opportun (236-06-36), 23 h. : J.-C. Fohrenbach, M. Valera, P.-Y. Sorin, S. Gremaud.
Pied Bleu (285-32-16), 21 h. : A. Conduant.
Les Quatre Temps, 21 h. : Archie Shepp.
La Roquette (805-78-51), 21 h. : P. Abrial.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : R. Franc.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : Poil de carotte, de J. Duvivier ; 19 h. : A propos des Philippes ; les Fantômes d'Elefteria ; les Troyennes, de D. Mavrikios ; 21 h. : New-York, New-York, de M. Scorsese.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinéma britannique : Attaques des commandos, d'R. Morris ; 17 h. : Amours difficiles, de S. Sollima ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : Cavalleria, de G. Alessandrini.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) (v. angl.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11). H. sp.
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; V.F. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Secrétan, 19e (206-71-33).
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) en soirée.
LE CHASSEUR (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
COURTS-CIRCUITS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAME (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Calypso, 17e (380-30-11), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (329-90-10), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), H. sp., Athéna, 12e (343-07-48), H. sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéstone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
HISTOIRE D'ADRIEN (F.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE DE LA NUIT (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) (sf J., L., mar.).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48. — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
HURLEMENTS (A., v.o.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin' Ac Italiens, 2e (296-80-27).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (621-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37), Maxéville, 9e (770-72-86), Murat, 16e (651-99-75).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11), H. Sp.
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA PROVINCIALE (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PSY (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
STARDUST MEMORIES (A.) vo. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
SUPERMANN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (sf les 4, 5).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILM (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathe, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (525-72-07).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-89-22).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LES BAS FONDS (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
LE CHAINON MANQUANT (Bel., v.o.) ; Acacias, 17e (764-97-83).
LA CONSEQUENCE (All.) (*), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd.) v.o. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), j. imp.
LA DAME AUX CAMELIAS (A.) v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DELIVRANCE (A.) (*) v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DIBBOUK (Pol.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.). Ranelagh, 16e (288-64-44), S., D.
FANTASIA (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA FEMME A ABATTRE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.), Napoléon, 17e (380-41-46).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A.), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONSIEUR VERDOUX (A.), v.o. : A. Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
RENCONTRE DU TROISIEME TYPE, EDITION SPECIALE (A.) (Nouvelle version), v.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA RUE SANS JOIE (All., must) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) jours pairs.
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. Sp.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

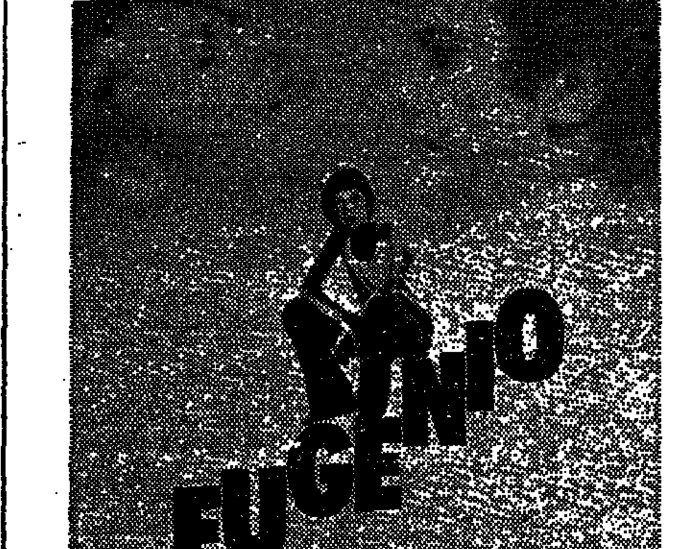
CHAPITRE II (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Théâtre de la Cité Un., 14e (589-38-69), le 9 à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., (**), v.o. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.)
MARTIN ET LEA (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MOLIERE (Fr.) prem. et 2e époque : Calypso, 17e (380-30-11) J., V., L. Mar. 9 h. et 11 h. 15.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h
ROLLERBALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S. 24 h. 15.

LES FILMS NOUVEAUX

ALLONS Z'ENFANTS, film français d'Yves Boisset. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BIDASSE, film américain de Howard Zieff. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-71), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVINE MADNESS, film américain de Michael Ritchie. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DYNASTY, film chinois (de Taïwan) de Mei Chung Chang (en relief). V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94)
CA PLANE LES FILLES, film américain d'Adrian Lyne (*). V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'EMMUREE VIVANTE, film italien de Lucio Fulci. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62). - V.F. : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (ou ON NE SAURAIT PENSER A RIEN), film français d'Eric Rohmer : Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83)
GRAY ZONE, film suisse de Fredi Mürer. V.O. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
PALERMO, film allemand de Werner Schroeter. V.O. : Olympic 14e (542-67-42), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Studio Médicis, 6e (633-25-97).
RECHERCHE, film iranien d'Amir Naderi. V.O. : Marais, 4e (278-47-86).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

UN FILM DE LUIGI COMENCINI



Le regard d'un enfant sur le monde des adultes.

GAUMONT LES HALLES - STUDIO MÉDICIS - LA PAGODE
OLYMPIC ENTREPOT

Ours d'Or Berlin 1980

PALERMO
Un film de Werner Schroeter

Les Films de la Marguerite

OLYMPIC BALZAC ELYSEES - SAINT ANDRE DES ARTS
14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE

UN CHEF D'ŒUVRE

LE MONDE - NOUVEL OBSERVATEUR - TELERAMA
LE MATIN - LE POINT - FRANCE SOIR - L'EXPRESS
LIBERATION - LE FIGARO - L'HUMANITÉ



U.G.C. ERMITAGE, v.o. - U.G.C. DANTON, v.o. - REX, v.f.
U.G.C. CAMÉO, v.f. - LES MONTPARNOS, v.f.
U.G.C. GARE DE LYON, v.f. - MISTRAL, v.f.
CONVENTION SAINT-CHARLES, v.f. - 3 SECRETAN, v.f.
PARAMOUNT MONTPARNASSE, v.f. - ARTEL Villeneuve-St-Georges, v.f.
PARLY 2, v.f. - ARTEL Nogent, v.f. - CARREFOUR Pantin, v.f.
U.G.C. Poissy, v.f. - GAMMA Argenteuil



SEUL AU CINÉMA LE 14-JUILLET PARNASSE

ISABELLE HUPPERT
JACQUES DUTRONC
NATHALIE BAYE
un film composé par
JEAN-LUC GODARD

SAUVE QUI PEUT (LA VIE)

MERCREDI



DIVA !

la cassette, la gâchette,
la fuite, la poursuite,
la bagarre, la moto,
et l'amour.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales . fonctions commerciales

Notre département fait partie d'une entreprise performante qui progresse au rythme de 25 % en assurant la production et la diffusion de composants et de matériels électromécaniques auprès des industries de pointe de toutes tailles. Pour assurer la vente de produits standards et d'applications spécifiques étudiées et réalisées par nos soins en fonction des besoins détectés chez nos clients, nous recherchons pour un secteur parisien un

commercial

Agé de 25 ans au moins, justifiant d'une expérience de vente de produits industriels, si possible dans l'appareillage de contrôle, d'alarme ou de mesure. Une formation technique facilite le dialogue avec nos clients.

Nous vous offrons une rémunération fixe, liée à votre expérience et évoluant avec les résultats, ainsi que des frais de voiture.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39 211/M.

SECIM

Groupe Creusot-Loire

a développé de manière importante ses activités de vente d'ensembles industriels complexes, notamment à l'export où elle réalise 80 % de son chiffre d'affaires.

Nous souhaitons accroître notre potentiel de commercialisation d'unités " Produits non ferreux-Aciers " en France et à l'Etranger, et nous recrutons pour cela des

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

ayant plus de 5 années d'expérience commerciale en équipements industriels (métallurgie, chimie, pétrochimie...). Généralistes issus d'écoles d'ingénieurs de premier rang (Centrale, A & M, Mines...), ils maîtrisent les contraintes du commerce international dans tous leurs aspects.

Ils interviendront en tant que responsables sur des affaires de dimensions et de complexité croissantes (vente de produits ou de lignes de production, ensembles industriels dans le cadre de consortium d'entreprises...), et pourront évoluer vers des responsabilités hiérarchiques au sein de l'entreprise.

L'anglais est naturellement impératif, l'allemand et/ou l'espagnol étant vivement appréciés.

Postes basés à proximité de La Défense, mais impliquant de nombreux déplacements (30 à 40 %).

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser sous la réf. (71008/1) à J.-M. GRUAU - SECIM-Direction du Personnel - 107, bd de la Mission-Marchand 92402 COURBEVOIE Cedex.

HAVAS CONTACT

---

capitaux propositions commerciales

DOCTEUR EN DROIT, SUISSE, EXPERIMENTE, contrats et financements internationaux plusieurs langues, accepte encore quelques mandats. S'adresser sous chiffre P.F. 351.320 - PUBLICITAS CH-1002 - LAUSANNE

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger *MIGRATIONS* chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier *FRANCE-CARRIÈRES* chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue *FRANCE-CARRIÈRES* (C 16) B.P. 402-09 Paris.

traduction demande

Cherche ETUDIANT ou ETUDIANTE de RUSSE Téléphoner le soir : 745-73-55

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F., 25 ans, agrégée d'anglais, ch. poste mi-temps ou heures complémentaires. Ecole privée second. ou supér. Rentrée 81. Ecr. s/nº T 025748M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR administratif entreprise de bâtiment travaux publics, 59 ans, grande expérience des problèmes administratifs et financiers recherche situation similaire région parisienne. Ecrire s/nº T025795M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Jeune homme 28 ans ELECTRICIEN QUALIFIÉ recherche **Chantier à l'étranger** étudierait toutes propositions Tél. 33-68-21 de 12 h 30 à 13 h 45.

F. 30 ans. Etude supérieure, droit lettres, E.N.A.S. 79 (IARD). 4 ans gestion sinistres IARD + 2 ans collaboration direction sinistre IARD, cherche poste cadre B.E., centre de formation, assist. direction Cie, courtage. Ecr. s/nº T025792 M, R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

DIRECTEUR DE MARKETING diplômé E. des Cadres, 40 ans, 10 ans d'expérience dans la presse rech. emploi similaire. Ecr. M. CHALLET, 3 bis, square Jean-Bouin, 91300 MASSY.

H. 39 ans. conn. allemand, étudie ttes propos. tmps part. ou dom. Ecrire s/nº 7.985 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous sommes un important Groupe de Sociétés de Négoce et de Services (C.A. 3 Milliards de Francs) dont l'ensemble des activités se situe dans le secteur d'Énergie.

La principale Société du Groupe dont la mission est de distribuer et de vendre des produits pétroliers et charbonniers recherche pour 3 de ses organisations régionales.

PARIS-LYON-BORDEAUX

des commerciaux

Sous l'autorité des Responsables régionaux ou locaux, ils seront chargés d'entretenir et de développer une clientèle de détaillants et d'industriels.

Pour réussir dans ces fonctions il est nécessaire d'avoir une première expérience de la vente de produits de grande consommation, de posséder un tempérament volontaire et une ambition énergique à la mesure de ces capacités.

Les possibilités d'évolution dans le groupe sont réelles.

Écrire avec C.V. et photo à HAVAS CONTACT - 156 bd Haussmann, 75008 PARIS - sous référence 37121.

HAVAS CONTACT

Attachés Commerciaux
Paris - Province

Avoir une bonne rémunération, c'est bien. Etre en plus, responsable et autonome, c'est mieux !

Si vous êtes de ceux qui pensent que l'autonomie et la responsabilité sont autant de facteurs décisifs à une bonne rémunération,

Si vous pensez qu'une bonne ambiance de travail est un critère déterminant à votre épanouissement, vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez.

Nous proposons des postes d'**ATTACHES COMMERCIAUX** (offrant de réelles perspectives d'avenir) à des hommes et des femmes âgées de 25 ans minimum, ayant une expérience de 2 à 3 ans dans la vente.

Les salaires proposés sont intéressants (fixe important + variable) position cadre ou assimilé, une participation, le 13ème mois, etc...

Intéressé ? Adressez vite votre lettre manuscrite et votre C.V. en indiquant sur l'enveloppe la *référence 636 M*

MEDIA PA 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

METO

Nº 1 des systèmes de marquage met tout son poids dans

LES BALANCES ÉLECTRONIQUES

Dans le cadre de cette diversification, nous recrutons

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
DÉPARTEMENTS 28, 77, 91, 94

FONCTIONS :

- Vente de nos gammes marquage + pesage auprès des grandes surfaces L.S.A.
- Référencement de nos produits dans les centrales régionales.
- Sous l'autorité du chef des ventes régionales, assiste l'équipe de vente (3 personnes) pour des actions terrain.

PROFIL :

- Professionnel de la vente (3 ans minimum).
- Si possible expérience réussie et prouvée auprès de la clientèle L.S.A.
- Grande disponibilité.
- Esprit d'initiative.
- Sens de l'organisation.

NOUS OFFRONS :

- Rémunération motivante (fixe + primes).
- 5 semaines de congés payés.
- Possibilité véhicule société.
- Frais forfaitaires.
- Mutuelle.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à : M. BERTAL, ESSELTE METO 112, avenue du Général-Leclerc, 78220 VIROFLAY.

OFFRES D'EMPLOIS

PUBLIC RELATION, stand. Ecrire M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré-1er qui transmettra.

COLLABORATEUR haut niveau Ecr. M. LAMARQUE, 149, r. Saint-Honoré, Paris 1er, qui transmettra.

BANQUE recherche pour **DIRECTION AGENCE PARISIENNE** PERSONNE capable d'entretenir relat. avec Soc. de haut niveau. Connaissance langue espagnole souhaitée. Ecrire en joignant C.V. à nº 88890 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cédex-01 qui transmettra.

Association gestionnaire de Centre d'hébergement féminin, recherche **ANIMATEUR DE FORMATION** POUR ADULTES titulaire du CAPASE ou équivalent, expérience exigée CNTEI 66 Envoyer candidature et C.V. à : AIEM, 66, rue Mazelle, 57000 METZ.

Montpellier, ch. ouvr. coiff., hme qualifié. Tél. (67) 60-45-58 ou (67) 79-47-18 (Hre repas)

secrétaires

Association à caractère social recherche STÉNO-DACTYLO confirmée Ecrire avec C.V. et prétentions à A.T.D.-Quart monde, 33, rue Bergère, 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS INTERNATIONAUX

Pour étranger **INGÉNIEURS ÉTUDES** génie climatique **INGÉNIEURS ÉTUDES** circuit tuyauterie pétrochimie nucléaire **INGÉNIEURS SUPERVISION** travaux et mise en route connaissant tuyauterie pétrochimie nucléaire. Pour tous ces postes anglais courant exigé. C.V. à ESSAIR, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. 285-24-88.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vends R5 TL blanche, 3 portes, modèle 1981, 0 km. Tarif 31.600 F, cédée 29.000 F. Tél. après 20 h. : 581-46-37.

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R 5 TS Juillet 1980, 1re main, vert aigue métallisé, intérieur beige, radio F.M., H.P. stéréo, 15.000 km. 27.500 F. Tél. 331-38-91.

VENDS R14 TL modèle 1977, blanche, 62.000 km, bon état : 14.000 F. M. Chèze, téléphoner au bureau (1) 524-46-92, domicile (4) 458-67-25.

de 8 à 11 C.V.

Partic. vend BMW 1502, 1975, tr. bon état, 85 000 km, radio, 4 roues cloutées. Prix 16 000 F. Tél. 584-24-22.

achats

PAIE CHER et COMPTANT **R-5 GOLF, 104, BMW** BAYARD, AUTO, 341-44-44. 21, rue de Toul, Paris (12e).

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

EXCEPTIONNEL ! En mars encore quelques PEUGEOT ou TALBOT AU TARIF DE SEPTEMBRE 80 M. Rolland - 766-02-44.

SANS APPORT PEUGEOT-TALBOT NEUVES 844-45-46 ou 843-67-62.



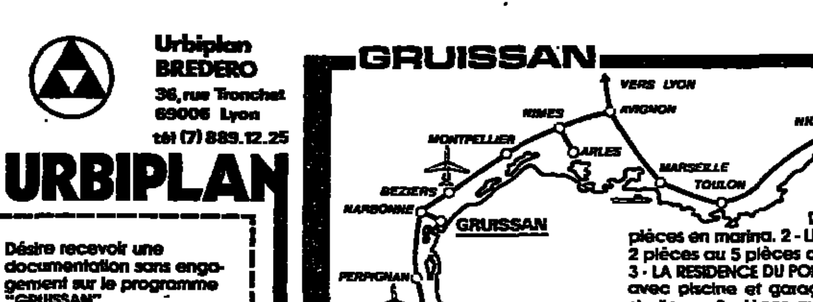
BMW OCCASIONS 320, 323, 520, 525, 528, 628, mod. 80-81, peu roul., garantie. Auto-Paris 15e - 533-69-95. - 63, rue Desnouettes, 15e.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W. PRESENTATION et ESSAIS de **TOUTE LA GAMME** NEUVES DISPONIBLES Nombreuses OCCASIONS GARANTIE B.M.W.

L'immobilier

appartements ventes   appartements ventes



Désire recevoir une documentation sans engagement sur le programme "GRUISSAN"

1☐ 2☐ 3☐ 4☐

nom : ______
adresse : ______
tél : ______

M. 6-3

A GRUISSAN sur la côte Languedocienne, 4 programmes. 1 - LES MERIDIENNES du studio au 5 pièces en marina. 2 - LES TERRASSES DU PORT du 2 pièces au 5 pièces avec terrasses ou jardin. 3 - LA RESIDENCE DU PORT du studio au 3 pièces avec piscine et garages. 4 - GRAND SUD du studio au 3 pièces avec terrasses plein sud. Renseignements sur place : Bureau de vente, LES MERIDIENNES - 11430 PORT GRUISSAN - Tél. (68) 45.02.69. ou 45.00.96

Bredero

1er arrdt

PALAIS-ROYAL restauration petit imm., asc., apparts, 2, 3, 4 p. DUPLEX aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY studios 2 et 3 p. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, ascenceur. 261-27-46.

BOURSE Particulier 2 pièces, original. 490.000 F, samedi, 9, rue Paul-Lelong, 2e étage ou 233-05-77.

5e arrdt

JUSSIEU STUDIO tt confort excellent ETAT. 150.000 F. 325-97-18.

RARE ARÈNES DE LUTÈCE DUPLEX tout confort sur place : samedi 13/17 h, 5, r. des Arènes, ou 634-06-20.

PANTHEON-LYCEE HENRI-IV « BRULERIE ST-JACQUES » **2-3-4 et 5 PIÈCES** TRES BELLE REALISATION Livraison Mai 1982. Vente : 3, rue de l'Estrapade. Vendr., samedi de 14 h à 18 h ou BEGI 267-42-06.

PANTHEON STUDIO cuis., bains, poutres, calme, soleil. 325-32-77.

6e arrdt

PRES SEINE dans imm. XVIIe exceptionnel, 4 m sous plafond, 110 m². S/pl. samedi 15-18 h. 7, R. GUENEGAUD, 260-34-47.

7e arrdt

36, BD INVALIDES Réception + 2 chambres, 115 m² de classe. Prix 1.700.000 F. Visite samedi 15 h à 17 h.

9e arrdt

Près square Berlioz, bel imm., Pptaire vend appt 150 m², dble-séjour, salle-à-manger, 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c., chauff. cent. + 2 services + cave, 4e étage. 875.000. Ref. neuf. 224-18-42.

13e arrdt

MAISON PARTICULIÈRE BUTTE-AUX-CAILLES 120 m² + Jard. - 633-24-52.

METRO PLACE D'ITALIE Part. vend 5 pièces confort 104 m². Px 790.000 F. Tél. 583-98-17.

14e arrdt

24, PASSAGE D'ENFER RAVISSANTE MAISON sup. trip. récept. 4 chbres. Charme. Sam. 14 h. 30/17 h., ou DORESSAY 548-43-94.

Pte Chatillon, près facultés. Bel imm., Pptaire vends plusieurs studios, entrée, cuis., bns, w.-c. 13 et 28 m². A partir 90.000 F. Refait neuf. 16/18 h., samedi, dimanche, lundi ou 520-13-57. 14, rue Radiguey, Montrouge.

15e arrdt

Mº FALGUIÈRE sur jardin GRAND ATELIER D'ARTISTE 1 CHAMBRE par esc. intérieur, entrée, cuisine, bar, s. d'eau, wc. PRIX INTÉRESSANT. Ch. centr. 39, rue FALGUIÈRE, bât. C, samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

A saisir VASCO DE GAMA 84 m², beau dble sél., 2 chbres, balcon, chauff. individuel au gaz, grande cuisine, parfait état. 800.000 F. Tél. 833-18-71.

16e arrdt

66, RUE SINGER Très trèsbeauxappartements de classe. Luxueusement restaurés, 130m² à 200m² avec jardin et terrasses. Dans bel hôtel particulier. Prix intéressant. Livraison avril prochain. Visite sur place de 14heures à 18heures, vendredi et samedi ou téléphoner à PROMOTIC au 553-14-14.

A 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPTS du studio au 5 P. DUPLEX et TRIPLEX. Tél. 261-27-46.

LA MUETTE, A SAISIR Ravissant appartem., séjour + 1 chambre, entrée, cuis., w.-c., bains. Luxueusement restauré. Livraison immédiate. Prix total 695.000 F. Visite de 14 à 18 h., vendredi et samedi, 6, rue Octave-Feuillet.

Mº RANELAGH face O.R.T.F. Pierre de taille, récent, tt conf., **STUDIO** alcôve, entrée, cuisine, bains. PRIX INTÉRESSANT. Téléphone. 26, RUE DU RANELAGH. Samedi, dim., lundi, 14 h. à 17 h.

17e arrdt

PL. TERNES 69, AVENUE de WAGRAM Gd living + 2 chbres tt cft. VERNEL, samedi 14 h à 18 h.

18e arrdt

Prox. Paris et Métro grand 3 P. cuis., bains, w.c., refait neuf. Crédit pptaire 296-12-06.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont, 28, rue de l'Ourcq, dans bon imm. Pptaire vend appt 2 pces, entrée, cuis., bns, w.-c., 43 m² + cave. 185.000 F. Voir 13/15 h. sam. manche, lundi ou 224-02-86.

28, quai de LA LOIRE Imm. récent, beau 52 m² + box. 380.000 F, samedi, lundi 14 à 17 h. Tél. 202-57-79.

Face parc Buttes-Chaumont part. vd 4/5 P., 110 m² + service. 950.000 F. Tél. 208-62-11.

78 - Yvelines

MARLY-LE-ROI 4/5 P. 10 mn RER ST-GERMAIN, 84 m², rez-de-jardin, tout cft, soleil, verdure. Tél. 958-87-63.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD JARDIN PRIVÉ 6, r. Verhaeren - 354-95-10 Samedi, lundi, 12 h à 17 h. MAISON 95 m², APPTS 60 m² et 120 m². Rénovation luxe. BUREAUX 500 m² divisible.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ Propriétaire vend direct dans immeuble rénové **STUDIOS** tt cft **128.000 F** **2 PIÈCES** tt cft **230.000 F** Cuis. équipée, chauffage individuel, interphone Voir vendredi, samedi 14-18 h 4, AVENUE ALPHAND

BOIS D'ARCY, résidence stand., beau 4 pces, tt cft. 400.000 F. C.F. compris. I.N. 046-29-09

Bois de Vincennes vaste 4 P. bourg. de hôtel part., rare LERMS. Tél. : 355-58-88.

JOINVILLE-LE-PONT 2 mn à pied (vrai !) du R.E.R. Studio 30 m², cuis. semi-équip., 4e étage, Px 200.000 F. Téléph. : 885-41-18, le soir, ou 883-20-07.

Province

Vaucluse près APT de maison bourgeoise restaurée, appartem. seul au 2e et dernier ét. Vue magnifique sur vallée, village calme, 2 belles chambres avec 2 salles de bains, séjour, cuisine à aménager. Prix : 220.000 F. CATRY, Tél. : (91) 54-92-93.

appartements achats

RECHERCHE appts 2 à 4 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS préf. dans le 16e. Tél. : 704-40-27.

ACHÈTE COMPTANT SANS CRÉDIT 2 à 3 PIÈCES, Paris. Urgent. Mme FAURE, Tél. : 261-68-81, le soir 900-84-25.

AGENCE DE L'ÉTOILE rech. pour clientèle étrangère appartements stand., villas. Tél. : 764-03-17.

locations non meublées offres

Paris

A louer SANS COMMISSION PARIS (16e) **PORTE D'AUTEUIL** très bel. imm. pierres de taille tout confort. **STUDIO** 22 m², loyer 1.400 F Charges 215 F **STUDIO** 58 m², loyer 2.900 F Charges 592 F **2 PIÈCES** 74 m² + terrasse privée 176 m², loyer 4.800 F, charges 758 F. Pour visites s'adresser à la gardienne, 126, Bd Suchet, lundi au vendredi, de 14 à 17 h et samedi, de 10 à 17 h. Pour renseignem., téléphoner : 588-82-62, heures bureau.

Sans commission, dans immeuble de stand., 200, r. de LOURMEL, des appart. de 4 et 5 pces de 3.800 F à 4.100 F + charges. Vis. s/ place tous les après-midi sauf le dimanche de 14 h. à 17 h.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appart. sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. services gratuits. 272-02-62.

Couple âgé cherche 2 pièces. 1.200 F mensuel max. charges comprises - Tél. : 581-58-89.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

immeubles

URGENT Mandaté par institutionnel rech. immeubles libres ou occupés Paris ou proche banlieue. 260-67-97.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN 16 maisons de qualité. Terrains 400 à 950 m². Prix fermes. Prêts conventionnés. Tél. 062-87-81 (semaine) 051-01-09 (week-end).

forêts

Rectification de l'insertion parue le 2 mars 1981. MORVAN - Région SAULIEU Bois de chênes 14 ha, 1.200 m3 + 200 m3 divers bordure route. Société ERMENOU-MARCHAL. 16, rue Carnot, 89200 AVALLON. Tél. (86) 34-03-71.

FOOTBALL — *Un entretien avec M. Raimundo Saporta*

Les Espagnols veulent tenir la prochaine Coupe du monde à l'écart des remous politiques

Actuellement traumatisé par l'enlèvement du joueur barcelonais Enrique Castro « Quini » (le Monde du 4 mars) le monde du football espagnol prépare activement la Coupe du monde 1982 qui sera disputée par vingt-quatre équipes nationales, du 13 juin à Barcelone au 11 juillet à Madrid et dans douze autres villes. Créée par décret royal le 29 septembre 1978, la présidence du Comité royal d'organisation a été confiée à M. Raimundo Saporta, cinquante-trois ans, dont la réputation est autant établie dans le milieu de l'économie que dans celui du sport. Il a en effet contribué avec M. Santiago Bernabeu à faire du Real Madrid ce qu'il est aujourd'hui et il est l'un des directeurs de la Banque extérieure d'Espagne. Assez paradoxalement, le football n'est pas son sport de prédilection. Ses préférences vont au basket. M. Saporta, qui a fréquenté le lycée français de Madrid, parle couramment le français. L'une de ses préoccupations essentielles a été que l'organisation de la Coupe du monde n'échappe pas aux responsables sportifs. Il a tout fait pour tenir sa préparation le plus possible à l'écart des influences politiques.

« Pourquoi cette précaution, étant entendu que la Coupe du monde est aussi pour beaucoup une affaire politique ?

– C'est tout à la fois vrai et faux. C'était sans doute vrai pour l'Argentine, ça l'est moins pour l'Espagne d'aujourd'hui. Le jugement qu'à l'étranger on pourra porter sur l'Espagne ne sera pas modifié par la Coupe du monde.

« Pour éviter que la politique ne tente de s'emparer de la Coupe du monde, j'ai pris une précaution qui s'avère aujourd'hui réellement fondée : j'ai demandé à être désigné par le roi afin d'être sûr que celui qui m'a nommé à cette responsabilité soit aussi celui qui remettra la Coupe du monde à l'équipe victorieuse le 11 juillet de l'année prochaine.

» Bonne précaution, me semble-t-il, si je regarde ce qu'a été la vie politique espagnole depuis ma nomination en septembre 1978 et les derniers remous que l'on connaît. En quatre ans les ministères ont souvent changé de titulaires. J'ai dit à l'époque aux responsables en poste que je n'étais pas certain qu'ils seraient encore au pouvoir en 1982. Je voulais éviter que les décisions que je serais appelé à prendre soient remises en cause chaque fois qu'un bouleversement politique ou un remaniement interviendrait.

– Pensez-vous que, pour l'Espagne d'aujourd'hui, le moment est bien choisi d'organiser une compétition aussi importante ?

– Lorsque je vais au fond des choses, je m'interroge effectivement sur l'opportunité d'organiser la Coupe du monde en Espagne en 1982. De mon point de vue c'est soit dix ans trop tard, soit dix ans trop tôt. Il y a dix ans le pouvoir était fort en Espagne, c'était un pouvoir personnel. Dans dix ans, l'évolution démocratique sera avancée et le pays beaucoup plus stable. Or, je crois que la Coupe du monde avec tout ce qu'elle implique a besoin de cette stabilité, a besoin d'un contexte social serein.

» C'est la raison pour laquelle nous avons voulu que le Comité d'organisation, son président et ses collaborateurs les plus proches, soient issus du sport. Depuis ma nomination les événements ont prouvé que nous ne nous trompions pas.

» Les maires des quatorze villes dans lesquelles doivent être organisés les matches de la Coupe du monde sont tous du même parti : le parti socialiste. Ils ont cru qu'il convenait précisément de colorer politiquement la préparation de la Coupe du monde et de sauter sur l'occasion pour obtenir de l'Etat des avantages financiers qui, en pareil cas, accompagnent un tel événement sportif. Ce n'était pas notre idée et nous l'avons fait savoir.

– Votre opposition sur ce point aux maires socialistes, et le fait qu'ils soient précisément tous socialistes, n'a-t-elle pas été interprétée comme un acte politique ?

– Non, et d'ailleurs le leader socialiste, M. Gonzalez, l'a en fin de compte admis. Nous nous sommes opposés à ce que dans chaque ville la nomination des responsables des quatorze mini-comités d'organisation soit la conséquence d'un choix politique et que les hommes du sport soient écartés de leur mission. Après ce qu'on doit bien appeler une épreuve de force de quinze jours, M. Gonzalez et moi-même sommes convenus que notre approche sportive du problème était cohérente et ce qui aurait pu être une remise en cause fondamentale n'a été qu'un accident de parcours. Ce sont ce que j'appelle les hommes issus du sport, appelés pour leurs connaissances, leurs compétences et leur dévouement, qui feront la Coupe du monde, sans que nous nous préoccupions de leurs appartenances politiques.

» Bien sûr, il y a dans le Comité d'organisation des représentants des ministères. Mais j'ai noté que ces représentants sont en train de devenir les avocats de la Coupe du monde auprès de leurs administrations plutôt que le contraire.

– Comment avez-vous assuré le financement de la Coupe du monde ?

– Les ressources de la Coupe du monde ont deux origines, l'une sportive, c'est-à-dire les recettes dans les stades, l'autre parasportive, c'est-à-dire droits de télévision, publicité, commercialisation et exploitation des symboles, jeux. Il n'y aura ainsi aucun impôt d'Etat lié directement à l'organisation autres que ceux qui seront librement consentis. Les droits de télévision, 39 millions de francs suisses, et les recettes provenant des stades seront presque comparables, ce qui me paraît convenable étant donné qu'un milliard de téléspectateurs suivront la Coupe du monde en 1982 contre sept-cent-cinquante millions en 1978. Une fois les frais payés, l'aménagement des stades, le fonctionnement du Comité, les assurances, les frais d'hébergement des 24 équipes, ce qui restera sera partagé entre ce que je nomme *les 26 « Socios »* de la Coupe du monde : la Fédération internationale de football (FIFA) à qui reviendra 10 %, l'Espagne 25 %, chacune des 24 équipes participantes à la compétition qui se partegeront 65 %.

» Nous n'avons aucun souci, *il* y aura des bénéfices dans chaque poste budgétaire. Ce que je souhaite c'est que la Coupe du monde soit une Coupe heureuse. Nous voulons éviter que, comme en Italie pour le récent Championnat d'Europe, *les caméras de télévision* montrent du béton et des banquettes vides. Aussi nous avons fait en sorte, notamment par un système d'abonnements, que les stades aient les meilleures chances d'être pleins. Quarante pour cent *des places sont d'ailleurs déjà vendues.* » Il y a fort à parier que, compte tenu de la situation géographique de l'Espagne et de l'engouement de l'Europe pour le football, comme du reste celui du monde entier, la difficulté sera plutôt de satisfaire à la demande à une époque de l'année, où notre pays connaît un fort afflux de vacanciers.

» La conjoncture est idéale, à nous de parfaire encore ce qui peut l'être. Le seul point noir concerne les mesures de sécurité inhérentes au monde qui est le nôtre et les contraintes inévitables *qu'elles entraîneront.* Mais ce n'est pas l'affaire du Comité d'organisation, c'est celle de l'Etat dont ce sera la seule intervention directe.

Propos recueillis par
FRANÇOIS JANIN.

LA GUERRE DES DEUX OVALES

Les présidents du XV et du XIII signent un nouveau protocole

Réunis le 5 mars autour du directeur des sports du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Bernard Monginet, les présidents de la Fédération de rugby (F.F.R.), M. Albert Ferrasse et de la Fédération de jeu à XIII (F.F.J.13), M. André Mauriés, ont conclu un nouveau protocole qui organisera les conditions de transfert des joueurs d'un ovale à l'autre à compter du 6 mars et jusqu'en 1984.

Toutefois les deux présidents qui ont réaffirmé « le caractère amateur » de leurs fédérations, ne sont pas parvenus à régler les différends provoqués par le passage de Costal à XIII et de Bourret à XV. Ils devront le faire dans « les meilleures délais ».

Officiellement, la énième guerre des deux ovales est finie : après quatre heures de discussions en présence de l'intransigeant directeur des sports, MM. Ferrasse et Mauriés ont signé un armistice. De quoi s'agissait-il ? D'*empêcher que les sergents recruteurs* d'une fédération ponctionnent les rangs de l'autre comme cela fut le cas pour le quinziste Costal et, par mesure de rétorsion, pour le treiziste Bourret.

La règle édictée en 1972 qui n'avait pas subi d'entorses graves jusqu'à l'année dernière, concernait essentiellement les joueurs internationaux de plus de dis-huit ans. Elle *était néanmoins susceptible* d'interprétations variables qui ont rendu possible le dernier incident de frontière. Le nouveau protocole est donc draconien : aucun transfert entre le XIII et le XV pour les joueurs ayant atteint dix-huit ans au cours des trois prochaines années.

Ainsi un Français majeur n'aura plus le droit de choisir librement le jeu qu'il aurait subitement le goût ou l'envie de pratiquer parce que deux présidents imbus de leur autorité et de leurs prérogatives ont établi des frontières inviolables autour de leur territoire ? Voilà matière à réflexion pour les juristes et les plaideurs !

Toutefois il y a pire : les causes mêmes du dernier conflit qui ont nésessité la négociation de ce nouveau protocole subsistent. MM. Ferrasse et Mauriés n'ont pu se mettre d'accord sur les cas de Bourret et de Costal. Ils se sont engagés à le faire « *dans les meilleurs délais* ». Comment y parvenir sans sacrifier les deux joueurs, c'est-à-dire les disqualifier purement et simplement ? C'est la question qui se pose désormais. En effet, quoi *qu'en dise* M. Ferrasse, l'International board, gardien sourcilleux des préceptes rugbystiques, a la F.F.R. dans le colimateur : qu'il ait été amateur aux yeux de la règlementation française n'empêche pas Bourret d'avoir opéré contre des treizistes anglais et australiens, réputés professionnels, autrement dit le Catalan n'est pas sélectionnable à XV. Et cela M. Ferrasse, même s'il ne parle pas et ne lit pas l'anglais, ne pouvait pas l'ignorer. Il lui faudra donc s'en expliquer le *11 mars* devant l'International board. Alors seulement on saura si l'armistice conclu le 5 mars débouchera sur une paix véritable.

ALAIN GIRAUDO.

PATINAGE ARTISTIQUE. – *L'Américain Scott Hamilton est devenu champion du monde, jeudi 6 mars à Hartford (Connecticut), devant son compatriote David Santee et le Soviétique Igor Bobrin. Le Français Jean-Christophe Simond, deuxième après les figures imposées et le programme court, a rétrogradé à la cinquième place derrière le Japonais Fumio Igarashi.*

SKI ALPIN. – *Pour la première fois, un Soviétique, Valeri Tsyganov, a gagné une descente de Coupe du monde, jeudi 6 mars à Aspen (Colorado). Il a devancé les Autrichiens Harti Weirather et Pfaffenbichler.*

SPORTS ÉQUESTRES. – *Sept des meilleurs cavaliers internationaux français de sauts d'obstacles, Michel Robert, Hervé Godignon, Christophe Cuyer, Patrick Caron, Jean-Marc Nicolas, Frédéric Cottier et Gilles Bertran de Balanda, ont constitué, le 4 mars, l'Association des cavaliers internationaux français (ACIF). Présidée par Michel Robert, cette association entend affirmer la solidarité des cavaliers face à leurs divers interlocuteurs habituels : ministère, fédération, organisateurs de concours, propriétaires. L'ACIF demande aussi la création,* « par équivalence de compétence », *d'un brevet d'Etat permettant d'enseigner l'équitation, et elle envisage la création d'un trophée pour les cavaliers.*

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

LES RÉSULTATS DE L'INDUSTRIE FERROVIAIRE

Les marchands de trains cherchent de nouveaux clients

Le récent record de vitesse battu par le T.G.V. suffira-t-il à éclaircir l'horizon de l'industrie ferroviaire ? On voudrait l'espérer à Alsthom Atlantique, l'un des principaux contractants de l'entreprise, qui, malgré de récentes et spectaculaires commandes (quarante locomotives pour l'Afrique du Sud, trente pour le Zimbabwe, deux cent vingt-cinq voitures pour le métro de Mexico), vient de présenter des perspectives modérément optimistes.

Le marché intérieur français a représenté, depuis plusieurs années, pour les constructeurs de matériel, un puissant moteur de progrès en même temps qu'un débouché économique essentiel. Depuis le milieu des années 70, la S.N.C.F. a, en effet, entrepris un vaste effort de rééquipement — qu'il s'agisse de locomotives électriques, des voitures Corail (près de deux mille sont sorties de l'usine d'Aytré, près de La Rochelle) ou des rames de banlieue, sans oublier, évidemment, les quatre-vingt-sept rames T.G.V. dont le tiers a été livré, — tandis que la R.A.T.P. continuait sa modernisation (matériel MF 77 sur le réseau urbain et MI 79 pour le R.E.R.).

Deux clients parfois difficiles pour les industriels — la Franco-Belge en a fait la cruelle expérience l'an passé, — aux exigences techniques et financières pointilleuses, mais en même temps un marché captif (acheter français est une tradition bien ancrée dans les deux sociétés) et une vitrine de choix pour l'exportation.

Aujourd'hui, le pactole commence doucement à se tarir. Signataire avec l'Etat d'un accord d'entreprise qui la contraint à une gestion stricte au moment où son trafic tend à stagner, la S.N.C.F. est encline à la prudence ; elle avait acheté quatre-vingts locomotives et cinq cents voitures en 1979, elle n'en a commandé respectivement que cinquante et deux cent cinquante pour 1982.

La totalité des rames T.G.V. commandées seront livrées avant l'automne 1983, et, sauf décision rapide — improbable — de créer une seconde ligne à grande vitesse vers le Sud-Ouest, la chaîne risque de s'arrêter pour longtemps. Enfin, la R.A.T.P. termine le renouvellement de son parc roulant : à partir de la mi-1982, elle n'achètera plus qu'une centaine de voitures par an. Les autres créneaux industriels — le tramway, par exemple — tardent à se dessiner du fait des tergiversations des pouvoirs publics.

Or, le chiffre d'affaires du secteur — 7 milliards de francs — dépend pour 70 % de ses ventes en France et toute réduction du marché national risque d'avoir des conséquences sur l'emploi des trente mille salariés du secteur, surtout à partir de 1983. Depuis deux ans déjà, la Fédération des industries ferroviaires tente d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce danger. Mais, aujourd'hui, ce dernier se révèle plus crucial encore, car il n'est pas certain que les exportations — qui ont diminué de plus de 5 % entre 1979 et 1980 — puissent encore relayer la réduction d'activité sur le marché français.

La concurrence internationale est de plus en plus vive. Si la France contrôle environ 12 % des exportations mondiales, plusieurs pays industrialisés disposent de constructeurs dynamiques puissamment aidés par des systèmes de financement à l'exportation avantageux pour les clients. Certains pays en développement — c'est le cas du Brésil — produisent même du matériel à un prix inférieur de 30 % à celui des industriels français.

Exclusivité française, le T.G.V. apparaît trop coûteux à beaucoup de clients potentiels — à cause de l'infrastructure particulière qu'il nécessite — bien qu'on murmure qu'il intéresse les Etats-Unis (pour le « corridor » nord-est ou la Californie), le Brésil (Rio-Sao-Paulo) et la Corée du Sud (Séoul-Pusan). En Europe même, la création d'un vaste réseau international à grande vitesse paraît bien lointaine. Il ne suffit plus de faire les trains les plus beaux et les plus rapides du monde. Encore faut-il savoir — et vouloir — les vendre.

JAMES SARAZIN.

● *Grève des « aiguilleurs du ciel » britanniques.* — Les mille cinq cents contrôleurs de la navigation aérienne britannique sont appelés, pour la première fois depuis la guerre, à observer une grève de vingt-quatre heures, lundi 9 mars, dans le cadre d'un mouvement revendicatif des cinq cent trente mille fonctionnaires britanniques opposés au plafonnement à 7 % des augmentations de traitements décidé par le gouvernement.

British Airways a déjà annoncé l'annulation de tous ses vols au départ et à destination du Royaume-Uni à cette date.

ENVIRONNEMENT

L'« ONU des animaux » demande l'interruption des transports des chevaux de boucherie

De notre correspondante

Genève. — Une « Cour internationale des droits de l'animal », convoquée à Genève sur l'initiative de la fondation Franz Weber, vient de déclarer la S.N.C.F. et le gouvernement ouest-allemand responsables du calvaire inutile des chevaux de boucherie.

La France se place au deuxième rang des pays consommateurs de viande chevaline (350 000 chevaux par an). Cependant, il ne s'agit pas, pour Franz Weber, d'amener les Français à renoncer à leurs habitudes alimentaires — ce qui serait une *utopie*, — mais d'attirer l'attention sur la manière scandaleuse dont sont traités les chevaux durant leur transport entre la Pologne et la France. Un périple qui peut durer jusqu'à cinq jours.

Les consommateurs devraient en outre être informés sur les dangers que représente, pour leur santé le manque d'hygiène qui caractérise les transports. Les chevaux sont entassés en trop grand nombre dans les wagons, sans la moindre protection, contrairement à la convention sur la protection des animaux en « transport international » signée par l'Allemagne et la France. Selon divers témoignages, dont celui de M. Macchia, représentant de la Ligue internationale de protection du cheval, de nombreuses bêtes meurent d'étouffement, de soif, de froid ou de chaleur. Elles sont souvent blessées et mutilées par négligence. Attachées trop court, il leur arrive de s'étrangler. Quand elles tombent, elles ne parviennent plus à se redresser, faute d'espace. Les chevaux morts ou malades voisinent avec les vivants jusqu'à leur arrivée. Selon les témoins, les convoyeurs se conduiraient comme de véritables tortionnaires.

Les chevaux qui ont ainsi péri dans les wagons sont impropres à la consommation. Ils sont donc renvoyés en Pologne. Les amis des animaux demandent qu'au moins les chevaux malades ou agonisants soient abattus immédiatement sur place. La Pologne rejette cette solution. Il lui faudrait construire à grands frais de nouveaux abattoirs et des wagons frigorifiques.

Pour que soit épargné aux chevaux de boucherie un long martyre, Franz Weber et l'« ONU des animaux » qu'il anime (voir *le Monde* du 1er février 1981), veulent faire interdire le transit des bêtes à travers l'Allemagne fédérale, tant que les conditions de transport ne seront pas conformes aux conventions internationales. Malheureusement ni le gouvernement ouest-allemand, ni la S.N.C.F. n'étaient représentés au procès de Genève...

ISABEL' VICHNIAC.

Le capitaine de l'« Amoco Cadiz » a eu un comportement inexcusable

estiment les autorités libériennes

Londres (A.F.P.). — Le capitaine du pétrolier libérien *Amoco-Cadiz*, qui s'était échoué sur les côtes bretonnes le 16 mars 1978, et qui provoqua une marée noire sans précédent (220 000 tonnes de pétrole se répandirent sur le littoral du Finistère et des Côtes-du-Nord), a eu un comportement « *inexcusable* », selon le rapport final d'une commission d'enquête du gouvernement de Monrovia, publié le 5 mars à Londres.

Le rapport, qui n'évoque pas la question de la responsabilité civile dans cette affaire, affirme cependant que la cause principale de l'accident est une panne dans le système de gouvernail du bâtiment. Il annonce que le capitaine italien Pasquale Bardari se verra délivré à nouveau une licence de capitaine, le 17 mars.

Le document présenté par M. Philip T. Bowen, commissaire libérien pour les affaires maritimes, s'il impute essentiellement le drame à une panne mécanique, critique cependant sévèrement la conduite de M. Bardari.

« *Le fait que le capitaine ait attendu deux heures vingt minutes avant de lancer un appel général de détresse après s'être échoué constitue une énorme négligence qui ne peut être excusée* », note le rapport. Le document du gouvernement de Monrovia indique encore que le remorqueur ouest-allemand *Pacific*, qui s'est porté au secours de l'*Amoco-Cadiz*, n'était de toute façon pas suffisamment puissant pour tirer le pétrolier en difficulté vers la haute mer.

M. Bowen a aussi sévèrement critiqué les autorités françaises. « *Contrairement aux règles de l'organisation inter-gouvernementale consultative de la navigation maritime, les autorités françaises ont arrêté le capitaine de l'*Amoco, *confisqué des documents de bord du navire, et refusé de remettre ces documents à la commission d'enquête libérienne et de collaborer aux travaux de cette dernière* », a dit M. Bowen. Mais le rapport de la commission salue le « *le courage et l'efficacité* » des équipes françaises qui, avec des hélicoptères, ont secouru l'équipage du pétrolier devant Portsall.

Pour sa part, M. Alphonse Arzel, maire de Ploudalmezeau (Finistère) et président du syndicat mixte des soixante-seize communes bretonnes sinistrées par la marée noire, s'est déclaré « *très surpris* » des conclusions de l'enquête libérienne. Il a estimé que « *la catastrophe aurait pu être évitée si l'appel de détresse avait été lancé immédiatement* » et qu'« *un commandant de navire devait être capable de maîtriser son bateau et de le maintenir loin des côtes en cas d'avarie* ».

Le maire breton s'étonne aussi que « *le rapport libérien n'ait pas fait état du mauvais état du bateau* ».

A la commission du Vieux Paris

DU NOUVEAU DANS LA CITÉ

La commission du Vieux Paris a, au cours de sa dernière réunion, entendu une communication de M. Michel Fleury, son vice-président, sur la découverte à l'occasion d'un récent sondage, d'un nouveau tronçon de la fondation du mur sud de la nef de la cathédrale mérovingienne Saint-Etienne qui s'élevait dans l'île de la Cité avant la construction de Notre-Dame-de-Paris. Ce tronçon sera conservé, car M. Fleury a proposé que la crypte archéologique du parvis Notre-Dame soit étendue jusqu'à Notre-Dame afin que les restes de la cathédrale mérovingienne soient visibles du public.

Avant de se séparer, la commission du Vieux Paris a émis trois voeux : le premier concerne la partie dégagée récemment de l'abside de la chapelle Saint-Aignan, seul édifice roman subsistant dans la cité, qui devrait être présentée de façon satisfaisante. Le second a trait au pavillon d'entrée du Val-de-Grâce, dont la restauration entreprise voici quelque dix ans n'est toujours pas terminée. Enfin, le troisième voeu n'est que la confirmation de celui émis en 1971 au sujet de l'emplacement de la statue de Balzac par Rodin (*le Monde* du 27 janvier), dont il serait hautement souhaitable qu'elle quitte définitivement le carrefour Vavin pour un lieu plus approprié. — A. J.

LA SICILE A PARIS

MM. d'Acquisto, président (démocrate-chrétien) de la région de Sicile et Russo, président (communiste) de l'assemblée régionale, ont exprimé le souhait, dernièrement à Paris, dans les bureaux de la Banque de Sicile, que les liens se resserrent entre cette région et les investisseurs français.

Ils ont souligné que les programmes de développement de la Sicile — région bénéficiant d'une très large autonomie économique et politique en Italie — portaient essentiellement sur l'agriculture et son industrialisation (vin, légumes, blé, agrumes, amandes, huile), l'irrigation, le tourisme, le thermalisme, le bâtiment, les industries telles que la chimie fine, l'électronique, le téléphone et la réparation navale.

Pour sa part, la Banque de Sicile — qui occupe le huitième rang en Italie — veut être une antenne de la Sicile en Europe et dans le monde, qui « *doit être utilisée par les pouvoirs publics siciliens pour la diffusion d'informations sur les initiatives de cette région méridionale de l'Italie, en direction des agents économiques et commerciaux européens et hors d'Europe* », comme l'a souligné M. Salvino Lagumina, vice-président de la Banque.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

L'accord sur la préretraite volontaire à soixante ans est prorogé de deux ans

Le projet d'amélioration est renvoyé au gouvernement

Le C.N.P.F. et les cinq organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. ont abouti, jeudi soir 5 mars, à un accord renouvelant, pour deux ans, la préretraite volontaire à soixante ans, mais l'amélioration de cet accord — en avançant l'âge de cette préretraite — n'a pas été examinée, la balle étant *renvoyée dans le* camp du gouvernement qui avait pris cette initiative (*« le Monde »* du 6 mars).

Cinq heures de négociation *seulement ont été nécessaires* pour aboutir à un accord sur le seul renouvellement de la préretraite volontaire à partir de soixante ans, qui peut se résumer ainsi : pas d'amélioration et pas de remise en cause.

Pas d'amélioration. La proposition du gouvernement d'améliorer cette formule en *permettant* à des *salariés* âgés de moins de soixante ans de démissionner et de recevoir cette préretraite s'ils résident dans des zones où la situation de l'emploi est « *critique* » n'avait été présentée officiellement aux syndicats et au C.N.P.F. que mercredi 4 mars, la veille des négociations. *Les* syndicats souhaitaient examiner cette question : la C.F.D.T. par exemple accepte cette amélioration — dans les seules zones critiques — alors que F.O. veut généraliser cette éventuelle amélioration à toute la France, et tous proposent un financement plus important de l'Etat par l'intermédiaire du Fonds national pour *l'emploi* (F.N.E.). Mais le C.N.P.F. a refusé et d'en discuter et de fixer une date de réunion en estimant *que c'était au gouvernement* de prendre l'initiative des discussions et surtout de préciser le degré de son engagement financier comme le demandent aussi les syndicats.

Pas de remise en cause. Le renouvellement de l'accord de 1977 — prolongé pour deux ans en 1979 — a été accepté sans modification après un baroud d'honneur du patronat. Le C.N.P.F. a demandé aux syndicats de changer le taux de la préretraite (moins de 70 % du salaire), de calculer ce taux sur six mois au lieu de trois mois, de réduire le montant des validations gratuites de retraite et de limiter la durée de l'accord à un an au lieu de deux.

De leur côté, les syndicats réclamaient la *pérennisation* de cet accord, la garantie du versement par l'entreprise de l'indemnité de départ en retraite quand elle existe, le remplacement du préretraité pour éviter la suppression d'un poste de travail, etc.

Finalement chacun a accepté de renoncer à ses revendications et de maintenir tel quel et pour *deux ans* l'accord de préretraite dès soixante ans. D'ici à mars 1983, quelque trois cent cinquante mille salariés, s'ils le souhaitent, pourront, dès qu'ils auront atteint soixante ans, réclamer la préretraite, c'est-à-dire une garantie de ressources égale à 70 % du salaire brut (moins les 2 % des cotisations à verser à l'assurance-maladie) jusqu'à *soixante-cinq* ans et trois mois date de la vraie retraite.

A la satisfaction générale...

Tout le monde devrait être content. En une seule réunion, *les syndicats au complet*, de la C.F.T.C. à la C.G.T., et le C.N.P.F., ont abouti à un accord. Seul le gouvernement pourrait en être marri, puisque sa proposition d'amélioration, sans être rejetée, n'a pas été examinée. Chacun a fait un petit geste et beaucoup de cinéma : les revendications des uns et des autres, une fois étalées sur la table, ont *été vite rangées*. Les syndicats, qui ont obtenu le maintien de la pré-retraite à partir de soixante ans, *peuvent s'estimer satisfaits* dans une période de vaches maigres pour la vie contractuelle : la C.F.D.T. peut montrer que son recentrage n'est pas négatif et la C.G.T. que son durcissement *n'est pas systématique.*

Le C.N.P.F., que les P.M.E. avaient mis en garde contre toute soumission au désir gouvernemental d'améliorer l'accord, peut déclarer qu'il n'a rien *lâché de très nouveau, alors* que le maître mot patronal est de rien accorder qui aggrave les charges sociales.

Vite dit, vite fait. On n'a guère parlé de financement, et chacun, rentré chez soi, est bien décidé à relancer le gouvernement pour aller plus loin... à la condition que l'Etat finance.

Tout compte fait, le refus des négociateurs de discuter le projet de MM. Barre et Mattéoli n'est peut-être pas si mauvais *pour le pouvoir. Voilà une « bonne » promesse à tenir, après ce que les syndicats appellent un « bon » accord.*

J.-P. D.

LE RÉGIME GÉNÉRAL SERA APPLIQUÉ AUX JOURNALISTES

Les représentants du Conseil *national* du patronat *français* (C.N.P.F.) et ceux des centrales syndicales ont ratifié, le jeudi *26 février à l'UNEDIC*, l'accord prévoyant pour les journalistes chômeurs ou désirant partir en pré-retraite des conditions identiques à celles des autres salariés. Un accord de principe avait été acquis sur la suppression de l'abattement de 30 %, le 21 janvier (*le Monde* du 23 janvier).

A compter du 1er janvier 1981, l'assiette des contributions des journalistes au régime d'assurance-chômage doit porter sur la *totalité du salaire réel*. Ces dispositions seront mises en vigueur dès la publication de *l'arrêté d'agrément du ministère du travail au Journal officiel*. Les modalités d'application concrètes seront diffusées prochainement par le bulletin de l'UNEDIC, organisme de gestion paritaire de l'assurance-chômage. L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) ainsi que la C.G.C. se sont félicitées de la signature de cet accord, au sein de la commission paritaire nationale de *l'UNEDIC*.

● *Manifestation des ouvriers de Corning France :* Une centaine d'ouvriers de Corning France (verrerie et fabrique de tubes de T.V. couleur) de Bagneaux-sur-Loing (Seine-et-Marne) ont dressé des barrages bloquant les routes d'accès aux quatre usines de la société dans la journée de jeudi 5 mars. Une grève a été *déclenchée le 12 février* dernier par 56 salariés à contrat temporaire, qui s'est étendue le 25 *février* aux quelque 2 200 travailleurs de l'atelier « vision » (verre), les grévistes demandent l'embauche des 56 intérimaires.

● AFPA : *actions des syndicats C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. (UN) :* l'AFPA, qui emploie plus de neuf mille personnes — dont la moitié d'enseignants — et assure la formation de soixante-cinq mille personnes environ par an, a été affectée par des arrêts de travail jeudi 5 mars après-midi. Les syndicats s'inquiètent particulièrement de la mise en place, cette *année, du plan quinquennal* de la formation professionnelle, qui, affirment-ils, va écarter de l'AFPA les candidats à un stage âgés de moins de vingt-trois ans.

La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. soulignent également la diminution de 20 % du budget d'investissement en 1981 et la progression de 7,4 % — donc « *très nettement inférieure à l'inflation* » — du budget de fonctionnement.

● *Grève des cheminots C.G.T. de Juvisy :* A l'appel de la C.G.T., les cheminots de Juvisy ont déclenché jeudi 5 mars une grève de 24 *heures reconductible*. Les grévistes — 75 % des trois cent quinze personnes concernées, selon la C.G.T. — entendent protester contre la mise en place d'un poste central d'aiguillage en 1982, ce qui, selon la C.G.T., entraînera la suppression d'une soixantaine d'emplois.

Cinq mesures en faveur des soins aux personnes âgées

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a présenté, jeudi 5 mars, à la fois le rapport « Soins aux personnes âgées », résultat des travaux d'un groupe de réflexion (1) constitué depuis un an pour analyser les besoins des person*nes âgées, et les mesures* qui sont déjà en préparation.

En l'an 2000, la France comptera huit millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et huit cent soixante-cinq mille personnes âgées de plus de quatre-vingt-cinq ans. Or, si l'avance en âge n'est pas synonyme de maladie, les problèmes de dépendance, de handicap, ne manquent pas de surgir, auxquels peuvent *s'ajouter* des événements pathologiques. Aussi les rapporteurs, au terme de leur étude, ont-ils proposé cinq mesures principales dont les objectifs sont d'éviter l'hospitalisation et de maintenir la personne âgée dans son cadre habituel de vie — domicile ou maison de retraite, — de mettre en valeur les fonctions de réadaptation et de réinsertion des unités dites « moyen séjour », de réserver le « long séjour » hospitalier aux personnes âgées ayant réellement besoin d'une telle structure et d'informer la population des *solutions sanitaires* et sociale offertes.

● *Maintien à domicile.* — La priorité donnée au maintien à domicile persiste grâce au développement des services de soins à domicile. Actuellement deux mille personnes âgées seulement peuvent en bénéficier. Un décret, en cours de rédaction, *devrait faciliter* la création de tels services en les dotant d'un statut (2). *Autorisés* à exercer par le préfet, ces services devront associer les infirmières libérales à leur fonctionnement, grâce à la signature d'une convention type. Le traitement resterait, bien entendu, sous la responsabilité du médecin traitant.

● *Pour les maisons de retraite,* un *autre* décret en préparation projette de supprimer la limite — fixée à 25 % — des lits destinés *aux cures médicales*. Il *faut, en* effet, pouvoir offrir à toutes les personnes âgées la possibilité d'être soignées *sans rupture* avec l'environnement. De même, le médecin traitant pourra continuer de donner ses soins à un pensionnaire de maison de retraite. D'autre part, l'entrée directe en section de cure médicale deviendrait possible.

● *Quant aux unités de moyen séjour,* le ministre souhaite qu'elles soient mieux à même de remplir leur mission de réadaptation et de réinsertion grâce à la prolongation des prises en charge par l'assurance-maladie lorsque celle-ci est effectivement justifiée.

● *L'hospitalisation de long séjour.* La limite entre « patients » du moyen et du long séjour n'est pas très aisée à définir. Une circulaire devrait prochainement donner des directives pour déterminer les bénéficiaires de l'un et l'autre, de façon à réserver le long *séjour aux personnes âgées dont* les besoins médicaux vont au-delà de la condition de la perte d'autonomie.

● *L'information.* Dans un souci d'information, les personnes âgées, les *familles*, les travailleurs sociaux et les médecins, les préfets et les directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales vont être chargés de dresser un inventaire — « *non pas une carte des besoins, mais un état de ce qui existe* », précise M. Marrot — des solutions sociales et sanitaires pour permettre un meilleur choix et une prise de décision plus éclairée en faveur des personnes âgées. — C. G.

(1) *Les soins aux personnes âgées*, par Rose-Marie van Lerberghe et *Stéphane Paul*. Ministère de la santé et de la sécurité sociale.

(2) En 1981, le forfait journalier pour les soins à domicile est fixé à 77 francs.

MONNAIES

FERMETÉ DU DOLLAR

Le dollar s'est montré ferme sur les marchés des changes à la veille du week-end. Son cours s'est établi, à Paris, à un peu moins de 5,06 F contre 5,02 F la veille, et à un peu moins de 2,15 DM à Francfort. Les opérateurs soulignent que le mark reste faible par rapport au dollar, en dépit de la forte hausse du taux d'intérêt provoquée outre-Rhin.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est un peu redressé, passant de 457 dollars à 462 dollars.

NOUVELLES DIVERGENCES AU SEIN DE LA C.G.T.

Deux membres de la commission exécutive dénoncent le risque d'organisation de tendances

Les affrontements entre la massive majorité des dirigeants de la C.G.T. et les cinq militants socialistes qui ont marqué la dernière réunion — le 3 mars — de la commission exécutive (*« le Monde » du 5 mars*) *ont encore suscité* divers prolongements : déclaration du bureau condamnant le texte publié par les socialistes *et lettre de M. Buhl et de Mme Lambert* à la direction confédérale, s'inquiétant des risques que contient l'actuelle escalade en favorisant l'organisation de tendances.

Il apparaît, en effet, que les discussions que soulève l'attitude des dirigeants cégétistes dans la campagne présidentielle vont s'amplifiant. Nombre de militants pensent que la position fixée par le comité confédéral national n'est pas respectée, mais, au contraire, infléchie en faveur du P.C.F. En s'opposant à l'ouverture *de tribunes de discussions dans la presse* confédérale contrairement à ce qu'avait décidé le 40e Congrès, l'état-major cégétiste, bloque *la soupape de sûreté qui aurait pu canaliser* les contestataires. Les militants qui désapprouvent le comportement de M. Feuilly et de ses quatre camarades *socialistes* ne peuvent, pour autant, accepter l'intransigeance de la direction. C'est ainsi que M. Gaume, seul socialiste siégeant au bureau *confédéral, s'est abstenu* lors de l'adoption du texte dont voici l'essentiel.

Dans sa déclaration du 5 mars, le bureau juge « *inacceptable que des militants responsables se livrent à une attaque publique qui rejoint, par certains aspects, les campagnes menées actuellement contre la C.G.T.* ». Au sein de la C.G.T., poursuit le texte, « *le droit de divergences, de discussions et de critique existe et il est, et sera, respecté pour tous. Ce droit ne peut (...) conduire à paralyser la mise en œuvre des orientations démocratiquement définies par la majorité, massive au demeurant. (...) Il comporte des devoirs, et notamment celui de respecter les règles de vie de la C.G.T., les instances auxquelles on accepte d'être élu, et la C.G.T. elle-même* ». Le bureau estime « *particulièrement nuisible tout ce qui, comme c'est le cas, peut conduire à des clivages internes sur des bases d'affiliations politiques particulières. (...) Ceux qui prendraient une telle voie en subiraient le préjudice principal. Le bureau, pour sa part, se refuse à classer les adhérents et militants de la C.G.T. en fonction de leur appartenance politique. (...). Chacun n'est responsable que de ce qu'il fait* ».

C'est un véritable appel d'alarme que lancent M. René Buhl et Mme Lambert dans leur lettre, adressée le 5 mars à M. René Lomet, responsable du secrétariat de la C.G.T. Ils déclarent avoir été « *profondément choqués par la tonalité du débat sur l'anticommunisme. La C.G.T. doit lutter pied à pied en toutes circonstances contre l'anticommunisme, arme de division privilégiée de la bourgeoisie* », écrivent-ils. En particulier, il est clair pour eux que « *bon nombre d'interventions dépassaient largement le cadre de cet impératif et qu'elles étaient guidées par des intérêts particuliers visant à pousser davantage la C.G.T. dans l'engagement politique.*

» *Dès lors il était inévitable que le débat tourne à la querelle. (...)* »

Ainsi ont été évacués les deux sujets à l'ordre du jour, poursuivent les signataires, la propagande et le développement de l'action revendicative, et, d'autre part, « *la riposte syndicale indispensable à l'interview d'Edmond Maire* ».

C'est ce qui s'est produit, constatent-ils, et a « *transformé la commission exécutive en champ clos de rivalités politiques et d'accusations réciproques. Ce qui comporte*, de facto, *le risque grave de l'organisation de tendances* ».

C'est ce qui explique, disent-ils, les prolongements du débat dans la presse : déclaration des cinq militants socialistes et celle de M. Lomet.

« *Pour notre part, nous nous refusons à un tel affrontement dans ce cycle infernal, et c'est de propos délibéré que nous n'avons pas participé au vote* », concluent M. Buhl et Mme Lambert. Ils terminent leur lettre en exprimant leurs inquiétudes sur le climat qui règne dans certains départements.

Tous deux, on le sait, sont restés membres de la commission exécutive, après avoir abandonné, pour des raisons personnelles, leurs sièges de secrétaires au bureau de la C.G.T., à la fin de 1980. Ils n'appartiennent à aucun des partis et n'ont pas participé aux *trois votes où la quasi*-unanimité de la commission s'est opposée aux cinq délégués socialistes (*le Monde* du 5 mars).

JOANINE ROY.

Faits et chiffres

Affaires

● *Cinq sociétés immobilières européennes* se sont regroupées dans European Commercial Property association (Association européenne de la propriété commerciale), dont le but est de favoriser la circulation des investissements immobiliers et de fournir à chacun des partenaires un « *soutien logistique complet* » sur les marchés nationaux des adhérents. A côté de la société française Bourdais S.A., on trouve dans cette association des firmes britanniques, belges, néerlandaises et italiennes. Au total, les membres de l'association représentent 150 millions de francs d'honoraires et 1 100 salariés dans 80 bureaux. Des pourparlers sont en cours avec des agences allemandes et espagnoles.

Energie

● *Les autorités canadiennes dénoncent les pratiques des compagnies pétrolières.* — Les consommateurs canadiens ont payé au moins 12 milliards de dollars canadiens de trop pour *l'achat de leurs produits pétroliers* de 1958 à 1973 du fait des pratiques anticoncurrentielles des compagnies pétrolières. C'est ce que révèle une enquête qui a duré huit ans et qui vient d'être rendue publique par les autorités d'Ottawa. Les compagnies pétrolières démentent.

Etranger

● *Le prêt de l'Arabie Saoudite au F.M.I.* dépassera 3 milliards de D.T.S. (18 milliards de francs), a indiqué le directeur général du Fonds, M. Jacques de Larosière. Ce prêt, actuellement négocié, sera renouvelé en 1982 et 1983 et assorti d'un intérêt calculé sur la moyenne *des taux pratiqués* sur les cinq grandes monnaies qui font partie des D.T.S. (droits *de tirage spéciaux*).



ÉTRANGER

L'Autriche se trouve confrontée à son tour à la stagnation

Vienne. — L'économie autrichienne, qui a enregistré, en 1980, un chômage pratiquement nul (1,9 % de la population active), un taux d'inflation relativement faible (6,7 %) et une croissance double de la moyenne européenne (2,6 %, selon les dernières études de l'O.C.D.E., les autorités du pays l'estiment à 3,5 %), pourrait avoir connu sa dernière année faste. Le panorama est en tout cas plutôt sombre pour 1981 : la perspective d'une croissance zéro ou, dans le meilleur des cas, égale à 1 %, du maintien de l'inflation autour de 6 %, d'un déficit extérieur en augmentation et d'un taux de chômage plus élevé (2,4 %) inquiètent.

De notre correspondante

Il s'agit sans aucun doute de la stagnation. Le chancelier Bruno Kreisky, brossant à ses compatriotes un tableau noir des difficultés qui les attendent dans les années à venir, n'a pas hésité à évoquer le spectre de la crise des années 30. Les experts de l'économie comptent toutefois sur une reprise de l'activité économique au cours du second semestre 1981, mais à condition que la conjoncture internationale s'améliore.

La dégradation de la balance commerciale dont le déficit a, en 1980, atteint environ 90 milliards de schillings (1) — niveau intolérable d'après les experts, — pose actuellement le problème le plus grave face au déclin conjoncturel qui affecte la plupart des pays clients de l'Autriche. L'appel à « l'offensive » sur les marchés étrangers ne portera pas, selon toute vraisemblance, les fruits espérés. La structure des exportations autrichiennes ne rendra pas en tout cas la tâche plus facile : 86 % des ventes autrichiennes ont une destination européenne (54 % vers les pays de la C.E.E.). Or, l'an dernier, la position de l'Autriche s'est sensiblement détériorée sur les marchés de la C.E.E., le déficit ayant augmenté de 9 milliards de schillings pour s'élever à 73 milliards de schillings.

Cependant, les échanges avec les pays de l'Est, qui représentent 12 % du commerce extérieur autrichien et qui ont toujours soutenu la conjoncture du pays, se sont soldés en 1980, pour la première fois depuis bien longtemps, par un déficit de 3,4 milliards de schillings. En 1979, la balance était encore excédentaire de 3 milliards de schillings environ. Le déficit correspond exactement à la valeur de l'accroissement des importations d'énergie en provenance de l'Union soviétique (l'U.R.S.S. est, derrière l'Irak, le plus grand fournisseur de l'Autriche en pétrole).

Une marge d'action très restreinte

Les succès autrichiens sur les marchés des pays de l'OPEP — les exportations dans cette région du monde ont augmenté de 53 % par rapport à 1979 — ont été annulés par un accroissement de 63 % des importations, essentiellement de pétrole. Le déficit a atteint 3,4 milliards de schillings. Toutefois la facture pétrolière n'explique pas tout : les achats d'énergie ont coûté, l'an dernier, 49 milliards de schillings, soit 55 % du déficit extérieur.

Le reste provenait des achats massifs à l'étranger d'équipements Hi-Fi, d'appareils de photo et de caméras, de machines de toute sorte et de matériel pour l'informatique. Les importations de voitures pour une valeur de 16 milliards de schillings ont notamment contribué à hauteur de 18 % au déficit extérieur. Enfin, la hausse du yen et du dollar au cours des derniers mois a aggravé la situation, un quart environ des importations autrichiennes étant facturé dans ces deux monnaies.

La balance courante de l'Autriche — y compris le tourisme — a accusé, en 1980, un déficit d'environ 50 milliards de schillings, soit 5 % du produit national brut. Le tourisme a rapporté 75 milliards, en hausse de 12,2 % par rapport à 1979, mais les Autrichiens ont dépensé à l'étranger environ 34 milliards, si bien que les recettes nettes n'ont couvert que 45 % du déficit commercial.

La situation difficile de l'économie autrichienne sur tous les fronts inquiète d'autant plus les responsables du pays que l'endettement de l'État a atteint, lui aussi, des proportions alarmantes : il est estimé en 1980 à 260 milliards de schillings, dont 70 milliards à l'égard de l'étranger. Cette année, environ 15 % des recettes budgétaires seront englouties par le service de cette dette (remboursement et intérêts). La marge d'action du gouvernement pour redresser la situation économique apparaît donc extrêmement restreinte.

WALTRAUD BARYLI.

(1) 1 schilling = 0,33 franc.

L'AFRIQUE DU SUD VEND DE L'OR A LA CHINE

Johannesburg (*A.F.P.*). — Les échanges commerciaux entre l'Afrique du Sud et la Chine populaire auraient connu un vif essor en 1980, malgré les démentis officiels, déclare-t-on dans les milieux bien informés. Au cours des onze premiers mois de 1980, des marchandises évaluées à 20 millions de dollars auraient été exportées de Chine vers l'Afrique du Sud, via Hongkong. Les achats de la Chine auraient, quant à eux, surtout consisté en métaux stratégiques et en or.

D'autre part, l'Afrique du Sud et l'Iran auraient conservé des liens économiques étroits après la révolution iranienne. L'Afrique du Sud fournirait ainsi du maïs, divers métaux, des produits transformés et des machines. En revanche, l'Iran — qui contribuait pour 70 % aux approvisionnements pétroliers de la République Sud-Africain — aurait cessé ses livraisons de pétrole.

Enfin, l'Afrique du Sud est devenue le quatrième fournisseur de charbon du Japon, après l'Australie, les États-Unis d'Amérique et le Canada. Les livraisons sud-africaines ont atteint 2,88 millions de tonnes en 1980, en augmentation de 28,5 % par rapport à 1979.

Les échanges entre les deux Allemagnes ont augmenté de 19 % en 1980

Bonn (*A.F.P.*). — Le refroidissement des relations politiques entre les deux Allemagnes n'a pas atteint leurs échanges commerciaux, qui ont enregistré une croissance record de 18,7 % en 1980 (+ 12,1 % en 1979), s'étant élevés à 11,7 milliards de marks (1). La R.D.A. est arrivée l'an dernier à quasiment équilibrer sa balance commerciale avec la R.F.A., en accusant un déficit de 20 millions seulement contre 301 millions en 1979. Le passif cumulé est-allemand atteint toutefois 3,9 milliards de marks.

La République démocratique allemande a augmenté ses exportations de 22,2 % en 1980 (+ 17,8 % en 1979), les ayant portées à 5,85 milliards de DM. Cependant, les ventes ouest-allemandes à la R.D.A. se sont accrues de 15,4 %, ayant représenté 5,87 milliards de DM.

Dans le seul domaine des marchandises, la R.D.A. est parvenue à porter son excédent à 474 millions de DM. Plus d'un tiers de l'augmentation de ses exportations (1,06 milliard de DM) provient de la vente de produits pétroliers raffinés. En revanche, dans le domaine des services, la R.D.A. a accusé un passif de 494 millions de DM, à cause notamment *« de l'augmentation des coûts de transport et des intérêts pour les investissements décidés au cours des dernières années »*, précise le ministère ouest-allemand de l'économie.

(1) Le commerce inter-allemand est comptabilisé sur la base d'une unité de compte, qui équivaut en fait au mark.

EN BREF...

AFRIQUE DU SUD

● *L'excédent de la balance commerciale sud-africaine* a fortement diminué en janvier, revenant à 364 millions de rands (environ 2,4 milliards de francs) contre 711 millions en janvier 1980. Les exportations ont atteint 1 599 millions de rands (environ 10,4 milliards de francs) et les importations 1 235 millions de rands (environ 8 milliards de francs). — (*A.F.P.*)

ETATS-UNIS

● *Les commandes à l'industrie américaine* ont diminué de 0,3 % en janvier, pour la première fois depuis la brève, mais forte récession du printemps 1980. Cette diminution, qui fait s'établir à 161,6 milliards de dollars le montant de ces commandes, intervient après une augmentation de 2,1 % en décembre. Selon le département du commerce, la baisse la plus importante concerne la sidérurgie, qui enregistre une diminution de 1,6 milliard de dollars. Les commandes de biens durables ont diminué de 1,9 %, tandis que celles de biens non durables ont augmenté de 1,3 %. Cependant, les livraisons ont augmenté en janvier de 1,1 %, et les stocks représentaient 1,55 mois de ventes, soit sensiblement le même ratio qu'au cours des trois mois précédents. — (*A.F.P.*)

R.F.A.

● *Le Comité d'aide au développement (C.A.D.) de l'O.C.D.E.* a noté avec *« satisfaction l'accroissement rapide du programme ouest-allemand d'aide publique au développement »* (A.P.D.) en 1979. Le comité, qui s'est réuni le 24 février, s'est félicité que cette aide ait atteint 3 350 millions de dollars, passant ainsi de 0,37 % du P.N.B. en 1978 à 0,44 %, soit la proportion la plus élevée enregistrée depuis 1964. Toutefois, pour 1980, le montant des versements effectués est estimé à 3,5 milliards de dollars, soit également 0,44 % du P.N.B. Le C.A.D. a donc *« invité les autorités allemandes à faire des efforts supplémentaires pour relever le niveau des crédits d'aide »* afin d'atteindre l'objectif de 0,7 % du P.N.B. dans *« un avenir prévisible »*. En 1979, les autres apports (prêts bancaires, investissements directs, crédits à l'exportation, investissements de portefeuille, dons privés) aux pays du tiers-monde ont atteint 3,9 milliards de dollars, soit 0,52 % du P.N.B., contre 5,3 milliards (0,81 %) en 1978.

Au Japon

HITACHI ET GENERAL ELECTRIC VONT ÉCHANGER LEURS TECHNOLOGIES EN ROBOTIQUE

Le groupe japonais Hitachi et la compagnie américaine General Electric viennent de conclure un accord général d'échanges technologiques. Hitachi est depuis longtemps l'un des deux licenciés japonais de General Electric en matière de réacteurs nucléaires. Les deux firmes coopèrent également dans le gros matériel électrique. Cette fois, le transfert de technologie risque de s'effectuer en sens inverse, puisque General Electric ne cache pas son intérêt pour les technologies de production de masse automatisée — la robotique — où Hitachi est en pointe.

Cet accord devrait donc permettre au groupe américain d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la robotique où il a de vastes ambitions. Toute la stratégie de General Electric, ces dernières années, vise d'abord à introduire massivement les robots dans ses usines d'assemblage (radio, appareils ménagers, éclairage, matériel électrique, etc.). On parle d'un plan robotique qui supprimerait trente-sept mille emplois, avec un gain annuel de productivité d'au moins 6 %. D'autre part, General Electric est également producteur de robots. C'est un marché encore faible, mais qui va, de l'avis de tous les experts, connaître une croissance très forte ces prochaines années.

(Publicité)

Purificateur d'eau SEB

La réponse de SEB à l'INC.

Depuis décembre dernier, l'INC a mis en cause à trois reprises, le purificateur d'eau SEB, dans le cadre des émissions télévisées qui lui sont réservées.

Le droit de réponse à la télévision n'existant pas pour un fabricant mis en cause dans les émissions de l'INC, la Société SEB a décidé de faire connaître ici sa position.

1 Le purificateur d'eau SEB est conçu pour filtrer et améliorer le goût de l'eau du robinet, qui par définition est potable.

2 L'eau filtrée par le purificateur d'eau SEB est rigoureusement conforme aux termes de la loi définissant l'eau potable. Tous les essais, toutes les analyses effectués le prouvent, sans exception*.

3 L'INC affirme que le purificateur d'eau SEB est dangereux. Cette affirmation sans preuve est une interprétation abusive et imprudente du résultat de ses analyses, dont nous contestons la rigueur scientifique.

4 Sur la base d'interprétations erronées, l'INC a pris sur lui de "déconseiller formellement" aux consommateurs d'acheter et d'utiliser notre appareil, aux professionnels de le mettre en vente, et à notre Société de le fabriquer.

5 SEB continue à fabriquer et à vendre son purificateur d'eau. SEB demande aux distributeurs d'en poursuivre la vente et invite les consommateurs à l'acheter et à l'utiliser sans crainte.

6 SEB porte l'affaire devant les tribunaux pour obtenir réparation du préjudice subi.

7 SEB demande au Ministère de la Santé de rappeler à l'INC les termes de la loi française en matière d'eau potable, afin qu'il soit mis fin à cette campagne.

* Les dossiers techniques sont à la disposition des personnes qui en feront la demande au Service Consommateurs SEB 21260 SELONGEY



MARCHÉ COMMUN

LES PRÉVISIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR 1981

• Augmentation du chômage
• Croissance négative
• Ralentissement de la hausse des prix

Bruxelles (Communautés européennes). — Une conjoncture toujours plus sombre, une reprise plus lointaine : tel est le sens des corrections que la Commission européenne apporte à ses prévisions de l'automne dernier, dans un rapport sur la situation économique et sociale dans la Communauté, qu'elle vient de rendre public.

En raison d'une demande intérieure (consommation, formation de stocks, investissements) plus durablement maussade qu'escompté, la reprise de l'activité pourrait n'apparaître qu'au troisième trimestre 1981, ce qui signifie un retard de six mois par rapport aux prévisions initiales. Les services bruxellois s'attendent à un rythme de croissance dans la Communauté — en taux annuel — de 2 % au cours du second semestre 1981. En revanche, pour l'ensemble de l'année 1981, ils prévoient une réduction du P.I.B. de 0,6 %, au lieu d'une augmentation de 0,6 % prévue à l'automne. En 1980, la croissance moyenne dans la C.E.E. a été égale à 1,3 %. En ce qui concerne la France, il est prévu une croissance de 0,5 % en 1981, au lieu de 1,8 % en 1980 et 3,2 % en 1979.

A une croissance négative correspondra une vive augmentation du chômage qui *« pourrait dépasser 7,5 % de la population active à la fin de 1981 et demeurer en*

De notre correspondant

hausse », alors que le taux moyen a été de 6,1 % en 1980. Les prévisions communiquées pour la France sont de 7,5 % en 1981, à comparer à 6,5 % en 1980. C'est en Irlande (10,9 %) et en Belgique (10,7 %) que le chômage atteindra des taux records en 1981.

La Commission croit que l'on assistera en cours d'année à un ralentissement *« notable »* de la poussée des prix à la consommation *« par suite de la conclusion d'accords salariaux plus modérés au cours du premier semestre et d'une certaine amélioration de la productivité dans la seconde moitié de 1981 »*. Pour l'ensemble de l'année, les prix à la consommation augmenteraient de 10,4 % en moyenne dans la C.E.E. (11,8 % en France) au lieu de 12,1 % en 1980 (13,6 % en France). Mais la Commission fait remarquer que la hausse en taux annuel, qui, d'après ses calculs, s'établirait à 8,2 % au second semestre 1981, serait ainsi inférieure de 4,5 points à celle de six derniers mois de 1980.

La situation de la balance des paiements ne se modifierait guère, le déficit dépassant toutefois probablement le montant déjà élevé atteint en 1980. La Commission constate que ce déficit étant *« inévitable »* à court terme, il convient de prévoir avec soin son financement : *« Ceci ne devrait pas en soi causer de problèmes insurmontables, la Communauté ayant pour sa part rénové et développé en février son propre mécanisme de recyclage. »*

La Commission met l'accent sur les effets que pourrait avoir, sur la conjoncture européenne, la politique monétaire pratiquée par les Etats-Unis : *« Si, en moyenne, les taux d'intérêt en Europe tendaient à présent à s'aligner sur le niveau atteint aux Etats-Unis, il y aurait peu de chance que se produise la reprise cyclique escomptée en Europe. »* Concrètement, cela signifie que, dans une telle hypothèse, la réduction moyenne d'activité pour l'ensemble de l'année serait plus profonde que celle qui est envisagée. La Commission ajoute qu' *« une nouvelle et sensible dépréciation des monnaies européennes par rapport au dollar risquerait de provoquer une nouvelle accélération de l'inflation dans la C.E.E. »*.

Seul point relativement encourageant du rapport : les progrès réalisés en ce qui concerne la réduction de la dépendance de la Communauté à l'égard des importations de pétrole : le volume de celles-ci a diminué de 10,7 % en 1980, et devrait encore diminuer de 5 % ou davantage en 1981.

En guise de conclusion, les services bruxellois estiment que, en 1981, *« il n'y aura guère de possibilités d'augmenter sensiblement les revenus réels dans la Communauté* [et que] *dans certains pays, il serait peut-être nécessaire d'accepter une perte de revenus réels »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Carnet des Entreprises

● LA COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET FINANCIER, C.O.D.I.F.

M. Jean-Paul ELKANN
et M. Dominique DE LA MARTINIÈRE

ont été nommés respectivement président et vice-président de la C.O.D.I.F. au cours du conseil d'administration qui s'est tenu le lundi 23 février.

M. Edouard SILVY
assurera la direction générale.

Diplômé de la Columbia University, président des Parfums Caron de 1962 à 1979, M. Jean-Paul ELKANN est actuellement administrateur d'Usinor, de la Compagnie financière et président des Parfums Givenchy.

Le conseil de la C.O.D.I.F. est ainsi composé :

ADMINISTRATEURS :

- **M. Jean-Paul ELKANN ;**
- **M. Dominique DE LA MARTINIÈRE ;**
- **M. Anatole TEMKINE ;**
- **M. François D'ESNEVAL ;**
- **M. François PERRARD ;**
- **M. Edouard SILVY ;**
- **M. Bernard SIRET ;**
- **Société A.D.F.I.-Auxiliaire pour le développement et le financement de l'industrie représentée par M. François MARMISSOLLE ;**
- **Caisse nationale de prévoyance représentée par M. Jean-Claude VILLANNEAU ;**
- **Crédit suisse représenté par M. Jean-Claude TINE ;**
- **Groupe Drouot représenté par M. Henri DEEGENAAR ;**
- **Union des assurances de Paris représentée par M. Henri DARU.**

CENSEURS :

- **L'Abeille Paix Igard représentée par M. Henri KATZ ;**
- **La Concorde représentée par M. Joseph DE LABRAUDIÈRE.**

Créée par l'I.D.I., en association avec les investisseurs institutionnels qui apparaissent ici représentés, la C.O.D.I.F. a pour vocation la réalisation d'investissements dans des sociétés industrielles ou financières ayant atteint des niveaux de développement et de rentabilité satisfaisants.

Pour tous renseignements sur le CARNET, téléphoner à : 770-85-33

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CORTEXA

Compagnie pour la Réalisation d'Investissements dans les Techniques Avancées - Cortexa Sicav

SICAV ouverte au public le 28 juillet 1980 au nominal de F. 500, CORTEXA est destinée à offrir au public et aux investisseurs institutionnels, des possibilités d'investissement dans des sociétés françaises et étrangères ayant une vocation particulière dans le domaine de l'innovation et de la technologie.

Actif net au 31 décembre 1980 . . MF 132,96
Répartition :
— Portefeuille français 44 %
. obligations 32,7
. actions françaises 11,3
— Portefeuille étranger 41,4 %
. actions « U.S.A. » 31,3
. actions « Japon » 10,1
— Liquidités 14,6 %
Nombre d'actions en circulation 222 219
Valeur de l'action au 31/12/1980 . . . . . . F. 598,32

Au total, la structure du portefeuille-actions au 31 décembre était la suivante :
. électronique . . . . . 33 %
. biotechnologie . . . 20 %
. défense . . . . 17 %
. énergie . . . . 20 %
. divers . . . . 10 %

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences en France de :
la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS
le CRÉDIT DU NORD
la BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DÉPOTS

COLAS

Le conseil d'administration de Colas réuni le 19 février 1981 a décidé de soumettre à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui sera convoquée à cet effet à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire, une proposition de distribution d'actions gratuites aux salariés, dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980.

Il sera proposé de répartir également entre tous ses ayants droit les 28 845 actions distribuées, ce qui devrait permettre à chaque salarié bénéficiaire de recevoir 3 actions, ou 4 actions pour les plus anciens.

TOTAL — COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Comptes de la maison mère pour l'exercice 1980

Au cours de sa séance du 4 mars, le conseil d'administration a arrêté les comptes de la C.F.P., maison mère, pour l'exercice 1980 (en millions de francs : MF).

1. — Les tonnages de pétrole brut commercialisés par le groupe Total ont été de 63 millions de tonnes contre 70 en 1979. Malgré l'interruption des enlèvements en Irak au 4e trimestre, la C.F.P. a pu maintenir l'approvisionnement de ses filiales, mais a réduit sensiblement ses livraisons aux tiers.

2. — Au cours de l'exercice, les prix des pétroles bruts ont de nouveau fortement augmenté. Cette hausse, du fait de l'importance des stocks de l'industrie pétrolière, fait apparaître cette année encore un effet de stocks dont l'impact sur les résultats de la C.F.P., maison mère, peut être estimé à 900 MF.

3. — Un montant net de 395 MF a été affecté aux comptes de provisions sur les titres de participation et les prêts à long terme. Pour l'essentiel, il correspond, à raison de 667 MF, à des dotations pour les activités d'exploration pétrolière et minière et à des reprises de 214 MF pour les activités de distribution et de transport à l'étranger.

4. — Une dotation de 1 000 MF à la provision pour risques généraux a été constituée pour couvrir les risques divers qui pourraient affecter les activités du groupe, notamment dans le secteur du raffinage et de la distribution. Des pertes importantes sont actuellement subies sur les marchés européens où le niveau de prix des produits pétroliers ne permet pas de compenser les hausses des coûts d'approvisionnement. Elle permettra en outre d'assurer le refinancement partiel par des capitaux permanents de stocks à peu près constants en volume mais dont la valeur ne cesse d'augmenter.

Le résultat de l'exercice s'établit ainsi à 593 MF.

5. — Compte tenu du niveau des résultats, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 26 juin, la distribution d'un dividende de 18 F par action (contre 15 F au titre de l'exercice 1979 et 10 F au titre de l'exercice 1978), auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 9 F par action).

6. — Les comptes consolidés du groupe seront publiés début mai.

EUROBAIL

Au cours de l'exercice 1980, les engagements totaux de la société sont passés de F 255.989.000 à F 299.555.000 répartis pour 60 % en crédit-bail et 40 % en location simple.

Le patrimoine locatif représente, à la fin de l'exercice, 117 % du capital social et plus de 105 % des fonds propres. Il est réparti pour 55 % en région parisienne et 45 % en province.

Le chiffre d'affaires (hors taxes) s'est élevé à F 42.003.756 contre F 38.157.538 en 1979 et le bénéfice net à F 16.270.203 contre F 14.753.759.

Le conseil d'administration, au cours de sa réunion du 4 mars, a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 26 mai pour approbation des comptes de 1980, la distribution d'un dividende de F 15,40 contre F 14 pour l'exercice précédent, après dotation de F 813.510 à la réserve légale.

Cette distribution laisserait un report à nouveau de F 2.075.633, légèrement supérieur au précédent, comportant F 259.586 ayant supporté l'impôt sur les sociétés.

AFFAIRES

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

Changer la mentalité

Créée en 1977, la commission de la concurrence est devenue une arme de dissuasion pour les responsables d'entraves au fonctionnement du marché ou d'ententes illicites. En trois ans, elle a été saisie cent trente-sept fois et a donné soixante-douze avis. La commission des ententes, qu'elle a remplacée, n'avait formulé que cent trente avis en vingt ans.

Active, la commission de la concurrence est aussi plus connue que sa devancière. La publicité qui a été donnée à ses travaux tient au renom des producteurs et des distributeurs qu'elle a eu à remettre dans le droit chemin. Darty, Arthur-Martin Lincoln, Philips, Schneider et Thomson-Brandt ont bien involontairement défrayé la chronique quand le ministre de l'économie, suivant les recommandations de la commission, leur infligea des amendes allant de 1 à 2,5 millions de francs pour s'être livrés à des pratiques de concertation sur les marchés des produits électroménagers (*le Monde* du 9 février 1980).

Ce n'était là que l'aspect le plus spectaculaire d'interventions qui ont concerné également d'autres secteurs de l'activité économique, comme le rappelle le rapport annuel publié au *Journal officiel* du 5 mars. Du syndicat Inter-Nougat de Montélimar aux sociétés J.-C. Decaux, en passant par l'Institut Mérieux ou le laboratoire Roger Bellon, nombreux sont ceux qui ont encouru les foudres ministérielles.

« Il est certain, déclare M. Jean Donnedieu de Vabres, président de la commission, *que la loi de 1977 a mis à la disposition des autorités responsables — c'est-à-dire le ministre de l'économie et la commission — des pouvoirs nouveaux dont ne disposait pas l'ancienne commission technique des ententes et des positions dominantes. Entre la solution maximale que représente la saisine du parquet et la solution minimale qu'est la simple recommandation, se sont intercalées les amendes et les injonctions, les injonctions pouvant elles-mêmes être assorties d'amendes en cas de non-exécution. Les injonctions peuvent comporter des obligations de publication de nos avis dans la presse, ce qui est encore une arme efficace. »*

Une protection de l'innovation

Ainsi donc, s'il réclame des moyens accrus, M. Donnedieu de Vabres n'en souhaite pas moins que la commission garde son caractère administratif, gage de son indépendance, d'autant plus que sa compétence s'étend au-delà des simples critères entre producteurs ou entre producteurs et distributeurs. Elle est consultée sur les questions de principe intéressant la concurrence, comme ce fut le cas, en 1980, sur la pratique dite du prix d'appel. Il en a résulté une circulaire ministérielle qui assouplit les règlements sur le refus de vente.

De même contrôle-t-elle les ententes auxquelles elle fait obstacle lorsqu'il lui apparaît qu'elles aboutissent à fausser le jeu de la concurrence. Ainsi est-elle intervenue lors de la prise de contrôle de la Société d'exploitation des grandes marques alimentaires (SEGMA) par la Société générale occidentale.

La commission intervient non seulement pour relever les infractions, mais aussi pour en corriger les effets induits. *« Le soin qu'elle apporte à défendre le libre accès au marché de concurrents nouveaux*, note le rapport, *constitue indirectement une protection de l'innovation, que ce soit dans la gestion, la technologie des produits ou la conception des services. L'expérience montre en effet que les actions concertées d'entrave au développement d'entreprises concurrentes, voire d'exclusion de celles-ci, sont d'autant plus volontiers mises en œuvre à leur encontre qu'elles mettent en question l'ordre établi ou proposent des innovations. »*

Le rythme de travail de la commission, qui se réunit deux ou trois fois par mois, n'est pas près de se ralentir. Parmi les dossiers en cours : une consultation sur la fixation d'une durée convenue des crédits fournisseurs, une définition des règles de consignation des objets d'emballage des produits liquides, et près de trente affaires dont celle ayant trait aux produits pharmaceutiques dit « génériques ».

La commission chômera d'autant moins qu'elle est loin de se désintéresser des avis qu'elle donne. Elle exerce, le cas échéant, un droit de suite, en se saisissant elle-même lorsque les décisions ministérielles ne sont pas exécutées. Il en a été ainsi pour les sociétés du groupe J.-C. Decaux : celles-ci avaient été invitées, en mars 1978, à revoir les clauses d'exclusivité qu'elles passaient avec certaines municipalités. Cette injonction fut mal comprise, en tout cas mal appliquée. La commission est donc revenue d'elle-même à la charge en avril 1980, amenant le ministre de l'économie à intervenir à nouveau avec astreinte à la clé.

Cette insistance vise moins à mettre au pas quelques récalcitrants qu'à obtenir, selon le mot de M. Dominique de Vabres, *« une évolution des comportements et des mentalités révélant, de la part de tous les partenaires du marché, une acceptation plus franche des exigences de la concurrence »*. Un beau programme qui laisse, le président en convient, du pain sur la planche.

FRANÇOIS SIMON.

● *Plusieurs industriels français* ont proposé de venir en aide à M. Raymond Marti, président d'une société d'import-export, qui fait depuis vingt-trois jours une grève de la faim devant l'église de la Madeleine, à Paris, pour protester contre la saisie d'un matériel de « citizen band » (de marque Midland) d'une valeur de 3 millions de francs (*le Monde* du 18 janvier). Ces matériels, qui ne sont pas conformes aux normes françaises récemment édictées, pourraient être exportés par ces industriels. L'administration est en effet disposée à donner mainlevée immédiate sur ces saisies.

M. Marti, pour l'instant, refuse cette transaction. Il demande que toute lumière soit faite sur la « machination » dont il aurait été victime, de la part notamment de certains de ses concurrents.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,0630	5,0650	— 250	— 230	— 375	— 340	— 950	— 830
$ can. ...	4,2130	4,2175	— 250	— 210	— 355	— 300	— 735	— 685
Yen (100).	2,4180	2,4230	+ 15	+ 50	+ 125	+ 170	+ 475	+ 565
DM	2,3530	2,3575	— 55	— 30	— 80	— 45	— 60	+ 30
Florin ..	2,1295	2,1325	0	+ 15	+ 15	+ 50	+ 120	+ 190
F.B. (100).	14,3560	14,3790	— 180	— 40	— 360	— 150	— 810	— 275
F.S.	2,5775	2,5835	+ 35	+ 65	+ 110	+ 150	+ 425	+ 535
L. (1 000).	4,8715	4,8775	— 280	— 230	— 485	— 395	—1335	—1150
£	11,0880	11,1000	— 130	— 30	— 80	+ 50	+ 385	+ 695

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 3/4	11	13 7/8	14 1/8	13 7/8	14 1/8	13 1/4	13 1/2
$ E.-U. ..	15 7/8	16 1/8	17 7/16	17 9/16	16 3/8	16 3/4	16 3/4	17
Florin ..	11	11 1/4	11 1/4	11 1/2	11 5/16	11 1/2	11 1/2	11 3/4
F.B. (100).	11	11 1/2	12 5/8	12 7/8	13 1/2	13 3/4	13 7/8	14 1/8
F.S.	5 1/4	5 3/4	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8	9	9 1/4
L. (1 000).	15 1/4	16 1/4	16 3/4	17 1/2	17 1/4	17 3/4	18	19
£	15 1/4	15 3/4	13 1/4	13 1/2	12 3/4	12 15/16	12 1/8	12 3/8
Fr. franc	11 5/16	11 9/16	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2	13 1/4	13 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUTOMOBILE

DAIMLER-BENZ VA RACHETER LE SEPTIÈME CONSTRUCTEUR AMÉRICAIN DE POIDS LOURDS

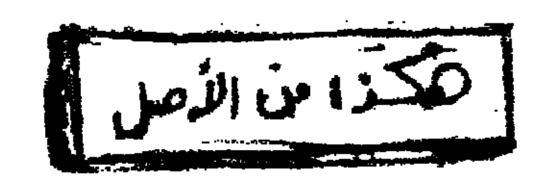
Daimler-Benz, le numéro un mondial de la construction de poids lourds de plus de 15 tonnes va racheter à la société de transport américaine « *Consolidated Freightways* » sa filiale de construction de poids lourds, « *Freightliner* ».

Un accord de principe a été conclu entre les deux sociétés. Les poids lourds et les véhicules utilitaires représentent plus de 50 % du chiffre d'affaires du constructeur allemand, qui avec quarante mille six cents véhicules de plus de 15 tonnes produits en 1979 détient le premier rang dans cette spécialité.

● *Une Volkswagen Jetta dotée d'un moteur Diesel* est désormais disponible en France. Elle a reçu le groupe de 1 588 cm3 déjà monté sur la Golf, la Passat et l'Audi 80. Sa puissance est de 54 ch à 4 800 tours/minute et le couple maximum est de 10,2 kgm à 2 000 tours/minute. Il y a trois versions possibles et les tarifs vont de 40 180 F à 46 150 F.

● *Alfa Romeo* à son tour s'est lancée dans le moteur Diesel — signe des temps, — mais, comme il se doit, la firme milanaise a mis dans ce groupe propulsif le piment qui convient. Présentée à la fin de 1979 en Italie, elle arrive en France et s'appelle Alfetta 2.0 Turbo D. Il faut savoir que moteur et turbocompresseur ont été conçus en même temps et non pas séparément, d'où une harmonisation réussie. Le moteur 4 cylindres en ligne de 1 995 cm3 donne 82 ch à 4 300 tours/minute. Son couple maximum donne 16,5 kgm à 2 300 tours et sa vitesse de pointe atteint plus de 155 km/h. On a soigné l'isolation et atténué les bruits spécifiques des diesels. La boîte est à cinq vitesses et, comme pour les moteurs à essence, Alfa garantit deux ans ou 100 000 kilomètres à ce nouveau modèle. Son prix : 71 100 F.

● *Une nouvelle petite voiture à conduire sans permis* vient de voir le jour : la Simply. C'est une 49,9 cm3 avec des freins hydrauliques sur les quatre roues qui marche au mélange deux temps et mesure 2,13 m de long sur 1,30 m de large. Le châssis est à poutres tubulaires et la carrosserie en polyester. Il y a un modèle en 125 cm3 dont le prix n'est pas encore fixé. Le 49,9 cm3 vaut 22 000 F. Renseignements au 267-35-85.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 MARS

La hausse s'accélère

Annoncée jeudi avec un gain de 0,5 % de l'indice instantané, la hausse des cours à la Bourse de Paris s'est accélérée vendredi, l'indice progressant de 0,75 %, avec un volume d'affaires nettement plus important.

La vedette de la séance a été incontestablement la Financière de Suez, très vivement recherchée, qui a monté de presque 10 % après une avance de 4 % la veille. De nombreuses rumeurs courent sur l'origine d'un tel mouvement : luttes au sein du conseil, capitaux arabes, etc.

Dans les compartiments, on a relevé parmi les valeurs les plus favorisées, SCREG (+ 6 %), Jeumont Industries (+ 6 %), Valéo (+ 4 %), La Hénin (du groupe de Suez) (+ 3,6 %), Bull (+ 3,2 %), Moulinex (+ 3 %).

Les baisses ont été peu significatives : Nobel (– 7 %), Sacilor, Pompey.

Aux valeurs étrangères, une autre vedette a retenu l'attention : Amax, société américaine, qui a monté de 37,5 %, après que la Standard oil of California, déjà actionnaire à 20 %, eut émis l'intention, ou le « souhait », de racheter les 80 % restant aux environs de 80 dollars, soit près de 400 F contre 195 F cotés ces jours-ci.

Les mines d'or ont été fermes, bien que le cours du métal soit resté pratiquement stable à Londres. A Paris, le lingot a gagné 350 F à 83 500 F, et le napoléon est resté stable à 865 F. Peu de variations sur le 4 1/2 % 1973 et le 7 %.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

UNIBAIL. — Le bénéfice net après impôts s'élève à 70 *millions de francs*, contre 43 millions de francs, compte tenu de 32 millions de francs de plus-values *exceptionnelles* provenant de cessions d'immeubles en crédit-bail (contre 5 millions de francs en 1979). Les deux tiers des plus-values seront mises en *réserve* pour distribution différée, le dividende étant porté de 25,25 F en 1979 à 29,40 F en 1980, dont 0,69 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit une augmentation de 16,40 %.

SOCIÉTÉ L. CLAUSE. — Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice prenant fin le 30 juin 1981 s'est élevé à 187 millions de francs, contre 164 millions de francs.

Une augmentation de capital en numéraire aura lieu en avril prochain, vraisemblablement à hauteur de l'action nouvelle pour trois anciennes.

EUROBAIL. — Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 42 millions de francs, contre 38,16 millions de francs, et le bénéfice net à 16,27 millions de francs, contre 14,75 millions de francs. Le dividende est porté de 14 F à 15,40 F.

SHELL FRANÇAISE. — La marge brute d'autofinancement a été négative de l'ordre de 1,16 milliard de francs, la marge brute d'autofinancement comptable (avec l'effet de stocks) dégageant un solde positif de 1,05 milliard de francs. La société estime avoir perdu 6 centimes par litre vendu, tous produits confondus. Son endettement a augmenté de 1,3 milliard de francs, pour financer les investissements (500 millions de francs) et l'accroissement des stocks, au prix d'une charge financière additionnelle de 200 millions de francs.

CROUZET. — Après les opérations d'apports par l'État d'actions SFENA et l'augmentation de capital réservée à la puissance publique, celle-ci détiendra un peu plus de 34,2 % du capital de la société.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	4 mars	5 mars
Valeurs françaises	98,5	99,2
Valeurs étrangères	103,3	103,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110	110,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 mars	11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/3	6/3
1 dollar (en yens)	208,40	208,90

NEW-YORK

Repli

Wall Street a reperdu, jeudi 5 mars, les modestes gains enregistrés la veille, l'indice Dow Jones cédant 6,82 points à 964,62 après une avance de 5,42 points mercredi 4 mars.

Les ventes bénéficiaires l'ont emporté une fois de plus, le compartiment le plus touché étant celui des pétroles, qui, il est vrai, s'était vivement raffermi la semaine dernière. Ont également été affectées les valeurs d'armement, celles des produits chimiques et une partie de celles de la sidérurgie très recherchées la veille. L'incertitude qui règne sur l'évolution des taux d'intérêt et de l'économie rend prudents les investisseurs, qui continuent, néanmoins, à faire confiance au président Reagan.

Le volume des échanges a porté sur 45,4 millions de titres, contre 47,2 millions de titres.

VALEURS	Cours 4 mars	Cours 5 mars
Alcoa	34 7/8	34 1/8
A.T.T.	51	51
Boeing	34 1/2	34 3/4
Chase Manhattan Bank	48	48
Du Pont de Nemours	48	48
Eastman Kodak	78	77 7/8
Exxon	71 3/8	69 5/8
Ford	20 1/4	20 1/8
General Electric	65 1/2	65 1/8
General Foods	33 1/4	33 3/8
General Motors	49 1/8	48 7/8
Goodyear	18 7/8	18 5/8
I.B.M.	61 7/8	61 7/8
I.T.T.	29 1/8	28 3/4
Kennecott	24 3/4	25 1/4
Mobil Oil	68 3/4	65 1/2
Pfizer	49 1/4	49 3/8
Schlumberger	107 1/4	103
Texaco	38 3/4	37 7/8
U.A.L. Inc.	25 3/4	24 7/8
Union Carbide	58 3/4	58 1/4
U.S. Steel	31 1/8	30 3/4
Westinghouse	28 5/8	28 3/8
Xerox Corp.	55 1/4	55

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C. F. et Immob. c. 50	1 p. 4	16,50
Dresdner Bank A.G. c. 38	1 p. 8	–

BOURSE DE PARIS — 6 MARS — COMPTANT

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	5 021	5 059	4 910	5 160
Allemagne (100 DM)	235 300	235 840	229	241
Belgique (100 F)	14 372	14 389	13 550	14 260
Pays-Bas (100 fl.)	212 960	212 970	206	217
Danemark (100 krd)	75	75 110	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 670	92 480	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 054	11 045	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 715	9 710	....	....
Italie (1 000 lires)	4 874	4 876	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 500	257 250	252	265
Suède (100 krs)	108 420	108 340	105 500	111
Autriche (100 sch)	33 300	33 290	32 300	33 900
Espagne (100 pes.)	5 797	5 793	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 840	8 850	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	4 194	4 206	4 080	4 310
Japon (100 yens)	2 420	2 420	2 300	2 430

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/3
Or fin (kilo en barre)	83300	83800
Or fin (en lingot)	83150	83500
Pièce française (20 fr)	865 20	865
Pièce française (10 fr)	490	494 50
Pièce suisse (20 fr)	600	598 90
Pièce latine (20 fr)	577 90	581
Souverain	737 90	750
Pièce de 20 dollars	3300 40	3300 40
Pièce de 10 dollars	1590	1585
Pièce de 5 dollars	775	.....
Pièce de 50 pesos	3320	3300 50
Pièce de 10 florins	601	600 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Lille

M. Peyrefitte estime que la prison pour les mineurs peut créer un « choc salutaire »

Au cours d'une visite à Lille, jeudi 5 mars, le garde des sceaux a déclaré, à Europe 1 : « *Il est déplorable que les mineurs soient incarcérés. La place d'un enfant ou d'un adolescent n'est pas en prison. Mais l'expérience montre que le choc de la prison, et surtout de la prison pour très peu de temps — l'incarcération à très court terme, — peut être salutaire pour un adolescent qui s'est laissé entraîner à un délit et n'est même pas conscient de la gravité de ce qu'il a fait.*

» *Le choc psychologique lui ouvre les yeux, lui montre la gravité de son acte et l'incite à ne pas recommencer. Sans quoi, si on ferme les yeux trop longtemps et trop souvent, sur des actes graves, surtout les actes de violence, il n'y a pas de raison de s'arrêter. Finalement on parle de la prison criminogène, mais ce qui est le plus criminogène, c'est l'impunité.* »

La visite de M. Peyrefitte, à Lille, est la première d'une série qui doit le conduire, avant le 10 avril, dans une vingtaine de villes. Le garde des sceaux doit y rencontrer des magistrats et des avocats afin de s'entretenir, avec eux, « *des problèmes que pourrait soulever la mise en application de la loi « sécurité et liberté »*. Cette « tournée » du ministre a été annoncée au conseil des ministres du 4 mars (*le Monde* du 6 mars).

Notre correspondant à Lille nous indique que des magistrats ont alerté M. Peyrefitte sur certaines difficultés d'application de la nouvelle loi. Il s'agit, a annoncé le ministre, d'anomalies secondaires qui pourront être rectifiées à l'occasion de la discussion d'un texte pénal qui sera déposé au Parlement au mois d'avril. La visite du garde des sceaux a suscité des réactions des syndicats de la magistrature, du syndicat des avocats de France, de l'Union des jeunes avocats, de la C.F.D.T., de la C.G.T. Les membres de ces organisations ont refusé de s'associer aux travaux de cette journée. En fin d'après-midi, environ cent cinquante manifestants se sont groupés devant le palais de justice de Lille. Ils ont été éloignés fermement des abords du bâtiment par un imposant cordon de policiers.

[Parmi les anomalies qu'aura à rectifier le Parlement en avril figure le délit de tentative de vol aggravé, que la loi « Sécurité et liberté » omet de sanctionner. Le mot « tentative » figurait dans le projet initial mais non dans le texte finalement adopté. Cette omission, estime la Chancellerie, ne porte pas à conséquence, d'autres articles du code pénal permettant de réprimer la tentative de vol aggravé. Le projet soumis au Parlement en avril ne devrait pas aller au-delà d'aménagements techniques.]

La tentative d'attentat contre M. Fauvet est « revendiquée » par un groupe Delta

Un correspondant anonyme, déclarant parler au nom de l'organisation Delta, a revendiqué, jeudi soir 5 mars, lors d'un coup de téléphone à l'Agence France Presse, la tentative d'attentat contre M. Jacques Fauvet. Le directeur du *Monde* avait reçu, mardi 3 mars, à son domicile, un colis piégé expédié par la poste. L'engin avait été désamorcé par les spécialistes du laboratoire de police municipale.

L'homme qui a téléphoné à l'A.F.P. a donné une description précise — et exacte — de l'engin, déclarant : « *L'explosif était contenu dans une boîte de bois blanc tenue fermée par quatre élastiques de couleur rouge. L'explosion devait se produire à l'ouverture de la boîte, par entrée en contact des deux branches d'une épingle* (sic) *à linge.* » Il a conclu : « *Delta poursuivra son action.* »

Quelques jours avant cette tentative d'attentat, M. Fauvet avait reçu un message, maladroitement dactylographié, posté rue Taitbout, à Paris-9e, et ainsi rédigé : « *Ton chemin te conduit à Curiel* », signé « *Delta* ».

Les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête estiment que l'auteur du coup de téléphone à l'A.F.P. peut être celui de la tentative d'attentat ou, du moins, « *quelqu'un proche de lui* ». En revanche, sur le rôle de l'organisation Delta, les enquêteurs restent très prudents.

L'organisation Delta tire son nom des commandos Delta constitués pendant la guerre d'Algérie par un ancien lieutenant de parachutistes, Roger Degueldre, responsable de la branche Action directe de l'O.A.S., organisation terroriste luttant contre l'indépendance de l'Algérie.

Degueldre, condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat, avait été fusillé au fort d'Ivry le 6 juillet 1962.

Quinze ans plus tard, le 2 décembre 1977, une organisation baptisée Delta faisait parler d'elle pour la première fois en revendiquant l'assassinat de Laïd Sebaï, gardien de l'Amicale des Algériens en Europe, à Paris. C'est cette même « organisation », dont les membres n'ont pas été identifiés, qui revendiqua l'assassinat, le 4 mai 1978, à Paris, de Henri Curiel. Depuis 1977 plusieurs attentats à l'explosif — treize selon l'association Curiel — ont été revendiqués par Delta.

● *L'Association Henri-Curiel* déclare : « *De juin 1977 à aujourd'hui, deux cent soixante-treize attentats fascistes et racistes ont été commis en France soit, environ, neuf par mois, presque tous demeurés impunis (...). Ces faits se sont déroulés dans l'indifférence la plus totale du gouvernement. Le 3 novembre 1980, trois personnes étaient tuées et dix blessées dans l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic. Depuis, un silence complet s'est abattu sur les suites de cette affaire, l'instruction judiciaire a été confiée à la Cour de sûreté de l'Etat, elle se déroule donc sans le contrôle d'une partie civile. L'association Henri-Curiel (...) souligne, une fois de plus, la responsabilité et la scandaleuse carence des autorités face à ces actes.* »

● *Un remorqueur panaméen*, le *Sea Rover*, qui transportait d'importantes quantités de cannabis, a été arraisonné, le jeudi 5 mars, au large de Newhaven, par les douaniers britanniques, après avoir été poursuivi pendant quatre heures au large de Boulogne-sur-Mer par la marine française.

En Chine

Le ministère de la défense change de titulaire

Pékin (*A.F.P.*). — Un remaniement du gouvernement chinois portant sur quatorze postes a été annoncé vendredi 6 mars à Pékin. Le vice-premier ministre Geng Biao passe à la défense nationale, le vice-premier ministre Kang Shien au pétrole, et M. Lin Husia, ancien maire de Pékin, à l'agriculture.

M. Yuan Baohua a été nommé ministre de la commission économique d'Etat, M. Han Guang, ministre de la commission d'Etat pour les grands travaux d'infrastructure, M. Li Peng, ministre de l'électricité, Mme Hao Jianxiu, ministre de l'industrie textile, M. Peng Deqing, ministre des communications et M. Ken Minsheng, ministre des postes et télécommunications.

Mme Chen Muhua, vice-premier ministre, a été nommée ministre de la commission d'Etat du planning familial, un organe nouveau. M. Huang Zhen, ex-ministre de la culture, prend la tête d'un autre organe nouveau, la commission des relations culturelles avec l'étranger.

D'autre part, quatre personnalités de rang ministériel, dont M. Li Qiang, ministre du commerce extérieur, ont été nommées « *conseillers* » du gouvernement, une fonction nouvelle.

Deux ministres, celui de l'industrie mécanique, M. Jiang Ruoyu, et celui de l'industrie légère, M. Liang Lingguang, ont été relevés de leurs fonctions sans être apparemment remplacés.

M. Du Xingyuan, soixante-six ans, a été nommé secrétaire général du gouvernement, en remplacement de M. Ji Pengfei.

[M. Geng Biao occupait depuis février 1979 les fonctions de secrétaire général de la commission militaire du parti communiste, poste qui lui conférait les pouvoirs de « super-ministre » de la défense.

Il remplace le maréchal Xu Xiangqian, âgé de soixante et onze ans, qui serait en mauvaise santé.

M. Geng a fait d'abord une carrière de diplomate, qui l'a mené à la tête du département des liaisons internationales du parti communiste. Quoique de formation militaire, il est le premier des titulaires du ministère de la défense chinois à ne pas exercer directement de fonctions au sein de l'armée populaire de libération.]

TROIS BANQUES FRANÇAISES RAMÈNENT LEUR TAUX DE BASE A 12,75 %

Le Crédit industriel et commercial (CIC) et le Crédit commercial de France (C.C.F.) baisseront leur taux de base de 13 % à 12,75 % à compter du lundi 9 mars, et la Société générale a pris la même mesure, qui s'appliquera dès le samedi 7 mars.

Cette décision, qui intervient moins d'une semaine après le relèvement de 13,25 % à 13 % du taux de base par l'ensemble des banques françaises, a été prise « *en raison de l'évolution du marché monétaire* », précise-t-on. Le taux de l'argent au jour le jour, qui avait atteint 12 % à la veille du week-end dernier, est progressivement redescendu cette semaine jusqu'à 11,5 % vendredi.

[Rappelons que la hausse de trois quarts de points du taux de base des banques avait suscité une certaine irritation en haut lieu. Cette mesure, jugée dommageable dans l'immédiat pour l'économie française avait été qualifiée de « prématurée » par les pouvoirs publics (« le Monde » du 4 mars). Les banques avaient justifié leur décision par la hausse générale du loyer de l'argent sur le marché monétaire français, entraînée par le très brutal relèvement des taux déclenché par la Bundesbank, lui-même suscité par la forte tension des taux américains.]

LA PROTECTION DE NOTRE TERRITOIRE EST LE POINT FAIBLE DE NOTRE DÉFENSE déclare M. Chirac

« *De 1974 à 1981, rien n'a été entrepris, dans le domaine de la dissuasion, qui n'ait été décidé précédemment, qu'il s'agisse de la modernisation du système d'armes du plateau d'Albion ou de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins* », constate M. Jacques Chirac, ancien premier ministre de 1974 à 1976 et candidat à l'élection présidentielle, dans un entretien au quotidien *le Nouveau Journal* qui paraît ce vendredi 6 mars à Paris. « *Un seul sous-marin aura été mis en chantier pendant le septennat et encore n'est-il pas achevé* », ajoute-t-il.

Estimant, d'autre part, que « *la défense du territoire est probablement le point faible de notre défense* », M. Chirac affirme : « *Il faut la revoir et faire en sorte que l'ensemble du territoire français puisse, en quelques heures, être couvert d'unités qui en maintiennent la sûreté sans faire appel aux forces endivisionnées, destinées prioritairement à la couverture de nos frontières et à l'exécution de nos engagements en Europe* ».

L'ancien président du R.P.R. estime, à cette occasion que « *la défense civile est le complément indispensable de la défense opérationnelle du territoire et de la dissuasion* ».

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1981 a été tiré à 547 222 exemplaires.